

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU MARDI 12 JUILLET 2022**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Madame Isabelle HYVOZ
Maire



The stamp is circular with a blue border. Inside the border, the text 'MAIRIE DE THIVIERS' is written at the top, 'R.F.' at the bottom, and '24800' at the very bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a lion and a cross.

Liste des délibérations :

- 2022/07/47 Rapport d'activité de la Communauté de communes PERIGORD LIMOUSIN
- 2022/07/48 Cinéma de THIVIERS Places gratuites
- 2022/07/49 Modification des statuts du syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne
- 2022/07/50 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), *Annulée*
- 2022/07/51 Décision Modificative N°2 du Budget Principal
- 2022/07/52 Décision Modificative N°1 du Budget Eaux
- 2022/07/53 Décision Modificative N°1 du Budget Assainissement
- 2022/07/54 Versement d'une Subvention à l'amicale Laïque de l'école maternelle de – Thiviers
- 2022/07/55 Délibération pour contrat de remplacement
- 2022/07/56 Délibération pour la création de postes au sein des services municipaux de la commune de THIVIERS
- 2022/07/57 Cinéma de THIVIERS Vote des tarifs - Partenariat avec le Conseil Départemental pour l'Aide Sociale à l'Enfance
- 2022/07/58 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission des Marchés, *Annulée*
- 2022/07/59 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP), *Annulée*

En ouverture de séance, Madame le Maire demande au conseil municipal l'ajout des deux points suivants :

- Vote de tarifs places pour le Conseil Départemental ASE
- Création d'un poste d'agent d'animation à 6.25 h par semaine dans le cadre d'emploi d'adjoint d'animation territorial à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un temps non complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'ajout de ces deux points.

Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 17 Mai 2022 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** ce Compte-Rendu.

OBJET : 2022/07/47 Rapport d'activité de la Communauté de communes PERIGORD LIMOUSIN :

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0

Abstention : 0

Madame le Maire, présente le rapport d'activités de la communauté de communes remis par le Président de la CCPL concernant l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2021 de la communauté de communes Périgord Limousin.

OBJET : 2022/07/48 Cinéma de THIVIERS Places gratuites

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La commune de THIVIERS remet des places gratuites pour les écoles et tombolas de diverses associations. Le trésorier souhaite qu'une délibération acte la gratuité des places de cinéma.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **ACCEPTE** la gratuité des places pour les écoles, associations, et divers demandeurs après accord de Madame le Maire.

OBJET : 2022/07/49 Modification des statuts du syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé,
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique,
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,

- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet de modification joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des statuts du SDE24.

OBJET : 2022/07/50 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Date de convocation : 06/07/2022
 Nombre d'élus : 23
 Nombre de présents : 13
 Nombre de votants : 21
 Procuration : 8
 Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0



Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission. Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la CAO. Pour mémoire les membres élus de la CAO sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel	BOST Jean-François
BOSREDON Cournil Sylvie	DUSSUTOUR Bernard
COUTURIER Pierre Yves	LANGLADE Colette

Madame le Maire, en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la CAO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

OBJET : 2022/07/51 Décision Modificative N°2 du Budget Principal

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23
 Nombre de présents : 13
 Nombre de votants : 21
 Procuration : 8
 Pour : 21
 Contre : 0
 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative N°2 du Budget principal ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

24551	COMMUNE DE THIVIERS	DM n°2 2022
Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2 2022

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541 Créances admises en non-valeur	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6745 Subventions aux personnes de droit privé	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
D-2151 Réseaux de voirie	4 150.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152 Installations de voirie	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	4 150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 Autres immobilisations corporelles	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	17 150.00 €	17 150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2020GYMNASEFOR GYMNASE RENE FORESTIER	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	17 150.00 €	167 150.00 €	0.00 €	150 000.00 €
Total Général		150 000.00 €		150 000.00 €

OBJET : 2022/07/52 Décision Modificative N°1 du Budget Eaux

Date de convocation : 06/07/2022
 Nombre d'élus : 23
 Nombre de présents : 13
 Nombre de votants : 21
 Procuration : 8
 Pour : 21

Contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative N°1 du Budget Eaux ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS EAUX DE THIVIERS	DM n°1 2022
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1 EAUX

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-621 : Personnel extérieur au service	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-672 : Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	60 000.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

OBJET : 2022/07/53 Décision Modificative N°1 du Budget Assainissement

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative N°1 du Budget Assainissement ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

24551 Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS ASSAINISSEMENT DE THIVIERS	DM n°1 2022
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM N° 1 ASSAINISSEMENT

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1318 Subvention d'équipement Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 540.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 540.00 €
D-2315 Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	135 540.00 €
Total Général		135 540.00 €		135 540.00 €

OBJET : 2022/07/54 Versement d'une Subvention à l'amicale Laïque de l'école maternelle de Thiviers

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Dans le cadre de la kermesse de l'école maternelle, l'association l'amicale laïque de l'école maternelle a avancé les fonds à l'association Grandir et Sourire afin d'acheter les lots et diverses fournitures nécessaires à la kermesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de verser une subvention de 1 000 € à l'association amicale laïque de l'école maternelle
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

OBJET : 2022/07/55 Délibération pour contrat de remplacement

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Dans le cadre des remplacements des agents titulaires et non titulaires, le Trésorier souhaite qu'une délibération soit prise afin d'autoriser Madame le Maire à signer des contrats de remplacement des agents titulaires et non titulaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de pourvoir au remplacement des agents titulaires et non titulaires par des remplaçants (es),
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

OBJET : 2022/07/56 Délibération pour la création de postes au sein des services municipaux de la commune de THIVIERS

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Afin de pourvoir au remplacement du Policier Municipal, Claude BUISSON, qui fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars 2023, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la création d'un poste d'Agent de Police Municipale à compter du 1^{er} septembre 2022 afin d'être en conformité avec le tableau des emplois.

Afin de préparer le départ à la retraite du Directeur des Services Techniques de la Ville, Philippe CAILLAUD, il est proposé au Conseil Municipal de recruter un chef d'équipe assurant la planification et le suivi des missions confiées aux services techniques au sein des services municipaux.

Afin de renouveler l'agent d'animation du cinéma de la Ville de THIVIERS, qui est en position d'accroissement temporaire d'activité dont la période arrive à terme, il est nécessaire de créer un poste d'agent d'animation à temps partiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la création d'un poste d'Agent de Police Municipale à compter du 1^{er} septembre 2022 (Gardien-brigadier de police municipale et Brigadier-chef de police municipale) à temps complet.
- **ACCEPTE** la création d'un poste dans le cadre d'emploi d'agent de Maîtrise (agent de Maîtrise, agent de maîtrise principal) à compter du 1^{er} septembre 2022 à temps complet.
- **ACCEPTE** la création d'un poste agent d'animation à 6.25 h par semaine dans le cadre d'emploi d'adjoint d'animation territorial à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un temps non complet.
- **ACCEPTE** que les postes créés soient ouvert aux titulaires et non titulaires.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

OBJET : 2022/07/57 Cinéma de THIVIERS Vote des tarifs - Partenariat avec le Conseil Départemental pour l'Aide Sociale à l'Enfance

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Départemental sollicite une participation des cinémas du Département par la mise en place de tarifs préférentiels pour les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance. Dans ce cadre-là, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir voter un tarif spécifique de 3 € la place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la vente de places à 3€ pour le Conseil Départemental dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

OBJET : 2022/07/58 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission des Marchés

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Annulée

Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission des Marchés. Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission.

Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la Commission des Marchés.

Pour mémoire les membres élus de la Commission des Marchés sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel BOSREDON CURNIL Sylvie COUTURIER Pierre Yves	BOST Jean-François DUSSUTOUR Bernard LANGLADE Colette

Madame le Maire en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission des Marchés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission des Marchés

OBJET : 2022/07/59 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Annulée

Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission de Délégation des Services Publics. Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission.

Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la Commission de Délégation des Services Publics.

Pour mémoire les membres élus de la Commission de Délégation des Services Publics sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel BOSREDON CURNIL Sylvie COUTURIER Pierre Yves	BOST Jean-François DUSSUTOUR Bernard LANGLADE Colette

--	--

Madame le Maire en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission de Délégation des Services Publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP).

Questions Diverses :

Madame le Maire informe l'assemblée de l'ouverture de la Maison France Services à Thiviers. Deux agents ont été recrutées afin d'aider les administrés dans leurs différentes démarches administratives (Impôts, CPAM, Pré-demandes de Titres etc...). Depuis leur ouverture il y a une semaine, cette Maison France Services connaît déjà un vrai succès.

La communauté de communes Périgord-Limousin a mis à disposition les locaux de cette Maison France Services à titre gracieux et assure également la prise en charge des fluides.

M. Frédéric DUTHEIL interroge Madame le Maire au sujet du marché de Travaux de réhabilitation du Gymnase René Forestier. Ce marché avait été déclaré sans suite notamment à cause d'offres non en adéquation avec l'estimation du projet initial et l'impossibilité de proposer des prestations différentes. Ce marché vient d'être relancé à la concurrence avec cette fois, la possibilité de proposer des variantes pour chacun des lots.

Madame le Maire nous fait part de l'avancement des travaux des tribunes et vestiaires du Football : les travaux avancent bien, il n'y a pas de surprise, on est dans les temps. Nous recevons également en mairie les notifications d'attribution des différentes subventions pour ce marché.

Les animations à venir : Demain, Mardi 13 Juillet 2022, place Foch à Thiviers, repas organisé par le club de Rugby XV Haut-Périgord avec animation musicale puis ensuite concert des Joyeux Thibériens au Parc Municipal en attendant le spectacle Pyrotechnique qui aura lieu à 23h00.

Rappel de la manifestation « Terre en fête » des 30 et 31 Juillet prochain à Thiviers qui fait l'objet de plusieurs commissions de sécurité avec les services de la Sous-Préfecture notamment et Monsieur le Sous-Préfet. L'envergure et la portée de ces deux journées de fêtes nécessitent une organisation et des mesures de sécurités très importantes.

Madame le Maire en profite pour remercier l'ensemble des personnes et des associations qui se mobilise pour la réussite de cette manifestation.

Enfin, pour information, les services de la mairie seront fermés le vendredi 15 Juillet 2022.

Les sujets ayant été épuisés, Madame le Maire clôt la séance à 20h00.

Signatures :

Madame Isabelle HYVOZ, Maire

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD, Secrétaire de séance

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/59

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/59 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission de Délégation des Services Publics. Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission.

Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la Commission de Délégation des Services Publics.

Pour mémoire les membres élus de la Commission de Délégation des Services Publics sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel BOSREDON CURNIL Sylvie COUTURIER Pierre Yves	BOST Jean-François DUSSUTOUR Bernard LANGLADE Colette

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220759-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Madame le Maire en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission de Délégation des Services Publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP).

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/58

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/58 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission des Marchés

Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission des Marchés. Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission. Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la Commission des Marchés. Pour mémoire les membres élus de la Commission des Marchés sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel BOSREDON CURNIL Sylvie COUTURIER Pierre Yves	BOST Jean-François DUSSUTOUR Bernard LANGLADE Colette

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220758-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Madame le Maire en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission des Marchés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission des Marchés

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/57

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/57 Cinéma de THIVIERS Vote des tarifs - Partenariat avec le Conseil Départemental pour l'Aide Sociale à l'Enfance

Le Conseil Départemental sollicite une participation des cinémas du Département par la mise en place de tarifs préférentiels pour les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance. Dans ce cadre-là, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir voter un tarif spécifique de 3 € la place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la vente de places à 3€ pour le Conseil Départemental dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/56

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/56 Délibération pour la création de postes au sein des services municipaux de la commune de THIVIERS

Afin de pourvoir au remplacement du Policier Municipal, Claude BUISSON, qui fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars 2023, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la création d'un poste d'Agent de Police Municipale à compter du 1^{er} septembre 2022 afin d'être en conformité avec le tableau des emplois.

Afin de préparer le départ à la retraite du Directeur des Services Techniques de la Ville, Philippe CAILLAUD, il est proposé au Conseil Municipal de recruter un chef d'équipe assurant la planification et le suivi des missions confiées aux services techniques au sein des services municipaux.

Afin de renouveler l'agent d'animation du cinéma de la Ville de THIVIERS, qui est en position d'accroissement temporaire d'activité dont la période arrive à terme, il est nécessaire de créer un poste d'agent d'animation à temps partiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220756-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

- **ACCEPTTE** la création d'un poste d'Agent de Police Municipale à compter du 1^{er} septembre 2022 (Gardien-brigadier de police municipale et Brigadier-chef de police municipale) à temps complet.
- **ACCEPTTE** la création d'un poste dans le cadre d'emploi d'agent de Maitrise (agent de Maîtrise, agent de maîtrise principal) à compter du 1^{er} septembre 2022 à temps complet.
- **ACCEPTTE** la création d'un poste agent d'animation à 6.25 h par semaine dans le cadre d'emploi d'adjoint d'animation territorial à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un temps non complet.
- **ACCEPTTE** que les postes créés soient ouvert aux titulaires et non titulaires.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/55

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/55 Délibération pour contrat de remplacement

Dans le cadre des remplacements des agents titulaires et non titulaires, le Trésorier souhaite qu'une délibération soit prise afin d'autoriser Madame le Maire à signer des contrats de remplacement des agents titulaires et non titulaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de pourvoir au remplacement des agents titulaires et non titulaires par des remplaçants (es),
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/54

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/54 Versement d'une Subvention à l'amicale Laïque de l'école maternelle de Thiviers

Dans le cadre de la kermesse de l'école maternelle, l'association l'amicale laïque de l'école maternelle a avancé les fonds à l'association Grandir et Sourire afin d'acheter les lots et diverses fournitures nécessaires à la kermesse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de verser une subvention de 1 000 € à l'association amicale laïque de l'école maternelle
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



Mairie de Thiviers
R.F.
24800



Mairie de Thiviers
R.F.
24800

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/53

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/53 Décision Modificative N°1 du Budget Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la décision modificative N°1 du Budget Assainissement ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



Signature of the Mayor and official stamp of the Municipality of Thiviers.



Signature of the Mayor and official stamp of the Municipality of Thiviers.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220753-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

24551	COMMUNE DE THIVIERS	DM n°1 2022
Code INSEE	ASSAINISSEMENT DE THIVIERS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM N° 1 ASSAINISSEMENT

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1318 : Subvention d'équipement Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 540.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	135 540.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	135 540.00 €	0.00 €	135 540.00 €
Total Général		135 540.00 €		135 540.00 €

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/52

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/52 Décision Modificative N°1 du Budget Eaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la décision modificative N°1 du Budget Eaux ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220752-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

24551	COMMUNE DE THIVIERS	DM n°1 2022
Code INSEE	EAUX DE THIVIERS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 1 EAUX

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-621 : Personnel extérieur au service	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-672 : Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	60 000.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/51

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/51 Décision Modificative N°2 du Budget Principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** la décision modificative N°2 du Budget principal ci-après,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



MAIRIE DE THIVIERS
R.F.
24800



MAIRIE DE THIVIERS
R.F.
24800

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220751-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

24551	COMMUNE DE THIVIERS	DM n°2 2022
Code INSEE	COMMUNE DE THIVIERS	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2 2022

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541 : Créances admises en non-valeur	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6745 : Subventions aux personnes de droit privé	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 000.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1341 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	150 000.00 €
D-2151 Réseaux de voirie	4 150.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2152 Installations de voirie	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183 Matériel de bureau et matériel informatique	0.00 €	4 150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 Autres immobilisations corporelles	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	17 150.00 €	17 150.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-2020GYMNASEFOR : GYMNASE RENE FORESTIER	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	150 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	17 150.00 €	167 150.00 €	0.00 €	150 000.00 €
Total Général		150 000.00 €		150 000.00 €

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/50 Désignation d'un remplaçant pour la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

Par délibération 2020-06-23 du 20 juin 2020, ont été élus les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Madame le Maire est Présidente de droit de cette commission.

Cependant, en cas d'empêchement de Madame le Maire, Présidente, il y a lieu de désigner un remplaçant(e). Le remplaçant (e) ne peut pas être un membre élu de la CAO.

Pour mémoire les membres élus de la CAO sont :

Titulaires	Suppléants
DOBBELS Michel BOSREDON CURNIL Sylvie COUTURIER Pierre Yves	BOST Jean-François DUSSUTOUR Bernard LANGLADE Colette

Madame le Maire, en cas d'empêchement, propose au Conseil Municipal de bien vouloir désigner Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la CAO.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220750-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame GUICHARD Michelle en qualité de remplaçante de Madame le Maire, Présidente de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/49 Modification des statuts du syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé,
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique,
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet de modification joint.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification des statuts du SDE24.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



Annexe 1 – Secteurs intercommunaux d'énergies

Secteur 1 - Auvezère La Bachellerie

Communes : 40 Délégués : 5

ANLHIAC
AZERAT
BADEFOLS D'ANS
BEAUREGARD DE TERRASSON
BOISSEUILH
CHATRES
CHERVEIX CUBAS
CHOURGNAC D'ANS
CONDAT SUR VEZERE
COUBJOURS
EXCIDEUIL
GENIS
GRANGES D'ANS
HAUTEFORT
LA BACHELLERIE
LA CHAPELLE ST JEAN
LA FEUILLADE
LANOUILLE
LE LARDIN ST LAZARE
LES FARGES

NAILHAC
PAYZAC
PAZAYAC
PEYRIGNAC
PREYSSAC D'EXCIDEUIL
SALAGNAC
SAVIGNAC LEDRIER
ST CYR LES CHAMPAGNES
ST MARTIAL D'ALBAREDE
ST MEDARD D'EXCIDEUIL
ST MESMIN
ST PANTALY D'EXCIDEUIL
ST RABIER
ST RAPHAEL
STE TRIE
TEILLOTS
TEMPLE LAGUYON
TERRASSON LA VILLEDIEU
TOURTOIRAC
VILLAC

Secteur 2 - Beaumont Cause

Communes : 41 Délégués : 6

ALLES SUR DORDOGNE
BADEFOLS SUR DORDOGNE
BANEUIL
BARDOU
BAYAC
BEAUMONTOIS EN PERIGORD
BOUILLAC
BOURNIQUEL
CALES
CAUSE DE CLERANS
COUZE ST FRONT
CREYSSE
FAURILLES
LALINDE
LAMONZIE MONTASTRUC
LANQUAIS
LE BUISSON DE CADOUIN
LIORAC SUR LOUYRE
MAUZAC ET GRAND CASTANG
MOLIERES
MONSAC

MONTFERRAND DU PERIGORD
MOULEYDIER
NAUSSANNES
PEZULS
PONTOURS
PRESSIGNAC VICQ
RAMPIEUX
STE FOY DE LONGAS
STE RADEGONDE
ST AGNE
ST AVIT SENIEUR
ST CAPRAISE DE LALINDE
ST FELIX DE VILLADEIX
ST LEON D'ISSIGEAC
ST MARCEL DU PERIGORD
ST SAUVEUR DE BERGERAC
TREMOLAT
URVAL
VARENNES
VERDON

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE

**Secteur 3 - Belvès Monpazier Communes : 39 Délégués : 5**

ALLAS LES MINES
BERBIGUIERES
BESSE
BIRON
CAPDROT
CARVES
CLADECH
COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS
DOISSAT
GAUGEAC
GRIVES
LARZAC
LAVALADE
LAVOUR
LOLME
LOUBEJAC
MARNAC
MARSALES
MAZEYROLLES
MONPAZIER

MONPLAISANT
ORLIAC
PAYS DE BELVES
PRATS DU PERIGORD
SAGELAT
SALLES DE BELVES
SIORAC EN PERIGORD
SOULAURES
ST AVIT RIVIERE
ST CASSIEN
ST CERNIN DE L'HERM
ST GERMAIN DE BELVES
ST MARCORY
ST PARDOUX ET VIELVIC
ST ROMAIN DE MONPAZIER
STE CROIX DE BEAUMONT
STE FOY DE BELVES
VERGT DE BIRON
VILLEFRANCHE DU PERIGORD

Secteur 4 - Bourdeilles Périgueux Ouest Tocane Communes : 26 Délégués : 4

ANNESSE ET BEAULIEU
BIRAS
BOURDEILLES
BRANTOME EN PERIGORD
BUSSAC
CELLES
CHANCELADE
CHATEAU L'EVEQUE
COULOUNIEUX CHAMIERES
CREYSSAC
DOUCHAPT
GRAND BRASSAC
LA CHAPELLE GONAGUET

LEGUILLAC DE L'AUCHE
LISLE
MARSAC SUR L'ISLE
MENSIGNAC
MONTAGRIER
RAZAC SUR L'ISLE
SEGONZAC
ST AQUILIN
ST MEARD DE DRÔNE
ST PARDOUX DE DRÔNE
ST VICTOR
TOCANE ST APRE
VILLETOUREIX

Secteur 5 - Domme Communes : 24 Délégués : 4

BOUZIC
CALVIAC EN PERIGORD
CAMPAGNAC LES QUERCY
CARLUX
CARSAC AILLAC
CASTELNAUD LA CHAPELLE
CENAC ET ST JULIEN
DAGLAN
DOMME
FLORIMONT GAUMIERS
GROLEJAC
NABIRAT

PECHS DE L'ESPERANCE
PRATS DE CARLUX
SIMEYROLS
ST AUBIN DE NABIRAT
ST CYBRANET
ST JULIEN DE LAMPON
ST LAURENT LA VALLEE
ST MARTIAL DE NABIRAT
ST POMPON
STE MONDANE
VEYRIGNAC
VEYRINES DE DOMME

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



Secteur 6 – Mareuil Verteillac Communes : 26 Délégués : 4

ALLEMANS
BERTRIC BUREE
BOURG DES MAISONS
BOUTEILLES ST SEBASTIEN
CHAMPAGNE ET FONTAINE
CHAPDEUIL
CHERVAL
COMBERANCHE EPELUCHE
COUTURES
GOUTS ROSSIGNOL
LA CHAPELLE GRESIGNAC
LA CHAPELLE MONTABOURLET
LA ROCHEBEAUCOURT

LA TOUR BLANCHE-CERCLES
LUSIGNAC
MAREUIL EN PERIGORD
NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC
PAUSSAC ST VIVIEN
RUDEAU LADOSSE
ST FELIX DE MAREUIL
ST JUST
ST MARTIAL DE VIVEYROL
ST PAUL LIZONNE
STE CROIX DE MAREUIL
VENDOIRE
VERTEILLAC

Secteur 7 – Le Bugue Rouffignac Communes : 29 Délégués : 4

AUBAS
AUDRIX
AURIAC DU PERIGORD
BARS
CAMPAGNE
FANLAC
FLEURAC
JOURNIAC
LA DOUZE
LE BUGUE
LES EYZIES
LIMEUIL
MAUZENS ET MIREMONT
MONTIGNAC
PAUNAT

PEYZAC LE MOUSTIER
PLAZAC
ROUFFIGNAC ST CERNIN REILHAC
SAVIGNAC DE MIREMONT
SERGEAC
ST AVIT DE VIALARD
ST CHAMASSY
ST FELIX DE REILHAC ET MORTEMART
ST GEYRAC
ST LEON SUR VEZERE
THONAC
TURSAC
VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
VALOJOUX

Secteur 8 – Nontron Piégut Communes : 34 Délégués : 5

ABJAT SUR BANDIAT
AUGIGNAC
BUSSEROLLES
BUSSIERE BADIL
CHAMPAGNAC DE BEL AIR
CHAMPS ROMAIN
CHAMPNIERS REILHAC
CONDAT SUR TRINCOU
CONNEZAC
ETOUARS
HAUTEFAYE
JAVERLHAC
LA CHAPELLE FAUCHER
LA CHAPELLE MONTMOREAU
LE BOURDEIX
LUSSAS ET NONTRONNEAU
MILHAC DE NONTRON

NONTRON
PIEGUT PLUVIERS
QUINSAC
SAVIGNAC DE NONTRON
SCEAU ST ANGEL
SOUDAT
ST BARTHELEMY DE BUSSIERE
ST ESTEPHE
ST FRONT SUR NIZONNE
ST FRONT LA RIVIERE
ST MARTIAL DE VALETTE
ST MARTIN LE PIN
ST PANCRACE
ST PARDOUX LA RIVIERE
TEYJAT
VARAIGNES
VILLARS

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



Secteur 9 – Nord Dordogne

Communes : 30 Délégués : 4

ANGOISSE
CHALAI
CLERMONT D'EXCIDEUIL
CORGNAC SUR L'ISLE
DUSSAC
EYZERAC
FIRBEIX
JUMILHAC LE GRAND
LA COQUILLE
LEMPZOURS
MIALLET
NANTHEUIL
NANTHIAT
NEGRONDES
SARLANDE

SARRAZAC
ST GERMAIN DES PRES
ST JEAN DE COLE
ST JORY DE CHALAI
ST JORY LAS BLOUX
ST MARTIN DE FRESSENGEAS
ST PAUL LA ROCHE
ST PIERRE DE COLE
ST PIERRE DE FRUGIE
ST PRIEST LES FOUGERES
ST ROMAIN ST CLEMENT
ST SAUD LACOUSSIERE
ST SULPICE D'EXCIDEUIL
THIVIERS
VAUNAC

Secteur 10 – Périgieux Est Savignac

Communes : 29 Délégués : 4

AGONAC
AJAT
ANTONNE & TRIGONANT
BASSILLAC ET AUBEROCHE
BOULAZAC ISLE MANOIRE
BROUCHAUD
CHAMPCEVINEL
CORNILLE
COULAURES
CUBJAC AUVEZERE-VAL D'ANS
EGLISE NEUVE DE VERGT
ESCOIRE
FOSSEMAGNE
GABILLOU
LIMEYRAT

MAYAC
MONTAGNAC D'AUBEROCHE
SANILHAC
SARLIAC SUR L'ISLE
SAVIGNAC LES EGLISES
SORGES ET LIGUEUX
ST CREPIN D'AUBEROCHE
ST FRONT D'ALEMPS
ST PIERRE DE CHIGNAC
ST VINCENT SUR L'ISLE
STE EULALIE D'ANS
STE ORSE
THENON
TRELISSAC

Secteur 11 – Ribérac Mussidan Neuvic

Communes : 37 Délégués : 5

BEAURONNE
BOURG DU BOST
CHANTERAC
CHASSAIGNES
DOUZILLAC
ECHOURNAC
EYGURANDE GARDEDEUIL
LA JEMAYE-PONTEYRAUD
LA ROCHE CHALAI
MUSSIDAN
NEUVIC SUR L'ISLE
PARCOUL CHENAUD
PETIT BERSAC
RIBERAC
SERVANCHES
SIORAC DE RIBERAC
SOURZAC
ST ANDRE DE DOUBLE

ST AULAYE-PUYMANGOU
ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE
ST ETIENNE DE PUYCORBIER
ST FRONT DE PRADOUX
ST GERMAIN DU SALEMBRE
ST JEAN D'ATAUX
ST LAURENT DES HOMMES
ST LEON SUR L'ISLE
ST LOUIS EN L'ISLE
ST MARTIN DE RIBERAC
ST MARTIN L'ASTIER
ST MEDARD DE MUSSIDAN
ST MICHEL DE DOUBLE
ST PRIVAT EN PERIGORD
ST SULPICE DE ROUMAGNAC
ST VINCENT DE CONNEZAC
ST VINCENT JALMOUTIERS
VANXAINS

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022
ST ASTIER

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



Secteur 12 – Sarlat Salignac

Communes : 29 Délégués : 4

ARCHIGNAC
BEYNAC CAZENAC
BORREZE
CASTELS ET BEZENAC
COLY ST AMAND
JAYAC
LA CASSAGNE
LA CHAPELLE AUBAREIL
LA ROQUE GAGEAC
LADORNAC
LES COTEAUX PERIGOURDINS
MARCILLAC ST QUENTIN
MARQUAY
MEYRALS
NADAILLAC

PAULIN
PROISSANS
SALIGNAC EYVIGUES
SARLAT LA CANEDA
ST ANDRE D'ALLAS
ST CREPIN CARLUCET
ST CYPRIEN
ST GENIES
ST VINCENT DE COSSE
ST VINCENT LE PALUEL
STE NATHALENE
TAMNIES
VEZAC
VITRAC

Secteur 13 – Sigoulès Issigeac

Communes : 45 Délégués : 6

BERGERAC
BOISSE
BOUNIAGUES
COLOMBIER
CONNE DE LABARDE
COURS DE PILE
CUNEGES
EYMET
FAUX
FONROQUE
GAGEAC ROUILLAC
GARDONNE
GINESTET
ISSIGEAC
LAMONZIE ST MARTIN
LEMBRAS
MESCOULES
MONBAZILLAC
MONESTIER
MONMADALES
MONMARVES
MONSAGUEL
MONTAUT

PLAISANCE
POMPORT
PRIGONRIEUX
RAZAC DE SAUSSIGNAC
RAZAC D'EYMET
RIBAGNAC
ROUFFIGNAC DE SIGOULES
SADILLAC
SAUSSIGNAC
SERRES ET MONTGUYARD
SIGOULES ET FLAUGEAC
SINGLEYRAC
ST AUBIN DE CADELECH
ST AUBIN DE LANQUAIS
ST CAPRAISE D'EYMET
ST CERNIN DE LABARDE
ST GERMAIN ET MONS
ST JULIEN INNOCENCE EULALIE
ST LAURENT DES VIGNES
ST NEXANS
ST PERDOUX
THENAC

Secteur 14 – Vergt Villamblard

Communes : 36 Délégués : 5

BEAUREGARD ET BASSAC
BELEYMAS
BOURGNAC
BOURROU
CAMPSEGRET
CHALAGNAC
CLERMONT DE BEAUREGARD
COURSAC

MANZAC SUR VERN
MONTAGNAC LA CREMPSE
MONTREM
QUEYSSAC
SALON DE VERGT
ST AMAND DE VERGT
ST GEORGES DE MONTCLAR
ST HILAIRE D'ESTISSAC

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

CREYSSENSAC ET PISSOT

DOUVILLE
EGLISE NEUVE D'ISSAC
EYRAUD CREMPSE MAURENS
FOULEIX
GRIGNOLS
GRUN BORDAS
ISSAC
JAURE
LACROPTÉ

Secteur 15 –Villefranche La Force

BEAUPOUYET
BONNEVILLE & ST AVIT F.
BOSSET
CARSAC DE GURSON
FOUGUEYROLLES
FRAISSE
LA FORCE
LAMOthe MONTRAVEL
LE FLEIX
LE PIZOU
LES LECHEs
LUNAS
MENESPLET
MINZAC
MONFAUCON
MONTAZEAU
MONTCARET
MONTPEYROUX
MONTPON

Collège des EPCI

EPCI : Délégués : 5

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



ST JEAN D'ESTISSAC
ST MARTIN DES COMBES
ST MAYME DE PEREYROL
ST MICHEL DE VILLADEIX
ST PAUL DE SERRE
ST SEVERIN D'ESTISSAC
VALLEREUIL
VERGT
VEYRINES DE VERGT
VILLAMBLARD

Communes : 37 Délégués : 5

MOULIN NEUF
NASTRINGUES
PORT STE FOY
ST ANTOINE DE BREUILH
ST GEORGES DE BLANCANEIX
ST GERAUD DE CORPS
ST GERY
ST MARTIN DE GURSON
ST MARTIAL D'ARTENSET
ST MEARD DE GURCON
ST MICHEL MONTAIGNE
ST PIERRE D'EYRAUD
ST REMY SUR LIDOIRE
ST SAUVEUR LALANDE
ST SEURIN DE PRATS
ST VIVIEN DE VELINES
VELINES
VILLEFRANCHE DE LONCHAT



STATUTS
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES
DE LA DORDOGNE
SDE 24

Révisés au xx/xx/2022

Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

7 allées de Tourny - CS 81225 - 24019 PERIGUEUX cedex ☎ 05 53 06 62 00 ✉ accueil@sde24.fr

● Réseau électrique ● Réseau gaz ● Eclairage public ● Mobilité durable ● Transition énergétique

sde24.fr

**SOMMAIRE**

1	Constitution, composition et dénomination	4
2	Objet	4
3	Compétences obligatoires	4
3.1	Electricité	4
3.2	Gaz	5
4	Compétences à la carte	6
4.1	Eclairage public	6
4.2	Communications électroniques	6
4.3	Infrastructures de charge de véhicules électriques	7
4.4	Points de ravitaillement gaz	7
4.5	Commission consultative paritaire	7
4.6	Achat d'énergies	7
4.7	Conseil en énergie partagée - Etudes énergétiques des bâtiments	7
4.8	Développement des énergies renouvelables	8
4.9	Maîtrise de la demande en énergies	8
4.10	Certificats d'économie d'énergie	9
4.11	Planification énergétique territoriale	9
4.12	Production et distribution de chaleur	9
4.13	Production et distribution d'électricité ou de gaz d'origine renouvelable	9
5	Mise en commun de moyens et activités accessoire	10
4.1	Cadre d'intervention	10
4.2	Etendue des activités accessoires	10
6	Transfert et reprise de compétences	11
4.1	Transfert de compétences à la carte	11
4.2	Reprise de compétence à la carte	11
7	Fonctionnement	11
4.1	Elections – Principes général	11

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



4.3	Comité Syndical - Composition.....	12
7.2	Bis Mesures transitoires	13
4.3	Comité Syndical - Compétences et Modalités de vote.....	13
4.4	Bureau syndical.....	14
4.5	Attributions du Président	14
4.6	Commissions.....	15
	Les commissions locales d'information.....	15
	Les commissions de travail.....	15
4.7	Règlement intérieur.....	15
4.8	Durée des mandats.....	15
4.9	Quorum	16
8	Budget et comptabilité.....	16
8.1	Les recettes.....	16
8.2	Les dépenses.....	17
8.3	La comptabilité.....	17
9	Adhésions	17
9.1	Adhésion de nouveaux membres.....	17
9.2	Adhésion du Syndicat à un groupement de collectivités territoriales	17
10	Modifications statutaires.....	18
11	Siège du syndicat	18
12	Durée du syndicat.....	18
13	Dispositions diverses	18



1 Constitution, composition et dénomination

Par application de la loi du 05 Avril 1884, complétée et modifiée, il a été constitué par arrêté préfectoral du 3 décembre 1937, le syndicat dénommé « Syndicat Départemental des Collectivités Publiques Electrifiées de la Dordogne » devenu « Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne », « SDE 24 » en abrégé.

En application des dispositions des articles L 5212-16 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Syndicat est un syndicat **mixte fermé, à la carte**, dont la liste des membres figure à l'annexe 1 ci-jointe.

2 Objet

Le Syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'électricité et de gaz sur le territoire des membres qui lui ont transféré les compétences correspondantes. Il exerce à ce titre les compétences de base visées à l'article 3 ci-après.

Le Syndicat est également habilité à exercer, sur demande des membres, les compétences à la carte, décrites à l'article 4 ci-après.

Le Syndicat peut aussi mettre en commun des moyens humains, techniques et/ou financiers et exercer des activités accessoires dans des domaines connexes aux distributions publiques d'électricité et de gaz ainsi qu'aux compétences optionnelles. Ces dispositions sont précisées à l'article 5 ci-après.

3 Compétences obligatoires

3.1 Electricité

En sa qualité d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation du réseau de distribution publique d'électricité, ainsi qu'à la production et à la fourniture d'électricité, le Syndicat exerce, en lieu et place des membres, les compétences suivantes, dont celles mentionnées à l'article L.2224-31 du CGCT :

- ✓ Négociation et passation, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, avec les entreprises délégataires, de tous actes relatifs à la délégation de missions de service public de distribution de l'électricité, ainsi qu'à la fourniture d'électricité ou, le cas échéant, exploitation en régie de tout ou partie de ces services. Dans ce cadre, peuvent notamment être mis en place et exploités des « réseaux intelligents », définis comme des réseaux d'énergie avancés, auxquels ont été ajoutés un système de communication bidirectionnelle entre le fournisseur et le consommateur, un système intelligent de mesure et des systèmes de suivi et de contrôle.
- ✓ Représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les fournisseurs et les entreprises délégataires ;
- ✓ Exercice de mission de conciliation en vue du règlement de différends relatifs à la fourniture d'électricité de secours, selon les modalités prévues à l'article L.2224-31 du CGCT ;
- ✓ Organisation du contrôle du (ou des) concessionnaire(s) et (ou) distributeur(s), dans les domaines techniques, comptables, juridiques et administratifs, inspection technique des ouvrages de la distribution publique de l'électricité, conformément aux dispositions légales et réglementaires et du (ou des) cahier(s) des charges de concession ainsi que la perception et le contrôle de la taxe sur la consommation finale d'électricité, désignation de l'agent ou des agents devant exercer ce contrôle et cette inspection ;



- et les installations de production d'électricité de proximité et l'exploitation de ces installations, soit exercées en direct en tant qu'opérateur de réseau, soit dévolues aux entreprises délégataires ;
- ✓ Réalisations d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergies en électricité des consommateurs finals desservis en basse tension lorsque ces actions sont de nature à engendrer des économies en matière d'extension ou de renforcement des réseaux publics de distribution d'électricité situés sur le territoire de la concession.
 - ✓ Représentation des membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur le prévoient ;
 - ✓ Application, le cas échéant, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation des réserves d'énergie électrique qui viendraient à être attribuées ;
 - ✓ Organisation des services d'études, administratifs, juridiques et techniques en vue de l'examen pour le compte du Syndicat et des membres de toutes questions intéressant le fonctionnement du service public de l'électricité.
 - ✓ Le Syndicat est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité situés sur son territoire dont il est maître d'ouvrage, ainsi que des biens de retour des gestions déléguées, et des ouvrages réalisés par les membres et les tiers et nécessaires à l'exercice de sa compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité.

3.2 Gaz

En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution de gaz, le Syndicat exerce, pour les membres, les compétences suivantes en matière de distribution publique de gaz :

- ✓ Etude des questions relatives à l'approvisionnement, au transport, à la distribution et à l'utilisation du gaz ;
- ✓ Négociation et passation, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, avec les entreprises délégataires, de tous actes relatifs à la délégation de missions de service public de distribution de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz ou l'exploitation en régie de tout ou partie de ces services ;
- ✓ Représentation et défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les différents opérateurs dans le cadre des contrats de concession et les fournisseurs conformément aux lois et règlements en vigueur ;
- ✓ Exercice de missions de conciliation en vue du règlement de différends relatifs à la fourniture de gaz de dernier recours, selon les modalités prévues à l'article L. 2224-31 du CGCT ;
- ✓ Exercice du contrôle du bon accomplissement des missions de service public et contrôle des réseaux publics de distribution de gaz dans le cadre des lois et règlements en vigueur, inspection technique des ouvrages, ainsi que la désignation de l'agent ou des agents devant exercer ce contrôle et cette inspection ;
- ✓ Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de travaux sur le réseau public de distribution de gaz soit exercées en direct en tant qu'opérateur de réseau, soit dévolues aux entreprises délégataires ;
- ✓ Réalisation d'actions tendant à maîtriser la demande de gaz des consommateurs finals lorsque ces actions sont de nature à engendrer des économies en matière d'extension ou de renforcement des réseaux publics de distribution de gaz situés sur le territoire de la concession ;
- ✓ Représentation des membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur le prévoient ;
- ✓ Organisation des services d'études, administratifs, juridiques et techniques en vue de l'examen pour le compte du Syndicat et des membres de toutes questions intéressant le fonctionnement du service public du gaz ;
- ✓ Possibilité de participation financière aux extensions et aux raccordements du réseau public de distribution de gaz lorsque la rentabilité n'est pas assurée selon le critère du délégataire.
- ✓ Le Syndicat est propriétaire des ouvrages du réseau public de distribution de gaz situé sur son territoire, dont il est maître d'ouvrage, des biens de retour des gestions déléguées ainsi que des ouvrages remis en



toute propriété à l'autorité concédante par un tiers. Les ouvrages de mécanisation implantés dans les départements limitrophes mais raccordés au réseau public de gaz de Dordogne, sont rattachés à la concession gaz du SDE 24.

4 Compétences à la carte

4.1 Eclairage public

Le Syndicat peut exercer, en lieu et place des membres, sur leur demande expresse, la compétence relative au développement, au renouvellement et à l'exploitation de leurs installations et réseaux d'éclairage public, comportant :

- la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, par transfert, de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et d'éclairage des stades, ainsi que sur les illuminations et notamment, les extensions, renouvellements, rénovations, mises en conformité et améliorations diverses.
- la maintenance et le fonctionnement des installations précitées, comprenant l'entretien préventif et curatif, les interventions suite à des sinistres ;
- la passation et l'exécution des contrats d'accès au réseau de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique ;
- la passation de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations et réseaux,
- les études relatives aux économies d'énergie, à la lutte contre la pollution lumineuse et/ou à la préservation de la biodiversité en lien avec l'éclairage public.

Le Syndicat peut réaliser les investissements en matière d'éclairage public pour le compte des personnes morales, membres ou non membres, concernées, dans les conditions prévues par la loi.

Les conditions d'intervention du Syndicat pour l'exercice des compétences transférées sont définies par délibération du Comité syndical et font l'objet d'une convention définissant notamment les conditions financières et les conditions de reprise de compétences.

4.2 Communications électroniques

On entend par « communications électroniques » l'ensemble des installations, (hors réseaux) et équipements de vidéocommunication, de télécommunication au sens de la loi n° 96-659 du 26 Juillet 1996 de réglementation des télécommunications et réseaux divers de communication, notamment courants porteurs et sonorisation.

Le Syndicat peut exercer, en lieu et place des membres ou de leurs groupements qui en font la demande, la compétence relative à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de premier établissement des infrastructures destinées à supporter des réseaux capables d'assurer des services de radiodiffusion, de télédistribution et de tous services de télécommunications et de sonorisation, en application des lois n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée, n° 90-1170 du 2 juillet 1990, n° 96-659 du 26 juillet 1996 et de l'article L. 1425-1 du CGCT.

A ce titre, le Syndicat peut assurer la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre pour le compte de ses membres ou leurs groupements, par convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, des travaux d'infrastructures destinés à supporter des réseaux de communications électroniques pour les mettre à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs dans les conditions définies par l'article L. 1425-1 du CGCT.

Il en est notamment ainsi lors d'opérations d'enfouissement des réseaux d'existants lors de travaux coordonnés avec des effacements de réseaux.

Le Syndicat assure les conseils administratifs, juridiques, financiers et techniques auprès des membres pour leurs relations avec les différents opérateurs concernés.

4.3 Infrastructures de charge de véhicules électriques

Le Syndicat peut exercer, à la demande de ses membres, la compétence prévue à l'article L. 2224-37 du CGCT relative à aux infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides. Cette compétence comprend :

- ✓ La création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ;
- ✓ L'exploitation des infrastructures peut comprendre l'achat d'électricité nécessaire à leur alimentation ;
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur départemental des infrastructures de recharge ;
- ✓ La réalisation d'actions et d'opérations visant au développement de l'électromobilité.

Les bornes de charge pour vélos ne sont pas comprises dans cette compétence.

4.4 Points de ravitaillement gaz

Le Syndicat peut exercer, à la demande de ses membres, la compétence prévue à l'article L. 2224-37 du CGCT relative aux points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour les véhicules. Cette compétence comprend :

- ✓ La création et/ou l'entretien et/ou l'exploitation de telles infrastructures ou point de ravitaillement ;
- ✓ L'exploitation des infrastructures peut comprendre l'achat de gaz nécessaire à leur alimentation.

4.5 Commission consultative paritaire

Le Syndicat préside à la commission consultative paritaire relative à la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie. Elle permet la mise en cohérence de leurs politiques d'investissement et facilite l'échange des données conformément aux dispositions de l'article L. 2224-37-1 du CGCT.

La composition est fixée par délibération.

4.6 Achat d'énergies

Le Syndicat peut, en lieu et place des membres qui en font la demande, négocier, passer et contrôler des contrats d'achat d'énergie dans le cadre d'un groupement de commandes. Une convention définit les modalités et conditions d'intervention du syndicat.

4.7 Conseil en énergie partagée - Etudes énergétiques des bâtiments

Le Syndicat exerce, en lieu et place de ses membres qui en font la demande, dans les conditions visées notamment à l'article 6 des présents statuts, la compétence relative au conseil en énergie partagée.

Au titre de cette compétence, le Syndicat peut assurer, notamment, les activités suivantes :

- ✓ Participation à la gestion de la base de données des bâtiments des membres, et notamment des informations liées à la consommation énergétique. L'objectif est de fournir un suivi des consommations d'énergie du patrimoine bâti des adhérents ;

- ✓ Accompagnement à la mise en œuvre du dispositif Eco-Energie Tertiaire
- ✓ Elaboration d'une programmation pluriannuelle de travaux dans le cadre des études énergétiques;
- ✓ Accompagnement des membres à l'occasion des travaux et des opérations réalisés sur leur patrimoine bâti en vue de rationaliser l'utilisation de l'énergie réalisés sur le patrimoine bâti ;
- ✓ Gestion et valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) pour les travaux réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage sur leur patrimoine ;
- ✓ Pilotage et mise en place d'appels d'offres pour la rénovation énergétique du patrimoine des adhérents ou de groupements de commande pour l'achat de matériaux ou prestations visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments.
- ✓ Accompagnement des membres dans l'élaboration, la mise en place et le contrôle des contrats de maintenance des équipements techniques de leur patrimoine ;

4.8 Développement des énergies renouvelables

Sans préjudice des activités qu'il peut réaliser dans le cadre de l'habilitation résultant de l'article L. 2224-32 du CGCT et de celles qu'il peut accomplir dans le cadre de sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité en vertu de l'article L. 2224-33 du CGCT, le Syndicat exerce, en lieu et place des membres qui en font la demande, dans les conditions visées notamment à l'article 6 des présents statuts, la compétence relative au développement des énergies renouvelables.

Au titre de cette compétence, le Syndicat assure, notamment, les activités suivantes :

- ✓ Prospection de projets, réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité, d'accompagnement des membres et d'investissement dans le domaine du développement des productions d'énergies issues de sources renouvelables.
- ✓ Gestion et valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) relatifs aux projets d'énergies renouvelables.
- ✓ Recherche de financements dédiés à ces investissements

4.9 Maîtrise de la demande en énergies

Sans préjudice des actions qu'il peut mener dans le cadre de l'article L. 2224-34 du CGCT, le Syndicat exerce, en lieu et place des EPCI qui en font la demande, dans les conditions visées notamment à l'article 6 des présents statuts, la compétence relative à la maîtrise de la demande en énergies.

Au titre de cette compétence, le Syndicat assure, notamment, les activités suivantes :

- ✓ Réalisation dans le cadre des dispositions de l'article L.2224-34 du CGCT, directement par le Syndicat ou par l'intermédiaire d'un délégataire, de toutes actions tendant à maîtriser la demande d'énergies des consommateurs ;
- ✓ Exercice de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre d'opérations d'investissement visant à maîtriser la demande en énergie de réseau (électricité, gaz et chaleur) ;
- ✓ Intervention au nom et pour le compte de ses membres dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage et/ou d'une convention de tiers financeur pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments

Le Syndicat peut assurer pour le compte des membres qui en font la demande, la gestion et la valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) issus des travaux de rénovation énergétique réalisés par les adhérents sur leur patrimoine.

4.11 Planification énergétique territoriale

Le Syndicat peut réaliser ou participer à la réalisation, pour le compte des membres qui en font la demande, de toute étude, analyse, plan d'actions ou plus largement assurer tout accompagnement des adhérents dans le cadre d'actions s'inscrivant dans une démarche tendant à la planification énergétique du territoire et /ou à l'élaboration d'un schéma énergétique territorial, notamment TEPos, TEPCV, PCET, PCAET... et à la mise en œuvre d'étude énergétique territoriale liée à la politique énergétique.

Le syndicat réalisera un schéma directeur des énergies, avec pour objectif de conjuguer mix énergétique, planification territoriale et enjeux sociaux. Cette démarche volontaire et transversale, mobilisera l'ensemble des acteurs du territoire intéressés par la transition énergétique.

4.12 Production et distribution de chaleur

Dans le domaine des réseaux de chaleur, le Syndicat peut accompagner les membres qui en font la demande, lorsque ces actions sont de nature à éviter ou à différer, dans de bonnes conditions économiques, l'extension ou le renforcement des réseaux publics de distribution d'énergies relevant de sa compétence. Cet accompagnement peut porter sur les installations de production de chaleur ou de froid d'origine fossile, renouvelable ou de récupération et les réseaux de distribution associés.

Le Syndicat pourra être chargé de toutes études et organisations de délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation des installations mentionnées à l'alinéa précédent.

Ces prestations font l'objet d'une convention définissant notamment, le projet, les conditions d'intervention du Syndicat et les conditions financières.

4.13 Production et distribution d'électricité ou de gaz d'origine renouvelable

Le Syndicat peut exercer, à la demande de ses membres, la compétence prévue à l'article L. 2224-32 du CGCT en matière d'aménagement, de production, d'exploitation ou de distribution d'électricité et de gaz se traduisant par une économie d'énergie et une réduction des pollutions atmosphériques :

- ✓ Par toute nouvelle installation hydroélectrique d'une puissance maximale de 8000 kVA (puissance maximale des machines électrogènes susceptibles de fonctionner simultanément) ;
- ✓ Par toute nouvelle installation utilisant les autres énergies renouvelables (énergie éolienne et photovoltaïque, notamment) ;
- ✓ Par toute nouvelle installation de valorisation énergétique des déchets ménagers ou assimilés (cogénération) mentionnés aux articles L. 2224-13 et L. 2224-14 du CGCT.

5 Mise en commun de moyens et activités accessoire

4.1 Cadre d'intervention

Le Syndicat peut mettre ses moyens d'action à la disposition, sur leur demande, des membres et de personnes morales non membres, dans des domaines liés à l'objet syndical.

Le Syndicat peut, à la demande d'un membre, d'une autre collectivité ou d'un autre établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, assurer des prestations se rattachant à son objet, dans les conditions de l'article L5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Syndicat peut mettre ses moyens d'action à la disposition de ses membres, sur leur demande, dans le domaine relatif à l'aménagement et l'exploitation de toutes installations de production d'électricité dans les conditions mentionnées notamment aux articles L. 2224-32 et L. 2224-33 du CGCT.

Le syndicat peut intervenir au nom et pour le compte de ses membres dans le cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage.

4.2 Etendue des activités accessoires

Ces prestations sont les suivantes :

- ✓ Maîtrise d'œuvre des travaux sur les réseaux publics d'électricité et de gaz
- ✓ Réalisation de toute étude technique dans le domaine des énergies ;
- ✓ Dans le cadre des dispositions prévues notamment par l'article L. 2224-32 du CGCT, aménagement et exploitation de toute nouvelle installation de production d'énergies :
 - utilisant les énergies renouvelables ;
 - de valorisation énergétique des déchets ménagers ou assimilés ;
 - de cogénération ou de récupération d'énergie provenant d'installations visant l'alimentation d'un réseau de chaleur ; visant à la propre utilisation du producteur ;
 - vente de l'électricité produite à des clients éligibles et à des fournisseurs d'électricité.
- ✓ Dans le cadre des dispositions réglementaires, le Syndicat peut construire, aménager et exploiter toute installation de production de biogaz à des fins de revente à un fournisseur, selon les modalités prévues par les lois et règlements en vigueur.
- ✓ Autorisation de l'utilisation d'équipements collectifs appartenant au Syndicat par une collectivité territoriale, un établissement public de coopération intercommunale ou un syndicat mixte, dans les conditions prévues par la loi.
- ✓ Utilisation de l'informatique, notamment pour la mise en place de systèmes d'informations géographiques (SIG).
- ✓ Conseil, assistance administrative, juridique et technique :
 - Dans le cadre des relations avec les opérateurs de communications électroniques,
 - Pour la réalisation et l'exploitation des réseaux de communications électroniques, de vidéocommunication et de tout autre service transmis par ces réseaux.
- ✓ Le Syndicat peut assurer la mission de coordonnateur de groupement de commandes dans les conditions prévues aux articles L2113-6 à 8 du Code de la commande publique, pour toute catégorie d'achat ou de commande publique le concernant en qualité de donneur d'ordre ou de maître d'ouvrage.
- ✓ La réalisation d'opérations et de partenariats afin de mettre en œuvre des expérimentations et des innovations dans la gestion de l'énergie ;
- ✓ L'expérimentation et le déploiement de solutions de boucle locale, de Smartgrids et de stockage de l'énergie afin de devenir un territoire autonome énergétiquement ;

Promotion et développement des usages numériques pour une
notamment l'assistance et l'accompagnement de projets de toute nature, voire expérimentaux au titre de l'innovation par exemple (Smarts Grids, mobilité intelligente) en cohérence avec les infrastructures de réseaux d'énergie au titre de la mutualisation par exemple.

- ✓ Le Syndicat peut s'engager dans des actions de coopération décentralisée réalisées dans son domaine de compétences.

6 Transfert et reprise de compétences

4.1 Transfert de compétences à la carte

Chacune des compétences à la carte définies à l'article 4 des présents statuts est transférée au Syndicat dans les conditions suivantes :

- ✓ Le transfert est décidé sur délibération des membres et prend effet au premier jour du mois suivant la date à laquelle cette délibération est devenue exécutoire ;
- ✓ La contribution des membres aux dépenses liées aux compétences optionnelles est déterminée conformément à l'article 9 ;
- ✓ La mise à disposition des biens attachés à la compétence transférée s'effectue dans les conditions prévues à l'article L.1321-1 du CGCT ;
- ✓ Des modalités complémentaires peuvent être fixées par le Comité Syndical.

4.2 Reprise de compétence à la carte

Les compétences à la carte ne pourront pas être reprises au Syndicat par un membre pendant une durée de dix (10) ans à compter de leur transfert, puis à la fin de chaque décennie suivante. Un préavis d'au moins un an est nécessaire.

Si l'intérêt des deux parties est engagé, une négociation pourra s'envisager avant les 10 ans.

Chacune des compétences à la carte peut être reprise au Syndicat par chaque membre dans les conditions suivantes :

- ✓ La reprise est décidée sur délibération du membre et prend effet au premier jour du troisième mois suivant la date à laquelle la délibération est devenue exécutoire et, vertu sous réserve du premier alinéa du présent article,
- ✓ Un membre reprenant une compétence au Syndicat supporte les charges relatives aux travaux effectués par le Syndicat jusqu'à l'amortissement financier complet. Il continue à participer au service de la dette pour les emprunts contractés jusqu'au remboursement desdits emprunts.

7 Fonctionnement

4.1 Elections – Principes général

Le personnel actif des sociétés, entreprises, établissements, organismes ou appartenant aux mêmes groupes ou filiales que ceux-ci ou faisant partie du conseil d'administration ou équivalent d'un des organismes précités et qui auraient des liens contractuels de quelque nature que ce soit avec le Syndicat, ne peut être désigné comme délégué au Syndicat. Il en va de même pour le personnel actif des opérateurs des réseaux, distributeurs, fournisseurs, responsables d'équilibre, gestionnaires de réseaux, relevant d'une compétence du Syndicat.



lieu à scrutin secret, à la majorité absolue et selon les règles fixées par les présents statuts et, sauf dispositions contraires, les dispositions de l'article L. 5711-1 du CGCT, qui renvoie à l'article L. 2122-7 du même code.

Nul n'est élu au premier tour s'il n'a pas réuni :

- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

4.3 Comité Syndical - Composition

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical, composé, à la date de la signature de 74 délégués élus, par collèges, comme suit :

Collège des Secteurs d'Énergies :

Le territoire géographique du Syndicat Départemental d'Énergies 24, est réparti en 15 secteurs intercommunaux d'énergies (SIE), selon la composition figurant en annexe N°1.

Au sein de chacun des secteurs d'énergies, chaque commune membre est représentée par deux délégués titulaires, et deux délégués suppléants appelés à remplacer les délégués titulaires en cas d'empêchement de ces derniers.

Les délégués des communes de chaque secteur ainsi constitué élisent un certain nombre de délégués de secteurs titulaires et autant de délégués suppléants conformément au tableau ci-dessous. Ces délégués siègent au Comité Syndical.

Le collège des secteurs d'énergies est ainsi composé :

Secteur d'énergies comprenant	Nombre de délégués
Jusqu'à 20 communes	3
De 21 à 30 communes	4
De 31 à 40 communes	5
De 41 à 50 communes	6
Plus de 50 communes	7

Le nombre d'élus de ce collège peut varier en fonction des éventuelles créations de communes nouvelles.

Collège de la commune de Périgueux :

La commune de Périgueux désigne 2 délégués titulaires appelés à siéger au Comité Syndical et un nombre identique de délégués suppléants, appelés à siéger audit Comité avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués de secteur titulaires.

Collège des EPCI à fiscalité propre :

Chaque EPCI membre est représenté par 1 délégué titulaire, et 1 délégué suppléant appelé à remplacer le délégué titulaire en cas d'empêchement de ce dernier.

les délégués des EPCI ainsi désignés élisent 5 délégués titulaires et autant de délégués suppléants.
le collège des EPCI à fiscalité propre.

Ces délégués siègent au Comité Syndical.

En cours de mandat, l'adhésion ou le retrait d'un membre pour quelque cause que ce soit, ou le transfert par un membre adhérent d'une nouvelle compétence ou la reprise d'une compétence par un membre, n'entraîne aucune modification quant aux modalités de représentation des collègues au sein du Comité syndical.

7.2 Bis Mesures transitoires

S'agissant des modalités de gouvernance et du collège des EPCI à fiscalité propre, ces dispositions entreront en vigueur à compter de la première réunion de l'assemblée délibérante du syndicat suivant le prochain renouvellement municipal, durant laquelle seront installés les nouveaux représentants des adhérents.

S'agissant de l'exercice des compétences et des modalités de demande d'adhésion, les présents statuts entrent en vigueur immédiatement.

4.3 Comité Syndical - Compétences et Modalités de vote

Le Comité Syndical administre le Syndicat ; il dispose de toutes les compétences hormis celles expressément confiées aux autres organes du Syndicat.

Le Comité peut consentir, tant au Président qu'au Bureau, toutes délégations d'attributions, à l'exception de délégations dans les domaines suivants :

- ✓ Le vote du budget, l'institution et la fixation des taux ou tarifs des participations, contributions, taxes et redevances ;
- ✓ L'approbation du compte administratif ;
- ✓ Les dispositions à caractère budgétaire prises par le Syndicat à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15 du CGCT ;
- ✓ Les décisions relatives à la modification des conditions de composition, de fonctionnement et de durée du Syndicat ;
- ✓ L'adhésion du Syndicat à un établissement public ;
- ✓ La délégation de la gestion d'un service public ;

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Tous les délégués prennent part au vote pour les décisions présentant un intérêt commun à tous les membres et notamment pour :

- ✓ L'élection du Président ;
- ✓ L'élection des membres du Bureau ;
- ✓ Les orientations budgétaires ;
- ✓ Le vote du budget primitif ;
- ✓ Le vote du budget supplémentaire et (ou) des décisions modificatives ;
- ✓ L'approbation du compte administratif ;
- ✓ La détermination et la création des postes et emplois nécessaires ;

Le collège des EPCI pourront voter sur la totalité des affaires, sauf la mise en œuvre de la compétence d'autorité concédante d'électricité et de gaz (contrôle concession, contrats de concession et tout acte juridiquement lié).

Toutes les décisions du Comité Syndical et du Bureau sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, sauf dispositions contraires des présents statuts et du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nul ne peut, en cas d'absence, donner procuration ou pouvoir à un autre délégué.

4.4 Bureau syndical

Le Comité désigne, parmi les délégués qui le composent, un Bureau composé du Président, des vice-présidents et de membres dont le nombre est déterminé par le Comité Syndical, sans que le nombre de vice-présidents puisse dépasser 20 % de l'effectif de celui-ci, ni qu'il puisse excéder 15.

Le Comité Syndical élit, dans un premier temps, le Président. Le Président est élu parmi les délégués titulaires.

Le Comité Syndical procède ensuite à l'élection des autres membres du Bureau. Seuls les délégués titulaires issus du Comité Syndical peuvent être membres du Bureau.

Le Bureau syndical n'est pas modifié par l'adhésion d'un nouveau membre.

4.5 Attributions du Président

Le Président prend part à tous les votes sauf dans les cas visés par les articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions prises par le Bureau et le Comité Syndical. Pour toute la durée du mandat, par délégation du Comité Syndical, le Président peut être chargé, en tout ou partie de toutes attributions autres que celles dévolues exclusivement au Comité Syndical, et notamment :

- ✓ De procéder à la réalisation des emprunts prévus au budget et de négocier et passer, à cet effet, les actes nécessaires ;
- ✓ De prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée en raison de leur montant ou de leur spécification, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- ✓ De prendre les décisions nécessaires à l'exécution des marchés lorsque celles-ci ne modifient pas l'économie générale des marchés (décisions de poursuivre et prix supplémentaires) ;
- ✓ De négocier et passer les contrats d'assurance ;
- ✓ De négocier et passer les conventions relatives au remplacement temporaire du personnel en arrêt de travail pour maladie, accident ou cas de force majeure ;
- ✓ De négocier et passer les conventions d'entretien et de maintenance des matériels, mobiliers, des locaux et de l'environnement du Syndicat ;
- ✓ De négocier et passer les conventions relatives aux stages et formations des agents titulaires ou non du Syndicat ;
- ✓ De négocier et passer les conventions relatives aux stages, effectués au sein du Syndicat, d'agents n'appartenant pas au Syndicat (ex : étudiants, lycéens, fonctionnaires, etc...) ;
- ✓ De négocier et passer les conventions prévues à l'occasion des transferts, délégations de compétences ou de prestations de service du Syndicat ;
- ✓ De négocier et passer les conventions nécessaires avec les distributeurs d'énergie électrique et de gaz ;

- ✓ De négocier et passer les conventions relatives aux mises à disposition des appuis du réseau de distribution publique de l'électricité ;
- ✓ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers d'une valeur inférieure ou égale à 4 600 Euros TTC ;
- ✓ De fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ✓ De prendre toutes les décisions nominatives relatives à la gestion du personnel ;
- ✓ De nommer le ou les contrôleurs chargés du contrôle des concessionnaires ou délégataires et de la bonne application des cahiers des charges des concessions en matière de distribution publique de l'électricité et de distribution publique de gaz ;
- ✓ D'accepter les dons ou legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

Le Président peut en outre, déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du Bureau.

Le Président peut donner par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature au Directeur(trice) et au Directeur(trice) Adjoint(e) du Syndicat.

Le Président rend compte à chacune des réunions du Comité Syndical des décisions qu'il a prises par délégation, ainsi que celles prises par le Bureau.

4.6 Commissions

Les commissions locales d'information

Pour préserver et développer les relations de proximité avec ses membres, le Comité Syndical peut mettre en place des commissions locales d'informations et de consultations regroupant les délégués des communes des secteurs d'Energies.

Le Président peut déléguer aux vice-présidents de son choix, tout ou partie des missions d'animation de chacun des secteurs d'Energies.

Les commissions de travail

Le Comité Syndical peut également former, en son sein, pour l'exercice d'une ou plusieurs compétences, des commissions de travail chargées de préparer ses décisions.

Le Président peut déléguer aux vice-présidents de son choix, la mission d'animation de chacune des commissions de travail.

4.7 Règlement intérieur

Un règlement intérieur est adopté par délibération du Comité Syndical, qui fixe, en tant que de besoin, les dispositions relatives au fonctionnement du Comité, du Bureau et des commissions qui ne seraient pas déterminées par les lois et règlements.

4.8 Durée des mandats

La durée des mandats du Président et de l'ensemble des membres du Bureau est égale à celle des conseillers municipaux membres du Comité.



La durée des mandats des membres du Comité est égale à celle de leurs mandats.
sont issus.

En cas de suspension, de dissolution ou de renouvellement des assemblées des membres, le mandat est prorogé jusqu'à la désignation des délégués au Syndicat par l'assemblée les ayant désignés. Leur remplacement est effectué dans les mêmes formes.

Concernant le Bureau, en cas de vacance d'un ou plusieurs sièges, les membres du Comité Syndical procèdent au remplacement de ces sièges.

Tous les délégués sortants sont rééligibles sans limitation du nombre de mandats.

En cas de vacance du siège de Président, les membres du Comité Syndical procèdent à l'élection du nouveau Président dans les formes prévues par les présents statuts. Le 1^{er} Vice-Président le supplée, dans la plénitude de ses fonctions et ce, jusqu'à l'élection du nouveau Président.

En cas de démission du Président, la notification de celle-ci est faite au 1^{er} Vice-Président qui le supplée, dans la plénitude de ses fonctions et ce, jusqu'à l'élection du nouveau Président.

En cas d'empêchement du Président, le 1^{er} Vice-Président le supplée, dans la plénitude de ses fonctions.

En cas de renouvellement général du Comité Syndical, jusqu'à la nomination de la nouvelle assemblée, tous les membres du Comité demeurent en exercice.

Afin d'assurer la continuité du service public, pendant cette période transitoire, le Président, les membres du Bureau et du Comité prendront tous les actes de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat.

4.9 Quorum

Le Comité Syndical et le Bureau ne délibèrent valablement que si la majorité de leurs membres en exercice est présente.

Comptent pour le calcul des présents :

- Les délégués titulaires ;
- Les délégués suppléants remplaçant les délégués titulaires empêchés conformément à l'article 7.2.1 sus visé

Un délégué titulaire empêché peut être remplacé par son suppléant sans avoir à lui donner procuration ni pouvoir.

8 Budget et comptabilité

8.1 Les recettes

Le Syndicat pourvoit à ses dépenses à l'aide de ressources visées notamment à l'article L. 5212-19 et à l'article L. 5212-24 du CGCT :

- ✓ Subventions ou participations de L'Europe, l'Etat, de la Région, du Département, des Collectivités Territoriales, de leurs Etablissements et des tiers ;
- ✓ Participation des membres associés aux investissements dont le Syndicat est maître d'ouvrage par délégation de ses membres ;
- ✓ La contribution éventuelle des membres, destinée au financement de dépenses d'administration générale dont le montant est fixé le cas échéant par le Comité Syndical ;
- ✓ La contribution éventuelle des membres, destinée au financement des compétences optionnelles transférées ou déléguées. Son montant est fixé le cas échéant par le Comité Syndical ;
- ✓ Les sommes prévues par convention, correspondant aux diverses prestations réalisées ;
- ✓ Les sommes acquittées par les usagers des services publics exploités ;



- ✓ Fonds de concours ;
- ✓ Participations diverses (cessionnaire(s), distributeur(s), etc....) ;
- ✓ Sommes dues annuellement par le(s) concessionnaire(s) et (ou) distributeur(s) en vertu des dispositions des contrats et (ou) cahiers des charges de concession pour la distribution publique de l'électricité (majorations de tarifs, redevances contractuelles ou d'occupation du domaine public, etc....) ;
- ✓ Taxes sur certaines fournitures d'électricité instituées dans les conditions fixées aux articles L. 2333-2 à L. 2333-5 du Code Général des Collectivités Territoriales aux lieux et place des **communes** ;
- ✓ Taxes liées à la distribution publique du gaz (subventions, participations, taxes, redevances, etc....) ;
- ✓ Les certificats d'économies d'énergies ;
- ✓ **Dividendes attachés aux actions de sociétés d'économie mixte ou de sociétés publiques locales, le cas échéant ;**
- ✓ Les produits des dons et legs ;
- ✓ Toutes autres ressources autorisées par la loi.

8.2 Les dépenses

En sus des dépenses obligatoires le Syndicat peut financer les dépenses suivantes :

- ✓ Participations ou subventions, aux titres du fonctionnement et de l'investissement, décidées par le Comité Syndical ;
- ✓ Prises de participations éventuelles dans le capital de sociétés produisant ou fournissant de l'électricité ;
- ✓ Prises de participations éventuelles dans le capital de sociétés produisant ou fournissant du gaz.

8.3 La comptabilité

La comptabilité du Syndicat est tenue selon les règles déterminées par la comptabilité des communes.

Le receveur est un comptable du Trésor Public désigné dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Les fonctions de comptable du Syndicat sont exercées par le Payeur Départemental.

9 Adhésions

9.1 Adhésion de nouveaux membres

Toute adhésion au Syndicat pour l'une des compétences visées à l'article 4 des présents statuts est subordonnée à l'accord de la majorité qualifiée des deux tiers des membres du Syndicat.

9.2 Adhésion du Syndicat à un groupement de collectivités territoriales

Toute adhésion du Syndicat à un autre groupement de collectivités territoriales au sens de l'article L. 5111-1 du CGCT est subordonnée à l'accord de la majorité simple des membres du Comité Syndical.



10 Modifications statutaires

Toute modification statutaire est subordonnée à l'accord de la majorité qualifiée des deux tiers des membres du Comité Syndical.

11 Siège du syndicat

Le siège du Syndicat est fixé :

7, allées de Tourny,
24 000 PERIGUEUX

Le Comité Syndical peut toutefois se réunir dans un autre lieu que celui du siège, à condition que ce soit sur le territoire de l'un des membres.

12 Durée du syndicat

Le Syndicat est constitué pour une durée illimitée.

13 Dispositions diverses

Pour tout autre objet non prévu par les statuts, il sera fait application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les présents statuts seront annexés aux délibérations des membres les adoptant.

Les présents statuts ont été adoptés par délibération du Comité Syndical en date du 1^{er} juin 2022.

A PERIGUEUX, le XX xx 2022

Le Président du SDE 24,

Philippe DUCENE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE
 Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU 01/06/2022

DELIBERATION N° 2022-06-073

Objet : Statuts - Modification

Membres en exercice	73
Titulaires présents	43
Suppléants présents	13
Votants	56
Abstention	1
Vote POUR	55

Le premier juin deux mille vingt-deux à 09 heures, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, s'est réuni à salle des fêtes d'Atur, sous la Présidence de Monsieur Philippe DUCENE, Président du SDE24.

Date de convocation : 24/05/2022

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert DE MIRAS

PRESENTS : Philippe DUCENE, Lionel ARMAGHANIAN, Maurice CHABROL, Serge MAZE, Alain CASTANG, Bernard FAGET, Alain MARTY, Huguette VILLARD, Jean Marie THOMAS, Jean Pierre LACOSTE, Béatrice HAGEMAN, Alain BUFFIERE, Dominique CAILLOU, Pierre CHEVALIER, Claudine FAURE, Frédéric BEAUVIER, Jean-René BERTIN, Josiane BOYER, Stéphane FAURE*, Christian BROUSSE, Daniel BRAULT*, Pascal COURNARIE, Agnès DAURIAC, Serge DOUMERC, Rodolphe DELCROS, Gilles BITTARD*, Jean Michel DREUIL, Jean-Jacques DUMONTET, Dominique DURAND, Dominique IBERTO-POINTET*, Michel LIGNAC*, Jean Pierre FRAY, Patrick GRANEREAU*, , Claire HENON, Jean-François LARAVOIRE, Jean-Marie MAIRE, Anne MARCHAND, Gérard MARTIN, Alain VILATTE*, Raymond MARTY*, Héloïse MARADENE*, Marc MELOTTI, Gérard MOURET, Alain PIERREFITTE, Flore BOYER, Jean-Luc SANCHEZ, Eric LAFONTAINE*, Gilbert RONDONNIER*, Patrick TREILLE, Marie-Rose VEYSSIERE, Sandrine HARTMANN*, Florence GAUTHIER, Jean Michel CHABAUD*, Gilbert DE MIRAS, René VISENTINI, Clovis TALLET,

***Membres suppléants**

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice et peuvent délibérer conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EXCUSES REPRESENTES : Denis BROUILLAUD, Jean-Louis CHAZELAS, Jean-Pierre DESVERGNE, Raymond FLEURY, Georges ELIZABETH, Philippe GEORGES, Benjamin GLAISE, Michel LAROUMAGNE, Jean François MARTINET, Jean-François MATHIEU, Bernard MAZET, Josiane SOURDET, Henri TONELLO,

EXCUSES : Michel AUGÉIX, Thierry BOIDE, Denis BROUILLAUD, Brigitte CABIROL, Daniel CHAUME, Jean-Louis CHAZELAS, Stéphanie CONTRERAS, François COURTEY, Jean-Pierre DESVERGNE, Eric DUBOIS, Georges ELIZABETH, Joël EYMET, Joël GADAUD, Philippe GEORGES, Benjamin GLAISE, Francis JAGOURD, Michel LAROUMAGNE, Jean François MARTINET, Jean-François MATHIEU, Bernard MAZET, Laurent PELLERIN, Alain POINET, Josiane SOURDET, Henri TONELLO, Eric VARIN, Marc MATTERA, Delphine LABAILS, Emeric LAVITOLA, Christian BORDENAVE,

Administration et invités :

Présents : Mme Camille BOULLEVEAU Directrice Générale des Services, Mme Catherine DORET Directrice Générale Adjointe, Mme Estelle LACHAUD Directrice de l'Innovation et de la Transition Energétique, M. Nicolas AUBIN Directeur des Travaux et du Contrôle, Mme Laurence MICHAUD Cheffe du service des finances, Mme Marlène BORGES CORREIA Responsable des ressources humaines, Mme Florine FROGE Chargée de communication.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220749-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Envoyé en préfecture le 16/06/2022

Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID : 024-252401476-20220601-202206073-DE



~~Absents excusés~~ : M. Sébastien LAMONTAGNE, préfet de la Dordogne, M. Fabrice MAURIE, payeur départemental.

Le SDE 24, conformément aux statuts actuels, modifiés par arrêté préfectoral du 20 décembre 2019, est un syndicat intercommunal.

Compte tenu de la diversification des missions et des demandes qui ont été formulées, il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier les statuts afin de permettre aux EPCI d'adhérer au SDE 24.

Il est donc proposé une modification, détaillée dans le projet de statuts et portant notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5212-7 du CGCT
- La création d'un collège des EPCI, chaque EPCI étant représenté par 1 titulaire et un délégué suppléant. Les délégués des EPCI ainsi désignés élisent 5 délégués titulaires et autant de délégués suppléants qui constituent le collège des EPCI à fiscalité propre. Ces délégués siègent au Comité Syndical.

VU le rapport présenté par Monsieur Philippe DUCENE, Président,

Le COMITE SYNDICAL, par 55 voix Pour et 0 voix Contre, 1 Abstention : **M. Gilbert DE MIRAS**

- **ADOpte** ces modifications statutaires et les statuts joints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Président du SDE24,
Philippe DUCENE



République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022
Nombre d'élus : 23
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 21
Procuration : 8
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : 2022/07/48 Cinéma de THIVIERS Places gratuites

La commune de THIVIERS remet des places gratuites pour les écoles et tombolas de diverses associations. Le trésorier souhaite qu'une délibération acte la gratuité des places de cinéma.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **ACCEPTE** la gratuité des places pour les écoles, associations, et divers demandeurs après accord de Madame le Maire.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron.
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



Signature of the Mayor and official stamp of the Municipality of Thiviers.



Signature of the Mayor and official stamp of the Municipality of Thiviers.



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Communauté de Communes Périgord-Limousin

Rapport établi en application de l'article L 5211-39 du CGCT : *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.*

Le conseil communautaire	4
Le Bureau communautaire	6
La Conférence des Maires	7
Les commissions, COPIL ou représentations	8
Les commissions thématiques	8
Les commissions des marchés – Les commissions spécifiques	10
Les COPIL ou groupes de travail	12
Les représentations dans les organismes extérieurs	16
Administration générale – Finances –	20
Direction - Communication	20
Administration générale.....	20
Finances.....	33
Communication	39
Achats publics.....	69
Ressources humaines	72
Bilan social – Communauté de Communes.....	72
Services techniques, environnement et agriculture	78
Voirie	78
ESPACES NATURELS.....	85
Bâtiments	87
Tourisme	94
Bureaux d'accueil touristiques	94
Culture	100
Bibliothèque / médiathèque de Jumilhac et de la Coquille.....	100
Bibliothèque / médiathèque de Thiviers.....	103
Autres activités culturelles 2021	104
Développement et Urbanisme	108
Economie et Agriculture.....	109
Economie	110
Agriculture	111
Urbanisme : Planification et Autorisations d'Urbanisme en ADS	114
Conception, montage de projets.....	118
Habitat – OPAH Happy Habitat	119
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	120
Enfance	122

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

RAM – L’Isle aux enfants (Relais Assistantes Maternelles)	124
Lieu d’Accueil parents- enfants (LAEP) – Ribambelle	130
Centre de loisirs	131
Périscolaire	135
TAMM Temps d’Activités du Mercredi Matin	140
Les Jeunes	141
Ludothèque	152
Transport scolaire « secteur Pays de Jumilhac »	156
CIAS	160
Le fonctionnement du service	160
CONTEXTE	161
L’ACTIVITE DU SERVICE D’AIDE A DOMICILE	161
L’ACTION SOCIALE	162
LES RESSOURCES HUMAINES	162
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	168
LA SECTION INVESTISSEMENT	171
CONCLUSION	171



Le conseil communautaire

Il est installé depuis le 15/07/2020

COMMUNE	Civilité	NOM	PRENOM	T/S	Fonction
CHALAIS	Monsieur	FAYE	Jean-Louis	Titulaire	vice-président
CORGNAC	Monsieur	GIMENEZ	Philippe	Titulaire	
CORGNAC	Madame	MAGNE	Muriel	Titulaire	
EYZERAC	Monsieur	BOST	Claude	Titulaire	membre bureau
FIRBEIX	Monsieur	FRANCOIS	Philippe	Titulaire	vice-président
JUMILHAC	Madame	MAURUSSANE	Annick	Titulaire	vice-président
JUMILHAC	Monsieur	KARP	Michel	Titulaire	
JUMILHAC	Monsieur	MEYNIER	Patrick	Titulaire	
LA COQUILLE	Madame	FAURE	Michèle	Titulaire	vice-président
LA COQUILLE	Monsieur	PRIVAT	Pascal	Titulaire	
LA COQUILLE	Madame	DAVIET	Marina	Titulaire	
LA COQUILLE	Monsieur	THOMAS	Michel	Titulaire	membre bureau
LEMPZOURS	Madame	CHASSAIN	Thérèse	Titulaire	vice-président
MIALLET	Madame	MARCETEAU	Dominique	Titulaire	membre bureau
NANTHEUIL	Madame	LAGARDE	Bernadette	Titulaire	
NANTHEUIL	Monsieur	CHIPEAUX	Raphaël	Titulaire	
NANTHIAT	Monsieur	MEYNIER	Paul	Titulaire	
NEGRONDES	Monsieur	DECARPENTRIE	Françoise	Titulaire	membre bureau
NEGRONDES	Monsieur	COMBEAU	Bertrand	Titulaire	membre bureau
ST FRONT D'A.	Monsieur	DESSOLAS	Frédéric	Titulaire	
ST JEAN DE C.	Monsieur	SEDAN	Francis	Titulaire	membre bureau
ST JORY DE C.	Monsieur	VAURIAC	Bernard	Titulaire	président
ST MARTIN DE F.	Monsieur	AUGEIX	Michel	Titulaire	membre bureau
ST PAUL LA ROCHE	Monsieur	GARNAUDIE	Didier	Titulaire	membre bureau
ST PIERRE DE C.	Monsieur	BANCHIERI	Philippe	Titulaire	membre bureau
ST PIERRE DE F.	Monsieur	FAYOL	Stéphane	Titulaire	vice-président
ST PRIEST LES F.	Monsieur	BRUN	Philippe	Titulaire	vice-président
ST ROMAIN St C.	Monsieur	RANOUIL	Michel	Titulaire	
THIVIERS	Madame	HYVOZ	Isabelle	Titulaire	Vice-président
THIVIERS	Monsieur	DOBBELS	Michel	Titulaire	vice-président
THIVIERS	Madame	BOSREDON CURNIL	Sylvie	Titulaire	
THIVIERS	Monsieur	SAERENS	Grégory	Titulaire	membre bureau
THIVIERS	Madame	ESCLAVARD	Anne-Sophie	Titulaire	
THIVIERS	Monsieur	BOST	Jean-François	Titulaire	
THIVIERS	Madame	LASMESURAS / DEGLANNE	Christine	Titulaire	vice-président
THIVIERS	Monsieur	DUTHEIL	Frédéric	Titulaire	
THIVIERS	Monsieur	COUTURIER	Pierre-Yves	Titulaire	
VAUNAC	Monsieur	JUGE	Jean-Claude	Titulaire	

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

COMMUNE	Civilité	NOM	PRENOM	T/S
CHALAIS	Madame	CONGNARD	Marie-Reine	Suppléant
EYZERAC	Monsieur	GIBEAU	Frédéric	Suppléant
FIRBEIX	Madame	COINEAU	Françoise	Suppléant
LEMPZOURS	Monsieur	REBEYROL	GUILLAUME	Suppléant
MIALLET	Monsieur	GRANET	Jean-Claude	Suppléant
NANTHIAT	Monsieur	JOUANEAU	Jean-Claude	Suppléant
ST FRONT D'A.	Monsieur	VERDEBOUT	André	Suppléant
ST JEAN DE C.	Madame	DESSOUBZDANES-DUMONT	ANNICK	Suppléant
ST JORY DE C.	Madame	DARTOUT	Marie-Jeanne	Suppléant
ST MARTIN DE F.	Madame	BILLAT	CATHERINE	Suppléant
ST PAUL LA ROCHE	Madame	CHEVAL	Christel	Suppléant
ST PIERRE DE C.	Monsieur	DEMARTHON	PATRICK	Suppléant
ST PIERRE DE F.	Monsieur	FLORENT	Karl	Suppléant
ST PRIEST LES F.	Madame	COTTA	Solange	Suppléant
ST ROMAIN St C.	Monsieur	LAFON	Guy	Suppléant
VAUNAC	Monsieur	ROUSSEAU	Pierre	Suppléant

Démission de René Paul CHEVAL, élu à La Coquille et remplacé par Michel THOMAS le 25 février
Démission de Marina DAVIET, élue à La Coquille et remplacée par Danielle FAUCHER le 20 mai 2021



Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire a été installé le 15/07/2020

Président :

Michel AUGEIX



COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction
ST MARTIN DE F.	AUGEIX	Michel	Président
THIVIERS	HYVOZ	Isabelle	1er Vice-Présidente chargée du Tourisme
ST PIERRE DE F.	FAYOL	Stéphane	2ème Vice-Président chargé de l'Administration Générale et RH
THIVIERS	SAERENS	Grégory	3ème Vice-Président chargé du Développement Economique
THIVIERS	BOST	Jean-François	4ème Vice-Président chargé de l'Enfance
NANTHEUIL	CHIPEAUX	Raphaël	5ème Vice-Président chargé de la Culture et Communication
VAUNAC	JUGE	Jean-Claude	6ème Vice-Président chargé des Finances
EYZERAC	BOST	Claude	7ème Vice-Président chargé de la Voirie et Bâtiments intercommunaux
LA COQUILLE	FAURE	Michèle	8ème Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du territoire et Urbanisme
CORGNAC	GIMENEZ	Philippe	9ème Vice-Président chargé des Affaires sociales
FIRBEIX	FRANCOIS	Philippe	10ème Vice-Président chargé de l'Environnement
JUMILHAC	KARP	Michel	11ème Vice-Président chargé de la Santé et relation avec les professionnels de santé
CHALAIS	FAYE	Jean-Louis	membre bureau, délégué chargé des relations avec les entreprises (dans le cadre du développement économique)
ST FRONT D'A.	DESSOLAS	Frédéric	membre bureau, délégué chargé des relations avec le monde agricole (dans le cadre du développement économique)
JUMILHAC	MAURUSSANE	Annick	membre bureau, déléguée chargée du transport scolaire (dans le cadre de l'enfance)
ST PIERRE DE C.	BANCHIERI	Philippe	membre bureau, délégué chargé des bâtiments (dans le cadre de la voirie / bâtiments)
ST PRIEST LES F.	BRUN	Philippe	membre bureau, délégué chargé de la voirie secteur nord (dans le cadre de la voirie / bâtiments)
NEGRONDES	COMBEAU	Bertrand	membre bureau, délégué chargé du suivi de la GEMAPI (dans le cadre de l'environnement)

Le nombre de Vice-Présidents est modifié à 10 par la délibération du 8 décembre suite à la démission de Michèle FAURE du 01/01/2021

Le bureau communautaire se réunit dans sa configuration « élargie », étendue aux maires des communes non membres du bureau : Thérèse CHASSAIN, Dominique MARCETEAU, Bernadette LAGARDE, Paul MEYNIER, Françoise DECARPENTRIE, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Franck BESSE, Gilbert CHABAUD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Michel RANOUIL,

La Conférence des Maires

La conférence des Maires se compose de l'ensemble des Maires des 22 Communes :

COMMUNE	NOM	PRENOM
CHALAIS	FAYE	Jean-Louis
CORGNAC	GIMENEZ	Philippe
EYZERAC	BOST	Claude
FIRBEIX	FRANCOIS	Philippe
JUMILHAC	MAURUSSANE	Annick
LA COQUILLE	FAURE	Michèle
LEMPZOURS	CHASSAIN	Thérèse
MIALLET	MARCETEAU	Dominique
NANTHEUIL	LAGARDE	Bernadette
NANTHIAT	MEYNIER	Paul
NEGRONDES	DECARPENTRIE	Françoise
ST FRONT D'A.	DESSOLAS	Frédéric
ST JEAN DE COLE	SEDAN	Francis
ST JORY DE CHALAIS	VAURIAC	Bernard
ST MARTIN DE FRESSENGEAS	AUGEIX	Michel
ST PAUL LA ROCHE	GARNAUDIE	Didier
ST PIERRE DE COLE	BESSE	Franck
ST PIERRE DE FRUGIE	CHABAUD	Gilbert
ST PRIEST LES FOUGERES	CHAUSSADAS	Patrick
ST ROMAIN St CLEMENT	RANOUIL	Michel
THIVIERS	HYVOZ	ISABELLE
VAUNAC	JUGE	Jean-Claude

Sont associés aux réunions les Vice-Présidents et Délégués.

Les commissions, COPIL ou représentations

Les commissions thématiques

Commissions thématiques	Commission Administration Générale	Commission Finances	Commission tourisme	Commission Enfance	Commission Voirie et Bâtiments	Commission Environnement	
	Vice-Président :	FAYOL Stéphane	JUGE Jean-Claude	HYVOZ Isabelle	BOST Jean-François	BOST Claude	FRANCOIS Philippe
	Délégué :			MAURUSSANE Annick	BANCHIERI Philippe et BRUN Philippe	COMBEAU Bertrand	
CHALAIS			LALIZOU Nathalie CONGNARD Marie-Reine	CONGNARD Marie-Reine DESVEAUX Isabelle	GOINEAU Georges FAYE Jean-Louis	LALIZOU Nathalie CONGNARD Marie-Reine	
CORGNAC	GIMENEZ Philippe MAZEAU Emmanuel	GIMENEZ Philippe	MARCHEIX Francis GIMENEZ Philippe	HAGEMAN Béatrice CHOURY Florian	MAGNE Muriel GIMENEZ Philippe	HAGEMAN Béatrice	
EYZERAC	DUBREUIL Frédéric	LATOURE Françoise PIQUET Dominique	PRATIQUE Emilie VIALLET Jacqueline	PLANCHER Céline WARLOP Florence	GIBEAU Frédéric	PLANCHER Céline GAILLARD Marlène	
FIRBEIX			JIMNEZ Alex	COINEAU Françoise	FRANCOIS Philippe	QJNTING Fabrice	
JUMILHAC		MAURUSSANE Annick BOISSARD Francine	VAN DER PLAS Corine LONGIERAS Henri	MEYNIER Maryse BOISSARD Francine	COURNARIE Pascal BOISSARD François	DUPUY Nancy	
LA COQUILLE	RUAUD Jean-Yves	FAURE Michèle	SUBREBOST Alain DAVIET Marina	DAVIET Marina FAUCHER Danielle	THOMAS Michel PRIVAT Pascal	FAURE Michèle THOMAS Michel	
LEMPZOURS	LE PIERRES Yannick CHASSAIN Thérèse	LE PIERRES Yannick CHASSAIN Thérèse	CHASSAIN Thérèse MOREAU Odile	VERNET Nathalie RAYNAUD Graziella	BLANCHARD Jean-Paul REBEYROL Guillaume	ROULHAC Herminie FIALULT Lydie	
MIALLET		SEEGERS Henri	MARCETEAU Ptarick ARCHAMBAULT Sandie	MARCETEAU Dominique NICOT Marie-Pierre	GROS Carmen GOURBILLE Bernard	MARCETEAU Dominique SEEGERS Henri	
NANTHEUIL	CHIPEAUX Raphaël FAVARD Anne	CHIPEAUX Raphaël LAGARNAUDIE Cécile	CHIPEAUX Raphaël MAUROUX Christian	LAGARDE Bernadette GREGOIRE Patricia	LAGARDE Bernadette FAYOL Jean-Marc	DOOM Matthieu FAYOL Jean-Marc	
NANTHAT	MEYNIER Paul	MEYNIER Paul	LEROY Sylvie PUYRAVEAU Annie	VERSAVEAU Jean-Pierre PUYRAVEAU Annie	JOUANEAU Jean-Claude JOBARD Serge	BROUILLAC Hervé JOBARD Serge	
NEGRONDES	SEES Annie	DECARPENTRIE Françoise SEES Annie	COMBEAU Bertrand TRONCHE Sylvie	SEES Annie CABALLERO Katia	DOUBLET Christophe GRANGE Stéphane	CHANTRY RIBIERE Corinne	
ST FRONT D'A.	DESSOLAS Frédéric VERDEBOUT André	DESSOLAS Frédéric VERDEBOUT André	LEGENDRE Véronique DAVID-PEYRONNET Angélique	DASTE Chrystelle LEGENDRE Véronique	DESSOLAS Frédéric GAY Mathieu	DESSOLAS Frédéric LALANDE Christophe	
ST JEAN DE C.	CHAPUIS Olivier de BEAUMONT Thierry	de BEAUMONT Thierry CHAPUIS Olivier	SEDAN Francis POUJOL Caroline de BEAUMONT Thierry	DUBOS Yvette POUJOL Caroline	MARJARIE Lionel BILLAT Philippe	SEDAN Francis CASTAGNE Christian	
ST JORY	MASSY Alain	MASSY Alain	VAURIAC Bernard MASSY Alain	DARTOUT Marie-Jeanne	VAURIAC Bernard	MASSY Alain	
ST MARTIN DE F.			FAVARD Chantal	LESPINAS Isabelle BILLAT Catherine	BARRAUD Christian JAVANAUD Sylvain	LESPINAS Didier	
ST PAUL			BETY Odile	CHEVAL Christel	GARNAUDIE Didier SERRE Hervé	CHEVAL Christel HECKELMANN Isabelle	
ST PIERRE DE C.	BANCHIERI Philippe	BANCHIERI Philippe	GAY Chantal	LAHIEYTE Marie-Claude	DESCHAMPS Gilbert BESSE Franck	BANCHIERI Philippe	
ST PIERRE DE F.		GAUTHIER Christian BRUGEILLE Francis	FAYOL Stéphane	MEUNIER Marie	FAYEMENDY Joël	CHABAUD Gilbert	
ST PRIEST	LIVVNS Joel	LIVVNS Joel	CARUANA Philippe BRUN Philippe	LIVONNET Valérie		BUISSON Patrice VERPLANCKE Fanny	
ST ROMAIN St C.		RANOUIL Michel	LAFON Guy	BOURINET Georgette DURAYSEIX-LARAMEE Stéphanie LACHAUD Philippe	MAUROUX Régis GRIGGIO Pascal	DELAHAYE Gérard LACHAUD Philippe	
THIVIERS	HYVOZ Isabelle BOST J François	BOSREDON COURNIL Sylvie BOST J François	- DOBBELS Michel	HYVOZ Isabelle ESCLAVARD Anne-Sophie	DOBBELS Michel DUSSUTOUR Bernard	DUTHEIL Frédéric LECHEVALIER Sébastien	
VAUNAC		ROUSSEAU Pierre	HALL Catherine	FOUSSETTE Viviane	MERY Didier	CARREAU Malaurie	

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Commissions thématiques	Commission		Commission aménagement du territoire et Urbanisme	Commission communication et culture	Commission santé et lien avec les professionnels de santé
	développement économique	Commission Agriculture			
Vice-Président :	SAERENS Grégory			CHIPEAUX Raphaël	KARP Michel
Délégué :	FAYE Jean-Louis	DESSOLAS Frédéric			
CHALAIS			FAYE Jean-Louis LALIZOU Nathalie	JARRY Bernard	
CORGNAC	MAGNE Muriel GIMENEZ Philippe	MARTY Damien MAGNE Muriel	MAZEAU Emmanuel MAGNE Muriel	CHOURY Florian GIMENEZ Philippe	RODES Aurélie GIMENEZ Philippe
EYZERAC	LACOSTE Eric MERLET Jérôme	TARRADE Simon LAMBERT Jean-Pierre	GIBEAU Frédéric BAPPEL Annick	GAILLARD Marlène LACOSTE Eric	BAPPEL Annick LATOUR Française
FIRBEIX	FRANCOIS Philippe JIMINEZ Alex	FRANCOIS Philippe GAYOUT Rémi	GAYOUT Rémi LEFEBVRE Jean-Claude	BOURDIER Edouard	COINEAU Françoise
JUMILHAC	BUISSON Jean-Marc LONGIERAS Henri	DUPUY Nancy MAURUSSANE Annick	MAURUSSANE Annick BUISSON Jean-Marc	LIU GOUVRIT Isabelle BOULONNE Pascal	FAURE Isabelle GUIGUES Max
LA COQUILLE	THOMAS Michel	FAURE Michèle THOMAS Michel	PRIVAT Pascal FAUCHER Danielle	DAVIET Marina SUBREBOST Alain	PRIVAT Pascal DESSOUBZDANES DUMONT Fatima
LEMPZOURS	REBEYROL Guillaume ROULHAC Herminie	AUZARD Bruno ACOURARIE Eric	CHASSAIN Thérèse REBEYROL Guillaume	FIAULT Lydie ROULHAC Herminie	RAYNAUD Graziella CHASSAIN Thérèse
MIALLET	GOURBILLE Bernard MARCETEAU Patrick	DUGAS Yvan SEEGERS Henri	MARCETEAU Dominique	MARCETEAU Dominique GROS Carmen	PIVETEAU Loïc MARCETEAU Dominique
NANTHEUIL	LAGARDE Bernadette EYMARD Carinne	DOOM Matthieu EYMARD Carinne	DOOM Matthieu MAUROUX Christian	COULANGES Philippe GREGOIRE Patricia	GOSSET Josette DOCHE Angèle
NANTHIAT	DAURIAC Francis	BROUILLAC Hervé JOBARD Serge	JOUANEAU Jean-Claude JOBARD Serge	PUYRAVEAU Annie VERSAVEAU Jean-Pierre	CHATEAU Maryse REBEYROL Patricia
NEGRONDES	CAMELIAS Claude FATIN Yannick	CAMELIAS Claude CHANTRY RIBIERE Corinne	DECARPENTRIE Françoise- COMBEAU Bertrand	COMBEAU Bertrand TRONCHE Sylvie	DECARPENTRIE Françoise CABALLERO Katia
ST FRONT D'A.	DESSOLAS Frédéric LALANDE Christophe	LALANDE Christophe	LEGENDRE Véronique DESSOLAS Frédéric	BLANCHIER Sandrine DAVID-PEYRONNET Angélique	DAVID-PEYRONNET Angélique MAZIERE Jérôme
ST JEAN DE C.	CHAPUIS Olivier de BEAUMONT Thierry	CASTAGNE Christian de BEAUMONT Thierry	SEDAN Francis DUMONT Annick	GUYONNEAU Véronique DUBOS Yvette	GUYONNEAU Véronique DUBOS Yvette
ST JORY	MASSY Alain	FRUGIER Patrick	VAURIAC Bernard	DARTOUT Marie-Jeanne MASSY Alain	BELLANGER andrée
ST MARTIN DE F.	MAZIERE Christiane				
ST PAUL	CHEVAL Christel GARNAUDIE Didier	DELFOUR Alain BETTON Cédric	GARNAUDIE Didier	PIGEON Lucile BETY Odile	CAUVEZ Lucile
ST PIERRE DE C.	BANCHIERI Philippe	DESCHAMPS Gilbert	BANCHIERI Philippe	LAHIEYTE Marie-Claude	DESGRAUPES Maryline
ST PIERRE DE F.			FLORENT Karl	FAYOL Stéphane	GUILLET Monique
ST PRIEST	HAUGUEL Angélique LASVERGNAS Pascal	BUISSON Patrice HAUGUEL Angélique	HAUGUEL Angélique LASVERGNAS Pascal	LIVYNS Joël VERPLANCKE Fanny	CARUANA Philippe LIVONNET Valerie
ST ROMAIN St C.		LAFON Guy LACHAUD Philippe	MAUROUX Régis LACHAUD Philippe	DELAHAYE Gérard	BOURINET Georgette SIMON Claudine
THIVIERS	HYVOZ Isabelle BRUN Christelle	LECHEVALIER Sebastien	BOST J François DEGLANE Christine	HYVOZ Isabelle DUTHEIL Frédéric	HYVOZ Isabelle GUICHARD Michelle
VAUNAC	FILLION François	LALIZOU François	CARREAU Malaurie ROUSSEAU Pierre	HALL Catherine	DUCHASSAING Pascale

Les commissions des marchés – Les commissions spécifiques

Commission Appel Offres (CAO)		
Président	titulaires	suppléants
AUGEIX Michel	BANCHIERI Philippe	DECARPENTRIE Françoise
	BOST Claude	LAGARDE Bernadette
	DOBBELS Michel	FAYE Jean-Louis
	JUGE Jean-Claude	FRANCOIS Philippe
	PRIVAT Pascal	KARP Michel

Commission ouv plis et délégation de services publics		
Président	titulaires	suppléants
AUGEIX Michel	BANCHIERI Philippe	DECARPENTRIE Françoise
	BOST Claude	LAGARDE Bernadette
	DOBBELS Michel	FAYE Jean-Louis
	JUGE Jean-Claude	FRANCOIS Philippe
	PRIVAT Pascal	KARP Michel

Commission des Marchés (MAPA)		
Président	titulaires	suppléants
AUGEIX Michel	BANCHIERI Philippe	DECARPENTRIE Françoise
	BOST Claude	LAGARDE Bernadette
	DOBBELS Michel	FAYE Jean-Louis
	JUGE Jean-Claude	FRANCOIS Philippe
	PRIVAT Pascal	KARP Michel

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

COMMUNE	NOM (Titulaires)	PRENOM	NOM (Suppléants)	PRENOM
CHALAIS	FAYE	Jean-Louis	GOINEAU	Georges
CORGNAC	GIMENEZ	Philippe	HAGEMAN	Béatrice
EYZERAC	GIBEAU	Frédéric	BOST	Claude
FIRBEIX	LEFEBVRE	Jean-Claude	JIMENEZ	Alexandre
JUMILHAC LE GRAND	MAURUSSANE	Annick	BOISSARD	Francine
LA COQUILLE	FAURE	Michèle	DAVIET	Marina
LEMPZOURS	REBEYROL	Guillaume	CHASSAIN	Thérèse
MIALLET	GOURBILLE	Bernard	GROS	Carmen
NANTHEUIL	CHIPEAUX	Raphaël	DOCHE	Angeles
NANTHIAT	JOUANEAU	Jean-Claude	MARIAUD	Michel
NEGRONDES	DECARPENTRIE	Françoise	CAMELIAS	Claude
ST FRONT D'A.	DESSOLAS	Frédéric	VERDEBOUT	André
ST JEAN DE C.	SEDAN	Francis	DUMONT	Annick
ST JORY DE CHALAIS	VAURIAC	Bernard	MASSY	Alain
ST MARTIN DE F.	AUGEIX	Michel	LESPINAS	Isabelle
ST PAUL LA ROCHE	GARNAUDIE	Didier	CHEVAL	Christel
ST PIERRE DE C.	BESSE	Franck	BANCHIERI	Philippe
ST PIERRE DE FRUGIE	FAYOL	Stéphane	GAUTHIER	Christian
ST PRIEST LES FOUGERES	HAUGUEL	Angélique	CHAUSSADAS	Jean-Patrick
ST ROMAIN St C.	RANOUIL	Michel	LAFONT	Guy
THIVIERS	BOST	Jean-François	BOSREDON CURNIL	Sylvie
VAUNAC	JUGE	Jean-Claude	CARREAU	Mallorie

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

CHOIX RETENU PAR LES IMPOTS

COMMUNES	TITULAIRE		SUPPLEANT	
	M Mme	nom prénom	M Mme	nom prénom
CHALAIS			Mme	TAFFU Brigitte
CORGNAC	M	GIMENEZ Philippe		
EYZERAC			Mme	LATOUR Françoise
FIRBEIX	M	LEFEBVRE Jean claude		
JUMILHAC			M	GARDREL Jean-Paul
LA COQUILLE			M	THOMAS Michel
LEMPZOURS	M	LE PIERRES Yannick		
MIALLET			M	DELOMPRE Yann
NANTHEUIL	M	CHIPEAUX Raphaël		
NANTHIAT			M	BROUILLAC Hervé
NEGRONDES	Mme	TRONCHE Sylvie		
ST FRONT	M	VERDEBOUT André		
ST JEAN DE COLE			Mme	GUYONNEAU Véronique
ST JORY DE CHALAIS	M	BILLAT Fabrice		
ST MARTIN DE FRESSENGEAS			Mme	BILLAT Catherine
ST PAUL LA ROCHE	M	GARNAUDIE Didier		
ST PIERRE DE COLE				
ST PIERRE DE FRUGIE				
ST PRIEST LES FOUGERES			M	LASVERGNAS Pascal
ST ROMAIN	M	LACHAUD Philippe		
THIVIERS	Mme	BOSREDON CURNIL Sylvie		
VAUNAC			M	DEHAN Jean-Jacques

Les COPIL ou groupes de travail

COPIL : Gendarmerie

MEYNIER Paul
AUGEIX Michel
BANCHIERI Philippe
VAURIAC Bernard
BOST Claude
LAGARDE Bernadette
DOBBELS Michel

COPIL : enfance ou Centre loisirs

KARP Michel
BOST Jean-François
GIBEAU Frédéric
DAVIET Marina
HYVOZ Isabelle
AUGEIX Michel
VAURIAC Bernard
LAGARDE Bernadette
BILLAT Catherine

COPIL de suivi "grands projets"**(bât gendarmerie la coquille, CDN, la perdicie ...)**

FAURE Michèle
PRIVAT Pascal
AUGEIX Michel
FRANCOIS Philippe
MARCETEAU Dominique
BOST Claude
GIBEAU Frédéric
DECARPENTRIE Françoise
MAURUSSANE Annick
CHIPEAUX Raphaël
JUGE Jean-Claude
FAYOL Stéphane
VAURIAC Bernard
SAERENS Grégory

Jury pour analyse dossiers aides financières entreprises :

HYVOZ Isabelle
BUISSON Jean-Marc
FRANCOIS Philippe
CAMELIAS Claude
FAYE Jean-Louis
SAERENS Grégory
GOURBILLE Bernard

Commission d'accompagnement aux associations

JUGE Jean-Claude	VP aux Finances
BOSREDON COURNIL Sylvie	membre commission Finances
CHASSAIN Thérèse	membre commission Finances
CHIPEAUX Raphaël	VP à la culture
DARTOUT Marie-Jeanne	membre commission culture
DUTHEIL Frédéric	membre commission culture
HYVOZ Isabelle	VP au tourisme
(en fonction des dossiers)	autres VP si concernés par dossier
(en fonction des dossiers)	maire commune

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

COPII - projet de plateforme internet

AUGUEL Angélique
HYVOZ Isabelle
LACOSTE Eric
DESSOLAS Frédéric
SAERENS Grégory
FAYE Jean-Louis
FRANCOIS Philippe
AUGEIX Michel

COPII : projets d'ateliers et de bureaux pour des entreprises et services partagés

MAGNE Muriel
LACOSTE Eric
BUISSON Jean-Marc
CHAPUIS Olivier
FRANCOIS Philippe
JIMENEZ Alex
FAYE Jean-Louis
SAERENS Grégory
AUGEIX Michel

COPII : VOIRIE harmonisation linéaires voirie, mode fonctionnement et étude budgétaire

LAGARDE Bernadette
MAGNE Muriel
RANOUIL Michel
VAURIAC Bernard
AUGEIX Michel
BRUN Philippe
PRIVAT Pascal
DOBBELS Michel
MAURUSSANE Annick
COMBEAU Bertrand

COPII : plateforme internet (développement)

LIMOZIN Angélique
HYVOZ Isabelle
LACOSTE Eric
DESSOLAS Frédéric
FRANCOIS Philippe
SAERENS Grégory
FAYE Jean-Louis
AUGEIX Michel
DEGLANE Christine
CHIPEAUX Raphaël
DUTHEIL Frédéric

COPII : Projet d'immobilier d'entreprises à louer, à vendre et services partagés rattachés

MAGNE Muriel
CHAPUIS Olivier
LACOSTE Eric
BUISSON Jean-Marc
JIMENEZ Alexandre
FRANCOIS Philippe
BANCHIERI Philippe
SAERENS Grégory
FAYE Jean-Louis
AUGEIX Michel
DEGLANE Christine

COPII projets bibliothèques :

AUGEIX Michel
CHIPEAUX Raphaël
BANCHIERI Philippe
PRIVAT Pascal

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Comité de pilotage OPAH HAPPY HABITAT

Commune	1 représentant
CHALAIS	CONGNARD Marie-Reine
CORGNAC	MARCHEIX Francis
EYZERAC	LATOURE Françoise
FIRBEIX	FRANCOIS Philippe
JUMILHAC	MAURUSSANE Annick
LA COQUILLE	FAURE Michèle
LEMPZOURS	FIAULT Lydie
MIALLET	GRANET Jean-Claude
NANTHEUIL	MAUROUX Christian
NANTHIAT	MARIO Michel
NEGRONDES	SEES Annie
ST FRONT D'A.	AUGUSTIN Keny
ST JEAN DE C.	SEDAN Francis
ST JORY	MASSY Alain
ST MARTIN DE F.	AUGEIX Michel
ST PAUL	MOSSE Jeanne
ST PIERRE DE C.	SIMONET Michel
ST PIERRE DE F.	BRUGEILLE Francis
ST PRIEST	LIVYNS Joël
ST ROMAIN St C.	DURAYSSEIX-LARAMEE Stéphanie
THIVIERS	SAERENS Grégory
VAUNAC	DEHAN Jean-Jacques

Comité de pilotage PLUI

Commune	Titulaire	Suppléant
CHALAIS	JARRY Bernard	FAYE Jean-Louis
CORGNAC	MAZEAU Emmanuel	MAGNE Muriel
EYZERAC	BAPPEL Annick	BOST Claude
FIRBEIX	FRANCOIS Philippe	GAYOUT Rémi
JUMILHAC	MAURUSSANE Annick	BUISSON Jean-Marc
LA COQUILLE	FAURE Michèle	PRIVAT Pascal
LEMPZOURS	CHASSAIN Thérèse	REBEYROL Guillaume
MIALLET	GOURBILLE Bernard	PIVETEAU Loïc
NANTHEUIL	DOOM Mathieu	BLANCHARD Doris
NANTHIAT	JOUANEAU Jean-Claude	MEYNIER Paul
NEGRONDES	DECARPENTRIE Françoise	COMBEAU Bertrand
ST FRONT D'A.	LEGENDRE Véronique	Frédéric DESSOLAS
ST JEAN DE C.	SEDAN Francis	DUMONT Annick
ST JORY	VAURIAC Bernard	MASSY Alain
ST MARTIN DE F.	AUGEIX Michel	BILLAT Catherine
ST PAUL	GARNAUDIE Didier	SAINTONGE Isabelle
ST PIERRE DE C.	BANCHIERI Philippe	BESSE Franck
ST PIERRE DE F.	CHABAUD Gilbert	FAYEMENDY Joël
ST PRIEST	LIVYNS Joël	CARUANA Philippe
ST ROMAIN St C.	RANOUIL Michel	LAFON GUY
THIVIERS	SAERENS Grégory	HYVOZ Isabelle
VAUNAC	JUGE Jean-Claude	ROUSSEAU Pierre

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Comité de pilotage PCAFT

Commune	1 élu / Commune
CHALAIS	FAYE Jean Louis
CORGNAC	HAGEMAN Béatrice
EYZERAC	PLANCHER Céline
FIRBEIX	COINEAU Françoise
JUMILHAC	COURNARIE Pascal
LA COQUILLE	FAURE Michèle
LEMPZOURS	ROULHAC Herminie
MIALLET	MARCETEAU Dominique
NANTHEUIL	FAYOL Jean-Marc
NANTHIAT	DAURIAC Francis
NEGRONDES	CHANTRY RIBIERE Corinne
ST FRONT D'A.	DOURSENOT Philippe
ST JEAN DE C.	SEDAN Francis
ST JORY	DARTOUT Marie-Jeanne
ST MARTIN DE F.	AUGEIX Michel
ST PAUL	CHEVAL Christel
ST PIERRE DE C.	BANCHIERI Philippe
ST PIERRE DE F.	CHABAUD Gilbert
ST PRIEST	COTTA Solange
ST ROMAIN St C.	RANOUIL Michel
THIVIERS	DUTHEIL Frédéric
VAUNAC	CARREAU Malaurie

Comité de pilotage CLIT

Commune	1 élu / Commune
CHALAIS	PUYRIGAUD Bénédicte
CORGNAC	MARTY Damien
EYZERAC	TARRADE Simon
FIRBEIX	GAYOUT Rémi
JUMILHAC	DUPUY Nancy
LA COQUILLE	FAURE Michèle
LEMPZOURS	BLANCHARD Jean-Paul
MIALLET	DUGAS Yvan
NANTHEUIL	EYMARD Karine
NANTHIAT	BROUILLAC Hervé
NEGRONDES	DECARPENTRIE Françoise
ST FRONT D'A.	DESSOLAS Frédéric
ST JEAN DE C.	CASTAGNE Christian
ST JORY	FRUGIER Patrick
ST MARTIN DE F.	BARRAUD Christian
ST PAUL	CHEVAL Christel
ST PIERRE DE C.	DESCHAMPS Gilbert
ST PIERRE DE F.	CHABAUD Gilbert
ST PRIEST	CHAUSSADAS Jean-Patrick
ST ROMAIN St C.	RANOUIL Michel
THIVIERS	LECHEVALIER Sébastien
VAUNAC	LALIZOU François

Les représentations dans les organismes extérieurs

Pays Périgord Vert**(Assemblée Générale)**

DEGLANE Christine	titulaire
CHIPEAUX Raphaël	suppléant

Pays Périgord Vert (Conseil**d'Administration)**

DEGLANE Christine	titulaire
CHIPEAUX Raphaël	suppléant

Groupe d'Action Locale (GAL**Leader)**

FRANCOIS Philippe	titulaire
SAERENS Grégory	suppléant

Syndicat Périgord Numérique

DUTHEIL Frédéric	titulaire
VAURIAC Bernard	suppléant

Syndicat du SCOT

AUGEIX Michel	titulaire
BANCHIERI Philippe	titulaire
DEGLANE Christine	titulaire
FAURE Michèle	titulaire
DECARPENTRIE Françoise	titulaire
JUGE Jean-Claude	titulaire
COTTA Solange	suppléant
BOST Claude	suppléant
MERY Didier	suppléant
DESSOLAS Frédéric	suppléant
LAGARDE Bernadette	suppléant
DOBBELS Michel	suppléant

Commission consultative**paritaire SDE 24**

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

FRANCOIS Philippe titulaire

Parc Naturel Régional

VAURIAC Bernard	titulaire
MARCETEAU Dominique	titulaire
SEDAN Francis	suppléant
DUTHEIL Frédéric	suppléant

Parc Naturel Régional (BUREAU du Parc - 1 tit + 1 sup parmi les 2 titulaires)

VAURIAC Bernard	titulaire
MARCETEAU Dominique	suppléant

RDE 24

FAYE Jean-Louis	titulaire
AUGEIX Michel	titulaire
DOBBELS Michel	titulaire
JUGE Jean-Claude	titulaire
RANOUIL Michel	titulaire
FRANCOIS Philippe	titulaire
DESSOLAS Frédéric	suppléant
MARCETEAU Dominique	suppléant
LEBRUN Serge	suppléant
BRUN Philippe	suppléant
LAGARDE Bernadette	suppléant
FAURE Michèle	suppléant

CIAS Périgord-Limousin (membres élus)

	-
GIMENEZ Philippe	
FAYOL Stéphane	
MAURUSSANE Annick	
ESCLAVARD Anne-Sophie	
JUGE Jean-Claude	
PRIVAT Pascal	
CHIPEAUX Raphaël	
BANCHIERI Philippe	
CHASSAIN Thérèse	
DECARPENTRIE Françoise	
MARCETEAU Dominique	
SEDAN Francis	

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Trajectoires	
MEYNIER Paul	titulaire
CHABAUD Gilbert	suppléant

Mission Locale	
FAYOL Stéphane	titulaire
DEGLANE Christine	titulaire
FAURE Michèle	suppléant

CDAS	
FAYOL Stéphane	représentant élu

Contrat Local de Santé	
KARP Michel	

Comité de suivi PAPREC AGRO	
AUGEIX Michel (Président)	titulaire
GARNAUDIE Didier	suppléant

Conseil Administration Collège La Coquille	
FAURE Michèle	titulaire

MFR Thiviers	
MEYNIER Paul	titulaire

Comité du suivi du RAM	
BOST Jean-François	titulaire
MAURUSSANE Annick	titulaire

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

RESO CLIR

COTTA Solange

titulaire

SMCTOM

COMMUNE	M Mme	NOM (Titulaires)	PRENOM	M Mme	NOM (Suppléants)	PRENOM
CHALAIS	Mme	SERRES	Sylviane	M	SERRES	Dominique
CORGNAC	M.	GIMENEZ	Philippe	Mme	PAULHIAC	Chantal
EYZERAC	Mme	PLANCHER	Céline	M	LACOSTE	Eric
FIRBEIX	M.	LEFEBVRE	Jean-Claude	M	LAVILLONIERE	Alain
JUMILHAC LE GRAND	M.	LONGIERAS	Henri	Mme	BOISSARD	Francine
LA COQUILLE	MR	RONAUL	François	M.	THOMAS	Michel
LEMPZOURS	M.	AUZARD	BRUNO	M.	LE PIERRES	YANNICK
MIALLET	M.	PIVETEAU	Loïc	Mme	MONDARY	Valérie
NANTHEUIL	Mme	LAGARDE	Bernadette	Mme	FAVARD	Anne
NANTHIAT	M.	MARIAUD	Michel	M.	JOUANEAU	Michel
NEGRONDES	Mme	CHANTRY RIBIERE	Corinne	M	DAURIAC	Rémi
ST FRONT D'A.	Mme	LEGENDRE	Véronique	Mme	DAVID-PEYRONNET	Angélique
ST JEAN DE C.	M	DESCHAMPS	PATRICK	M	CASTAGNE	CHRISTIAN
ST JORY DE CHALAIS	Mr	MASSY	Alain	Mr	POUCHELON	Yvon
ST MARTIN DE F.	Mr	MARTIAL	Bruno	Mr	AUGEIX	Michel
ST PAUL LA ROCHE	Mme	HECKELMANN	Isabelle	Mme	BETY	Odile
ST PIERRE DE C.	Mme	GAY	Chantal	M.	HELLIER DU VERNEUIL	Thierry
ST PIERRE DE FRUGIE	M.	FLORENT	Karl	M.	FAYEMENDY	Joël
ST PRIEST LES FOUGERES	M	BRUN	Philippe	M	ASTIER	Pascal
ST ROMAIN St C.	M.	LACHAUD	Philippe	M.	LAFON	Guy
THIVIERS	M	DOBBELS	Michel	M	BOST	Jean-François
VAUNAC	M	MERY	Didier	M	FILLION	Dominique

Administration générale – Finances – Direction - Communication

**Vice-Président chargé de
l'Administration générale :**
Stéphane FAYOL



**Vice-Président chargé
des Finances :**
Jean-Claude JUGE



**Vice-Président chargé
de la Communication :**
Raphaël CHIPEAUX



La direction générale de la Collectivité est assurée par Vincent RENARD, directeur de la Communauté de communes Périgord-Limousin, arrivé en février 2019.

Le service administration générale est placé sous la responsabilité d'Isabelle LACOTTE, et regroupe l'administration générale, les finances et la communication.

Il comprend 6 autres agents : Florence THOMASSON, en charge de la comptabilité et des finances, Marion CLOFF et Aurore CHASTAING, en charge de la comptabilité, et Quentin LAVAUD pour la partie accueil et administration générale. Claude MORIN, est en charge de l'entretien des bureaux.

Céline FARGEOT est en charge la communication.

Administration générale

▪ **Faits marquants**

- 6 réunions du conseil communautaire
- 3 conférences des Maires

▪ **Réunions du bureau (élargi aux Maires)**

Pas de réunion en 2021

▪ **Réunions de conseil**

○ 25/02/2021 : réunion à la Coquille

- ADMINISTRATION GENERALE
 - Délégué communautaire : remplacement de M. CHEVAL par M. THOMAS
 - Modification des commissions thématiques
 - Représentation auprès du SMCTOM – modification
 - Compétences de la Communauté de Communes – modification
 - Intérêt communautaire – modification
- FINANCES
 - Amortissements : travaux, subventions
- RESSOURCES HUMAINES
 - Modification et validation du tableau des emplois
- Voirie
 - Programme de voirie 2021 – Demande de subvention au CD 24
- AMENAGEMENT
 - Travaux de modernisation de la MSP : demande de subvention auprès du CD24
 - Aménagement par l'office HLM Périgord-Habitat de 6 à 8 logements sociaux sur le site de la caserne de la gendarmerie de la Coquille : soutien à cet organisme pour son dépôt d'un dossier de candidature au fonds de recyclage des friches
 - Petites villes de demain : partenariat Etat, Communauté de Communes, Commune de Thiviers
 - Accompagnement par l'agence technique Départementale 24 pour la réalisation d'études de faisabilité de 6 nouveaux projets intercommunaux
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - Projet privé d'aménagement commercial à Thiviers : position de la CDC Périgord-Limousin avant passage du projet en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) de la Dordogne
 - Projet privé de requalification d'un site industriel en friche situé derrière l'abbatoir à Thiviers : soutien de principe au projet industriel porté par la SASU T'RHEA
- URBANISME
 - Instauration du droit de préemption en urbanisme
 - Plan local d'urbanisme intercommunal : demande de subvention au Conseil Départemental et choix du groupement de prestataires

○ 01/04/2022 : Réunion à Nantheuil

- ADMINISTRATION GENERALE
 - Représentation auprès du SMCTOM – Modification (attente réponse St Pierre)

- FINANCES
 - Compte de gestion 2020 – CC Périgord-Limousin : Budget principal et budgets annexes
 - Compte administratif 2020 – CC Périgord-Limousin : Budget principal et annexes
 - Affectation des résultats
 - Clôture du budget SPANC – transfert au budget principal
 - Clôture du budget SPANC – versement d'une partie de l'excédent au RDE24
 - Budget 2021
 - Taux de fiscalité
 - TEOM
 - Taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) – Fixation du produit de la taxe
 - Subvention au CIAS
 - Admissions en non-valeur
- RESSOURCES HUMAINES
 - Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- CULTURE
 - BDP – conventions
 - Attributions des subventions aux associations – modifications du règlement
- AMENAGEMENT
 - Accueil de loisirs à Thiviers – consultation
 - Accueil de loisirs à Thiviers – convention de mandat
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - Aides financières aux entreprises : modification des critères du programme d'aides
- DEVELOPPEMENT
 - Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020 – 2025
- SANTE
 - Délibération santé – COVID 19
- 20/05/2021 : Réunion à Nantheuil
 - ADMINISTRATION GENERALE
 - Délégué communautaire la Coquille : remplacement de Mme Marina DAVIET par Mme Danielle FAUCHER – information
 - Modification commissions thématiques
 - COFIL « Jury pour analyse dossiers d'aides financières aux entreprises »
 - COFIL « Enfance centre de loisirs »
 - COFIL « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
 - CLECT – modification
 - COMMANDE PUBLIQUE

- Assurances : assistance à maîtrise d'ouvrage, groupement de commande avec le CIAS, et lancement de la consultation pour les marchés d'assurances
 - Elaboration du PLUi – marché à procédure formalisée : choix du groupement de prestataires
 - Marché panneaux de signalisation
 - Consultation pour le remplacement de tracteurs par un tracteur chargeur pour le service Voirie
 - Accueil de loisirs sans hébergement à Thiviers – marché public de travaux : procédure adaptée
 - ENFANCE JEUNESSE
 - Diagnostic jeunesse accompagné par territoires conseils
 - TOURISME
 - Taxe de séjour pour 2022
 - RESSOURCES HUMAINES
 - Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - Vente d'un terrain sur la ZA Labaurie
 - FINANCES
 - Décisions modificatives
 - SOCIAL
 - Opération « 1000 voitures » lancée par le CD24 – information
- 05/07/2021 : Réunion à La Coquille
- ADMINISTRATION GENERALE
 - Commission de suivi de site carrières de Thiviers – représentation
 - Commission locale de concertation et de suivi CLSC Carrières à Thiviers, exploitée par la société Carrières de Thiviers – représentation
 - Délégations d'attribution au Président
 - Modification de l'intérêt communautaire : « politique du logement et du cadre de vie » pour information sur l'état d'avancement
 - Modification de l'intérêt communautaire : création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire « pour information sur l'état d'avancement
 - RESSOURCES HUMAINES
 - Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – délibération remplace et annule la délibération n° 2021-2-15-1 du 01/04/2021
 - Modification du tableau des emplois au 1^{er} aout 2021 – Technicien
 - Remplacement du Directeur des Services Techniques – pour information
 - COMMANDE PUBLIQUE
 - ALSH à Thiviers – avenant au marché de maîtrise d'œuvre
 - Travaux de réhabilitation du Centre de loisirs à Thiviers – Information

- AMENAGEMENT / DEVELOPPEMENT
 - Contrats territoriaux de Relance et Transition Ecologique (CRTE) – à titre d’information
- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - Agence Périgord Développement – représentation
 - Nouvelle opération de construction de bureaux, commerces et Maison des entreprises : lancement du projet, choix de la localisation, compromis de vente
 - Site internet groupé le Périgourdin – modification des secteurs d’activités éligibles
 - Aides aux entreprises : modification des secteurs d’activités éligibles à ce dispositif
 - Fonds de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations – reversement : avenant à la convention
- FINANCES
 - Décisions modificatives
 - Demande de participation financière pour la collecte et le traitement des déchets de venaison
- 09/09/2021 : Réunion à Nantheuil
 - FINANCES
 - FPIC – répartition
 - Décisions modificatives
 - ADMINISTRATION GENERALE
 - Modification de l’intérêt communautaire : « politique du logement et du cadre de vie »
 - Modification de l’intérêt communautaire : « création, aménagement et entretien de la voirie d’intérêt communautaire »
 - RESSOURCES HUMAINES
 - 1607 heures
 - Modification du tableau des emplois au 1^{er} octobre 2021 – technicien principal 1^{ere} classe
 - AMENAGEMENT / DEVELOPPEMENT
 - Contrats Territoriaux de Relance et Transition Ecologique (CRTE)
 - Opération de requalification de l’ancien site de la gendarmerie à La Coquille : convention financière à conclure entre la Cdc Périgord-Limousin et l’Office public de l’habitat Périgord Habitat
 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
 - Adhésion au groupement de commandes établi par le Pays Périgord Vert pour la mise en œuvre d’actions collectives de l’OCMR
 - Requalification d’un site industriel en friche en vue de la construction d’un atelier cuir
 - URBANISME
 - Dématérialisation des autorisations d’urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022 : convention conclue avec ATD24 et dossier de demande de subvention
 - HABITAT

- 08/12/2021 : Réunion à La Coquille
 - FINANCES
 - Opération Accueil de loisirs à Thiviers : répartition financière entre la Commune et la Communauté de Communes (avenant à la convention)
 - Décisions modificatives
 - Admission en non-valeur
 - Autorisation du Président à engager les dépenses avant le vote du budget
 - Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) – projet de délibération
 - PLIE du Haut Périgord : convention de partenariat
 - Logement de la Perdicie à Jumilhac le Grand – révision de l'attribution de compensation : « révision libre »
 - Voirie d'intérêt communautaire – révision de l'attribution de compensation : « révision libre »
 - Attribution de compensation – validation des AC Provisoires
 - Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation
 - ADMINISTRATION GENERALE
 - Modification du nombre de Vice-Présidents
 - Projet de territoire : validation arborescence
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : modification du COFIL
 - Règles de publicité des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupement (réforme) – pour information
 - MARCHES PUBLICS
 - Note attribution : marché informatique (pour information)
 - Marché des assurances – choix de l'attributaire
 - RESSOURCES HUMAINES
 - Organigramme (pour information)
 - Modification du tableau des emplois
 - Modification du règlement intérieur
 - Mise en place du télétravail
 - Assurance du personnel : renouvellement contrat CNP
 - ENFANCE
 - Accueil de loisirs à Thiviers : mise à disposition des locaux de l'école maternelle
 - Diagnostic jeunesse (pour information)
 - Réorganisation enfance (pour information)
 - Demande de subvention à caractère exceptionnel afin de financer l'achat de 2 tests psychométriques
 - AMENAGEMENT / DEVELOPPEMENT
 - Projet de Maison de l'entreprise à Thiviers
 - HABITAT

Suivi d'animation du Programme OPAH « HAPPY HABITAT » : avenant quantitatif et financier à la convention

- URBANISME
 - Procédure de déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thiviers : site d'exploitation d'un gisement de quartz par le groupe IMERYS au lieu-dit Razac
 - IMERYS – banque populaire d'investissement : demande de subvention via le dispositif territoire industrie
 - Loi climat et résilience – projet de délibération de soutien UDM24
- TOURISME
 - Flow Vélo – convention V92 : demandes de subvention au Département (CD24)
 - Flow Vélo – convention V92 : demandes de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine
 - Adhésion au Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT/24)
 - Présentation MONA et AMO pour Office de Tourisme à Thiviers (pour information, pas de décision)
- VOIRIE
 - Voirie – programme 2022 : demande de subventions au CD24

▪ Conférence des Maires

- 28/01/2021 en visioconférence : Présentation des éléments de diagnostic du SCOT
- 22/09/2021 à Nantheuil : Projet de territoire
- 04/11/2021 à Cognac sur l'Isle : Etat des finances communautaires – résultats des priorisations d'actions

▪ Décisions du Président

- ADMINISTRATION GENERALE
 - Mise à disposition de locaux à La Coquille – salle St Jean pour y installer son « espace jeunes »
 - Cession de matériels liés à la voirie à la Commune de ST PAUL LA ROCHE (et sortie d'inventaire)
 - Subventions culturelles dans le cadre de la convention SICC avec le Conseil Départemental 24
 - Tarifs des activités enfance / jeunesse
 - Partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin dans le cadre du programme d'éradication de la grenouille taureau
 - Tarif pour un espace publicitaire sur le site internet de la Communauté de Communes
 - Régie de recettes activités touristiques – modification

Partenariat avec le Conseil Départemental 24 pour l'organisation de l'opération « été actif »

- Tarifs de la régie « activités touristiques » - modification des tarifs
 - Opération de réhabilitation de l'accueil de loisirs à Thiviers
 - Ajout de tarifs pour les camps été 2021
 - Mise à disposition d'un bureau à Thiviers au siège de la Communauté de Communes au profit de la DGFIP
 - Vo d'un Ipad mis à disposition d'une élue – sortie d'inventaire et remboursement par l'élue concernée
 - Loyers du cabinet de radiologie à Thiviers – loyers pour octobre et novembre 2021
 - Clôture de régie enfance / jeunesse
 - Hébergement du site internet de la collectivité
 - Assistance fonctionnelle et tierce maintenance applicative du site internet de la collectivité
 - Attribution des subventions culturelles dans le cadre de la convention SICC avec le Conseil Départemental 24 et hors convention
 - Location d'un logement meublé T3 à Saint Pierre de Frugie « logement pinson »
 - Location d'un logement nu T4 à Saint Paul la Roche
 - Assistance et maintenance du parc matériel, logiciel de la Communauté de Communes
 - Fourniture de repas pour l'accueil de loisirs
 - Location d'un logement meublé T5 à Cognac sur l'Isle (1^{er} étage droite)
 - Contrat de prêt 1 000 000 € auprès de la banque postale – construction de la gendarmerie à Thiviers (prêt relais)
 - Convention d'action foncière pour la redynamisation du centre-ville entre la Commune de Thiviers, la Communauté de Communes et l'Etablissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine
- ECONOMIE PROGRAMME D'AIDE FINANCIERES AUX ENTREPRISES
 - Ambulances Guichou
 - 4 pattes beauté
 - HABITAT
 - 47 décisions d'attribution de subventions

▪ Arrêtés du Président

- Modification de la nomination des mandataires pour la régie de recettes « Bibliothèques-médiathèques »
- Régie de recettes « activités touristiques » nomination mandataire
- Régie de recettes « activités touristiques » nomination de mandataires temporaires (pour la saison estivale 2021)

- Délégation de fonction et de signature du Président à Mme Isabelle HYVOZ, 1ere Vice-Présidente chargée du Tourisme (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Stéphane FAYOL, 2^{ème} Vice-Président chargé de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Grégory SAERENS 3^{ème} Vice-Président chargé du développement économique (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Jean-François BOST 4^{ème} Vice-Président chargé de l'enfance (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Raphaël CHIPEAUX 5^{ème} Vice-Président chargé de la culture et de la communication (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Jean-Claude JUGE 6^{ème} Vice-Président chargé des Finances (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Claude BOST 7^{ème} Vice-Président chargé de la Voirie et des bâtiments intercommunaux (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe GIMENEZ 9^{ème} Vice-Président chargé des Affaires Sociales (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe FRANCOIS 10^{ème} Vice-Président chargé de l'Environnement (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Michel KARP 11^{ème} Vice-Président chargé de la santé et des relations avec les professionnels de santé (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Jean-Louis FAYE, délégué en charge des relations avec les entreprises, auprès du 3^{ème} Vice-Président chargé du développement économique (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à Mme Annick MAURUSSANE, déléguée en charge du transport scolaire, auprès du 4^{ème} Vice-Président chargé de l'enfance (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe BANCHIERI, délégué en charge des bâtiments, auprès du 7^{ème} Vice-Président chargé de la voirie et des bâtiments intercommunaux (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Bertrand COMBEAU, délégué en charge de la GEMAPI, auprès du 10^{ème} Vice-Président de l'environnement (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Frédéric DESSOLAS, délégué en charge des relations avec le monde agricole, auprès du 3^{ème} Vice-Président chargé du développement économique (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe BRUN, délégué en charge de la voirie – secteur nord, auprès du 7^{ème}

Vice-Président chargé de la voirie et des bâtiments intercommunaux (modification)

- Délégation de fonction et de signature du Président à Mme Annick MAURUSSANE, déléguée en charge du transport scolaire, auprès du 4^{ème} Vice-Président chargé de l'enfance (retrait de l'arrêté n°2021-15 AG)
- Délégation de signature à Monsieur Thibaud DU CHEYRON
- Délégation de fonction et de signature du Président à Mme Annick MAURUSASNE, déléguée en charge du périscolaire, auprès du 4^{ème} Vice-Président chargé de l'enfance à compter du 1^{er} janvier 2022
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe GIMENEZ, 8^{ème} Vice-Président chargé des affaires sociales (modification)
- Délégation de fonction et de signature du Président à M. Philippe FRANCOIS 9^{ème} Vice-Président chargé de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme planification (modification)

▪ Compétences

• Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement,
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage".
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- **Compétences optionnelles**

- Politique du Logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de Maisons des services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- **Compétences facultatives**

- Aménagement numérique : Mise en œuvre de la compétence relative aux réseaux locaux de communication électronique au sens de l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales
- Création et gestion d'un crématorium sur l'une des ZAE communautaires.
- Environnement Assainissement : Contrôle, conseil, diagnostic et entretien en matière d'assainissement non collectif
- Programmation et animation des PDIPR
- Prise en charge du contingent incendie selon les dispositions de la Loi NOTRe ainsi que le contrôle des points d'eau et incendie.
- Aménagement, entretien, gestion et exploitation des sites touristiques suivants :
 - Site de St Jean de Côte : Bureau d'information touristique et bureaux administratifs,
 - Site de Thiviers : Bureau d'information touristique et Maison du Foie Gras,
 - Site de Jumilhac : Bureau d'information touristique et Galerie de l'or,
 - Gîtes de St Pierre de Frugie,
 - Cité Découverte Nature de Miallet.

- Réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'aider la Commune de Jumilhac le Grand à la mise en place d'une nouvelle concession concernant le village de gîtes de La Perdicie.

▪ Intérêt communautaire

Compétence obligatoire :

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Dans cette compétence, seule la partie « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » fait l'objet d'un intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- Emission d'un avis communautaire au regard de la réglementation applicable à la Commission Départementale d'Aménagement (CDAC)
- Organisation d'actions d'information et de sensibilisation en lien avec la politique locale du commerce
- Accompagnement financier et technique des commerces dans le cadre de la convention passée avec le Conseil Régional

Compétences optionnelles :

Politique du Logement et du cadre de vie

- Gestion, maintenance et entretien de logements d'intérêt communautaire dans le cadre des logements sociaux conventionnés :

Sont d'intérêt communautaire les 7 Logements réhabilités avant le 31/12/2016 et gérés par la communauté du Pays de Jumilhac :

- 4 à St Jory,
- 1 à Jumilhac (la poste)
- 1 à St Paul la Roche,
- 1 à Chalais

- Gestion, maintenance et entretien de logements d'intérêt communautaire :

Sont d'intérêt communautaire :

- Les 3 logements réhabilités présents sur la Commune de Cognac
- Les 3 logements présents sur la Commune de St Pierre de Frugie
- L'ensemble immobilier composant la gendarmerie de La Coquille pour l'opération de réhabilitation en logements

- Mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat. (OPAH) et de programmes d'intérêt général.

Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Validation de la liste des voies d'intérêt communautaire de chaque commune et du linéaire correspondant (liste des Voies d'Intérêt Communautaire en annexe)

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Aménagement, construction, et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
Sont d'intérêt communautaire :

- La Médiathèque de Jumilhac,
- La Médiathèque de La Coquille,
- La Médiathèque de Thiviers,
- Le parcours sportif de St Jean de Côte
- Le parcours sportif de Thiviers – Nantheuil
- Le parcours sportif de Jumilhac le Grand

- La Convention d'Action culturelle,

- Mise en réseau des points de lecture publique

- Coordination, soutien financier et logistique à des actions ou événements culturels du territoire d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire

- Politique de prévention et de promotion de la santé sur le territoire au travers du contrat local de santé

- Création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires à Jumilhac le Grand et La Coquille et d'un cabinet de radiologie à Thiviers.

- Centre Intercommunal d'action sociale

- Mise en place et gestion d'un CIAS favorisant notamment le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées,
- Instruction, suivi et prise en charge des dossiers d'aide sociale,
- Portage de repas à domicile.

- Politique Enfance/Jeunesse

- Mise en œuvre d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : Accueils périscolaires – Temps d'Activités Périscolaires – Accueils collectifs de mineurs – Lieu d'accueil Parents enfants – Relais d'Assistante maternelle et micro-crèche.

Création et gestion de Maisons des services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Sont d'intérêt communautaire :

- les Maisons des services créées en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, hors offre portée par la Commune de Thiviers, ville bourg-centre de la Communauté de communes, et complétant ainsi l'offre de service de la Communauté de communes. »

Finances

▪ Faits marquants

- **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – 6 réunions**
 - 18/05/2021
 - réunion d'installation de l'instance
 - rappel du règlement
 - élection de la Présidente (Françoise DECARPENTRIE) et de la Vice-Présidente (Angélique HAUGUEL LIMOUZIN)
 - rappel de la méthodologie pour évaluation des charges transférées
 - rappel des AC existantes
 - travaux à venir pour la CLECT
 - dates à retenir
 - 08/06/2021 :
 - travail sur le transfert des charges voirie
 - travail sur le transfert des charges des logements
 - 15/06/2021(réunion non officielle – avec les Maires) :
 - discussion sur le transfert des logements
 - 15/09/2021 :
 - travail sur le transfert des charges voirie et logement
 - rappel de la méthode
 - calcul des charges

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

- propositions

- 24/11/2011 :
 - présentation du rapport quinquennal des AC
- 08/12/2021 :
 - rapport CLECT charges voirie et logement la perdicie
- **Commission des finances**
 - 25/01/2021 :
 - présentation des membres de la commission
 - présentation des agents du service
 - rôle de la commission
 - feuille de route du Président
 - lien avec la CLECT
 - travail sur le BP2021
 - les contraintes du budget
 - nouvelle méthode budgétaire
 - 08/03/2021 :
 - préparation budget 2021

▪ Activité du service

- Situation de trésorerie au 31/12/2021

Date de consultation a	Situation compte au Trésor b	En Cours Trésorerie		nouvelle situation compte au Trésor g
		dépenses c	recettes d	
23/12/2019	1 582 477,06 €	291 152,79 €	334 852,38 €	1 626 176,65 €
24/12/2020	3 122 560,82 €	40 626,93 €	136 367,55 €	3 218 301,44 €
31/12/2021	2 460 271,59 €	260 563,81 €	302 967,11 €	2 502 674,89 €

Le suivi de la trésorerie se fait 1 fois / semaine.

○ Titres et mandats édités en 2021

BUDGETS	Mdts	Mdts annul	Titres	Titres annul	TOTAL
B PRINCIPAL	2111	37	3894	75	6117
BA TOURISME	467	5	100	1	573
BA ECONOMIE	155	0	35	0	190
BA BATIMENTS	275	12	396	10	693
BA URBANISME	147	0	9	0	156
BA ZA G GUE	0	0	0	0	0
BA ZA LABAURIE	22	0	36	0	58
BA ZA NEGRONDES	15	0	6	0	21
total	3192	54	4476	86	7808

- Suivi des opérations menées par la Communauté de Communes

Suivi d'un tableau de bord avec les opérations en cours (dépenses, recettes, plan de financement) :

- ALSH Thiviers
- Friche abattoirs
- Gendarmerie
- Happy habitat (OPAH)
- Manager de commerce
- Parcours sportifs
- PLUI
- Siège Com Com / MSP
- site internet groupé entreprises
- ...

- Commandes groupées :

Des commandes groupées avec l'ensemble des services sont passées afin d'optimiser les coûts (fournitures de produits d'entretien, fournitures de bureau, papier)

- Régies de recettes ou d'avances :

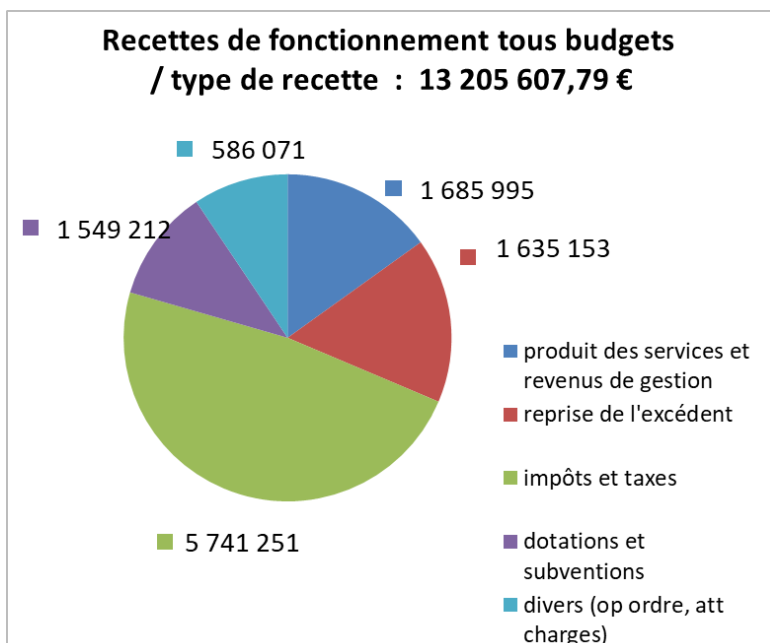
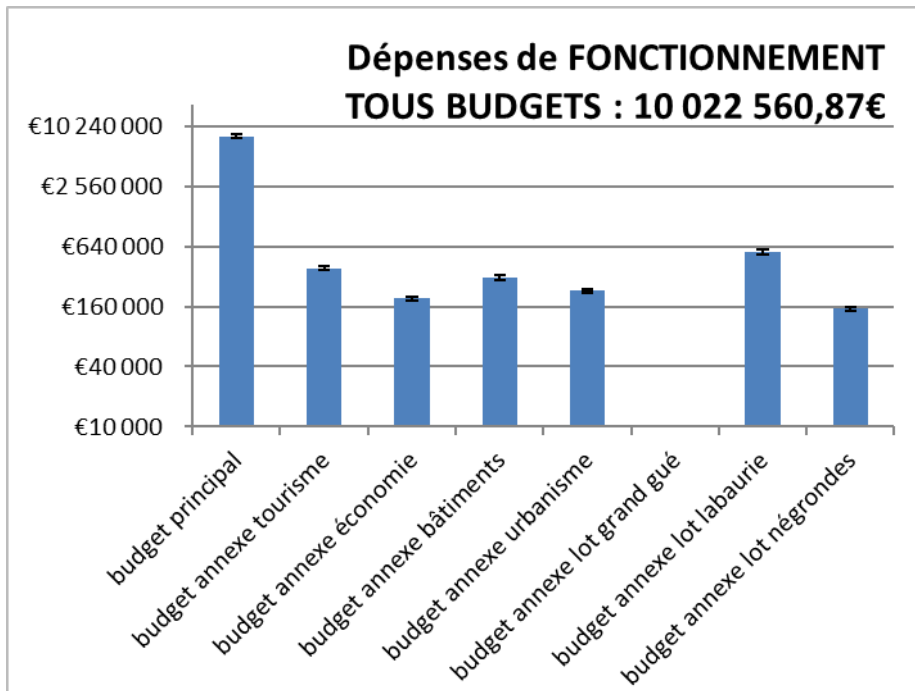
Plusieurs régies existent :

- centre de loisirs (2 régies d'avance et de recettes)
- ludothèque (1 régie d'avance et de recettes)
- tourisme (1 régie de recettes)
- bibliothèques (1 régie de recettes)

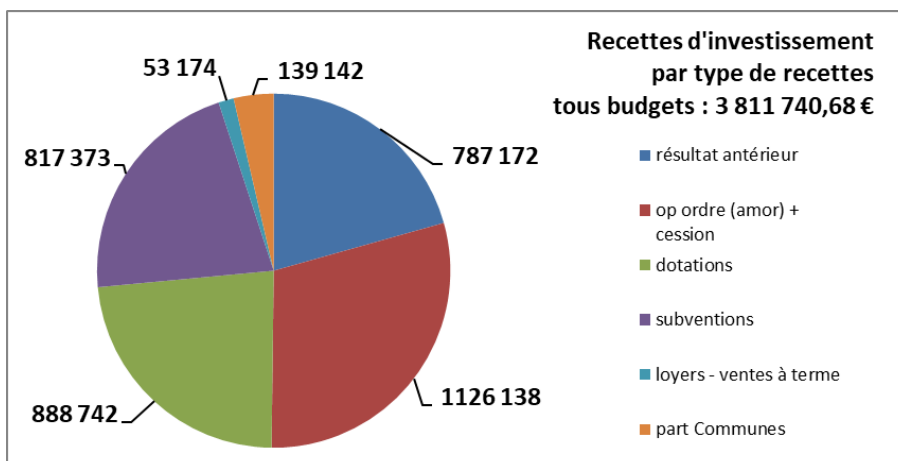
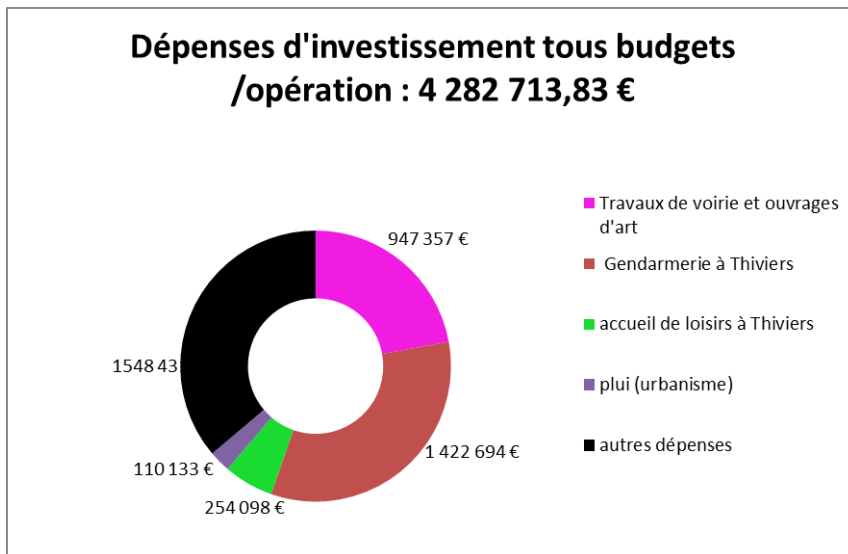
○ Assurances :

Le marché des assurances de la collectivité (véhicules, RC, dommages aux biens, protection juridique, protection fonctionnelle des agents et des élus) a été relancé fin 2021, en associant aussi le CIAS.

○ Budget 2021 : dépenses et recettes de fonctionnement réalisées



- Budget 2021 : dépenses et recettes d'investissement réalisées



- **Fiscalité 2021**

Type de taxe	Taux 2020
Taxe d'habitation	8,55% (inchangé)
Foncier bâti	2,14%
Foncier non bâti	10,45%
CFE	26,35%

■ Résultats CCPI

○ Résultats des comptes administratifs 2021 (votés en 2022)

		B PRINCIPAL	BA TOURISME	BA ECONOMIE	BA URBANISME
Résultats de l'exercice	Fonctionnement	829 325,32	40 252,25	22 859,10	109 472,33
	Investissement	-955 402,55	-8 891,36	-22 859,10	-90 737,03
Report 2020	Fonctionnement	2 085 476,48	0,00	-3 266,32	0,00
	Investissement	780 952,39	-31 360,89	3 266,32	-18 735,30
A reporter	Fonctionnement	2 914 801,80	40 252,25	19 592,78	109 472,33
	Investissement	-174 450,16	-40 252,25	-19 592,78	-109 472,33
<i>(pour info, virements du b principal)</i>		-634 548,42	274 091,98	135 715,06	224 741,38
Restes à réaliser		-378 655,67	-25 858,00	-6 894,27	-28 677,08
RESULTAT		2 361 695,97	-25 858,00	-6 894,27	-28 677,08

		BA BATIMENTS	BA LOT G GUE	BA LOT LABAURIE	BA LOT NEGRONDES	TOTAL
Résultats de l'exercice	Fonctionnement	14 741,72	0,00	34 400,69	3 300,10	1 054 351,51
	Investissement	122 632,04	0,00	-31 846,95	-11 826,95	-998 931,90
Report 2020	Fonctionnement	34 877,75	4 683,40	-21 554,82	28 476,92	2 128 693,41
	Investissement	2 953,16	-56,00	-130 984,01	-78 076,92	527 958,75
A reporter	Fonctionnement	49 619,47	4 683,40	12 845,87	31 777,02	3 183 044,92
	Investissement	125 585,20	-56,00	-162 830,96	-89 903,87	-470 973,15
<i>(pour info, virements du b principal)</i>						0,00
Restes à réaliser		-29 380,50				-469 465,52
RESULTAT		145 824,17	4 627,40	-149 985,09	-58 126,85	2 242 606,25

■ Perspectives

- Recherche d'harmonisation des taux de fiscalité communaux
- Réflexion sur un pacte financier et fiscal entre la Communauté de communes et les Communes
- Travail sur les charges transférées et les attributions de compensation
- Travail sur la compétence logement
- Travail sur l'optimisation des dépenses et des recettes
- Dégager des ressources pour la mise en œuvre du projet de territoire
- Travail à mener sur l'actif (en collaboration avec la Trésorerie)
- Travail à mener sur la qualité des comptes avant le passage à la M57

Communication

Le service est sous la direction d'Isabelle Lacotte, Directrice Finances et Administration Générale.

Céline Fargeot est en charge du service communication, avec Quentin Lavaud (10%) et un agent en contrat d'apprentissage (partagé avec le Service Enfance), Coralie Roux.

▪ **Faits marquants**

- Travail sur le projet de territoire
- Approbation du PCAET
- Lancement de la concertation du PLUi
- Inauguration de la gendarmerie
- Lancement du site www.sinstallerenperigordlimousin.fr
- Pas de moment de convivialité agents élus
- Pas d'édition de bulletin

▪ **2021 en quelques chiffres**

○ **PRESSE :**

40 articles de presse diffusés sur Sud-Ouest, la Dordogne Libre, Réussir le Périgord

- ✓ Enfance Jeunesse : 10
- ✓ Urbanisme PLUi : 5
- ✓ Tourisme : 5
- ✓ Culture : 4
- ✓ Environnement : 3
- ✓ Agriculture : 2
- ✓ Gendarmerie : 2
- ✓ CRTE : 2
- ✓ CIAS : 1
- ✓ Economie : 1
- ✓ Habitat : 1
- ✓ Voirie : 1
- ✓ Santé : 1
- ✓ Communication générale : 1

○ **RADIOS :**

- ✓ Interview Vœux Sur Kaolin FM de Michel Augeix

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

- ✓ Interview de Frédéric Dessus las Bleu Périgord Collecte des déchets agricoles
- ✓ Interview Philippe François Soirée Débat PLUi

○ FACEBOOK /

Page Comcom :

1- Nombre d'abonnés (au 13 décembre) :

- ✓ 2021 : 2465
- ✓ 2020 : 1940
- ✓ 2019 : 1425

Pour info :

- ✓ Page CC Pays Nontronnais : 1424 abonnés
- ✓ Page CC Donne et Belle 1161 abonnés
- ✓ Page CCILAP : 947 abonnés

2- 30 vidéos réalisées en interne et diffusées sur la page FB pour Le Périgourdin

3- 5 Meilleures publications (en nombre de vues)

- ✓ 09.11.2021 : La Ferme de Bosloubet (Le Périgourdin) : 11 600 vues
- ✓ 20.07.2021 : Le CIAS recrute : 6314 vues
- ✓ 12.11.2021 : La Grange Fleurie (Le Périgourdin) : 6292 vues
- ✓ 29.06.2021 : Offre d'emploi Manager de commerces : 6243 vues
- ✓ 26.09.2021 : EIRL Boyer (Le Périgourdin) : 5859 vues
- ✓ 28.05.2021 : Ben Remorques (Le Périgourdin) : 5791 vues

5 publications avec le plus de réactions, commentaires et partages

- ✓ 09.11.2021 : La Ferme de Bosloubet (Le Périgourdin) : 666
- ✓ 07.08.2021 : Totem (Le Périgourdin) : 281
- ✓ 12.11.2021 : La Grange Fleurie (Le Périgourdin) : 276
- ✓ 06.08.2021 : Les Escargots du Périgord : (Le Périgourdin) : 265

Page FB Enfance Jeunesse :

1- Nombre d'abonnés (au 13 décembre) :

- ✓ 2021 : 658 abonnés (au 13 décembre) :
- ✓ 2020 : 472 (création en 18 avril 2020)

2-5 Meilleures publications (nombre de vues)

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

- ✓ 02.08.2021 : Mini bus Renouvellement des annonces : 3800 vues
- ✓ 16.11.2021 : Offres d'emploi service enfance : 3200 vues
- ✓ 07.07.2021 : Camp éco vélo (photos du départ) : 3100 vues
- ✓ 15.11.2021 : Offre d'emploi Espace Jeunes : 2800 vues
- ✓ 08.06.2021 : Flyer Eco vélo : 2100 vues

2-5 publications avec le plus de réactions, commentaires et partages

- ✓ 07.07.2021 : Camp éco vélo (photos du départ) : 193
- ✓ 08.07.2021 : Camp éco vélo (photos du jour 2) : 98
- ✓ 10.07.2021 : Camp éco vélo (retour) : 80
- ✓ 22.07.2021 : Accueil de loisirs de Thiviers Retour journée au plan d'eau de Nantheuil : 69
- ✓ 20.08.2021 : Vidéo de la chorégraphie des GS CP : 81

- **PANNEAUX LUMINEUX :**

21 formulaires de demandes de diffusion de panneaux lumineux (23 en 2020 et 136 en 2019)

- **CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES SERVICES :**

Création d'environ 95 supports de type affiches, cartes, flyers....

- **CRÉATION DE VIDÉOS :**

Création de 4 vidéos pour le site internet www.sinstallerenperigordlimousin.fr
Création de 30 vidéos pour la promotion des adhérents du Périgourdin
(Publication sur FB)

- **NEWSLETTERS :**

Réalisation de 3 newsletters interne (janvier – mai – septembre)
Pas réédition des newsletters développement territorial (manque de temps), ni newsletter enfance (pas pertinente)

- **PORTRAITS DES NOUVELLES ENTREPRISES DU TERRITOIRE :**

8 portraits de nouvelles entreprises diffusés sur notre page Facebook (12 en 2020)

- **PORTRAITS ABONNÉS LE PÉRIGOURDIN :**

58 portraits réalisés et diffusés sur la page FB de la CCPL

- **SITE INTERNET**

Animation du site et travail sur RGPD

12 000 utilisateurs en 2021 - 42 203 pages consultées - 16 937 sessions

ORGANISATION CÉRÉMONIES

- Pas de cérémonie de vœux en 2021
- Visite du chantier de la centrale photovoltaïque 20 janvier
- Visite de chantier de la gendarmerie : 20 mai
- Inauguration de la centrale photovoltaïque : 20 octobre
- Inauguration de la gendarmerie en présence du Ministre de l'intérieur : 09 Novembre

CRÉATION ET ANIMATIONS DES OUTILS DE COMMUNICATION

COMMUNICATION GENERALE

- Carte de Vœux : CCPL et Cias
- Newsletter interne
- Animation et MAJ du Site internet de la Communauté de Communes
- Animation de la page FB Communauté de Communes
- Gestion de la charte graphique
- Gestion et diffusion des messages panneaux lumineux (CCPL, communes, associations, Entreprises)
- Mailing d'infos aux élus et agents sur les actions et les évolutions des services
- Prise de photos suivi des travaux (gendarmerie, ALSH...)



SEPTEMBRE 2021

Nous profitons de ce mois de rentrée pour faire un point sur les arrivées et départs au sein de notre équipe et vous annoncer quelques nouveautés. Bonne lecture à tous.

Bonne route !

Samuel Coulangeat - Directeur des Services Technique et Christine Rancuil - Directrice Adjointe de l'Accueil de Loisirs de Thiviers ont quitté la Communauté de Communes fin août. Nous les remercions vivement pour leur implication et leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Bienvenue aux nouveaux agents !



HERMINIE ROULHAC
Manager des commerces - chargée de développement économique

Après un DUT Développement des Territoires Ruraux et Urbains, et avoir travaillé à la SEMITOUR puis à l'Office de Tourisme Périgord-Limousin, Herminie rejoint le service Développement Territorial à partir du 1er octobre 2021 pour une durée de 3 ans.

THIBAUD DU CHEYRON
Directeur des Services Techniques (DST)

Suite au départ de Samuel Coulangeat, un nouveau DST a été recruté, Thibaud Du Cheyron.

Après avoir été DST à la mairie de Trélissac, Thibaud intégrera la Communauté de Communes le 1er octobre. Il suivra les travaux en cours et encadrera les agents des services voirie, espaces naturels et bâtiments.



Nous souhaitons également la bienvenue aux nouvelles aides à domicile du CIAS

- Fabienne BOS
- Sheridan FLYNN
- Chantal HERBE
- Marie Jocelyne HOARAU

Travail réalisé en collaboration avec les responsables de services et/ou agents chargés de la mission

ENFANCE JEUNESSE

- Alimentation du site internet et de la page Facebook enfance sur les actions du service
- Ludothèque : MAJ du document général de présentation, création affiches animations et diffusion sur site internet FB, presse, panneaux lumineux
- Accueils de Loisirs : Création des flyers camp Eco-vélos et veillée étoiles et musique / Photos travaux de chantier ALSH, Diffusion des programmes sur le site internet et FB / Articles de presse sur les activités / Retour en images sur les activités (pendant les congés de Julien)
- Espace Jeunes : Communication sur le déménagement à la Coquille / Création des Programmes des mercredis, des vacances et affiches des animations du vendredi et diffusion sur site internet, pages Facebook (Communauté de Communes Périgord-Limousin et enfance), presse, panneaux lumineux
- RAM : Diffusion des calendriers d'animation (site internet et pages FB), retour en images sur les animations du RAM sur FB, Création affiche et nouveau logo passage Relais Petite Enfance + Création affiche et articles de presse « journée de la petite enfance » + diffusion sur site internet, Facebook (Communauté de Communes Périgord-Limousin et enfance), panneaux lumineux
- Parentalité : Affiches cafés-parents, animations autour de la parentalité, accueil famille et diffusion sur site internet, pages Facebook (Communauté de Communes Périgord-Limousin et enfance), presse, panneaux lumineux
- Ribambelle : Affiche réouverture et diffusion Site internet et FB
- Bus publicitaires : Publication FB remerciements aux entreprises / Organisation apéritif de remerciement des sponsors
- Diagnostic jeunesse : Diffusion auprès des élus, article suite à la réunion de restitution
- Transport scolaire : MAJ du site internet et envoi sms d'alerte

024-212405518-20220712-20220747-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

QUIZ MUSICAL 6-10 ans
 Organisé par la Ludothèque et le Conservatoire Départemental de Musique

Mardi 9 Mars 2021 - THIVIERS
 Salle de musique - Ludothèque de 16h30 à 17h et 17h à 17h30

GRATUIT
 Inscriptions obligatoires par internet
<https://urdx.fr/f043>

LUDOTHEQUE RUE ALBERT THEULIER 24800 THIVIERS

CONTACTS : 06 49 31 95 56
 ludotheque@perigord-limousin.fr
 www.perigord-limousin.fr

Les accueils de loisirs vous proposent une

VEILLÉE MUSIQUE SOUS LES ÉTOILES
 29 au 30 Juillet 2021 / 4-6 ANS

Grand étang de St Estèphe
 De 40 à 55 € selon quotient familial

Nos partenaires

ESPACE JEUNES 11-17 ANS

VACANCES DE PRINTEMPS 12 AU 16 AVRIL

RÉVEILLE LE SPORTIF QUI EST EN TOI !

ESPACE JEUNES - SALLE ST JEAN - 24 450 LA COQUILLE
 Fanny Lada : 06 21 50 40 59
 espacejeunes@perigord-limousin.fr
 www.perigord-limousin.fr

SOUTIEN et ÉCOUTE des FAMILLES

ACTION MISE EN PLACE PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉRIGORD-LIMOUSIN

Besoin de soutien pour surmonter cette période difficile ?
 Contactez-nous en toute confidentialité

MERCREDI DE 9H À 12H
 Fanny est à votre écoute
 - par téléphone
 - sur RDV à La Coquille ou à Thiviers

INFORMATIONS ET RDV :
 06 21 50 40 59

ESPACE PARENTS ENFANTS
 LIEU D'ACCUEIL GRATUIT

Ribambelle

TOUS LES VENDREDIS DE 9H30 À 12H

(Soit vacances scolaires)
 Pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs accompagnants un moment agréable d'échanges, de jeux et de découverte

Au Relais Petite Enfance "L'Isle aux enfants"
 53 bis rue Lamy (en face de la mairie)
 24800 THIVIERS

INFOS
 Communauté de Communes : 06 49 31 95 56
 Centre Médico-Social de Thiviers 05 53 02 07 40

A la Ludothèque
 Rue Albert Theulier - THIVIERS

Avec l'intervention de Valérie Jondeau, musicothérapeute

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Éveil musical moins de 3 ans 9h30 à 10h30

Éveil musical 3-6ans 10h30 à 11h30

SAMEDI 11 DECEMBRE THIVIERS

OUVERT À TOUS
 Sur inscription
 06 27 52 05 54
GRATUIT

THIVIERS

Les entreprises du territoire,
soutien du service Enfance jeunesse

Lundi 18 octobre, le président de la communauté de communes Périgord-Limousin, Michel Augeix, et les vice-présidents à l'enfance jeunesse, Jean-François Bost, et au développement économique, Grégory Saerens, ont invité à l'accueil de Loisirs, les entreprises ayant accepté de sponsoriser le minibus du service enfance jeunesse. Cette rencontre était l'occasion de remercier les entreprises locales qui, par leur soutien, financent la location longue durée d'un des minibus utilisés par les accueils de loisirs, l'espace jeunes, lors de leurs activités. Cette opération diminue les coûts de transport du service permettant le développement de la qualité et la diversité des activités proposées aux enfants. Ce minibus peut également être loué par les associations. Renseignements auprès de Cécilia Casaro, responsable service jeunesse, CCPL, 3 place de la République à Thiviers. Tél. 05 53 62 20 10 / 06 49 31 06 32 / cecilia.casaro@perigord-limousin.fr. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

THIVIERS SO 23.11.2021

Le territoire a des atouts
pour séduire la jeunesse

La restitution de l'étude sur la jeunesse s'est déroulée mardi 16 novembre, au siège de la CCPL de Thiviers. CH

Cela fait huit mois que la Communauté de communes Périgord-Limousin (CCPL) s'est lancée dans une étude des besoins de la jeunesse sur son territoire. Ce travail, mené en partenariat avec Territoires conseils, la banque des territoires, avait pour objectif de confronter les regards des élus, des acteurs, et des jeunes sur les atouts et les faiblesses du bassin de vie.

La restitution de ce travail a eu lieu mardi 16 novembre à Thiviers. Ce diagnostic a permis de mettre en lumière la définition d'une politique jeunesse à travers une série de thèmes variés : la scolarité, la formation et l'emploi, les loisirs, les sports et la culture, les

équipements, les infrastructures, le social, la santé, le numérique, la mobilité, la parentalité, l'engagement et la citoyenneté.

Actions variées

Les élus ont évoqué un éventail d'actions concrètes comme la mise en place de coopératives jeunesse de service sur le territoire.

Vice-président de la CCPL en charge de l'enfance et de la jeunesse, Jean-François Bost a clos la soirée sur un ton optimiste : « Les idées ne manquent pas, les jeunes sont là. À nous d'impulser l'ère d'une politique jeunesse ».

Serge Siorre

La ludothèque, un terrain de jeu à découvrir

En cette période compliquée où la plupart des activités de loisirs sont annulées, la ludothèque permet de garder un lien social et propose du réconfort.

Depuis plus d'une semaine, de nombreuses personnes se sont retrouvées sans télévision suite à l'incendie du pylône des cars en Haute-Vienne. En cette période morose où il est difficile de voir ses proches ou de participer à des activités à cause du couvre-feu à 18 heures, cette panne est une source d'isolement supplémentaire et de stress pour les personnes âgées et les familles.

Afin de s'évader un peu, les bibliothèques de la communauté de communes de Thiviers, Jumilhac-le-Grand, La Coquille et la ludothèque de Thiviers sont pleines de ressources et ont déjà ouvert leurs portes depuis quelques jours.

Toute l'année, des romans policiers, régionaux... des BD, mangas, documentaires, films DVD ou CD, magazines... Chacun trouvera de quoi aiguïser sa



Avec plus de 300 jeux de société, petits et grands devraient trouver leur bonheur. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

curiosité. Des livres en gros caractères, des livres audio pour les personnes ayant des problèmes de vue sont aussi à disposition.

À la ludothèque, Gaëlle saura conseiller et permettre de découvrir de nouveaux jeux de société, symboliques d'assemblage ou de construction. Avec plus de 300 jeux, petits et grands trouveront leur bonheur.

Pour maintenir la vie sociale, c'est le moment, en cette période difficile, de penser à la solidarité.

L'information peut être relayée auprès de son entourage, de ses voisins isolés, sachant que l'on peut également récupérer livres et jeux dans le cas où ils ne peuvent se déplacer. Les précautions sanitaires sont mises en place pour un maximum de sécurité.

Ludothèque, rue Albert-Theullier.
Tél. : 06 49 31 95 56.
Mardi de 16 h 30 à 17 h 45 ; mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 50 à 17 h 45 ; jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h 30.
www.perigord-limousin.fr

LA COQUILLE



L'animatrice Fanny Lada et les jeunes dans leur espace. PHOTO CCPL

L'espace des jeunes fait peau neuve

Les services de la Communauté de communes Périgord-Limousin (CCPL) ont décidé d'installer à La Coquille l'espace des jeunes. Jusqu'à maintenant, il était situé à Thiviers. Depuis le second confinement, ce dernier ne pouvait plus accueillir les jeunes. L'espace est destiné aux adolescents âgés de 11 à 17 ans, il est un lieu d'échanges qui permet un dialogue avec les adultes.

Les jeunes peuvent s'y rencontrer et se retrouver chaque mercredi après midi et tous les jours en période de vacances scolaires. Au début de l'année, ce pôle a fait peau neuve tout en s'installant dans la salle Saint-Jean, située rue

de la Boétie à La Coquille. Cette salle a été mise à disposition par la municipalité conduite par Michèle Faure. Au regard du contexte sanitaire lié au Covid-19, l'isolement ressenti par les jeunes est très grand.

Des activités et des projets
L'ouverture de cet espace pour les jeunes est indispensable pour le bien-être des adolescents du territoire. Les jeunes sont ravis de découvrir un local accueillant qui leur est destiné. Pour les vacances de février, Fanny Lada, l'animatrice de cet espace jeunesse, propose une multitude d'activités (poterie, sport, Terra

Aventura, kanoë, cuisine, jeux en relation avec la ludothèque, etc.). Un programme complet est disponible sur le site internet de la CCPL (perigord-limousin.fr) avec les services au quotidien/jeunesse. En dehors des vacances, Fanny Lada accueille les jeunes le mercredi après-midi sur place et les soirs si nécessaire pour travailler sur des projets. La responsable de l'espace jeunes intervient également deux fois par semaine au collège de Thiviers ainsi qu'au collège Charles-de-Gaulle à La Coquille. Contact : avec Fanny Lada au 06 21 50 40 58.
Daniël Sylx

ENVIRONNEMENT

- Lutte contre le frelon asiatique : Création d'un flyer de sensibilisation - Diffusion aux communes, site internet et FB
- Gestion différenciée : Vidéo + photos des ZAE



PCAET

- Publications régulières sur la page Facebook Communauté de Communes Périgord-Limousin reprises sur notre site internet
- Travail avec Adekoi sur des nouveaux outils de communication PCAET (charte graphique, oriflammes, kakémonos, signature mail, visuel affiche...)
- Création de supports de communication pour la mise en place du service de location de vélo à assistance électrique : Affiche, flyers, page du site internet, autocollants vélos et casque

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022



- Collecte des déchets plastiques : Création affiche et campagne de communication (presse, FACEBOOK, site internet, panneaux lumineux)



**ELEVEURS,
AGRICULTEURS,**

cuma
de Firbeix

COLLECTONS ET RECYCLONS ENSEMBLE

du 7 au 11 JUIN 2021

Tous les jours de 10 h à 12 h

AVANT tout dépôt sur le site de collecte,
VEUILLEZ CONTACTER LE RÉFÉRENT DU SITE CONCERNÉ

THIVIERS, derrière la Maison des Services

Frédéric DESSOLAS : 06 75 22 56 03 ou Philippe CAILLAUD : 06 88 20 96 96

FIRBEIX, Cuma de Firbeix, Puiffe

Fabrice REDON : 06 13 66 98 34 ou Rémi GAYOUT : 06 73 98 29 70

Tout dépôt de déchets non autorisé est formellement INTERDIT
et passible de poursuites pénales.



Le producteur de ces films s'engage à respecter les consignes de préparation lors de leur apport à la collecte.



RENSEIGNEMENTS:
Karine POUYADOU au 06 30 55 42 99,
karine.pouyadou@perigord-limousin.fr



ZOOM PÉRIGORD-LIMOUSIN



(Ph. CdC Périgord-Limousin)

Collecte des déchets plastiques agricoles

La Communauté de communes Périgord-Limousin renouvelle sa campagne de collecte des déchets plastiques agricoles, entre le 7 et le 11 juin. Les agriculteurs sont invités à venir déposer leurs déchets (films agricoles d'élevage, ficelles, filets, big-bags et sacs d'amendement) entre 10 h et 12 h, à la maison des services de Thiviers ou à la Cuma de Firbeix.

THIVIERS/FIRBEIX

Une collecte de déchets agricoles lancée

À la suite d'une forte mobilisation des agriculteurs au cours des trois années précédentes, la communauté de communes Périgord-Limousin, dans le cadre de sa compétence agriculture, renouvelle sa campagne de collecte des déchets plastiques agricoles en étroite collaboration, avec la Cuma de Firbeix. La quatrième édition se déroule dès lundi et jusqu'au 11 juin. Cette nouvelle campagne de collecte sera effectuée à Thiviers et Firbeix.

Ainsi, les agriculteurs ayant préparé, trié et stocké les produits en fin de vie sur leur exploitation peuvent venir les déposer à partir de lundi et jusqu'au 11 juin, de 10 h à 12 h dans un des lieux de collecte : la Maison des services à Thiviers et la Cuma à Firbeix. Avant tout dépôt, il est impératif de contacter la personne référente du site qui vérifiera le bon conditionnement des déchets et remettra à l'agriculteur une attestation de remise de déchets.

Tout dépôt de déchets non autorisé est formellement interdit et passible de poursuites pénales. À la fin de la collecte, l'enlève-



La collecte se déroule à partir de ce lundi jusqu'au vendredi 11 juin à Thiviers et Firbeix. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

ment des déchets est assuré par la société Adivalor pour les recycler et les valoriser.

En 2020, les agriculteurs ont répondu plus nombreux malgré un contexte sanitaire contraignant. Les agriculteurs viennent de plus en plus loin (parfois de Haute-Vienne), pour valoriser même de petites quantités de déchets.

Référents des sites concernés pour la période du lundi 7 au vendredi 11 juin :
- Thiviers, derrière la Maison des services : Frédéric Dessolas au 06 75 22 56 03 ou Philippe Caillaud au 06 88 20 96 96.
- Firbeix, Cuma de Firbeix, Puiffe : Fabrice Redon au 06 13 66 98 34 ou Rémi Gayout au 06 73 98 29 70.
Renseignements : Karine Pouyadou, tél. 06 30 55 42 00 ou karine.pouyadou@perigord-limousin.fr

- CLIT : Organisation d'une conférence de presse pour signature du CLIT + valorisation des offres de reprises de ferme sur notre site internet et notre page FB



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

 Communauté de communes Périgord Limousin
12 février · 🌐

[TRANSMISSION DE VOS EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PERIGORD-LIMOUSIN]

Vous êtes agriculteur (trice) de + 55 ans et vous cherchez un repreneur ? Pour vous aider, vous pouvez bénéficier d' un accompagnement individuel avec estimation financière, promotion de l'exploitation sur registre internet spécialisée...

POUR EN SAVOIR PLUS : ... Voir plus



PERIGORD-LIMOUSIN.FR

Transmission reprises exploitations agricoles en Périgord-Limousin - Communauté de Communes Périgord-Limousin

👍 J'aime

💬 Commenter

🔗 Partager



 Communauté de communes Périgord Limousin
6 août · 🌐

[REPRISE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN PERIGORD-LIMOUSIN]

Un projet d'installation en agriculture ? Des offres d'exploitations sont proposées sur la Communauté de communes du Périgord Limousin en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le CrDA Périgord vert.

Aujourd'hui, zoom sur l'offre de reprise d'un exploitation, maraichage, petits fruits, volailles... Voir plus



👤 Alex Bouvier, Stéphane Fayol et 2 autres personnes

5 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

🔗 Partager



- Publications régulières sur la page Facebook (bourse aux locaux, offres d'emploi, jeu concours...)
- Portraits des nouveaux abonnés « Le Périgourdin » : (60)
- Portraits de nouvelles entreprises installées sur le territoire (Site internet et FB)
- Travail avec Adekoi et le service développement territorial sur la création d'une page internet www.sinstallerenperigordlimousin.fr / Création de vidéos témoignages de nouveaux professionnels installés sur le territoire / participation au règlement du jeu concours / Communication sur le jeu concours
- Osez le Périgord Autrement à Paris : Valorisation de la participation de la CCPL au salon (Publications FB)
- Signalétique : Création visuelle panneau ZAE Négrondes

Communauté de communes Périgord Limousin
7 h · 🌐

[BOURSE AUX LOCAUX et TERRAINS DISPONIBLES POUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL EN PÉRIGORD-LIMOUSIN]
A ce jour, plus de 30 bâtiments et terrains sont disponibles sur notre territoire pour accueillir votre projet professionnel.
Consultez notre bourse aux locaux et bâtiments :
👉 <https://cutt.ly/qjmvCWL>
Un accompagnement personnalisé peut vous être proposé :
👉 Vous avez un projet d'activité professionnelle sur notre territoire ?
👉 Vous ét... Voir plus

 **Professionnels**
Consultez notre bourse aux locaux et bâtiments disponibles



www.perigord-limousin.fr
Rubrique ESPACE ENTREPRISES
Contact : 05 53 62 28 22

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Communauté de communes Périgord Limousin
10 décembre, 11:23 · 🌐

[N° 20 - PORTRAIT D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE INSTALLÉE EN PÉRIGORD-LIMOUSIN : "ATELIER VOLUMES" A ST JEAN DE COLE]
Marion Leboutellier et Pedro Alves ont récemment inauguré à St Jean de Cole, l'Atelier Volumés, où ils créent et présentent leurs œuvres de joaillerie et de sculptures.
Marion, d'origine auvergnate et Pedro, originaire du Portugal, ont vécu 15 ans en Angleterre. Puis le soleil et les bons produits du terroir leur manquaient trop... c'est ainsi qu'ils décid... Voir plus





👍❤️ 36

8 commentaires · 22 partages

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022



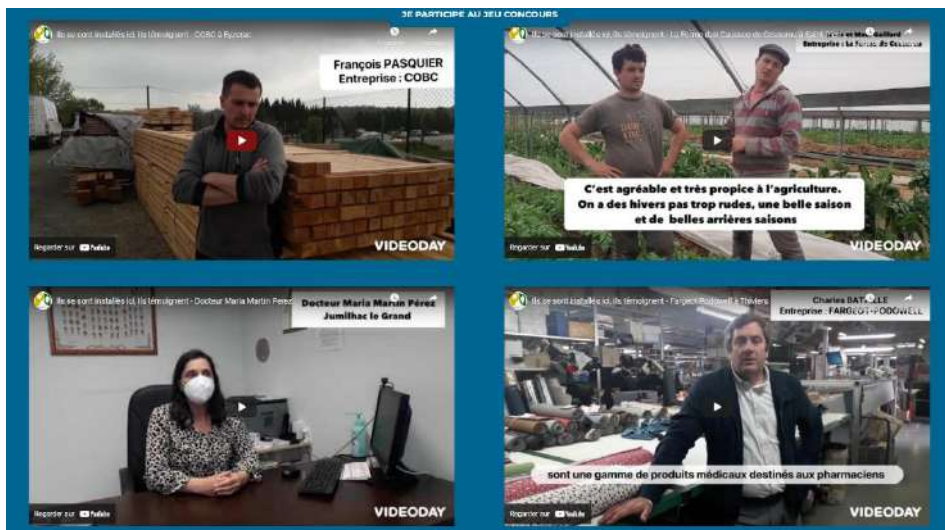
ON A TOUS UNE BONNE RAISON
DE VENIR S'INSTALLER EN
Périgord Limousin

Gagnez un week-end découverte
en Périgord Limousin :
Testez votre projet d'installation

JE PARTICIPE AU JEU CONCOURS

Ils se sont installés ici
et ils adorent !

JE PARTICIPE AU JEU CONCOURS



François PASQUIER
Entreprise : COBC

Charles BATAILLE
Entreprise : FARGO-GI-PODOWELL

Docteur Maria Martin Perez
Jumilhac le Grand

**C'est agréable et très propice à l'agriculture.
On a des hivers pas trop rudes, une belle saison
et de belles arrières saisons**

sont une gamme de produits médicaux destinés aux pharmaciens

024-212405518-20220712-20220747-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

Communauté de communes Périgord Limousin
 14 octobre · 🌐

[JOUR J] - OSEZ LE PERIGORD autrement]
 La Communauté de Communes Périgord-Limousin est présente aujourd'hui au salon "OSEZ LE PERIGORD autrement" à la Maison de la Nouvelle Aquitaine pour promouvoir les atouts du territoire auprès de porteurs de projets.

Pour découvrir notre territoire :
 📄 Un site internet dédié à votre projet personnel ou professionnel
<https://sinstallerenperigordlimousin.fr/...> Voir plus

Alex Bouvier, Stephane Fayol et 15 autres personnes · 1 commentaire · 20 partages

Communauté de communes Périgord Limousin
 9 novembre · 🌐

[LA FERME DE BOSLOUBET - Eyzeraç est désormais visible sur Le Périgourdin]
 La ferme de Boslobet est une exploitation familiale installée sur la commune d'Eyzeraç depuis trois générations. Après ses parents et grand-parents, Jean-Claude prend les rênes de la ferme en 1991. Mais Jean-Claude n'est pas le seul à faire vivre la ferme de Boslobet. C'est aussi grâce aux efforts de sa femme Marie-Pierre que vous pouvez aujourd'hui déguster leurs produits transformés. ... Voir plus

Laelitia Buisson, Stéphanie Fayol et 143 autres personnes · 14 commentaires · 130 partages

TERRAINS A VENDRE POUR ENTREPRISES

8€ HT lem²

05 53 62 06 16



BIBLIOTHEQUES :

- Animations : Création des affiches et diffusion : Bébés lecteurs, Atout Contes, Echanges Littéraires, Contes à frissonner
- Flyers ouverture : MAJ flyers ouverture et livres service et diffusion (Site internet, page FB, mailing agents élus, presse)
- Articles de presse : réouverture et reprises des animations, retraite de Cathy Tallet et arrivée d'Axelle Bardou
- Bibliothèque La Coquille : affiche + tracts horaires d'ouverture / affiche fermeture bibliothèque pour congés / Reportage photos pour publications FB (décorations Halloween et Noël)
- Bibliothèque Thiviers : Affiche puzzle participatif + Publications FB mensuelles « les nouveautés du mois »
- Bibliothèque de Jumilhac : Travail avec Sandrine Roux sur le visuel de la Carte de lecteurs



Mercredi 5 mai 2021 SUD OUEST

LA COQUILLE

La bibliothécaire Catherine Tallet part à la retraite, Axelle Bardou lui succède

Catherine Tallet, bibliothécaire à La Coquille, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite, après vingt-deux années de service auprès des lectrices et lecteurs du territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin. Au début de sa carrière, Catherine Tallet passe huit ans aux côtés de Sandrine Roux à la bibliothèque de Jumilhac-le-Grand. En 2006, elle prend la direction de la bibliothèque de La Coquille où elle développe les échanges, les liens et le portage de livres à domicile.



De gauche à droite, Catherine Tallet, la bibliothécaire à la retraite et Axelle Bardou, qui lui succède à La Coquille.

Depuis le 1er mai, l'accueil à la bibliothèque de La Coquille a changé de visage. C'est désormais Axelle Bardou qui propose aux adhérents les ouvrages littéraires, livres, DVD et CD sur place ou à domicile, via le service de portage mis en place sur le secteur nord de l'intercommunalité en 2007.

Extension des locaux

Forte de son expérience récente à la médiathèque de Lubzac, la nouvelle bibliothécaire envisage d'ores et déjà de développer des animations. Selon

Raphaël Chipeaux, le vice-président de la Cdc Périgord-Limousin chargé de la culture et de la communication, « le local actuel à La Coquille est trop exigü et mal agencé, il ne permet pas d'organiser des activités

comme il le peut y en avoir à Jumilhac-le-Grand ou à Thiviers ». Les élus communautaires se sont par conséquent positionnés pour un projet de réaménagement des locaux de La Coquille afin de pouvoir accueillir différents publics, dont les scolaires et développer des rendez-vous comme celui des bébéclecteurs.

L'ensemble des élus communautaires saluent le travail de Catherine Tallet et lui souhaitent de profiter une longue et paisible retraite.

Daniel Syrix



Sud Ouest 23.01.2021

THIVIERS/LA COQUILLE/JUMILHAC

Des livres, des films et des jeux pour tous



La médiathèque de Thiviers, l'une des trois de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

Pendant plus d'une semaine, de nombreuses personnes se sont retrouvées sans télévision à la suite de l'incendie du pylône des Cars (Hautes-Landes). En cette période complexe où il est difficile de voir ses proches ou de participer à des activités en raison du couvre-feu à 18 heures, cette panne a été une source d'isolement supplémentaire et de stress pour les personnes âgées et les familles.

des livres audio pour les personnes ayant des problèmes de vue sont également disponibles.

Pour les familles, qui peuvent parfois se trouver en panne d'inspiration d'activités, la médiathèque propose l'emprunt de jeux et de tablettes pour préparer des conseils. Plus de 300 jeux sont disponibles pour tous les âges.

Des ordinateurs sont gratuitement mis à disposition pour toute recherche et travail bureautique.

Des précautions sanitaires sont mises en quarantaine des jeux ou ouvrages pour garantir un maximum de sécurité.

Des ordinateurs sont gratuitement mis à disposition pour toute recherche et travail bureautique. Des précautions sanitaires sont mises en quarantaine des jeux ou ouvrages pour garantir un maximum de sécurité.

Renseignements sur le site www.peregorlimousin.fr

NOUVEAUX HORAIRES

À la suite de l'instauration du couvre-feu à 18 heures, les bibliothèques de la Communauté de communes Périgord-Limousin ont modifié leurs horaires.
JUMILHAC-LE-GRAND : mardi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 17 h 45, mercredi de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 45, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures. Accès limité à cinq personnes. Tél. 05 53 52 07 34.

LA COQUILLE : mardi de 10 à 12 heures, mercredi de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30, vendredi de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 16 h 30. Accès limité à trois personnes. Tél. 05 53 52 89 34.
THIVIERS : mardi et mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. Accès limité à 25 personnes. Tél. 05 53 62 08 82.



PÉRIGORD-LIMOUSIN

Reprise des animations dans les bibliothèques



Raphaël Chipeaux (au fond au milieu), vice-président en charge de la Culture et de la communication, entouré des bibliothécaires. Photo: LOUISE JOUVAUD

Après la mise en place du contrôle des pass sanitaires rendus obligatoires dans tous les établissements recevant le public, les conditions sont désormais réunies pour envisager le retour des groupes au sein des bibliothèques.

La dynamique équipe du réseau de bibliothèques de Jumilhac-le-Grand, La Coquille et Thiviers s'est réunie début octobre pour préparer la reprise des animations dans leurs locaux.

Cette bonne nouvelle a été annoncée par Raphaël Chipeaux, vice-président en charge de la Culture et de la communication, à la Com Com Périgord-Limousin (CCPL) et Vincent Ennard, directeur de la CCEC.

Ce réseau à 1200 les bibliothécaires, impatients de retrouver leurs lecteurs et le public pour de prochains échanges littéraires, ateliers bébé-lecteurs, animations autour du conte. Une autre information agréable a été confirmée par Raphaël Chipeaux : « le dossier de demande d'aide exceptionnelle déposée dans le cadre du plan de relance a été accepté et les bibliothèques communautaires se voient donc attribuer une aide de 2 200 € qui va permettre de fin de l'année, l'acquisition de

livres et d'ouvrages en plus des budgets annuels traditionnels ». Dernière nouveauté : les équipes ont mis à profit ces derniers jours pour finaliser la mise en réseau des bibliothèques communautaires. Ainsi, le grand documentaire des trois sites est désormais accessible à la consultation et à la réservation à tous les lecteurs du territoire, via le portail dédié au réseau des bibliothèques Périgord-Limousin : bibliothèques-perigordlimousin.org/page-5.

Contes, échanges littéraires...

Jeudi 23 octobre
 Ateliers Contes à 18 h à Thiviers, tél. 05 53 62 08 82.
Mardi 24 octobre
 Atelier bébé-lecteurs de 10h à 11h à Jumilhac-le-Grand, tél. 05 53 52 07 34 ou 05 53 52 89 34.
Mardi 26 octobre
 Contes pour préparer à 18h à Jumilhac-le-Grand, tél. 05 53 52 07 34.
Mardi 9 novembre
 Échanges littéraires de 18h à 19h à Thiviers.

L'équipe souhaite également la bienvenue à Lucie Vacheyron qui vient d'intégrer la bibliothèque de Thiviers.

Jumilhac-le-Grand, 70 bd Daniel F. bibliothèques-perigordlimousin.fr
 La Coquille, square Jean-Baptiste-Bichard-perigordlimousin.fr
 Thiviers, 1 place du Champ-de-Faille/bibliothèques-perigordlimousin.fr
 Consultations et réservations des documents en ligne : bibliothèques-perigordlimousin.org/page-5

ACTIONS CULTURELLES :

- Terra Aventura : articles de promotion de la création et de la sortie du Terra Aventura à Miallet + publications Facebook



18 | PÉRIGORD VERT

MIALLET

Un parcours Terra aventura autour du Grand Lac



Jean-Claude Granet, Jérôme Caleix, Dominique Guignard, Élodie de Proximit et Patrick Marceteau sont venus en repérage sur le futur parcours. CAPTURE D'ÉCRAN

Les élus de la Communauté de communes du Périgord-Limousin (CCPL) ont proposé la création d'un nouveau circuit Terra Aventura à Miallet, à compter du mois de juin. Il s'agit d'une chasse au trésor à partir de l'application mobile Terra Aventura mise en place par la Région. Dans le secteur, des circuits existent déjà à Thiviers, Jumilhac-le-Grand et Saint-Jean-de-Côle. Ces itinéraires de campagne emportent un franc succès auprès des familles.

À vélo

Le Conseil départemental de la Dordogne, propriétaire du grand barrage de Miallet, a donné son accord. D'une lon-

gueur de 12 km, ce circuit sera le premier parcours Terra Aventura du département destiné aux aventuriers à vélo. Il aura pour thème la découverte du bourg de Miallet et son patrimoine naturel remarquable autour du son plan d'eau, classé Espace naturel sensible.

Élodie Grenier, de la société Proximit, est venue en repérage, accompagnée de Dominique Guignard, en charge du projet à la CCPL, du maire Dominique Marceteau, de Patrick Marceteau, président de la société de pêche de Miallet, de Jean-Claude Granet, élu municipal, et de Jérôme Caleix, du service environnement au Conseil départemental.

Daniel Syriex

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Terra Aventura, le premier parcours à vélo dans le département

Le lancement officiel de la 11^e saison de Terra Aventura avec tous les nouveaux parcours est prévu samedi.

Terra Aventura est une incroyable chasse au trésor proposant en Nouvelle-Aquitaine des parcours de découverte mêlant randonnée, questions et géocaching, disponibles en application mobile gratuite. C'est à Miallet que la communauté de communes Périgord-Limousin a choisi de créer un des nouveaux parcours à vélo de la Dordogne.

Sur ce parcours, on y trouvera le Poi'z Ziclou, petit personnage haut en couleur qui guidera sur un parcours d'une douzaine de kilomètres. Après avoir découvert le village, on profite du barrage classé espace naturel sensible.

Pour partir à l'aventure, sur ce parcours unique en Dordogne, on retrouve tous les autres circuits sur la carte de la 11^e saison dispo-



Le barrage de vélo à Miallet fait également partie du parcours.

PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

nible dans les offices de tourisme de Jumilhac-le-Grand, Saint-Jean-de-Côle et Thiviers. À partir de l'application, on peut choisir les parcours en fonction de la thématique, de la durée, de la difficulté ou de la proximité.

Offices de tourisme :
Jumilhac-le-Grand / Galerie de l'Or, place du château au 05 53 52 55 43.
Thiviers, place Foch au 05 53 55 12 50.
Saint-Jean-de-Côle, rue du Château au 05 53 62 14 15.

Site internet : www.terra-aventura.fr

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Communauté de communes Périgord Limousin
26 mai · 🌐

[PLUS QU'UN MOIS AVANT DE POUVOIR DÉCOUVRIR LE NOUVEAU TERRA AVENTURA AU BARRAGE DE MIALLET]
A partir du 26 juin Ziclou vous accompagnera autour du barrage de Miallet sur le premier parcours de Dordogne à vélo 🚲



terra aventura · Voir la boutique
26 mai · 🌐

👍-1 : Nouvelle carte des parcours Terra Aventura 2021 🍷
Et voilà dans un mois, le 26 juin, nous lancerons la nouvelle saison de Terra Aventura. Notez bien cette... Voir plus

Communauté de communes Périgord Limousin
7 avril · 🌐

[REVUE DE PRESSE - RETOUR DANS ACTU.FR SUR LE REPÉRAGE DU FUTUR PARCOURS TERRA AVENTURA A MIALLET]
Bientôt un nouveau Terra Aventura vélo 🚲 autour du barrage de miallet - Ce sera le premier Ziclou en Dordogne ! 🍷🍷
<https://actu.fr/.../dordogne-bientot-un-nouveau-parcours...>



ACTU.FR
Dordogne. Bientôt un nouveau parcours Terra Aventura dans le secteur de Miallet
Un nouveau parcours de découverte de l'application Terra aventura sera bientôt inauguré auto...

👍 17 1 commentaire 58 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

- Partage des publications de l'OT sur la page Facebook de Communauté de Communes Périgord-Limousin
- Diffusion du programme des animations (site internet et FB)
- Participation au comité technique pour la création du site internet
- Rédaction en commun d'articles de presse : lancement de la saison ouverture des OT, articles durant l'été sur les activités (activités pleine nature, jeudis de l'art, gardien du secret...)

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Les offices de tourisme sont prêts à lancer la saison

Avec la fin des limitations de déplacement, les offices de tourisme de Jumilhac-le-Grand et Saint-Jean-de-Côle ont rouvert leurs portes depuis début mai.

L'office de tourisme de Thiviers a été ouvert toute l'année pour accueillir le public, en particulier dans l'espace boutique dédié aux produits locaux. Isabelle Hyvoz, vice-présidente de la communauté de communes Périgord-Limousin, en charge du tourisme, et toute son équipe, sont impatientes de pouvoir démarrer la saison. « Nous sommes fiers de présenter les nouveautés concoctées au cours des derniers mois, en prévision d'une saison touristique qui s'annonce intense », rappelle Isabelle Hyvoz.

Des activités de pleine nature pour passer un été actif

- Nouveau parcours « Terra Aventura » à Miallet, premier parcours en Dordogne conçu pour les visiteurs à vélo.
- Un jeu d'enquête dédié aux familles « Le Gardien du Secret » à la Galerie de l'Or à Jumilhac (à partir du 19 mai).
- De nouveaux équipements pour la « Flow Vêlo » au départ de Thiviers ou de Saint-Jean-de-Côle à compter du mois de juin.
- Les visites commentées de Saint-Jean-de-Côle reprendront prochainement ainsi que les Jeudis de l'Art organisés cette année de



De gauche à droite au 1^{er} plan : Cindy Feignon, Laura Congé, Nadine Boria, Isabelle Hyvoz. Au 2^e plan : Cathy Desvergne, Sarah Barraud, Dominique Guignard. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

mi-juin à mi-septembre avec de nombreux artisans déjà inscrits.

L'office de tourisme proposera également des activités de pleine nature grâce au programme « Été actif » : tir à l'arc, escalade, Cluedo, randonnées, VTT électrique, paddle, orpillage. Ces activités seront réservables en ligne à partir du mois de juin via le nouveau site de l'office de tourisme Périgord-Limousin.

En attendant le lancement, on peut suivre l'actualité des offices sur la page Facebook : Office de tourisme Périgord Limousin. À noter : « Châteaux en fête », un événement avec des visites dans les châteaux de la région, sera organisé du 29 mai au 13 juin. Un programme est à disposition.

Office de tourisme Jumilhac-le-Grand : en mai et juin, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et en juillet et août, tous les jours. Rens. : 05 53 52 55 43 / bit.jumilhac@perigord-limousin.fr

Office de tourisme Thiviers : en mai et juin, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. En juillet et août, tous les jours. Rens. : 05 53 55 12 50 / bit.thiviers@perigord-limousin.fr

Office de tourisme de Saint-Jean-de-Côle : en mai et juin, les lundis et samedis de 14 h à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. En juillet et août, tous les jours. Rens. : 05 53 62 14 15 / bit.sjear@perigord-limousin.fr

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Les Jeudis de l'art de retour à Saint-Jean-de-Côle



Le souffleur de verre est une « attraction » incontournable des Jeudis de l'art. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

Pour la quatrième année, le service culture de la communauté de communes, en partenariat avec le service tourisme, organise « Les Jeudis de l'art ». Cette manifestation met à l'honneur, tous les étés, le travail remarquable de nombreux artistes et artisans dans un village emblématique du territoire. Que ce village, un des « Plus beaux villages de France » accueille tous ces artistes, était une évidence. C'est donc aujourd'hui qu'est lancée la nouvelle édition des Journées de l'art.

Le premier marché aura lieu de 10 heures à 17 heures avec de

nombreux exposants d'art réunis sur la place du village, sous la halle et sur la place du château. Ces rencontres permettront aux visiteurs de découvrir le savoir-faire de dix-neuf artisans locaux puisqu'ils sont tous établis au cœur d'un triangle de Périgueux, Angoulême, Limoges. Ils partageront, avec le public, l'amour de leur métier et de leur passion autour du bois, verre, terre, cuir, métaux, porcelaine, laine et des couleurs...

Les Jeudis de l'art, jusqu'au 9 septembre. Entrée gratuite. Renseignements au 05 53 62 14 15.

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Un tout nouveau jeu d'enquête à Jumilhac



C'est à la Galerie de l'Or, basée à Jumilhac-le-Grand, que l'aventure attend enfants et parents tout l'été. PHOTO DR

À la demande de l'office de tourisme Périgord-Limousin, la nouvelle et locale société Intrigord à Saint-Pardoux-la-Rivière a créé un jeu d'enquête « Le Gardien du Secret », à faire en famille ou entre amis à La Galerie de l'Or de Jumilhac-le-Grand, située à deux pas du magnifique château. Elle propose un jeu inédit et mystérieux, sur les traces des Gaulois et des mineurs.

Cette activité, dans l'esprit d'une escape game, fait vivre une expérience unique. Grâce aux indices cachés entre les murs de la galerie, la visite devient alors une véritable chasse au trésor sur les pas de ce vieil homme affirmant être le dernier gardien du secret.

Une aventure qui dure 50 minutes

Pour participer, il suffit de réserver et de venir tenter l'aventure dans la ville. Durant 50 minutes, le joueur dispose de la Galerie de l'Or en exclusivité. En famille ou entre amis, on est livré à soi-même sans aide possible. Mais tout est fait pour mettre le champion sur la bonne piste à condition d'ouvrir les yeux et de faire marcher ses méninges : il faut en effet cher-

cher, réfléchir et travailler en équipe pour arriver à trouver l'énigme.

Les indices et les preuves sont à découvrir au fur et à mesure que le jeu avance et il y en a pour tous les âges.

Ouvert depuis la mi-mai, plusieurs familles et amis se sont prêtés au jeu d'enquêteurs. Ainsi, lorsque Gaëlle, Sandy et leurs familles sont venues, les adultes ont fait de la place aux enfants. Chacun a participé à sa façon en utilisant ses compétences : logique, dextérité ou connaissances. Munis de leur kit enquêteur contenant un tas de petits objets utiles pour mener l'enquête, les plus petits sont souvent plus malins que les grands. Gaëlle et Sandy, avec leurs enfants, ont pu résoudre l'énigme en 50 minutes. Dans l'équipe, c'est Lexie, 6 ans, qui avait la clé pour résoudre les mystères... Les jeunes ont été ravis de participer à ce jeu d'enquête.

Reservations auprès de l'office de tourisme de Jumilhac-le-Grand au 05 53 52 55 43.
Tarif : 20 € jusqu'à cinq personnes pour la privatisation complète du lieu (5 €/personne supplémentaire).
Ouvert en juin (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30), juillet et août (tous les jours aux mêmes horaires).

24 PÉRIGORD VERT

JUMILHAC-LE-GRAND

Un nouveau jeu d'enquête, façon escape game, près du château de Jumilhac

À la demande de l'office de tourisme Périgord-Limousin, la nouvelle société locale Intrigord, basée à Saint-Pardoux-la-Rivière, a créé un jeu d'enquête à faire en famille ou entre amis à la Galerie de l'Or, à Jumilhac-le-Grand. Son nom : « Le Gardien du secret ».

Installée à deux pas du château de Jumilhac, la Galerie de l'Or propose à ses visiteurs de partir sur les traces de gaulois et de mineurs. Ce jeu, inédit et mystérieux, fera vivre aux participants une expérience unique, dans l'esprit d'un escape game d'une durée de cinquante minutes. Dans ce laps de temps, il faudra ouvrir ses yeux et faire marcher ses méninges pour venir à bout de toutes les épreuves et les énigmes.

Kit d'enquêteur

Munis d'un kit d'enquêteur contenant tout un tas de petits objets utiles, les plus petits seront peut-être parfois plus malins que les grands, qui sait ? Gaëlle et Sandy, avec leurs en-



Le jeu s'appelle « Le Gardien du secret » et il est proposé à la Galerie d'Or, tout près du château de Jumilhac. DR

fants, sont parvenus à finir le jeu dans les temps. Et dans l'équipe, c'est Lexie, 6 ans, qui avait la clé du mystère.

Pratique. Réservations au 05 53 52 55 43. Tarif : 20 euros jusqu'à cinq personnes et 5 euros

par personne supplémentaire. Accessible dès 4 ans. Ouvert du lundi au vendredi en juin, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, et tous les jours en juillet et août.
Serge Simorre

HABITAT

OPAH :

- Publications régulières sur la Page de la CCPL de promotion du Programme Happy Habitat
- Organisation Conférence de presse bilan des 2 ans en présence des élus et des partenaires

PÉRIGORD LIMOUSIN/ ISLE LOUE AUUVÈZÈRE
830 000 euros pour soutenir les opérations d'amélioration de l'habitat

Lundi 18 octobre à Thiviers, au siège de la Communauté de communes s'est tenue une réunion bilan de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) baptisée Happy habitat dans les intercommunalités du Périgord-Limousin et de l'Isle Loue Auvézère. Le Conseil départemental, l'Action Logement, la Fondation Abbé Pierre, le réseau Procvivis et bien sûr les organismes acteurs de cette opération, Solihal (Association solidaire pour l'habitat) représentée par Tom Bouldoire, chargé de mission et Frédérique Frison-Lelevre, la directrice et l'Agence nationale de l'habitat représentée par Julien Barbezieux étaient venus en partenaires.



Les élus et les partenaires pour Happy Habitat à Thiviers. SERGE SIMORRE

Tom Bouldoire a présenté le bilan de la saison 2020/2021. Au total, 99 % des objectifs ont été réalisés pour un montant global de travaux de 1 205 483 euros, et avec 830 541 euros de subventions publiques. Pour le Périgord-Limousin, 96 % des objectifs ont été réalisés pour un montant de 625 103 euros côté travaux et de 405 296 euros pour les subventions. Pour l'Isle Loue Auvézère, 102 % des

objectifs ont été atteints pour un montant de 642 026 euros de travaux et de 425 245 euros côté subventions. Julien Barbezieux a rappelé l'important effort dont s'acquitte le territoire pour lutter contre la précarité énergétique, avec un gain évalué à 35 % et l'implication des entreprises locales, notamment dans l'isolation des bâtiments.

Michel Augeix pour le Périgord Limousin et Philippe Francois, chargé de l'habitat, ont mis l'accent sur le besoin d'autonomie de la population et la nécessité de bien informer pour l'orienter à faire des économies. C'est un enjeu majeur pour les élus qui comme Isabelle Hyvoz et Stéphane Fayol, représentant le Conseil départemental, ont insisté sur l'importance de rénover les logements afin d'améliorer la qualité de vie. Contact. Happy Habitat au 05 33 12 01 07, sur Internet happyhabitat.fr. Serge Simorre

Conférence de presse du 18 octobre



Communauté de communes Périgord Limousin
 19 octobre · 🌐

[BILAN HAPPY HABITAT]
 Hier, se tenait une réunion de bilan de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dénommée "Happy Habitat", menée sur les territoires des Communauté de communes Périgord Limousin et CC Isle Loue Auvézère en Périgord - Colap.

Depuis 2019, cette opération a permis la réalisation de travaux d'adaptation du logement, de lutte contre la précarité énergétique et d'aide au maintien à domicile... Voir plus



Alex Bouvier, Stéphane Fayol et 3 autres personnes · 1 commentaire 2 partages

Communauté de communes Périgord Limousin
 27 juillet · 🌐

[PROGRAMME D'AIDES FINANCIERES HAPPY HABITAT]
 Happy Habitat finance les travaux suivants :

- La mise aux normes de l'assainissement, de l'électricité,
- Les travaux énergétiques (isolation...),
- Les travaux de maintien à domicile.

... Voir plus

HAPPY HABITAT
 DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



PLUi :

- MAJ de la page PLUi sur le site internet
- Création d'une lettre PLUi – Diffusion aux élus et aux habitants
- Création d'affiches pour les RDV de concertation et diffusion (articles de presse, mailings agents et élus, site internet, FB, panneaux lumineux
- Création d'un support de communication pour les communes pour insertion dans leurs bulletins municipaux
- Travail sur le contenu du panneau d'exposition



PÉRIGORD-LIMOUSIN

La concertation autour du PLUi est lancée



Une vue aérienne de Saint-Priest-les-Fougères, directement concernée par le PLUi. PHOTO DR

La communauté de communes Périgord-Limousin a lancé l'élaboration de son Plan local d'urbanisme communal (PLUi). Ce plan d'urbanisme et de planification établi à l'échelle intercommunale prend en compte

tous. L'équipe en charge du PLUi présentera aux habitants la démarche et répondra aux questions du public. Des réunions auront lieu à chaque étape du projet.

Quatre autres temps d'échanges

PÉRIGORD VERT 19

SAINT-PAUL-LA-ROCHE

Un atelier thématique sur « Vivre en Périgord-Limousin »



La réunion publique dédiée au lancement du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été organisée à La Coquille, le 30 juin. ARCHIVES.COM

À la suite de la réunion publique dédiée au lancement du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), organisée le 30 juin à La Coquille, la Communauté de communes Périgord-Limousin (CCPL) invite les habitants à participer à des ateliers thématiques, durant les mois de septembre et octobre.

La première rencontre, intitulée « Vivre en Périgord-Limousin », se tiendra mercredi 8 septembre à Saint-Paul-la-Roche, de 9 à 12 heures, dans la salle des fêtes polyvalente. Les habitants de la commune, les acteurs associatifs locaux, les travailleurs sociaux, les élus, etc. sont invités à venir débattre, autour de tables rondes concernant l'habitat, la mobilité, les équipements et la vie locale.

Autres rendez-vous

L'atelier suivant, sur le thème « Travailler en Périgord-Limousin », aura lieu lundi 20 septembre à Cognac-sur-l'Isle, de 14 à 17 heures.

Deux soirées autour des matériaux biosourcés locaux (bois, chanvre, paille, ouate de cellulose, textiles recyclés, balles de céréales, miscanthus,

liège...) et sur les énergies renouvelables seront organisées à La Coquille, mardi 28 septembre, à 20 heures. Pour le chapitre concernant l'agriculture et l'alimentation, une réunion est annoncée à Thiviers, jeudi 14 octobre, à partir de 18 heures.

Imaginer l'avenir

Ces temps d'échanges sont programmés à l'occasion de l'élaboration du PLUi. La démarche et le document d'urbanisme établi à l'échelle du territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin ont pour objet d'en imaginer l'avenir.

Ces ateliers et soirées, mis en place dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sont ouverts à tous sous condition de la présentation d'un passe sanitaire. Afin de permettre à tous de s'exprimer, des registres sont également disponibles dans les 22 mairies de la CCPL et au siège de l'intercommunalité à Thiviers. Contact : 05 53 62 28 22. À noter qu'il existe un mail dédié au PLUi : plui@perigord-limousin.

Daniel Syriex

PÉRIGORD-LIMOUSIN

La concertation pour le PLUi se poursuit



L'atelier « Vivre en Périgord-Limousin » à Saint-Paul-la-Roche, a eu lieu le 8 septembre. PHOTO LOUISETTE JOUDINAUD

Afin d'élaborer son Plan local d'urbanisme intercommunal, document d'urbanisme qui vise à prévoir l'aménagement et le développement d'un territoire pour les quinze années à venir, la communauté de communes (CdC) Périgord-Limousin implique ses habitants via plusieurs rendez-vous de concertation. Après une réunion publique et un atelier thématique « Vivre en Périgord-Limousin », trois autres rendez-vous sont proposés à la population en septembre et octobre. La prochaine rencontre, intitulée « Travailler en Périgord-Limousin » (atelier thématique), a lieu aujourd'hui, à Cognac-sur-l'Isle, de 14 heures à 17 heures.

Deux soirées débats sont programmées : **mardi 28 septembre**

à 20 heures, à l'espace culturel Claude Boyer à La Coquille, avec l'intervention d'acteurs locaux suivi d'échanges sur les problématiques de la préservation du foncier et de la promotion des matériaux biosourcés locaux et des énergies renouvelables dans le PLUi ; **jeudi 14 octobre** de 18 heures à 20 heures, au cinéma de Thiviers, sur l'agriculture et l'alimentation suivi d'un film tout public.

En dehors de ces rendez-vous, des registres sont également disponibles dans les 22 mairies du territoire et au siège de la CdC pour permettre à tous de s'exprimer. Un mail dédié au PLUi est mis en place : plui@perigord-limousin.fr

Renseignements : 06 30 55 42 99.

TH
Q
er

Un
gric
sin
tobi
étai
nau

rigord-Limousin, en partenariat avec le parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin. Il a rassemblé une centaine de personnes, élus, agriculteurs, éleveurs et grand public.

Isabelle Hyvoz, maire de Thiviers, a accueilli l'assemblée et ouvert les débats. Les intervenants du PNR et du monde agricole ont présenté leurs points de vue, puis la salle a posé des questions sur divers thèmes : l'élevage d'animaux de boucherie, l'arboriculture, la forêt, l'alimenta-

Philippe François, maire de Firbeix et vice-président de la CdC chargé de l'environnement, a conduit les échanges en professionnel de l'agriculture, le but étant de comprendre collectivement l'existant afin de mieux anticiper l'avenir.

Des pistes de réflexions pour le futur ont été dégagées. Puis les participants ont partagé un buffet à l'extérieur du cinéma et ont pu poursuivre leurs échanges.

Daniel Syriex



Un forum sur l'agriculture s'est tenu au cinéma. DANIEL SYRIEX

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

RESSOURCES HUMAINES

- Diffusion des offres d'emploi : site internet, FB, mailing, panneaux lumineux
- Création d'un livret d'accueil des nouveaux agents



**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
PERIGORD-LIMOUSIN RECRUTE**

**Un(e) Manager de commerces
Chargé(e) de Développement Economique**

À partir du 01.09.2021

MISSIONS


- Accompagnement individuel d'entreprises
- Pilotage, coordination et animation d'actions commerciales collectives
- Renforcement de la professionnalisation des acteurs économiques
- Animation et développement d'une Maison de l'Entreprise
- Participation aux actions de la CCPL : immobilier d'entreprise, animation économique, promotion et marketing territorial

CONDITIONS



- **Bac + 2 minimum possédant une spécialisation dans un des domaines suivants**
 - actions commerciales
 - développement économique
 - développement et action d'aménagement de territoire
 - chargé de projets
- **Une précédente expérience sur un poste de chargé de projets, chargé de mise en développement économique, chargé de commerce ou de relation commerciale est un plus.**
- **Permis B obligatoire**

Retrouvez la fiche de poste complète sur
www.perigord-limousin.fr ou www.emploi-territorial.fr

DÉPÔT DES CANDIDATURES AVANT LE 08.08.2021



**GUIDE D'ACCUEIL
NOUVEUX AGENTS
COMMUNAUTE COMMUNES
PÉRIGORD-LIMOUSIN**



CIAS

- Diffusion offres d'emploi page Facebook et site internet, mailing d'infos
- Refonte du flyer portage de repas à domicile
- Création d'un flyer port du masque
- Création d'une carte pour support de badge AD

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

- Carte d'anniversaire 100 ans bénéficiaire CIAS



BATIMENTS

- Travail sur la MAJ de la signalétique des services
 - ✓ MSP : Fléchage intérieur + Création d'un plan intérieur d'accès aux services + mise à jour du totem extérieur
 - ✓ Siège CCPL : Création d'un panneau explicatif interphone + Affiche explicatif accès wifi grande salle

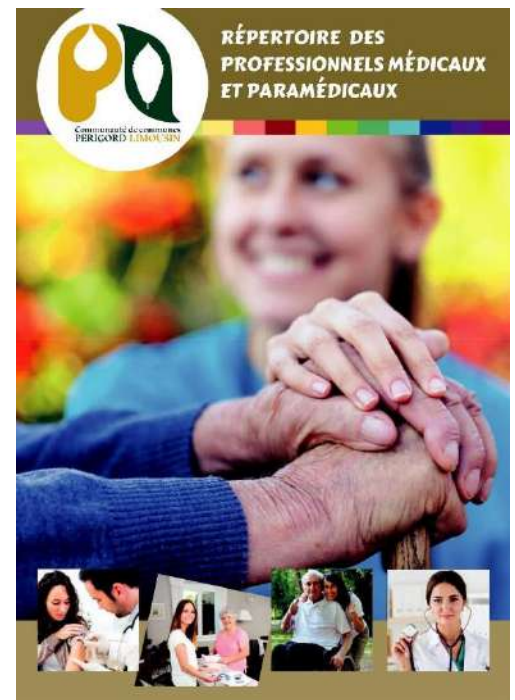


SANTÉ

- Vaccination : Organisation conférence de presse demande de centre de vaccination
- Professionnels de santé : MAJ régulières du répertoire et diffusion site internet



Conférence de presse du 22 mars



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU PERIGORD

VERT

- Soirée débat :
 - ✓ Création des supports de communication (affiche, CP, articles de presse, publications FB et site internet)
 - ✓ Participation à l'organisation de la soirée (contrôle pass sanitaire, photos soirée, accueil presse...)
- Signature CRTE : Invitation presse et publication FB



Vendredi 1 octobre 2021 SUD OUEST

NANTHEUIL

Ils imaginent le Périgord vert de demain

Mardi 21 septembre, les Communautés de communes Périgord-Limousin, du Périgord Nontronnais, de Dronne et Belle et d'Isle Loue Auvézère en Périgord réunissaient élus et habitants à l'espace culturel Nantholia à Nantheuil, pour un débat en amont de la signature du Contrat de relance et de transition écologique avec l'État.

Près de 150 habitants sont venus échanger autour de l'avenir de leur territoire, en présence de Pierre Bressolles, sous-préfet de Nontron.

Cette rencontre publique s'intitulait « Imaginons le Périgord vert de demain ». Elle a été initiée fin août par le tournage d'une enquête audiovisuelle auprès d'un panel représentatif de 42 habitants des 94 communes du Périgord vert.

Favoriser les contacts

Après le visionnage du film issu de cette enquête, les participants ont pu s'exprimer sur les enjeux d'avenir du territoire. Les atouts soulignés par les habitants permettent de se projeter de manière optimiste dans le futur si les bons choix sont faits dans la concertation, comme le



Les citoyens n'ont pas hésité à prendre la parole. s.s.

note une jeune femme de Thiviers.

« Entre les habitants anciens et les nouveaux, il faut favoriser les échanges et le territoire peut y gagner. Que chacun se dise que tout le monde a sa place ici en Périgord vert. Il n'y a pas que les paysages, il y a aussi de l'humain. »

Des points de vue variés ont été échangés, des élus ont réagi comme Bernadette Lagarde, maire de Nantheuil, ou encore Michel Augé, président de la Communauté de communes Périgord-Limousin.

Cet exercice démocratique

riche d'enseignements démontre la vitalité et l'espoir des habitants du Périgord vert, qui se veulent acteurs des changements à venir, comme l'a exprimé Laurence, habitante de Firbeix. « J'ai envie de communiquer avec tous les habitants, qu'on fasse évoluer la jeunesse, de faire bouger le territoire sans qu'il perde son âme. J'y crois ! »

Un habitant de Dronne et Belle a renchéri : « Il y a une dynamique locale qui s'est mise en place, ne la laissons pas retomber ! On peut trouver des solutions ensemble. »

Serge Simorre

■ Perspectives

- Mise en place de l'Intranet agent – élus
- Etude de positionnement concernant l'image de la Communauté de Communes
- Travail avec les nouveaux élus sur la stratégie de communication à mettre en place sur le mandat
- Mise en place des ambassadeurs du territoire (avec les services Tourisme et Développement Territorial)

THIVIERS

Le CRTE du Périgord Vert a été signé pour six ans



Ce contrat de relance et de transition écologique a été signé pour six ans. Il devrait faire évoluer le territoire du Périgord vert en termes d'écologie, de démographie, de numérique. PHOTO L. L.

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le gouvernement a proposé aux collectivités territoriales ce nouveau type de contrat. Le CRTE signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositions d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcées par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Un contrat sur-mesure

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans le contrat. Le contrat est pluriannuel et sur-mesure.

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) du Périgord vert au service des territoires a été signé début octobre, à Thiviers, en présence de Frédéric Perissat, le préfet de la Dordogne.

Évalué et intégré, ce contrat a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville mais aussi les programmes des différents ministères et leurs partenaires comme Action Cœur de ville, Petites Villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Gagner du temps et simplifier les procédures
Il se substitue aux contrats de ruralité arrivés à échéance fin

2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions. Dans les années à venir, les dispositifs gouvernementaux à destination des territoires s'inscriront au sein du CRTE pour bénéficier des dynamiques et des partenariats engagés. C'est un gage de gain de temps et de simplification des procédures pour permettre aux collectivités de répondre rapidement aux enjeux de la crise actuelle. Le contrat de relance et de transition écologique bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incitera la déclinaison territoriale.

Le territoire du CRTE Périgord Vert et ses partenaires ont souhaité s'engager dans une démarche de contractualisation. Le territoire du CRTE Périgord Vert et ses partenaires ont souhaité s'engager dans intercommunalités (Dronne-et-Belle, Isle-Loue-Auvézère-en-Périgord, Périgord-Limousin et Périgord-Nontronnais).

Les projets financés dans le cadre du CRTE

- Création d'une ressource verte à Brantôme (structure qui gère la récupération, la valorisation et la revente de bois. Elle a également un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement) pour un montant de 115 000 €
- Création et aménagement de la « vélo-croûte-voie-verte » de la Charente à Saint-Pardoux-la-Rivière pour un montant de 1 120 000 €
- Réhabilitation et construction d'un restaurant scolaire à Eveillé pour un montant de 400 000 €
- Réfection de la mairie de Saint-Mesmin pour un montant de 250 000 €
- Création d'une station d'épuration de Jusillac-le-Grand pour un montant de 600 000 €



Entre autres projets en cours (qui s'inscrivent dans le CRTE), la mairie de Saint-Mesmin attend sa réfection pour un montant de 250 000 €. CARRÉ: D'OCAS, GICCO, A&S

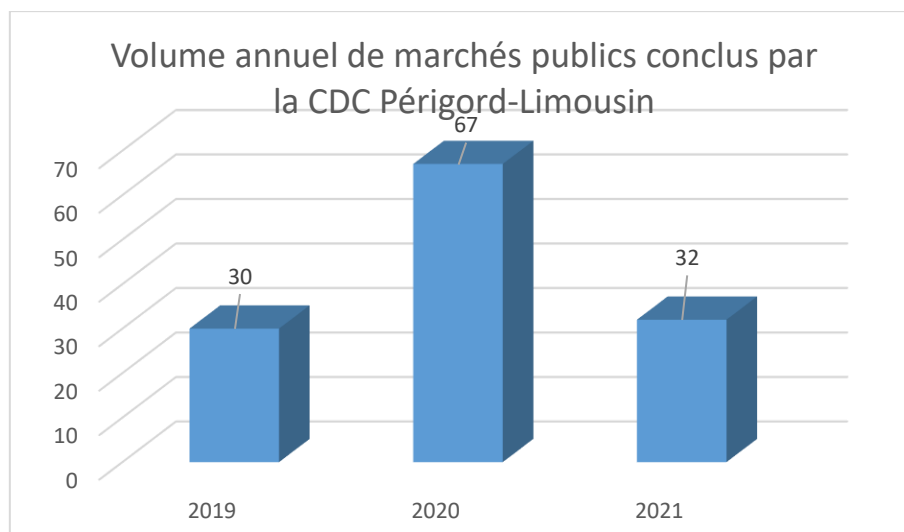
Achats publics

Ce service est co-dirigé par Alexandre BOUVIER et Samuel COULONGEAT. 1 agent à mi-temps, Aurore CHASTAING, a rejoint ce service depuis le 1^{er} août 2020 afin d'assurer la réalisation de tâches administratives. Chaque responsable de service est amené à mettre en place et suivre les marchés les concernant.

Le service de la commande publique a pour mission de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de la CDC Périgord-Limousin, d'une part en assurant la maîtrise des risques (juridiques, techniques, financiers) en matière d'élaboration des marchés publics et d'autre part en assurant leur optimisation sur le plan financier. Dans un contexte économique et financier contraint, la commande publique est un puissant levier de développement économique et de création d'emplois au sein des territoires ainsi qu'un facteur de gains financiers via l'optimisation de la dépense publique.

L'activité du service commande publique a évolué, avec un nombre de consultations lancées plus faible qu'en 2020, quasi équivalent à 2019.

■ Activité du service :



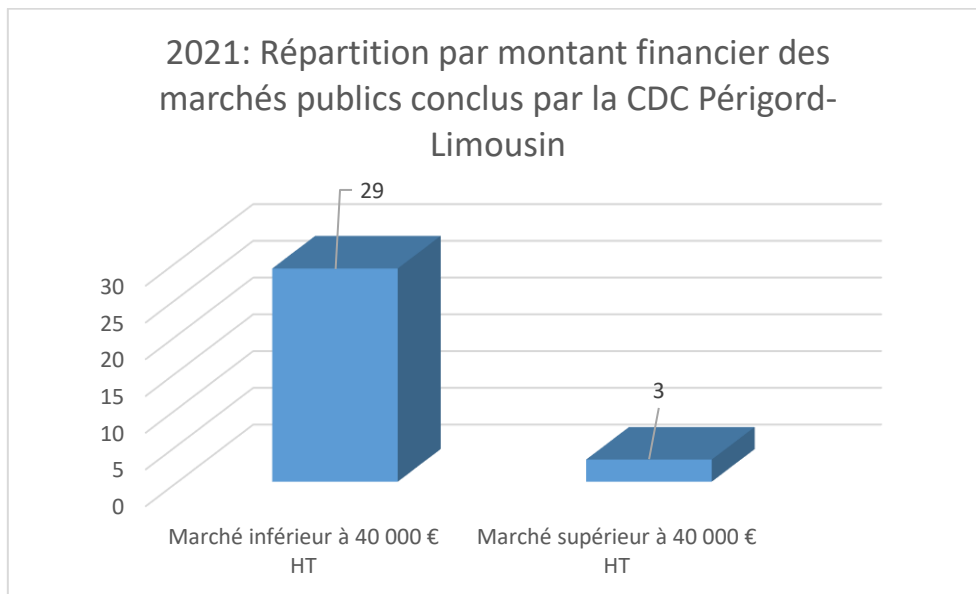
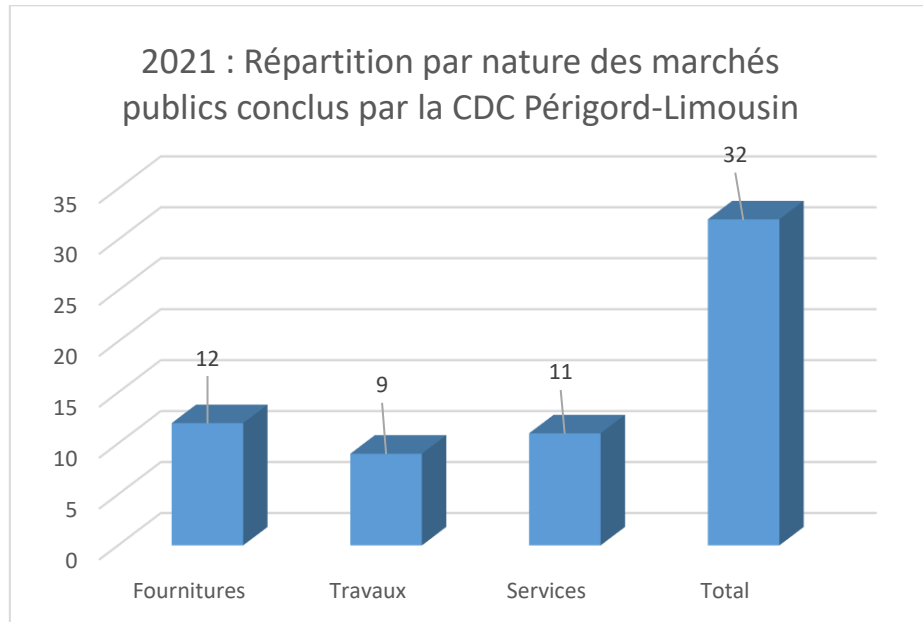
■ Faits marquants :

- Des efforts sont réalisés par l'ensemble des services afin d'optimiser la dépense publique, notamment en multipliant les demandes de devis, le sourcing et en termes de choix effectués liés au montage des marchés publics ;
- Structuration d'un service commande publique transversal, à la disposition des différents services de la Communauté de communes Périgord-Limousin ;
- Mise en place de suivi annuel et pluri annuel des achats publics ;
- Parmi les marchés publics attribués en 2021, les plus importants financièrement concernent :

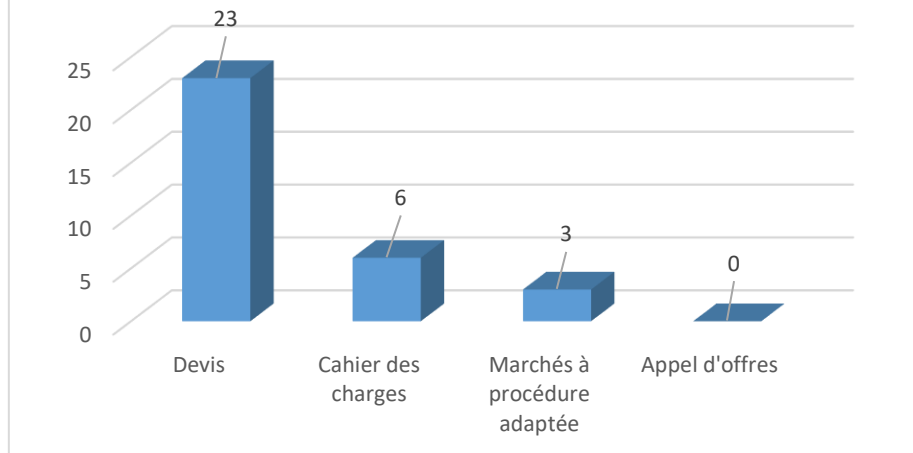
→ Marché de réhabilitation du centre de loisirs intercommunal à Thiviers

→ Marché de contrats d'assurances de la CDC Périgord-Limousin et du CIAS

→ Marché de fourniture de repas du CIAS (pour son compte)



2021 : Répartition par type de procédure des marchés publics conclus par la CDC Périgord-Limousin



■ Perspectives

- Renforcement du suivi pluri annuel des marchés publics de la CDC Périgord-Limousin;
- Renforcement de l'accompagnement des responsables de services lors de leurs achats publics ;
- Appui aux entreprises pour favoriser leur accès à la commande publique ;
- Favoriser l'économie circulaire ;

Ressources humaines

Vice-Président chargé de l'administration générale et des RH



Stéphane FAYOL

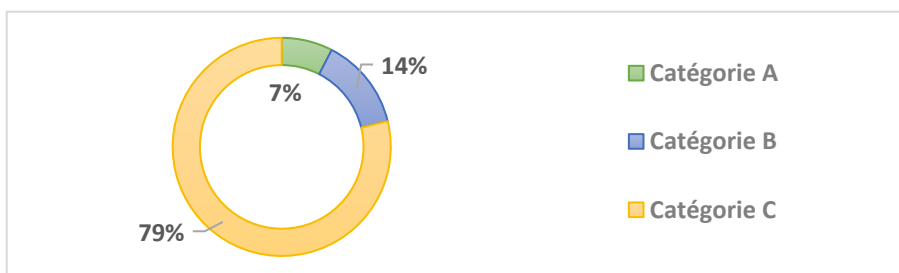
Le service ressources humaines est mutualisé entre la communauté de communes et le CIAS. Il est dirigé par Béatrice REYTIER, Responsable du service et 3 agents complètent le service : Isabelle BONTEMPS, Aurélie AMBERT et Véronique LACOTTE (1/2 temps)

Bilan social – Communauté de Communes

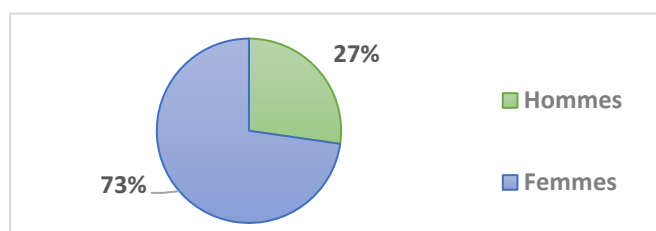
BILAN SOCIAL SIMPLIFIE 2021

EFFECTIFS

- ⇒ 66 agents employés par la collectivité au 31/12/2021 :
- 57 fonctionnaires
- 9 contractuels
- cela correspond à 58.17 ETP



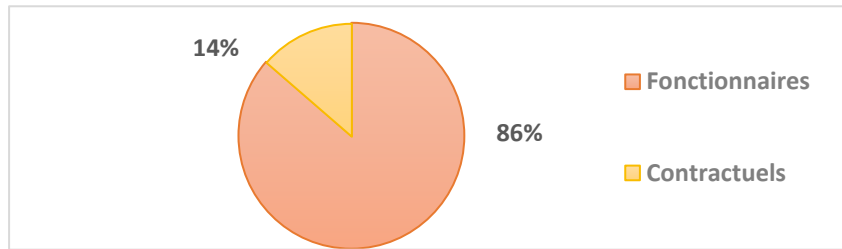
- ⇒ Les fonctionnaires :
- 3 stagiaires
- 54 titulaires



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022

⇒ Les contractuels :
 - 3 CDD
 - 6 CDI

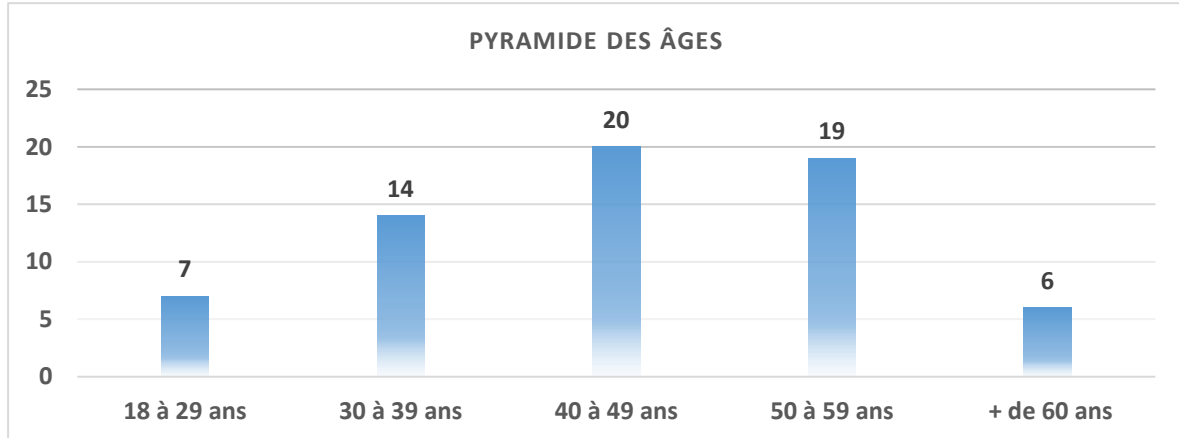


REPARTITIONS

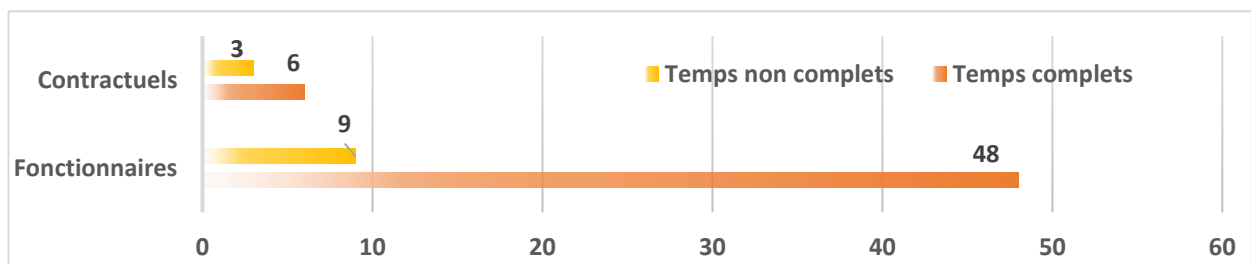
⇒ Par filière et par catégorie

FILIERES	Titulaires	Contractuels	Total	
Administrative	14	2	16	24%
Technique	15	1	16	24%
Médico social	0	1	1	2%
Culturel	2	0	2	3%
Animation	28	3	31	47%

⇒ Age moyen des agents : 45.2 ans



⇒ Par temps de travail



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

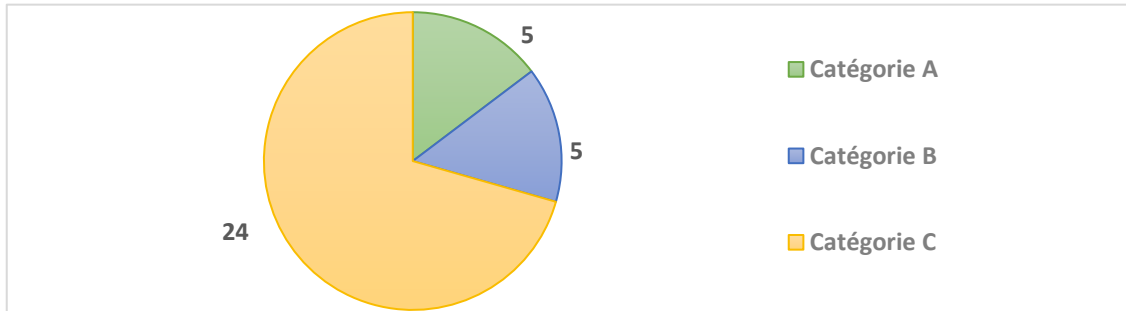
BUDGET

- ⇒ Budget de fonctionnement : 8 183 661,48 € (BP 2021)
- ⇒ Charges du personnel : 2 489 658 € (BP 2021)

Les charges du personnel représentent 30,42 % des dépenses de fonctionnement.

FORMATION

- ⇒ 34 agents ont suivi une formation d'au moins 1 journée.



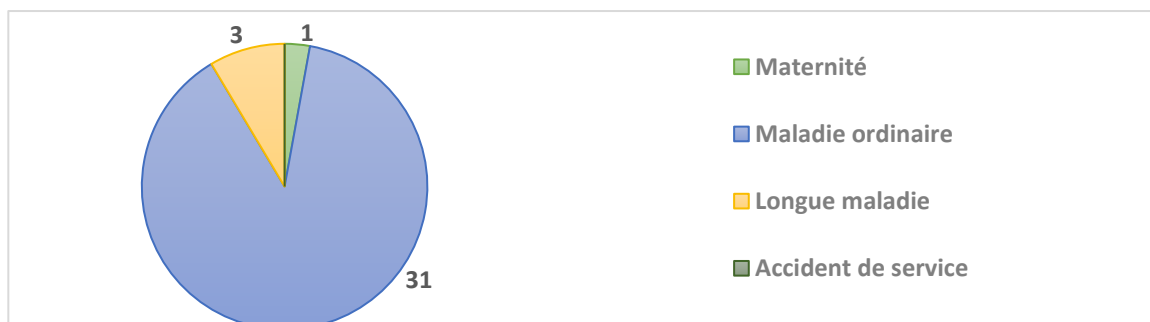
AVANCEMENTS / PROMOTIONS

- ⇒ 26 avancements d'échelon
- ⇒ 5 avancements de grade
- ⇒ 1 changement de cadre d'emploi suite à réussite à concours
- ⇒ 2 réussites à concours
- ⇒ 0 réussite à examen professionnel

ABSENTEISME

Nbre d'agents absents :	34
Maternité	1
Maladie ordinaire	31
Longue maladie	3
Accident de service / trajet	0

- ⇒ 1 agent cumule maladie ordinaire et congé longue maladie

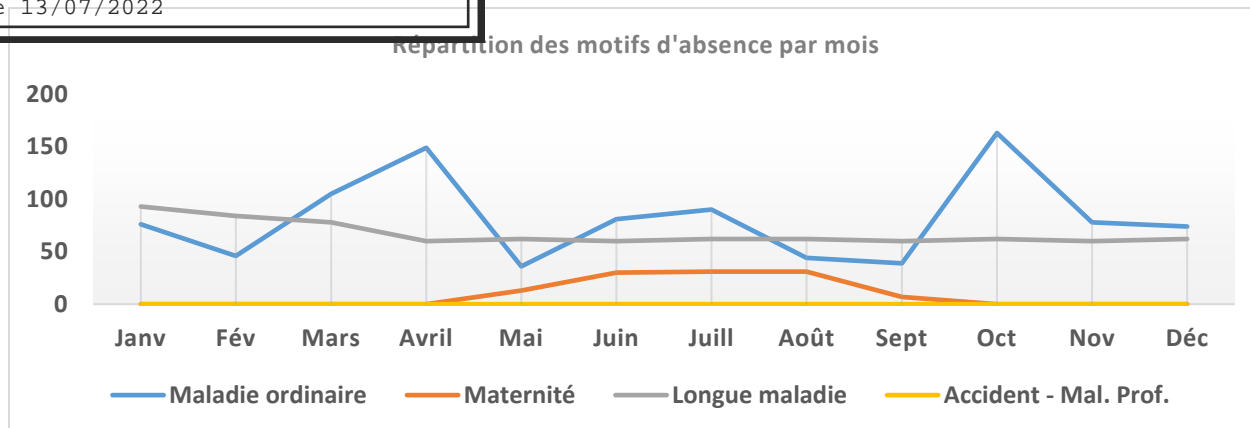


AR Prefecture

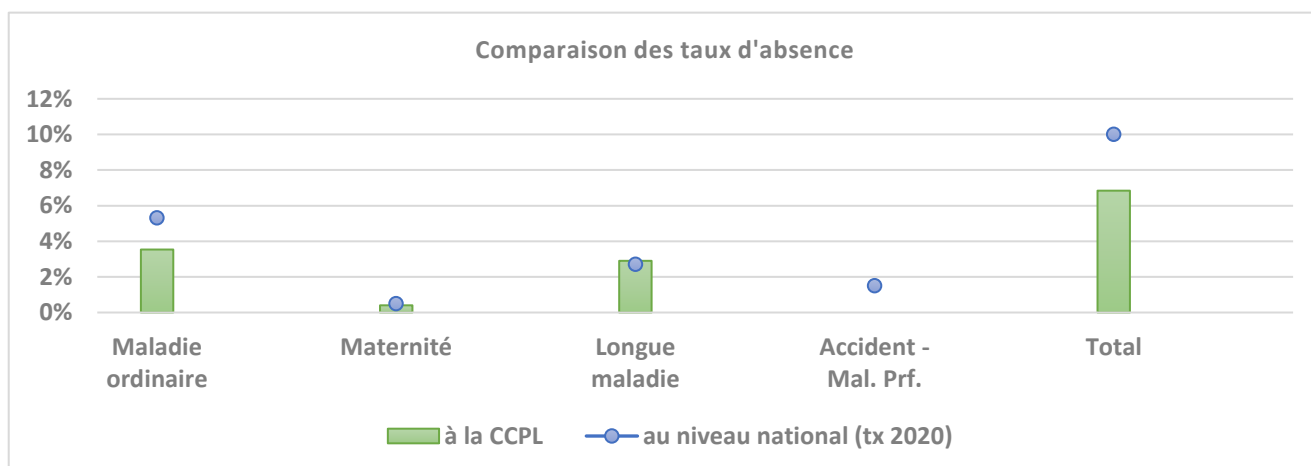
024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022



Motifs	à la CCPL		au niveau national (données 2020)
	Nbre de jours	Tx Absence	Tx Absence
Maternité	112	0,40%	0,50%
Maladie ordinaire	981	3,54%	5,30%
Longue maladie	805	2,90%	2,70%
Accident de service / trajet	0	0,00%	1,50%



- ⇒ Les évènements imputables au service :
- 0 accident de trajet
 - 2 accidents de service sans arrêt de travail

MEDICAL

- ⇒ 26 agents ont été reçu par le médecin de prévention en 2021
- ⇒ 1 agent a repris son poste de travail à mi-temps thérapeutique suite à un congé de longue maladie
- ⇒ 1 agent a repris son poste de travail à mi-temps thérapeutique suite à un congé de maladie ordinaire

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

⇒ Une demande d'aménagement de poste a été réalisée en 2021

PROTECTION SOCIALE

⇒ La collectivité a mis en place une participation employeur pour les contrats prévoyance (50 % de la cotisation / plafonné à 10 euros)



DIALOGUE SOCIAL

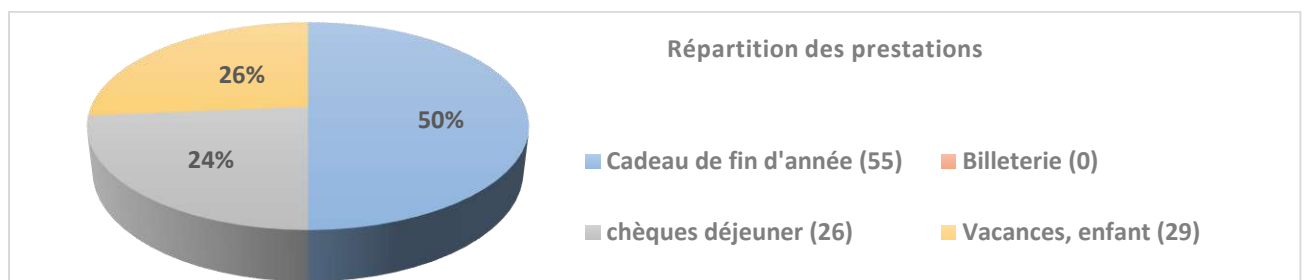
Les instances représentatives (Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) sont communes avec celles du CIAS. En 2021, elle se sont réunies 3 fois.

AIDES SOCIALES

La Communauté de Communes permet aux agents d'adhérer aux Comités Départemental et National d'Action Sociale (CDAS et CNAS).

55 agents ont choisi de cotiser à ces organismes (53 actifs et 2 retraités).

⇒ Le CDAS a enregistré 110 demandes de prestations pour un montant global de 4825 euros reversés aux adhérents.



Ces chiffres ne prennent pas en compte les différents avantages avec les partenaires.

Les demandes des adhérents étant moins élevées que les années précédentes, notamment sur la billetterie, le CDAS a augmenté de 50% le montant du cadeau de fin d'année.

⇒ Le CNAS a validé 138 demandes de prestations pour un coût total de 11616 euros (cotisations URSSAF comprises).

	Prestation	Nombre de prestations	Montant total
Loisirs	Abonnements	3	60 €
	Aides sport	13	416 €
	Billetterie	15	422 €
	Chèques culture - lire	2	69 €
	Plan Epargne Chèque Vacances	12	1 371 €
	Soutien Eveil Culturel	2	60 €
	Vacances	21	2 486 €
Vie quotidienne	Aide Familiale	1	221 €
	Carte cadeau Noël enfant	19	590 €
	Centre de loisirs	5	213 €
	CESU	7	347 €
	Déménagement	1	74 €
	Mariage - Pacs	1	254 €
	Naissance	1	329 €
	Permis De Conduire Enfant	2	300 €
	Prêts	1	46 €
	Rentrée scolaires	27	3 152 €
Vie professionnelle	Départ à la Retraite	1	376 €
	Médaille	4	830 €
Total		138	11 616 €



Services techniques, environnement et agriculture

Voirie



Vice-Président chargé de la Voirie :

Claude BOST

Délégué chargé de la

Voirie : Philippe Brun



▪ Faits marquants

- Nicolas GRANGER a rejoint le service au 1^{er} janvier 2021, suite au départ à la retraite de Jean Claude GONTHIER au 1^{er} octobre 2020. Nicolas a demandé sa mutation de la commune de Nanthiat. Le DST Samuel Coulongeat est parti fin août après 4 ans de direction du service ; il est remplacé au 1^{er} octobre 2021 par Thibaud du Cheyron.
- En 2020, suite à un marché de type procédure adaptée la pelle Liebherr a été remplacée par une pelle Hydradig 13W de marque JCB. Celle-ci a été livrée le 4 février 2021. Cette nouvelle pelle correspond à 100% aux travaux effectués dans le cadre du service. Aussi bien au niveau de sa taille, de sa polyvalence, du bras déporté et surtout de sa vitesse de déplacement.



▪ Réforme du service

La réforme du service préparée des 2020 est effective et mise en application au 1^{er} janvier 2022. Ce fût un parcours du combattant et surtout un énorme travail et du temps de visite dans l'ensemble des communes afin de réaliser les devis pour la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI).

La première visite avait eu lieu fin 2020, elle concernait la prise en compte des attentes des communes en matière d'exercice de la compétence voirie. La seconde a eu lieu en janvier/Février 2021, concernant l'harmonisation du linéaire en concordance avec les critères inscrits et votés dans le règlement de voirie du 31 août 2017. La troisième a eu lieu en avril/mai et portait sur la présentation des clés de répartition et d'enveloppes budgétaires par communes, ainsi qu'un diagnostic des VIC pour l'élaboration d'un PPI par commune. La quatrième a eu lieu en juillet/août, pour réaliser l'ajustement des PPI et la présentation de la réforme des AC, qui seront calculé sur la surface des voiries et non plus sur leurs longueurs.

Cette réforme s'appuie sur le projet de service initié en 2019 et fait apparaître une transparence et une équité de traitement entre chaque commune. Le principe est d'organiser le service de façon à réaliser en régie l'ensemble des travaux d'entretien de voirie et les travaux préparatoires avant réfection complète de la couche de roulement ; purge, poutre de rives, bordures, etc. . Les travaux de revêtements étant réalisés en entreprise.

■ Activité du service

- Concernant les ouvrages d'art, suite à l'état des lieux qui a été réalisé en 2018, le nettoyage des ponts et des aqueducs est fait chaque année par la régie et par les agents communaux pour certaines communes.
- Le programme pluriannuel de pose de glissières a été poursuivi. Des travaux de pose de glissières ont été effectués sur les communes de Jumilhac (VIC 205), de Miallet (VIC 203), de Miallet/Chalais (VIC CR001-205), de Nantheuil (VIC 205), de St Jean de Côte (VIC 201), et de St Romain (VIC 101), pour sécuriser des aqueducs. Ces travaux de pose de glissières ont été réalisés par le Parc Départemental 24.



Commune	VIC	Type de Travaux	Réalisé 2021 (en € TTC)	BP 2021 (en € TTC)
Eyzerac	Chantegros VIC 002	Mise aux normes parapet sur pont SNCF		16 326.00 €
Nantheuil	VIC 204	Pose de glissière de sécurité sur mur de soutènement		5 694.00 €
Miallet	La Couchie VIC 004	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc		2 913.84 €
Jumilhac	St Clément VIC 205	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	2 368,32 €	
Miallet	VIC 203	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	1 184,16 €	
Miallet- Chalais	VIC CR001- 205	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	2 368,32 €	
Nantheuil	VIC 205	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	1 474,00 €	
St Jean de Côte	VIC 201	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	2 368.32 €	
St Romain	VIC 101	Pose de glissière de sécurité sur Aqueduc	1 729.68 €	
Total			11 492.80 €	24 933.84 €

- Des travaux de revêtements ont été réalisés par l'entreprise PIJASSOU TP, sur les communes de Nanthiat (VIC 203), de Thiviers (VIC 205 route Napoléon suite à la fin des travaux de la Gendarmerie) de (VIC 004 route Napoléon (partiel) suite du revêtement devant la gendarmerie, d'Eyzerac (VIC 001 (partiel fin de la route Napoléon), de St Martin de Fressengeas (VIC 201).



Commune	VIC	Linéaire	Type de Travaux	Estimation (en € HT)	RAR 2020 (en € HT)	BP 2021 (en € HT)	Réalisé 2021 (en € HT)
Thiviers/Eyzerac	VIC 311	600 ml	Revêtement ESU	21 945.50 €		22 000.00 €	
Eyzerac/Vaunac	VIC 002	1750 ml	Revêtement ESU	56 700.50 €		57 000.00 €	
Vaunac	VIC 006	1335 ml	Revêtement ESU	50 998.50 €		51 000.00 €	
Nanthiat	VIC 203	845 ml	Revêtement ESU	13 000,00 €		13 000,00 €	11 615,57 €
Thiviers	VIC 205 Napoléon devant la nouvelle gendarmerie	2080 ml	Revêtement en enrobé à chaud	67 202.35 €		80 590,00 €	83 915.46 €
Nantheuil	VIC 004 (Napoléon 1ère partie)		Revêtement enrobé à froid				
Eyzerac	VIC 001 Route Napoléon (2ème partie)	1490 ml	Revêtement enrobé à froid	96 000,00 €	26 825.00 €	69 175,00 €	85 060,51 €
St Martin de Fressengeas	VIC 201 (sortie agglomération- RD98)	1 035 ml	Revêtement enrobé à froid	72 000,00 €		79 000,00 €	71 279,55 €
Sous total travaux revêtements (en € HT)				380 846,85 €	26 825,00 €	371 765,00 €	251 871,09 €
Sous total travaux revêtements (en € TTC)				457 016,22 €	32 190,00 €	446 118,00 €	302 245,31 €

- Dans le cadre de l'aménagement foncier (AFAF) comprenant les communes d'Eyzerac, Saint Pierre de Côte, Thiviers et Vaunac, une convention pour une mission de maîtrise d'œuvre des travaux de voirie et d'aménagements divers a été signée entre les collectivités.

Elle est exercée conjointement par les services techniques de la Communauté de communes Périgord Limousin et un expert forestier.

Cette prestation de maîtrise d'œuvre comprend :

- L'assistance au montage des dossiers de subvention
- Le montage d'un Dossier de Consultation aux Entreprises (DCE) pour les travaux
- L'assistance au passage du marché public de travaux
- L'assistance à l'ouverture des plis
- La présentation d'un rapport d'analyse des offres
- Le suivi de chantier
- L'assistance aux Opérations préalables à la réception
- L'assistance à la réception

La Présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2019, pour la durée de réalisation des travaux.

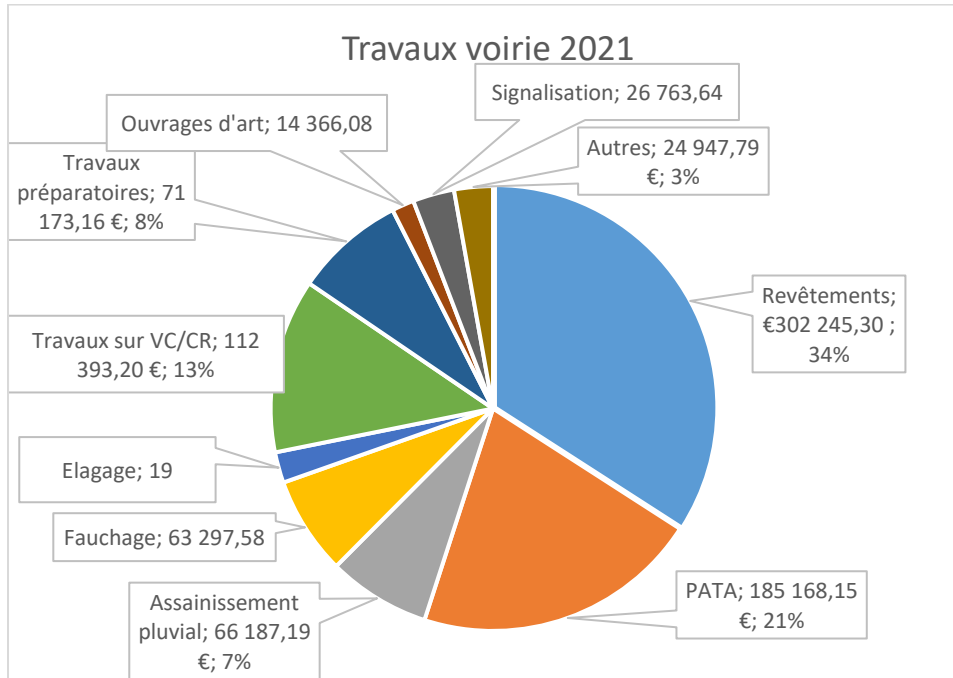
Fin décembre 2021, les travaux de réfection des chemins ruraux, de création de dessertes forestières et de travaux compensatoires sont terminés. Les travaux des pistes DFCE ont été décalés, afin de refaire le dossier de subvention permettant d'obtenir plus de crédits de la part de la DDT.

- Fin d'année 2020, la communauté de communes à lancé un Appel d'offre ouvert en groupement de commande pour la fourniture de signalisation (panneaux de police, directionnelle, SIL, adressage et temporaire) avec 20 des 22 communes du territoire. Ce marché a été notifié avec l'entreprise SES Nouvelle SAS, depuis le 01/03/2021. Au 31 décembre 2021, ce sont 15 communes plus la CCPL, qui ont passé commandes, pour un montant global de 115 822.88 € HT. Ce qui engendre un travail administratif pour la réalisation des bons de commande, le suivi des commandes et des livraisons.

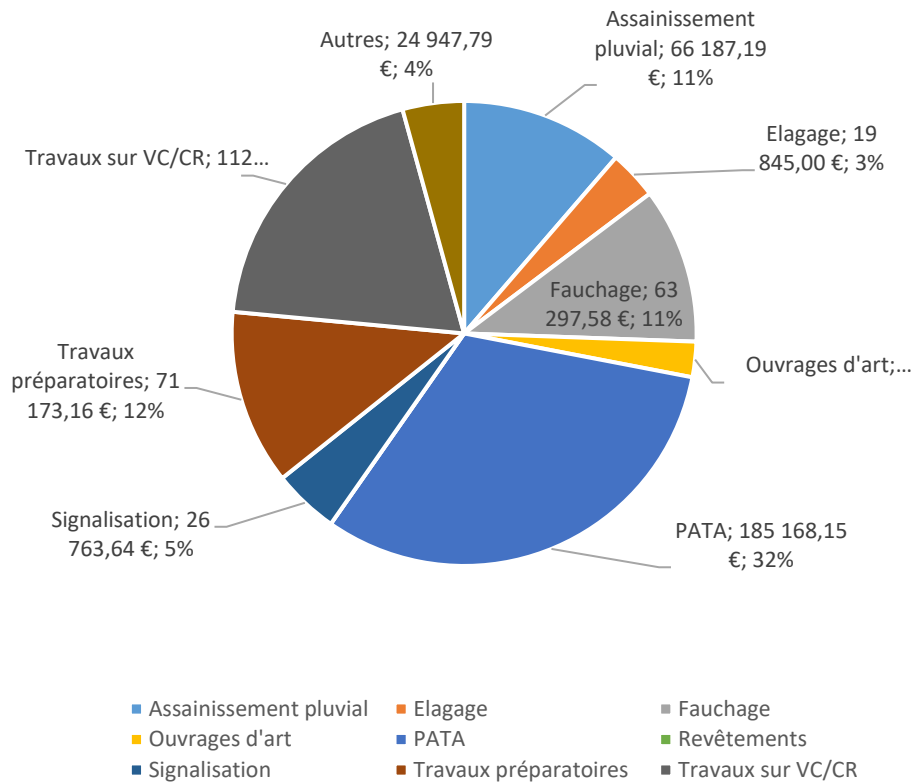
La plateforme DICT.FR qui nous permet la réalisation des (DT) Déclaration préalable de Travaux et les (DICT) Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux en application à la réglementation rentré en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2012. Ces déclarations de travaux sont obligatoires pour les Maîtres d'Ouvrage et exécutants de travaux, afin de prévenir les risques d'endommagement des réseaux enterrés et aériens. Cette plateforme met en relation tous les détenteurs de réseaux et chacun est en obligation de répondre à ces déclarations. En 2020, nous avons répondu à 740 déclarations et en 2021 à plus de 1740. Cette augmentation est dû principalement au développement de la fibre optique sur notre territoire. Ce travail est réalisé, chaque

vendredi, par Jean François BERSAC, en complément des permissions de voirie, ce qui lui prend une part importante de cette journée.

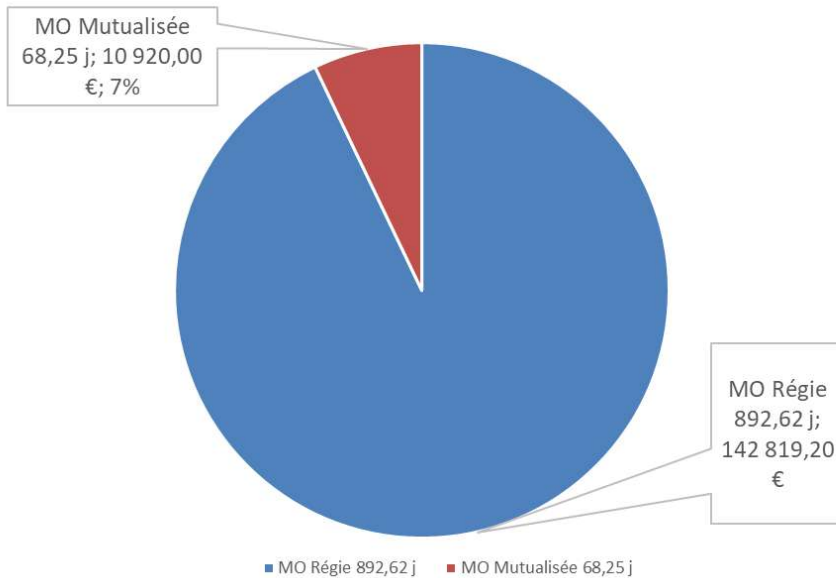
▪ **Résultats 2021**



Travaux régie 2021



Main d'oeuvre 2021



■ Perspectives

- Ouvrages d'art : continuité du programme pluriannuel des travaux de réparation par les entreprises et nettoyage annuel par la régie.
- Travaux d'investissement : mettre en place le PPI prévu lors de la réforme de la voirie. Continuité dans la pose de glissière de sécurité sur les ouvrages d'art n'en possédant pas, pour optimiser la sécurisation de ceux-ci.
- Continuer la vente du matériel de fauchage, suite à l'externalisation de celui-ci.
- Investissement d'un chargeur télescopique.
- Préparation au départ à la retraite de trois agents dans les quatre prochaines années.
- Dans le cadre du projet de territoire études et mise en œuvre des 3 projets portés par le service :
 - achat d'une machine à PATA
 - Augmentation des investissements voiries pour sanctuariser le niveau d'investissement conforme au PPI de 600K€
 - construction d'un atelier pour les Services Techniques

ESPACES NATURELS

Vice-Président chargé de l'Environnement :
Philippe FRANCOIS



Délégué GEMAPI : **Bertrand COMBEAU**



- **Pour la CCPL**
 - Terrain :
 - 📄 Réalisation de deux massifs sur la ZAE de Labaurie le long de l'entreprise BLS.
 - 📄 Entretien des ZAE.
 - 📄 Entretien des espaces verts de la Maison des services.
 - 📄 Entretien des massifs devant la CCPL et de la Poste..

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

☒ Taille des arbustes et des haies sur le site de la MSP.

- Bureau :

- ☒ Projet de territoire.
- ☒ Préparation commission environnement.
- ☒ Demande de devis divers pour projets paysagers.
- ☒ Mise en place de projets : zone de compostage et broyage sur la CCPL, inventaire floristique ;
- ☒ Dossier carrefour du Peyrat (ZAE), problème de visibilité.
- ☒ Dossier évolution du service Espaces Naturels et métrage de toutes les ZAE.
- ☒ Budget.

- Pour les communes

- Nantheuil :

- ☒ Conception jardin arrière cour de la mairie
- ☒ Pose de supports rosiers et plantation rosiers grimpants.
- ☒ Entretien massif des aînés.
- ☒ Taille des arbustes de l'église.

- Saint Jean de Côte :

- ☒ Espace détente sélection des arbres à abattre.
- ☒ Priorisation des secteurs du diagnostic réalisé en 2020.
- ☒ Conception aménagement de l'espace détente.

- Chalais :

- ☒ Tonte cimetière et bourg, une fois en remplacement de l'agent de communal.
- ☒ Taille des arbres du bourg.

- Saint Pierre de Côte :

- ☒ Taille de mise en forme des arbres de la traverse e formation taille agent communal.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

- Divers

○ Communication :

☑ Création d'une fiche d'information sur le piégeage du frelon asiatique.

○ GEMAPI :

☑ Aide au diagnostic du bassin versant de la Côte.

○ Gestion matériel PDIPR :

☑ Distribution de poteaux, balises et fléchage aux communes demandeuses.

- Perspectives 2022

☑ Transfert au PNRPL de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Côte et de la Dronne.

☑ Finalisation et signature d'une convention avec le SMBI pour l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Isle amont.

☑ Présentation des PPG Isle et Dronne

- Communication sur la gestion différenciée

Bâtiments

Délégué chargé du parc immobilier de la Communauté : Philippe BANCHIERI



Le service est composé de Thibaud DU CHEYRON qui remplace Samuel COULONGEAT à compter du 1^{er} octobre 2021 à 60 %, Lionel USCAIN et Franck Besse à 10%

Les réalisations de l'année :

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

➤ Réception des travaux de construction de la Gendarmerie et de ses 14 logements le 11 juin 2021. Les gendarmes ont intégré les bâtiments la semaine suivante.

➤ Ouverture du chantier de l'accueil de loisirs à la maternelle de Thiviers le 18 juin 2021, chantier conjoint avec la mairie de Thiviers visant à rénover plusieurs sites :

- Le restaurant scolaire existant
- Le R+1 de l'accueil de loisirs
- Le R-1 de l'accueil de loisirs

La durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois pour un montant global de 453 000€ HT.

Les mouvements de bâtiments

Démolition :

➤ Bâtiment face à la maison des services, le désamiantage a été réalisé par l'entreprise GRECO BLONDY et la démolition et reconstruction d'une clôture en régie par l'équipe du service technique.

Nouveau bâtiment :

➤ Intégration de la salle Saint Jean à la Coquille afin d'accueillir l'espace jeunes
➤ Les gîtes de Saint Pierre de Frugie ont changé de statut, ils sont devenus des logements indépendants et la salle commune est louée à la mairie.

Mouvement de locataires :

➤ A Cognac sur l'Isle : Mme MARCHEIX a été remplacée par M. BARIL
➤ A Saint Paul la Roche : Mme DIDIER a été remplacée par M. SIMONNET et Mme BELAIR
➤ Arrivée du centre médico-psychologique à la maison des services

Etat des lieux du parc immobilier actuel

Logements locatifs :

Commune	Nombre de logements	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Jumilhac	2	2	78 / 135	Logement la perdicie restitué en 2022
Saint Pierre de Frugie	3	3	70/68/64	
Saint Jory de Chalais	4	4	104/ 91/100/79	
Cognac sur l'Isle	3	3	3 x 100	
Saint Paul la Roche	1	1	91	
Chalais	1	1	99	
Thiviers	14	14	1307	Logements gendarmerie
Total	28		2586 m ²	

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Locaux médicaux :

Commune	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Jumilhac le grand	1	294	Maison médicale
La Coquille	1	447	Maison médicale
Thiviers	1	199	Cabinet de radiologie
Total	3	940 m²	

Locaux commerciaux :

Commune	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Saint Pierre de Frugie	1	63	Boutique des producteurs
Eyzerac	2	603	Hôtel d'entreprises
Eyzerac	0	300	Bâtiment vendu en 2021
Thiviers	1	294	La poste
Total	5	1610 m²	

Locaux industriels :

Commune	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Miallet	1	1381	Osea
Eyzerac		650	COBC
Total		2031	

Locaux enfance :

Commune	Locataire	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Jumilhac	1		57	Centre de loisirs rez de chaussée
La Coquille	1		60	Centre de loisirs
La Coquille	1		85	Espace jeunes
Thiviers	1		230	Centre de loisirs
Thiviers	1		60	Ludothèque
Thiviers	1		128	Relais petite enfance
Thiviers	1		85	Annexe centre de loisirs
Total	7		705 m²	

Locaux tourisme :

Commune	Locataire	Propriétaire occupant	Surface	Remarques
Jumilhac	1		231	Galerie de l'or
Thiviers	1		480	Maison du foie gras
Saint Jean de Côte		1 PV	144	Office de tourisme
Total	2	1	855 m²	

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Locaux culture :

Commune	Locataire	Propriétaire occupant	Surface	Remarques
Jumilhac	1		70	Bibliothèque
Thiviers		1 PV en cours	518	Médiathèque
La Coquille	1		44	Bibliothèque
Total	2	1	632 m ²	

Locaux tertiaires

Commune	Propriétaire occupant	Propriétaire non occupant	Surface	Remarques
Thiviers	1		1064	Siège communauté de communes
Thiviers		1	294	La poste
Thiviers		1	1537	Maison des services
Thiviers		1	481	Caserne de gendarmerie
Total	1	3	3376 m ²	

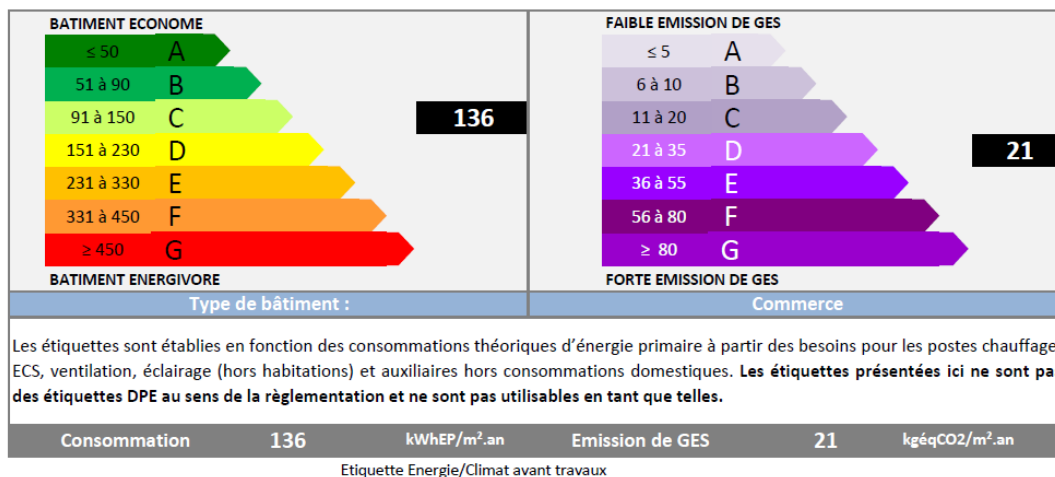
Les marchés d'entretien et de maintenance

- Vérification électrique : SECOPREV
- Vérification SSI : MPI
- Vérification alarme intrusion : AAP
- Entretien des systèmes de chauffage, climatisation et aération : DELCAMBRE

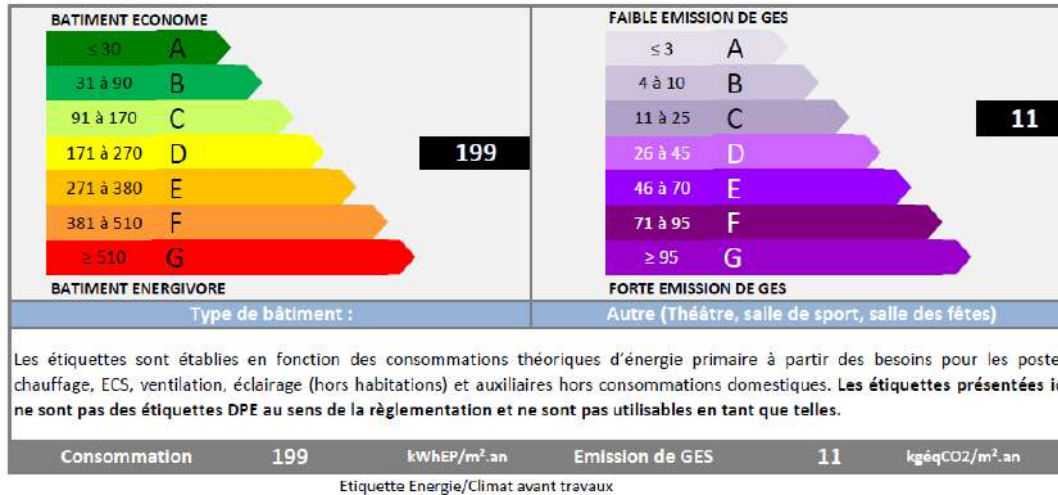
Audits énergétiques :

Trois audits énergétiques ont été réalisés avec l'appui du SDE 24 :

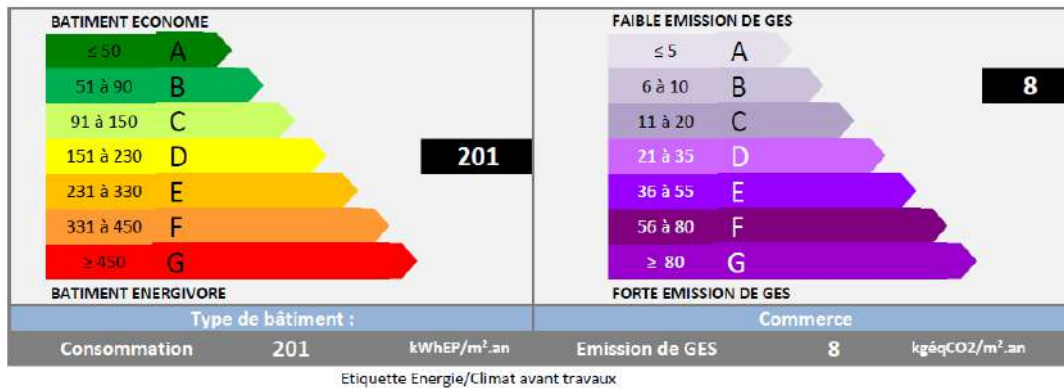
Maison du foie gras :



Médiathèque de Thiviers :



Galerie de l'or :



Isolation à 1€ :

L'entreprise France Ecologie Solidaire a réalisé des travaux d'isolation de combles perdus, de planchers bas et de calorifugeage de tuyaux de chauffage pour le compte de la collectivité. Les travaux ont été réalisés en septembre 2021, ils concernent des bâtiments suivants :

- Les ateliers techniques :
 - ✓ Isolation des planchers bas (96 mm): 140 m², 1093.68€ TTC
- Logements Cognac-sur-l'Isle :
 - ✓ Isolation des combles perdus (320 mm) : 130 m², 1300€ TTC
- Logement de Jumilhac le grand :
 - ✓ Isolation des combles perdus (320 mm) : 38 m², 380€ TTC
- Logement n°3 à Saint Jory de Chalais :
 - ✓ Isolation des combles perdus (320 mm) : 40 m², 400€ TTC
 - ✓ Plancher bas logement 2 et 3 (96 mm) : 89 m², 890€ TTC
- Bâtiment Urbanisme à saint Jory de Chalais :
 - ✓ Isolation des combles perdus (320 mm) : 75 m², 292.95€ TTC

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

• Maison des services publics :

- ✓ Calorifugeage des tuyaux de chauffage dans la chaufferie, 27ml différents diamètres, 334.80€ TTC

Activité du service

Gestion des contrats de maintenance et de vérifications règlementaires.

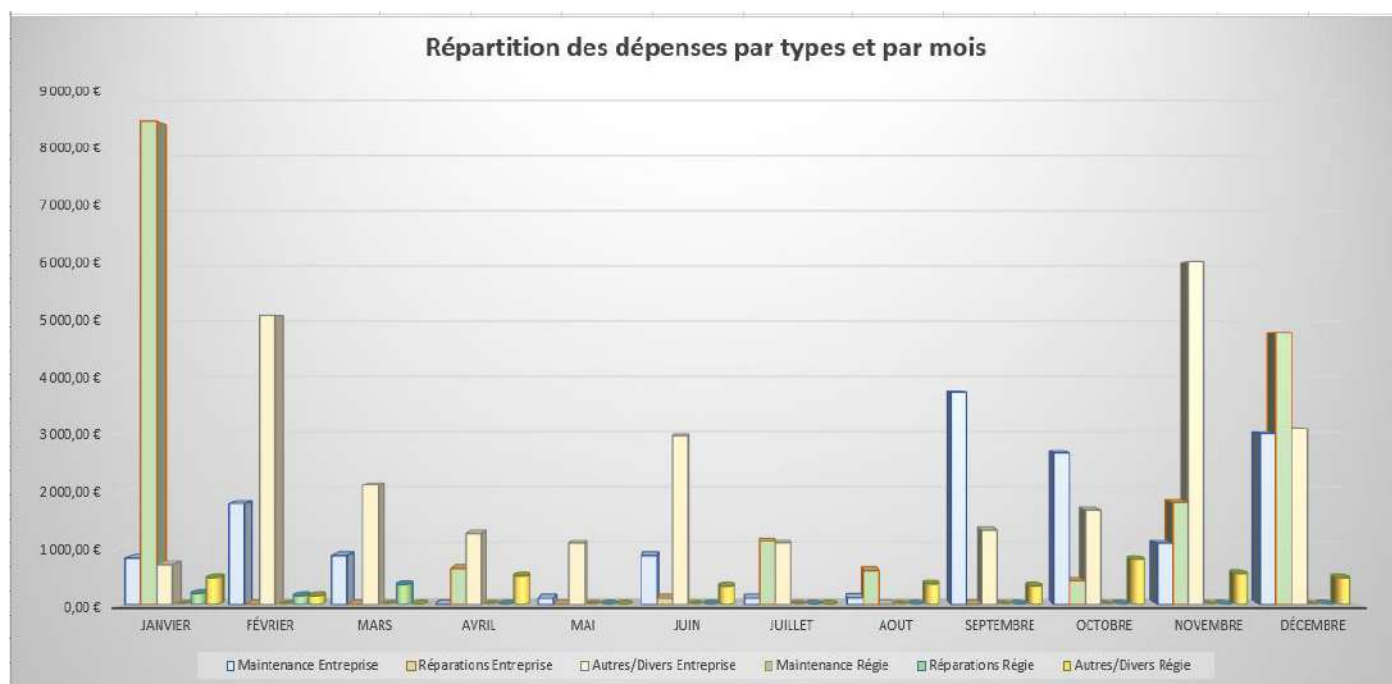
Gestion des travaux (entretien et réparations des différents bâtiments du territoire)

Maintien de la sécurité dans les ERP, suivi des registres de sécurité, suivi des contrôles.

Gestion des locations (baux, état des lieux)

Mise à disposition d'un agent du service voirie (Franck Besse) 2 jours par mois suivant disponibilité du service voirie.

Type d'intervention	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total 2021
Maintenance Entreprise	829,17 €	1 790,00 €	869,63 €	0,00 €	119,00 €	869,63 €	120,00 €	129,95 €	3 731,77 €	2 668,68 €	1 079,00 €	3 008,66 €	15 215,49 €
Réparations Entreprise	8 511,91 €	0,00 €	0,00 €	636,62 €	0,00 €	119,00 €	1 116,70 €	601,39 €	0,00 €	417,17 €	1 811,25 €	4 795,00 €	18 009,04 €
Autres/Divers Entreprise	699,85 €	5 082,20 €	2 105,02 €	1 254,59 €	1 079,16 €	2 973,40 €	1 084,27 €	0,00 €	1 311,80 €	1 661,97 €	6 029,43 €	3 096,24 €	26 377,93 €
Maintenance Régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réparations Régie	200,00 €	160,00 €	346,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	706,91 €
Autres/Divers Régie	480,00 €	160,00 €	0,00 €	510,70 €	0,00 €	320,00 €	0,00 €	359,00 €	325,30 €	802,91 €	550,59 €	480,00 €	3 988,50 €



Perspective du service pour 2022

- Fin du chantier des travaux de réhabilitation de l'ALSH de Thiviers

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

- ~~Renouvellement des marchés de chauffage, système incendie et extincteurs et chauffage~~
- Préparation pour la mise en place du décret tertiaire (réduction de consommation d'énergie de 40% en 2030 pour les bâtiments tertiaires de + de 1000m²). Bâtiments concernés dans la collectivité :
 - ✓ Le siège de la communauté de communes
 - ✓ La maison des service publics

La collectivité doit choisir, en 2022, une année de référence entre 2010 et 2019 afin de servir de base à la réduction de consommation à compter de 2030 et proposer un plan de travaux pour atteindre l'objectif fixé.

Tourisme

Vice-Présidente chargée du Tourisme :

Isabelle HYVOZ



L'organisation du service n'a pas évolué durant l'année 2021.

Bureaux d'accueil touristiques

■ **Activité du service**

- Suite du site internet de l'Office de Tourisme
- Obtention de la marque « Tourisme et Handicap » sur les 3 bureaux
- Obtention de la marque « Accueil Vélo » pour les bureaux de Thiviers et de St Jean de Côte
- Mise en place du jeu d'enquête à la Galerie de l'Or : « Le Gardien du Secret »
- Accueil Hors les Murs (juillet et août)
- Equipements pour la Flow Vélo (panneaux RIS, consignes à bagages, bornes autoréparation, arceaux, signalétique)
- Etat des lieux des randonnées classées au PDIPR
- Reconnaissance des extensions de la Flow Vélo pour St Jean de Côte et Thiviers avec le Conseil Départemental
- Création du 1^{er} Terra Aventura à vélo sur la Dordogne à Miallet avec le service culture
- Travail sur dossier Pays d'Art et d'Histoire avec le PNR Périgord Limousin
- Réflexion commune sur 4 Communautés de Communes (Périgord Limousin, Périgord Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère, Périgord Nontronnais) sur une destination plus large reconnue par la région et l'Europe

■ **Résultats**

- **Taxe de séjour**
 - **2020** : 55 846.30€ (CA du Grand Livre)
 - **2021** : 52 048.61€ (CA du Grand Livre)

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

○ Eté actif et animations mises en place par l'OT

	<u>Atelier Taille de pierre</u>	<u>Atelier Famille Galerie</u>	<u>Eté Actif</u>
	Nb d'at / Nb Pers.	Nb d'at / Nb Pers.	Nb d'at / Nb Pers.
2017	6 / 23	50 / 206	40 / 488
2018	3 / 8	29 / 135	30 / 509
2019	4 / 21	28 / 117	31 / 465
2020	3 / 12	24 / 59	31 / 460
2021	3 / 20	13 / 58	36 / 482

○ Visites de St Jean de Côte :

De juillet à mi-septembre

2020 :

Visites château (payant+gratuit) : 387

Visites village individuelles (payant+gratuit+pass périgord) : 224

2021 :

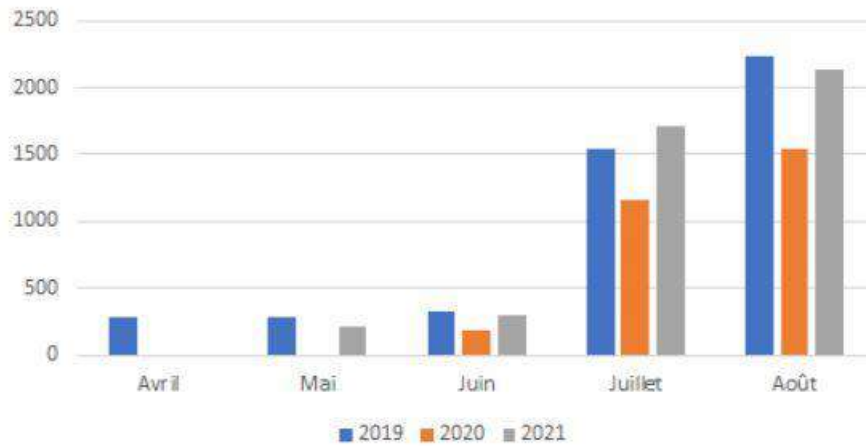
Visites château (payant+gratuit) : 819

Visites village individuelles (payant+gratuit+pass périgord) : 130

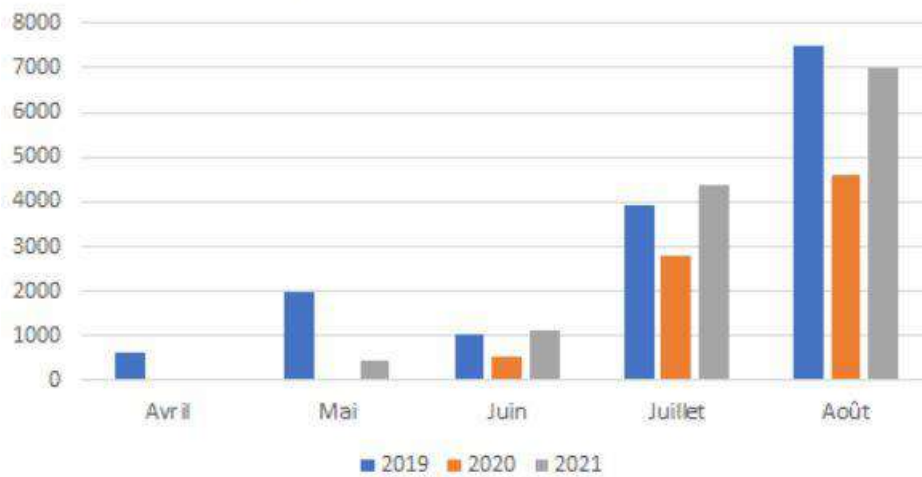
- Galerie de l'Or : jeu du Gardien du Secret : 104 groupes soit plus de 400 personnes

- Fréquentation

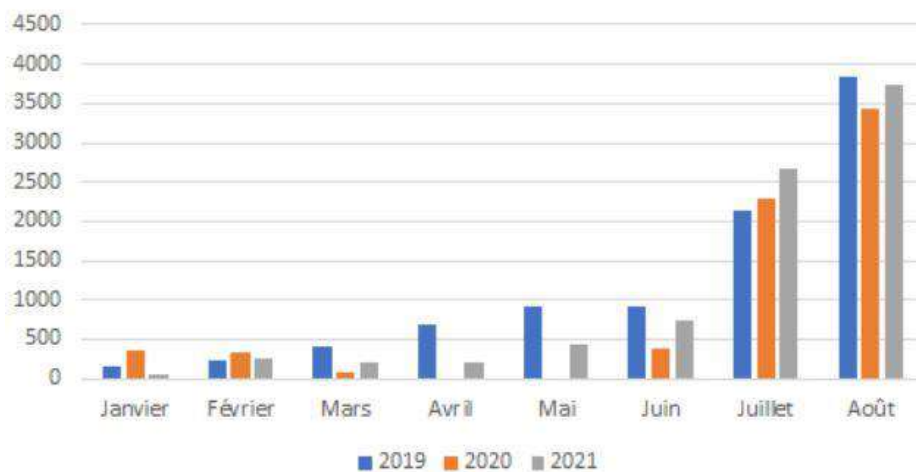
Fréquentation de Jumilhac le Grand



Fréquentation de St jean de Côle



Fréquentation de Thiviers



Appels téléphoniques de juin à août

- ➔ Thiviers : 847 appels pour une moyenne de 2m18 par appel
- ➔ St Jean de Côte : 546 appels pour une moyenne de 2m51 par appel
- ➔ Jumilhac le Grand : 1047 appels pour une moyenne de 3m29 par appel

Soit 2440 appels soit 85 heures 45 minutes

Bilan 2021 "Hors les murs"

Samedi (marché de Thiviers le matin et plan d'eau de Nantheuil l'après-midi)
219 personnes

Dimanche (marché de Jumilhac le matin et Château de Jumilhac l'après-midi)
903 personnes

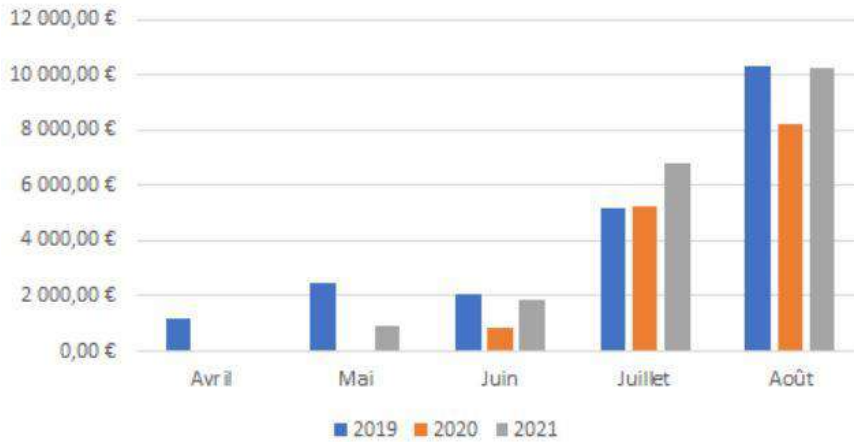
Lundi (Château de Jumilhac l'après-midi)
240 personnes

Mardi (Marché de Miallet le matin et plan d'eau de Nantheuil l'après-midi)
256 personnes (173 Miallet et 83 Plan d'eau)

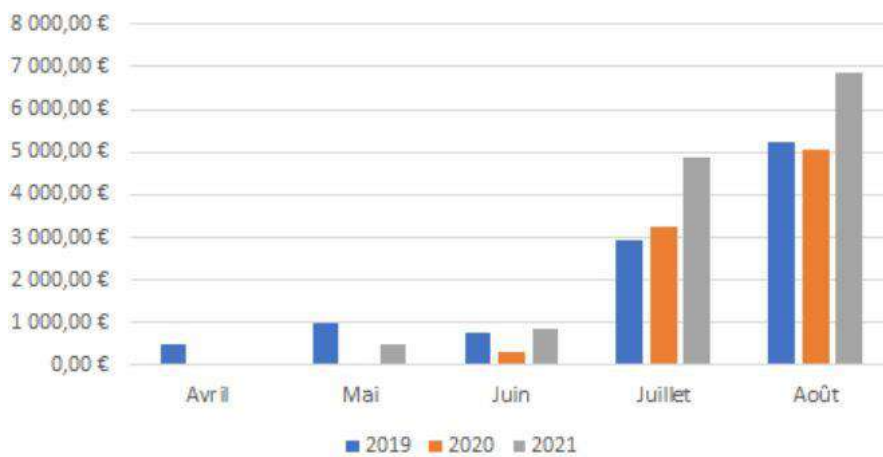
Mercredi (Véloraïl le matin et plan d'eau de Nantheuil l'après-midi)
352 personnes (177 Véloraïl et 175 Plan d'eau)

Soit 1970 personnes

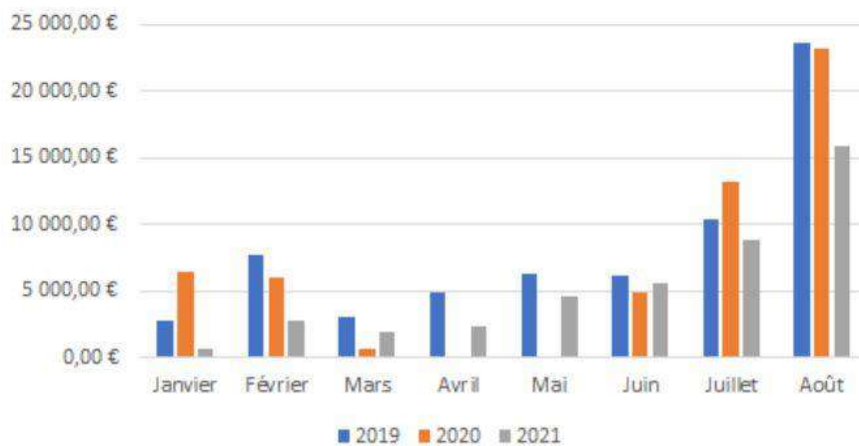
CA St Jean de Côte



CA Jumilhac le Grand



CA Thiviers



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

■ Perspectives

- Réaménagement de l'Office de Tourisme de Thiviers, vitrine de l'ensemble du territoire et bureaux administratifs
- Journée Eté actif au barrage de Miallet et sur le territoire
- Sortie du site internet
- Déclaration en ligne pour les hébergements
- Nouvelle visite de St Jean de Côte
- Création d'un jeu d'enquête à l'Office de Tourisme de Thiviers
- Animation pour la nuit des musées à la Galerie de l'Or
- Remise en route des ateliers à l'Office de Tourisme de Thiviers
- Mise en place d'un atelier « cro-magnon »
- Création de balades théâtrales journées du patrimoine à Thiviers
- Travail avec les communes et le département pour la création de nouveaux sentiers PDIPR sur le territoire

Culture

Vice-Président chargé de la Culture :

Raphaël CHIPEAUX



Le service culture est placé sous la responsabilité du Directeur de la Communauté de communes. Le service fonctionne avec 6 agents : Sandrine ROUX pour la bibliothèque de Jumilhac, Catherine TALLET jusqu'en avril 2021 puis Axelle Bardou pour celle de La Coquille, Brigitte MANAUD, Lucy GOLDER, Isabelle LEFEL pour celle de Thiviers et Dominique GUIGNARD pour l'animation de diverses actions dans les domaines culturels et touristiques.

Bibliothèque / médiathèque de Jumilhac et de la Coquille

○ Jumilhac-le-Grand

▪ Faits marquants

COVID

- L'ouverture au public est toujours soumise à des restrictions (port du masque, Pass sanitaire, Pass vaccinal).
- Reprise des accueils de classe en mars et de l'atelier Bébés Lecteurs en juillet.

Réseau

- 1^{er} semestre, travail sur la mise en réseau informatique des 3 bibliothèques
- Août, installation du SIBG « ORPHEE NX »

▪ Activité du service

- Accueil du public, gestion des inscriptions, gestion des prêts de documents
- Gestion documentaire du fonds
- Gestion du portail Internet
- Organisation d'animations : ateliers Bébés Lecteurs, animations conte, expositions...
- Partenariats : classe de maternelle, ALSH, RPE, ludothèque.
- Gestion de l'espace multimédia : connexions internet, logiciels de bureautique, impressions...
-

Animations :

- 5 ateliers bébés lecteurs
- 1 animation conte « Contes pour frissonner » en octobre, animation mise en place en collaboration avec la bibliothèque de La Coquille.
- 9 accueils de classe

Tout au long de l'année, prêts de valises thématiques à l'ALSH.

○ **La Coquille**

▪ **Faits marquants**

- Arrivée d'Axelle BARBOU, fin avril pour remplacer Catherine TALLET après son départ à la retraite

COVID

- L'ouverture au public est toujours soumise à des restrictions (port du masque, Pass sanitaire, Pass vaccinal)

Réseau

- 1^{er} semestre, travail sur la mise en réseau informatique des 3 bibliothèques
- Août, installation du SIBG « ORPHEE NX »

▪ **Activité du service**

- Accueil du public, gestion des inscriptions, gestion des prêts de documents
- Gestion documentaires du fonds
- Gestion de l'espace multimédia : connexions internet, logiciels de bureautique, impressions...
- Organisation d'animations : Bébés lecteurs, animation contes, animations dans les classes (classes de primaire et de collège)
- Portage de livres à domicile : 433 documents

Animations :

- 1 atelier bébés lecteurs
- 1 animation conte « Contes pour frissonner » en octobre, animation mise en place en collaboration avec la bibliothèque de Jumilhac
- 2 animations au collège
- 3 animations en classe de primaire

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

■ **Résultats**

	JUMILHAC	LA COQUILLE
Achats documentaires	1500 € + 750 € CNL	1500 € + 750 € CNL
Livres	2250 €	2250 €
Imprimés	-	-
CD	-	-
DVD	-	-

	JUMILHAC	LA COQUILLE
Lecteurs actifs *	132 dont 31 nouveaux inscrits	81 dont 27 nouveaux inscrits
0 – 14 ans	36	23
15 – 64 ans	58	27
+ 65 ans	23	31
Collectivités	15	0
Passages en 2021	1615 Moyenne de 7 pers / jours d'ouverture	

	JUMILHAC	LA COQUILLE
Prêts	3758	2207
Livres adultes	1868	1537 dont 433 portages
Livres jeunesse	1885	383
Imprimés	0	13
Documents sonores	202	0
Documents vidéo	237	274
Dont prêts aux collectivités	809	0

■ **Perspectives**

- Mise en place de la navette documentaire entre les 3 bibliothèques
- Organisation du réseau
- Reprise des animations et des accueils de classes en bibliothèque

▪ Faits marquants

- Mise en réseau des trois bibliothèques
- Changement de progiciel, passage à Orphée NX
- Arrivée de Lucie Vacheyroux

▪ Activité du service

- Accueil du public, gestion des inscriptions, gestion des prêts de documents
- Gestion documentaire du fonds
- Reprise progressive des animations en fin d'année :
 - 3 visites de classes
 - 2 séances de contes pour enfants
 - Accueil d'une audition des élèves du conservatoire de musique
 - 2 rencontres d'échanges littéraires
 - Participation à l'opération prix des lecteurs d'« Étranges lectures »

▪ Résultats

- **26441 prêts au total** soit une moyenne de 105 documents prêtés par jour
 - 19556 prêts de livres
 - 1551 prêts de périodiques
 - 4103 prêts de documents vidéo
 - 1221 prêts de documents sonores
- **881 adhérents**
 - 266 enfants, 357 adultes, 258 seniors, 86 collectivités
- **8878 visiteurs**
 - moyenne de 36 visiteurs par jour ouvrable
- **252 nouveaux inscrits**
- **34 communes** hors Thiviers desservies

Perspectives

- Relance des animations (expositions, conférences), et en collaboration avec d'autres services culturels (ludothèque, centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles)
- Participation à une résidence d'auteur offerte par le département au collège de Thiviers

Autres activités culturelles 2021

■ Activités du service et Résultats

○ Subventions

Accompagnement aux associations : montant total de 12 800 euros.

Suivi de la convention culturelle en collaboration avec le Conseil Départemental : montant de 4 000 € de la communauté de communes et 5 300 € du département.

Cette année particulière a vu peu d'animations annulées ou reportées.

Le Conseil Départemental nous a reversé la convention culturelle pour 2021. Il nous a demandé de reverser les sommes à toutes les associations même si les manifestations étaient annulées. Les deux associations qui ont annulé leur manifestation et qui ont reçu les subventions 2021 ne pourront pas redemander en 2022

○ Quatrième année des « **Judis de l'art à St Jean** », du jeudi 24 juin au jeudi 9 septembre. Mise en place + communication.

Il y avait 19 artistes inscrits pour cette manifestation.

○ Réalisation d'**ateliers de taille de pierre** à partir de 8 ans pendant les vacances d'avril, d'été et de Toussaint.

24 enfants et 11 adultes ont suivi les cinq ateliers.

Un atelier a été réalisé avec l'IME Institut (médico-éducatif) de L'Isle (87)

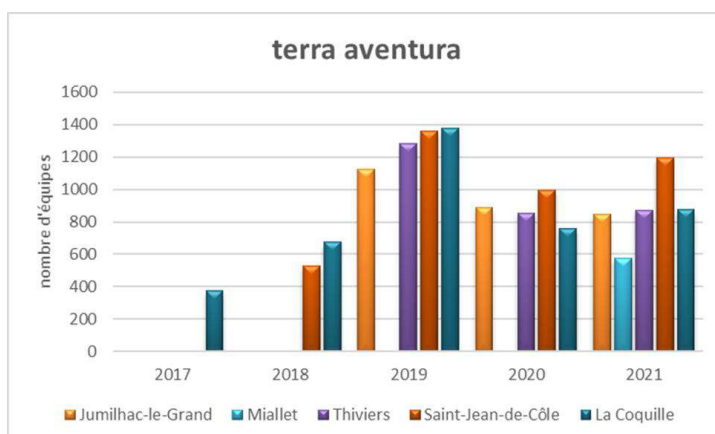
Les pierres ont été offertes par Les carrières Constant à Paussac St Vivien.



○ Terra aventura

Création d'un nouveau parcours terra aventura à bicyclette (Ziclou), autour du plan d'eau de Miallet. C'est le seul avec cette thématique en Dordogne.

La communauté de communes gère 4 parcours actuellement sur : St Jean de Côte, Jumilhac le Grand, Thiviers et Miallet. Le PNR gère le parcours qu'il a mis en place à La Coquille autour de la Barde.



Nombre de joueurs terra aventura

	Nb total de joueurs	2017	2018	2019	2020	2021
Jumilhac-le-Grand	11440	0	0	4496	3556	3388
Miallet	2296	0				2296
Thiviers	12032	0	0	5132	3416	3484
Saint-Jean-de-Côle	16300	0	2112	5428	3984	4776
Total joueurs comcom	42068	0	2112	15056	10956	13944
La Coquille PNR	16244	1500	2696	5520	3024	3504
Total de joueurs sur le territoire	58312	1500	4808	20576	13980	17448

- **Carnets de bord de l'aventurier**

Les carnets sont effectifs sur 9 communes : Corgnac sur l'Ilse, Jumilhac le Grand, La Coquille, Négrondes, Miallet, St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Priest les Fougères et Thiviers.

Nous avons fait réimprimer 630 exemplaires.

- **Perspectives**

- Création d'un ou deux nouveaux carnets de l'aventurier
- Mise en place de 6 ateliers de taille de pierre
- Mise en place de la 5^{ème} édition des « Jeudis de l'art »
- Travail sur le projet « Pays d'Art et d'histoire » avec le PNR Périgord-Limousin.
- Travail en collaboration avec plusieurs services de la Communauté de communes pour différents projets (enfance, Cias, bibliothèques, communication, Office de Tourisme...)

CCPL - ASSOCIATIONS - ANNEE 2021 - SUBVENTIONS
SICC - SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES CONCERTEES
 Convention entre le Conseil Départemental de la Dordogne (CD24) et la Communauté de Communes Périgord-Limousin (CCPL)

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE / LIEU	BUDGET PREVISIONNEL ORGANISATEUR	A	B	C = A+B
				SUBVENTION CD24	SUBVENTION CCPL	TOTAL
COMITE DES FETES VAUNAC	Jazz à Vaunac - Soirée Concert "Gospel for your family"	11 Septembre 2021 Vaunac	3 000 €	700 €	700 €	1 400 €
ASSOCIATION DU SALON DU LIVRE DE LEMPZOURS	Salon du livre de Lempzours (auteurs, expositions, conférences...)	2 et 3 octobre 2021 Lempzours	6 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
THEATRE DE POCHE THIVIERS	En collaboration avec l'harmonie de Thiviers, création et mise en scène du spectacle "Pierre et le Loup" de Prokofiev. Metteur en scène et acteurs professionnels	Années 2021 et 2021 Thiviers Nantheuil La Coquille Jumilhac	23 900 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
LES GUITARES VERTES SAINT JORY DE CHALAIS	Festival Balivernes : groupes musicaux. Ateliers de chants et danses traditionnels	18 et 19 septembre 2021	9 827 €	1 000 €	- €	1 000 €
AMICALE LAIQUE DE CHALAIS	Soutien aux activités / ateliers théâtre / intervention d'un metteur en scène professionnel	Année 2021	4 110 €	300 €	- €	300 €
OBJECTIF PHOTO EN PERIGORD VERT (OPPV) THIVIERS	Exposition / Rencontres photographiques en Périgord Limousin	Août 2021 Thiviers	6 343 €	300 €	300 €	600 €
				5 300 €	4 000 €	9 300 €

**CCPL - ASSOCIATIONS - ANNEE 2021
AUTRES SUBVENTIONS - HORS SICC**

ASSOCIATION	MANIFESTATION	DATE	BUDGET PREVISIONNEL ORGANISATEUR	DEMANDE	PROPOSITION SUBVENTION CCPL	% SUBV / BUDGET
AMIS CHEMINS Saint Martin de Fressengeas	Trail de la Queue d'Ane	août-21	16 854 €	1 500 €	1 000 €	6%
LES GUITARES VERTES Saint Jory de Chalais	Concert	14-juil-21	4 543 €	1 000 €	200 €	4%
ROTARY CLUB Thiviers	Marché gourmand	24 et 25 juillet 2021	9 300 €	1 000 €	500 €	5%
CANOPEE Nantheuil	Programmation Culturelle au Nantholia	Année 2021	45 900 €	4 000 €	4 000 €	9%
LABOPERA Thiviers	Labopéra Périgord Dordogne - Carmen de Bizet	2021 / 2022	207 818 €	4 000 €	4 000 €	2%
LES VOISINES EPICEES Saint Priest les Fougères	Marchés gourmands et concerts	Juin à Septembre 2021	9 090 €	1 000 €	500 €	6%
JOYEUX THIBERIENS Thiviers	Spectacle Pierre et le Loup au Nantholia	18 et 19 décembre 2021	6 000 €	1 000 €	500 €	8%
LES PAULISSONNES Saint Paul la Roche	Concerts et Café associatif	2021	4 000 €	2 400 €	500 €	13%
LES ARTS A SAINT PAUL Saint Paul la Roche	Exposition d'art	juil-21	2 915 €	400 €	400 €	14%
RENAISSANCE DU VIEUX BRUZAC Saint Pierre de Côte	Exposition, conférence, concert et animations / Moyen âge	9 et 10 octobre 2021	1 960 €	300 €	300 €	15%
REGULUS Thiviers	Fête de la Science	oct-21	4 000 €	600 €	600 €	15%
Activiv	concert	nov-21	1 480 €	300 €	300 €	20%
					12 800 €	

Développement et Urbanisme

Président chargé de l'Urbanisme : Michel AUGEIX



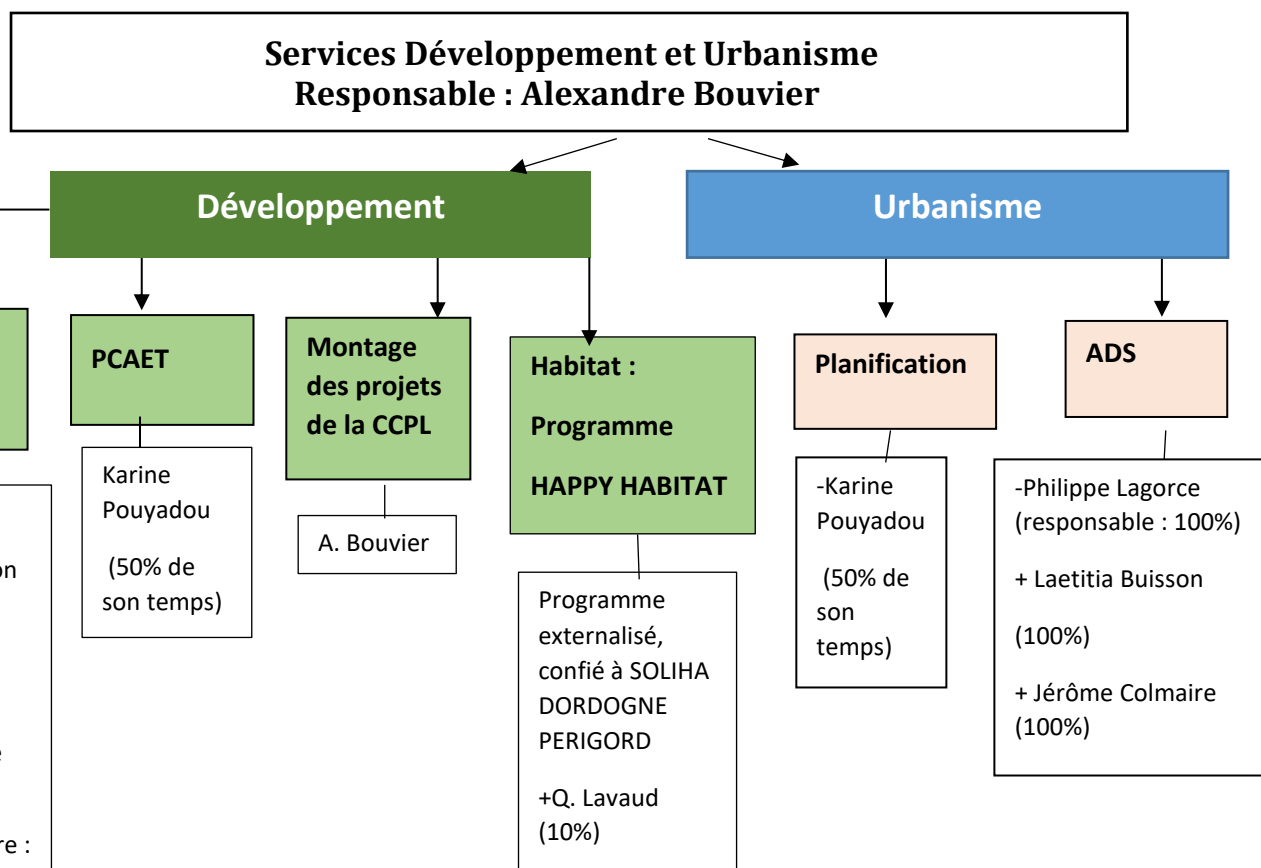
Vice-Président chargé du développement économique : Grégory SAERENS

Vice-Président chargé de la Santé et des Relations avec les professionnels de santé : Michel KARP



Vice-président chargé de l'environnement (volet PCAET) et habitat : Philippe FRANCOIS

En 2021, ces deux services Développement et Urbanisme se décomposent comme suit, avec l'intervention des agents suivants :



Economie et Agriculture

Délégué chargé des relations entreprises :

Jean-Louis FAYE

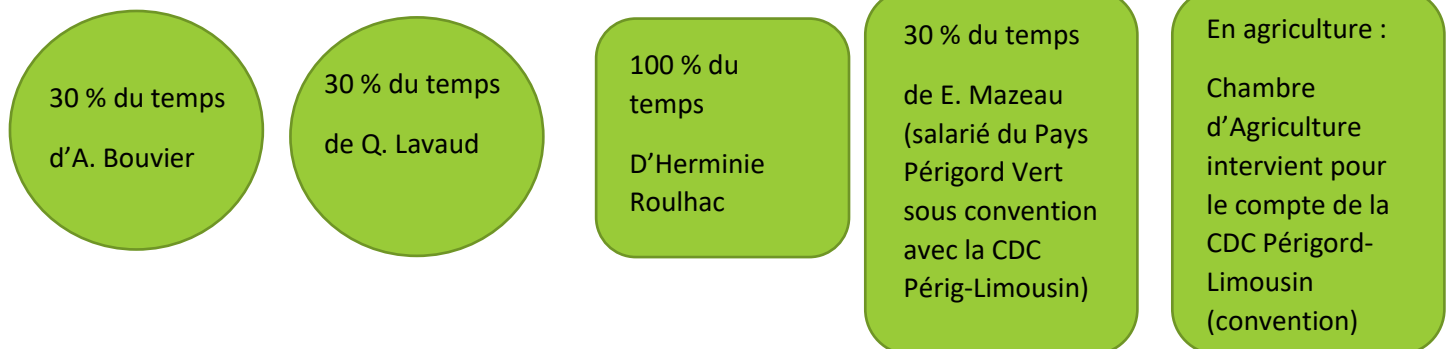


Délégué chargé de l'agriculture :

Frédéric DESSOLAS



▪ Moyens humains dédiés

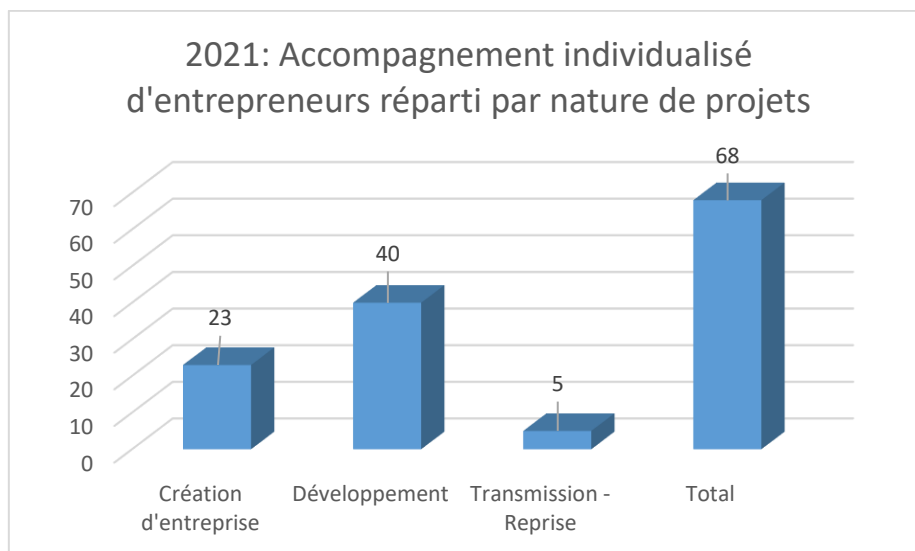


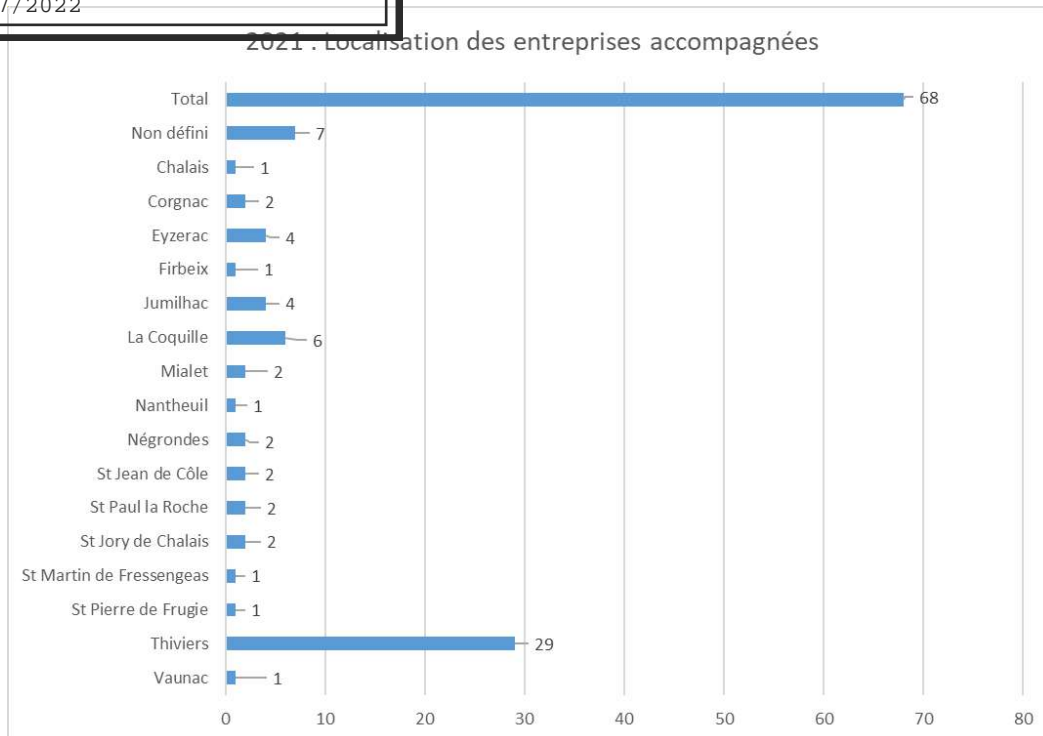
▪ Faits marquants

- Définition des actions économiques 2020 – 2026 prioritaires à engager par la Communauté de communes Périgord-Limousin
- Recrutement à temps plein d'une chargée de relations Entreprises – Manager de commerce, Herminie Roulhac
- 4ème année de mise en œuvre du programme d'aides financières pour entreprises 2018-2020 de la communauté de communes
- Réalisation des études d'ingénierie portant sur un projet d'ensemble économique nommé la Maison de l'Entreprise regroupant une pépinière d'entreprises, des locaux commerciaux, bureaux ainsi qu'un espace de coworking
- Réalisation des études d'ingénierie portant sur un projet d'hôtel pour entreprises
- Montage d'un projet de requalification de parcelles en état de friche à proximité de l'abattoir de Thiviers
- Développement d'un site Internet groupé pour entreprises locales en partenariat avec l'agence ARTE FACT : LE PERIGOURDIN

▪ Activité du service

- Accompagnement individualisé de 68 projets d'entreprises et porteurs de projets, répartis ainsi :





■ Perspectives

- Poursuite du déploiement du régime d'aides financières aux créateurs d'entreprises
- Poursuite du développement de la plateforme de e-commerce LE PERIGOURDIN
- Poursuite de l'opération de démolition des ouvrages présents sur le site en friche à proximité de l'abattoir de Thiviers
- Mise en place d'un reporting trimestriel mettant en évidence l'activité du service Développement Economique
- Poursuite du projet d'hôtel pour entreprises
- Mise en œuvre du plan Zones d'Activités Economiques 2035

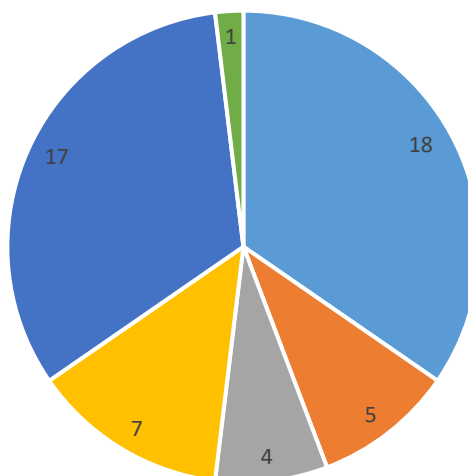
Agriculture

- L'action du Comité Local Installation Transmission se traduit au 31 décembre 2021 par :

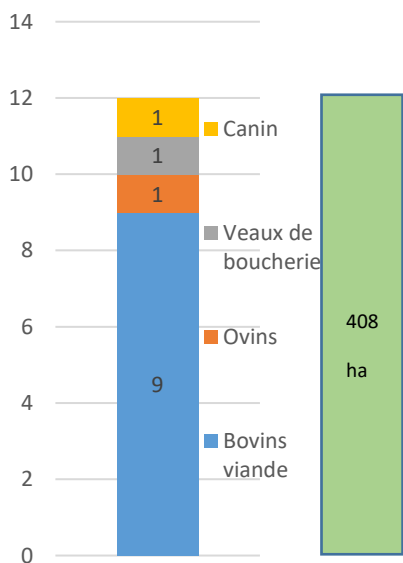
✓ 120 agriculteurs de plus de 56 ans identifiés sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin parmi lesquels :

- 52 entretiens réalisés sur leur exploitation agricole par la Chambre d’Agriculture dans le cadre du CLIT
- 25 ont déjà trouvé une solution agricole en matière de transmission
- 18 ne souhaitent pas de RDV individuel

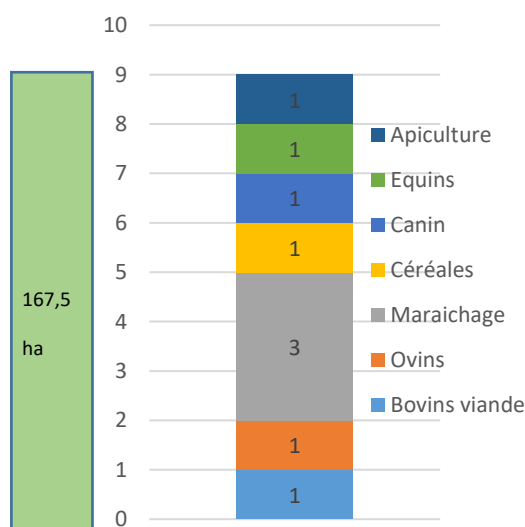
Répartition des 52 exploitants agricoles de + de 56 ans par filière agricole :



Cessation d’activités agricoles en 2020, sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin



Installation d’activités agricoles en 2020, sur le territoire de la Communauté de communes Périgord-



Depuis le démarrage du Comité Local Installation Transmission en 2019 :

- 12 offres d'exploitations agricoles repérées sur le territoire de la CDC Périgord-Limousin
- 19 356 connexions sur le site Internet du Répertoire Départ Installation, relatives à ces offres
- 19 mises en relation accompagnées de cédants / repreneurs agricoles
- 2 exploitations agricoles vendues ou loués avec installation en cours
- 5 exploitations en cours de vente ou de location avec installation en cours
- 2 en suspens pour succession ou réflexion

▪ **Perspectives**

- Poursuite du Comité Local Installation Transmission

▪ **Collecte des déchets plastiques agricoles**

- Convention renouvelée en 2021, avec la société ADIVALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles)
- 4^{ème} campagne de collecte organisée de manière identique à la précédente :
 - en étroite collaboration avec la CUMA de Firbeix : même période de collecte et communication commune

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022



ELEVEURS,

AGRICULTEURS,

COLLECTONS ET RECYCLONS ENSEMBLE

du 7 au 11 JUIN 2021

Tous les jours de 10 h à 12 h

AVANT tout dépôt sur le site de collecte,
VEUILLEZ **CONTACTER LE RÉFÉRENT** DU SITE CONCERNÉ

THIVIERS, derrière la Maison des Services

Frédéric DESSOLAS : 06 75 22 56 03 ou Philippe CAILLAUD : 06 88 20 96 96

FIRBEIX, CUMA de Firbeix, Puiffe

Fabrice REDON : 06 13 66 98 34 ou Rémi GAYOUT : 06 73 98 29 70



Tout dépôt de déchets non autorisé est formellement **INTERDIT**
et passible de poursuites pénales.



Le producteur de ces films s'engage à respecter les consignes de préparation lors de leur apport à la collecte.



RENSEIGNEMENTS,
Karine POUYADOU au 06 30 55 42 99,
karine.pouyadou@perigord-limousin.fr



PLAN CLIMAT
24



- sur un site de collecte, géré par M. Dessolas, délégué communautaire en charge de l'agriculture et M. Caillaud, directeur des services techniques à la ville de Thiviers, derrière la Maison des services à Thiviers sur un terrain mis à disposition par la commune

- Déchets plastiques agricoles collectés : films agricoles d'élevage (ensilage et enrubannage), filets, ficelles et sacs d'engrais

o La collecte a dû être reportée en juin et adaptée aux conditions sanitaires

o Mobilisation régulière des agriculteurs pour cette collecte, ce qui traduit que cette action répond à un besoin sur notre territoire.

■ Perspectives

o Renouvellement de la convention avec ADIVALOR pour 2022

o Recherche d'un nouveau terrain pouvant accueillir cette collecte

o Poursuite de la campagne de collecte sur Thiviers, en étroite collaboration avec la CUMA de Firbeix

Urbanisme : Planification et Autorisations d'Urbanisme en ADS

en charge de l'urbanisme :
Michel AUGEIX



Planification

Planification :
50% du temps de
Karine Pouyadou

Autorisations d'Urbanisme en ADS

Autorisations
d'Urbanisme: 100%
du temps de Philippe
Lagorce

Autorisations
d'Urbanisme: 100%
du temps de Laetitia
Buisson

Autorisations
d'Urbanisme: 100%
du temps de Jérôme
Colmaire



■ Faits marquants

○ Planification en urbanisme

- Choix du groupement de bureaux d'études pour accompagner la Communauté de communes dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Lancement de la 1^{ère} phase de la procédure d'élaboration du PLUi, le Diagnostic :
 - 3 réunions du COPIL PLUi
 - Réunion d'information des secrétaires de mairie
 - Réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires
 - Réalisation de 10 diagnostics en marchant (arpentage de centres-bourgs)
 - Diffusion de la 1^{ère} lettre PLUi dans tous les foyers du territoire communautaire
 - 1^{ère} Réunion publique de lancement
 - Organisation d'une première phase de concertation en septembre – octobre 2021 : 2 ateliers thématiques, 2 soirées-débats, 2 réunions techniques thématiques

- Suivi de la procédure de Déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thiviers, relative à la création d'un parc solaire en collaboration avec le bureau d'études Be-HLC, les services de l'Etat et le porteur de projet,



- Consultation des entreprises pour le recrutement d'un bureau d'études accompagnant la Communauté de communes dans une procédure de Déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thiviers, relative à l'aménagement d'un site d'extraction de quartz au lieu-dit Razac à Thiviers par la société IMERYS,

- Finalisation du travail avec les communes de détermination des parcelles préemptables et du projet associé ; Approbation de l'instauration du Droit de Préemption Urbain de son périmètre et de sa délégation aux communes concernées ; réunion d'information auprès des communes,

- Suivi de l'élaboration du SCOT Périgord Vert

■ Perspectives

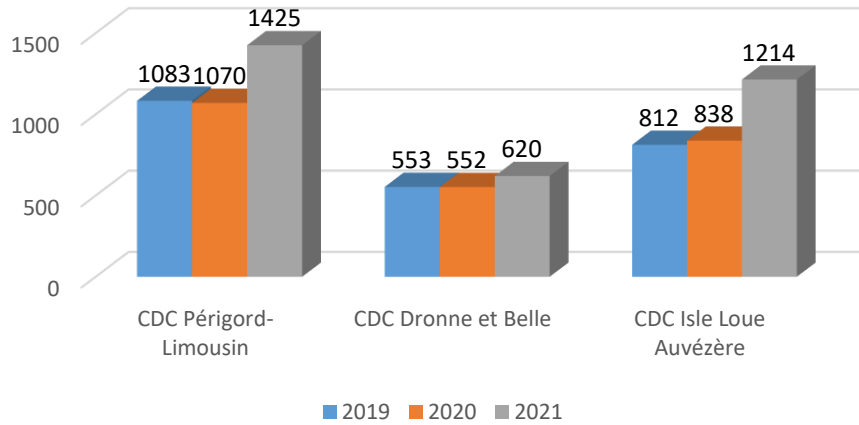
- Poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec le groupement de bureaux d'études retenu :
 - Fin de la première phase avec la présentation du Diagnostic de territoire à la conférence des maires, aux Personnes Publiques Associées (PPA) et partenaires et à la population en réunion publique
 - 2^{ème} phase, la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Lancement de la procédure de Déclaration de projet n°3 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thiviers, relative à l'aménagement d'un site d'extraction de quartz au lieu-dit Razac à Thiviers par la société IMERYS,
- Suivi de la procédure de Déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thiviers, relative à la création d'un parc solaire, en collaboration avec les services de l'Etat et le porteur de projet, la société RES.
- Poursuite du suivi de l'élaboration du SCOT Périgord Vert

■ **Activité du service en Application du Droit des Sols (ADS)**

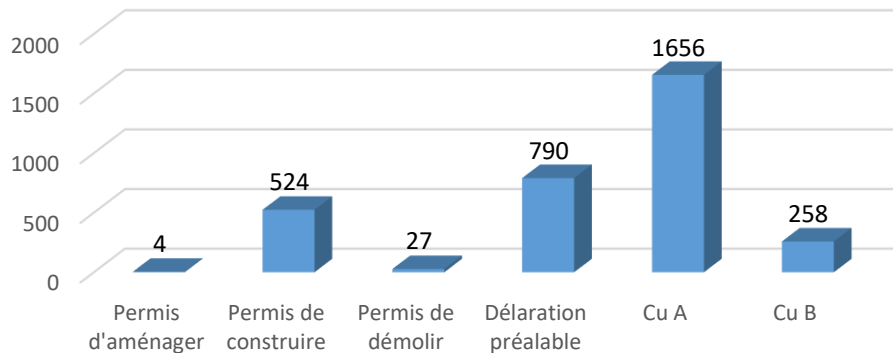
- Instruction des demandes de certificats d'urbanisme A et B, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir en provenance des mairies
- Poursuite de l'enregistrement des données sur le logiciel carte ADS débuté par les mairies ayant reçu les demandes
- Notification des délais et demandes de pièces complémentaires aux mairies pour envoi aux pétitionnaires concernés
- Consultation des services de l'Etat si nécessaire selon les caractéristiques l'autorisation d'urbanisme concernée
- Rédaction et envoi d'une proposition de décision au maire de la commune concernée
- Transmission au pôle fiscalité de la DDT 24 de la décision prise et de l'ensemble du dossier
- Réception et envoi si nécessaire de la déclaration d'achèvement aux services concernés
- Conseils et accompagnement physique et téléphonique des pétitionnaires et des communes
- Visites sur terrain pour analyse d'un dossier et conseils aux pétitionnaires et aux communes
- Préparation pour la mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022 (organisation de réunions d'information auprès des communes)

■ **Résultats**

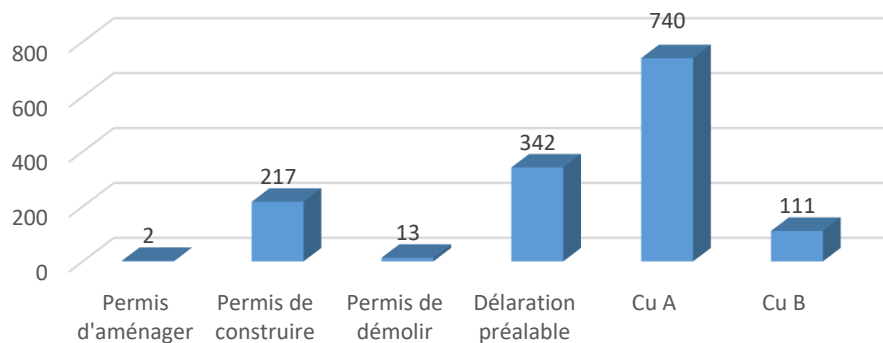
Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS, réparties par EPCI



2021 : Nombre de dossiers au total sur les 3 EPCI, traités par type d'autorisation d'urbanisme



2021 : Focus de l'activité du service ADS uniquement sur le territoire de la CdC Périgord-Limousin



■ **Perspectives**

- Poursuite de l’instruction des différentes demandes d’autorisation d’urbanisme, conformément à la réglementation en vigueur et poursuite des missions afférentes,
- Mise en place de la télé procédure spécifique permettant de recevoir et d’instruire sous forme dématérialisée les demandes d’autorisation d’urbanisme en lien avec les services de l’Etat et l’ATD

Conception, montage de projets

Sous la présidence de Michel AUGEIX



■ **Activité du service / Faits marquants**

- Poursuite du contrat de territoire intercommunal avec le Conseil Départemental 24 pour le financement de certaines opérations d’investissements de la communauté de communes
- Pilotage de la phase conception / montage de l’opération de requalification de parcelles en friche à proximité de l’abattoir

■ **Perspectives**

- Transfert de l’opération de requalification de parcelles en friche à proximité de l’abattoir en phase réalisation et exécution de travaux
- Montage des plans de financement des opérations d’investissement prévues dans le cadre du projet de territoire intercommunal

Habitat – OPAH Happy Habitat

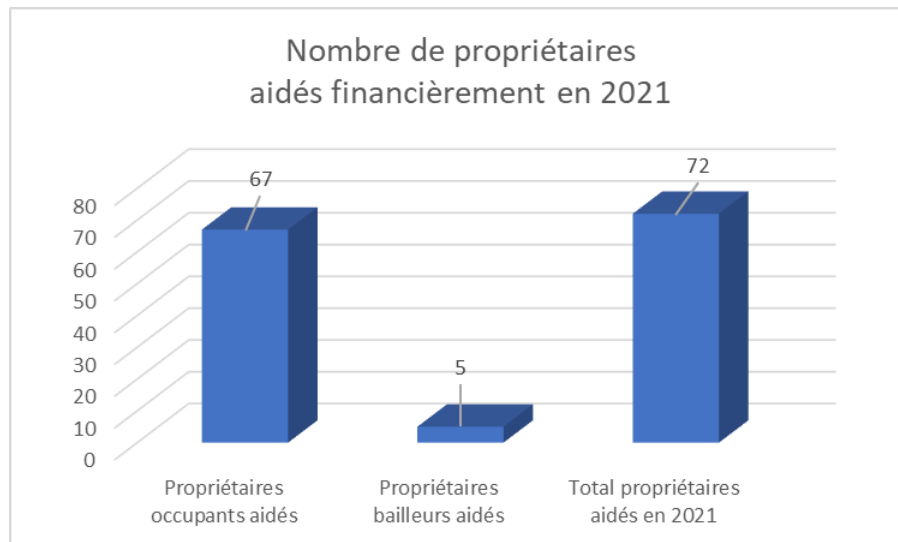
Elu chargé de l'OPAH : Philippe FRANÇOIS

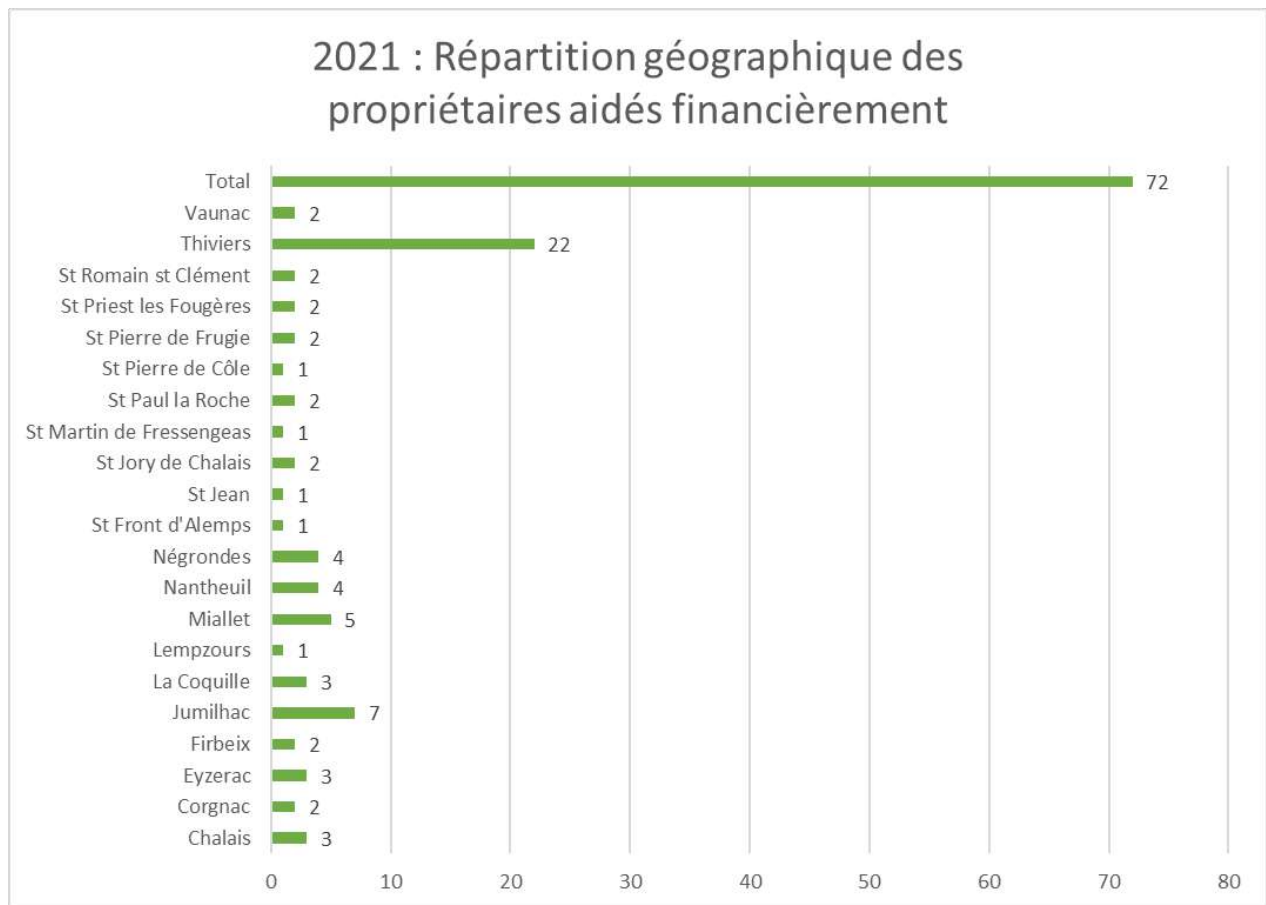


1 agence, SOLIHA Dordogne Périgord recrutée pour assurer le suivi de cette OPAH durant 3 années de mi 2019 à mi 2022 (2 ans supplémentaires en option) sur 2 intercommunalités dont celle de la CCPL.

5% du temps
de Quentin
Lavaud en
interne

▪ Faits marquants





■ **Activité du service**

- Suivi – animation de cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat nommée HAPPY HABITAT

■ **Perspectives**

- Poursuite en 2022 de cette même Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Vice-Président chargé de l'environnement : Philippe FRANCOIS



▪ **Faits marquants**

- Approbation du PCAET par le conseil communautaire lors de sa séance du 1^{er} avril 2021

▪ **Activité du service**

- Elaboration des réponses de la Communauté de communes aux avis de l'Etat et de la MRAE et aux observations déposées dans le cadre de la consultation publique sur le projet de PCAET, organisée de manière électronique, conformément à la réglementation
- Réunion du comité de pilotage PCAET : travail sur les modifications à apporter au projet de PCAET suite aux avis de l'Etat, de l'Autorité environnementale et du public, en vue de soumettre son approbation au conseil communautaire
- Réunion de suivi, avec le comité de pilotage PCAET élargi aux partenaires
- Elaboration d'outils de promotion du PCAET : charte graphique, accroche, 2 kakémonos, 2 flyer-banners
- Organisation d'une formation dispensée par un professionnel et dédiée aux élus intitulée « Agir pour (re)dynamiser la transition écologique dans mon territoire », suite au fait que la Communauté de communes a été lauréate de manière conjointe avec la Communauté de communes Dronne et Belle à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME
- Réunions de présentation et information aux services de la Communauté de communes
- Réunion sur la gestion de l'éclairage public à destination des communes du territoire, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, le Syndicat des énergies de la Dordogne, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes
- Réunion de présentation de la convention Paquet Energie 2021-2023 aux communes du territoire,

▪ **Perspectives**

- Animation, suivi et évaluation du programme d'actions du PCAET

Enfance

Vice-Président chargé de l'enfance et de la jeunesse :

Jean François BOST



Délégué chargé de l'enfance :

Annick MAURUSSANE



Les services de l'enfance sont placés sous la responsabilité de Cécilia CASARO, coordinatrice enfance/jeunesse.

Noémie CHEVAL est directrice du centre de loisirs pour le secteur de Jumilhac secondée par Christelle SCARMATO.

La direction du centre de loisirs pour le secteur de Thiviers est assurée par Mélissa BERNARD, secondée par Christine RANOUIL.

Valérie LAMIGEON est responsable de la passerelle (10-11 ans).

Fanny LADA est responsable de l'espace jeunes

Gaëlle LACAUD est responsable de la ludothèque

Le service périscolaire est placé sous la responsabilité de Gaëlle LACAUD pour la partie commande, suivi et budget de fournitures pédagogiques et administratives. La partie contenu pédagogique et suivi des projets est sous la responsabilité de Christine RANOUIL pour le secteur sud et Noémie Cheval pour le secteur Nord.

Les TAMM (Temps d'activités des Mercredis Matins) sont sous la responsabilité de Cyril LATANIERE qui est également planificateur de tous les temps de travail des agents.

Les responsables de sites sont les suivants :

- JUMILHAC : Elisabeth MARCHAND
- Multi sites Miallet/St Jory de Chalais/Chalais : Martine GUILLOU
- LA COQUILLE : Christelle SCARMATO
- THIVIERS MATERNELLE : Aurélie ARCHER
- THIVIERS PRIMAIRE : Christine RANOUIL
- EYZERAC : Corinne FIALEIX
- NANTHEUIL : Delphine DACQUAY
- NEGRONDES : Julien COQUELET
- ST PIERRE DE COLE : Jocelyne MARSOULAUD
- ST JEAN DE COLE : Valérie LAMIGEON

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Les autres animateurs permanents et contractuels sont les suivants :

- Angélique MAZUEL
- Laura ANDRE
- Eliane GRIT
- Séverine CHARDONIERAS
- Aurélie HEMBERT
- Leïla KANARI
- Béatrice NEGRE
- Maryse THOMASSON
- Patricia VILATTE
- Maëva VISEUX
- Nicole LAURENT
- Coralie ROUX (BTS en alternance)
- Amélie RONAUL (BPJEPS en alternance avec Pôle emploi)
- Antoine GAY (service civique)
- Maximilien COUPE (service civique)
- Léa FERRON
- Soyante MALIKI
- Matthew WILKS
- Margaretha KING
- Amparo SANTOYO
- Elodie MARBRE
- Elodie PRESSOIR
- Céline VANDENBERGHE

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19. Différents protocoles et une période de confinement en début d'année ont rythmé cette année particulière. Les équipes se sont adaptées afin d'assurer les accueils pour les enfants des familles prioritaires tout en veillant à l'application des différents protocoles sanitaires successifs. Tout a été fait cette année pour maintenir un contact avec les enfants et jeunes, accompagner les familles et accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires.

L'ensemble des agents du service enfance ont fait preuve d'adaptabilité face aux différents protocoles sanitaires et ont su rebondir afin d'offrir aux enfants et à leur famille un soutien et des solutions d'accueil adaptées.

Plusieurs départs ont marqué cette année :

Christine RANOUIL (mutation)

Fanny LADA (demande de mise en disponibilité)

Gaëlle LACAUD (demande de mise en disponibilité)

Pauline MAGAL (non renouvellement de contrat)

RAM – L'Isle aux enfants (Relais Assistantes Maternelles)

Le RAM est un service mutualisé entre la Communauté de Communes Périgord-Limousin et celle d'Isle Loue Avezère en Périgord

Le 19 mai 2021, avec l'ordonnance n°2021-611, les RAM deviennent « RPE » Relais Petite Enfance et leurs missions sont enrichies et précisées avec le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

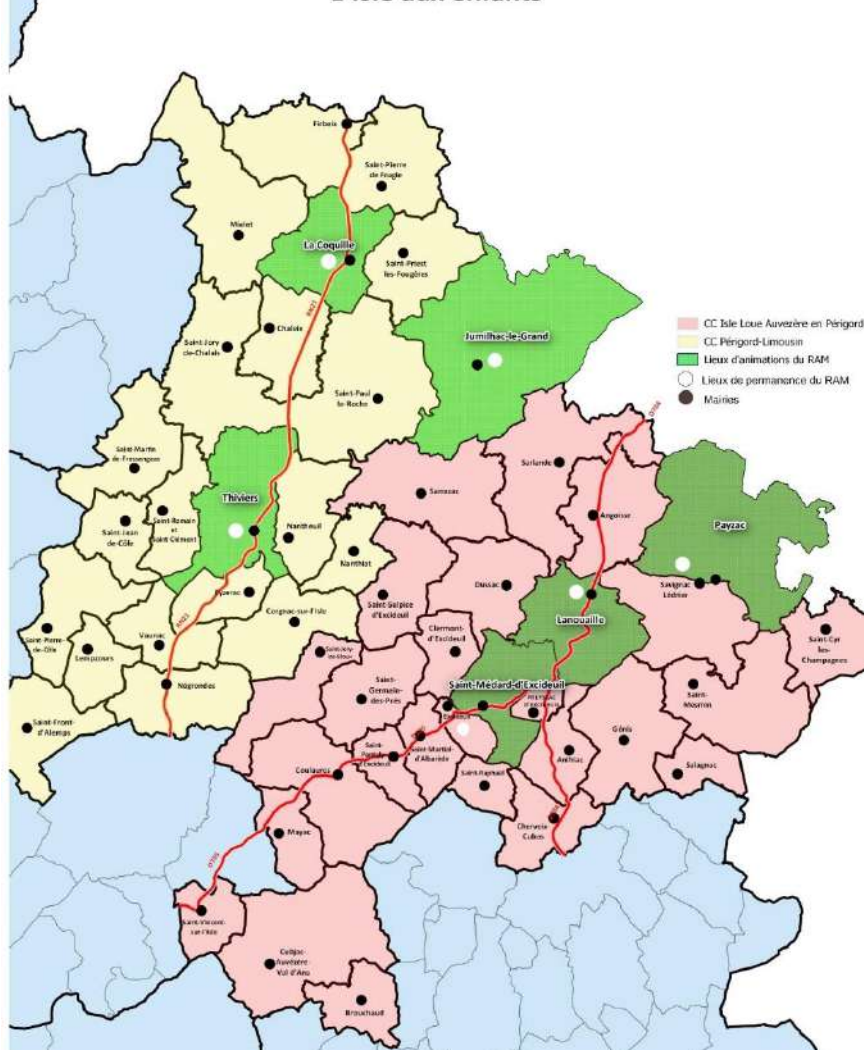
Le RPE est le service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Les missions sont d'accompagner les familles dans la recherche de mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel. Également d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et dans leur employabilité. Le RPE étend également ses missions auprès des professionnels de garde d'enfants à domicile.

Le relais Petite Enfance est un lieu d'animation, de conseil et d'informations.

Il est destiné à créer le lien entre les parents et les assistantes maternelles et à apporter des réponses aux questions qui peuvent se poser aux uns et aux autres en matière de législation, de contrats, de tarification et de conditions de travail. Le relais permet également de réaliser des animations avec les assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la charge.

Il est basé à Thiviers avec 5 autres communes relais : Jumilhac le Grand, La coquille, St Médard d'Excideuil, Lanouaille et Payzac.

Territoire du Relais Assistantes Maternelles "L'Isle aux enfants"



■ Faits marquants

- Pauline Magal (DE EJE date d'embauche le 3 janvier 2019 /fin contrat 31 décembre 2021) est la responsable du RAM, elle a assuré tout au long de cette année une veille juridique en reliant l'information des différents protocoles, textes, décrets aux assistantes maternelles
- Un nouvel agrément a été mis en place pour 4 ans en 2021.
- Changement de nom : le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) devient le RPE (Relais Petite Enfance). Dans le cadre de la loi ASAP, qui vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, le décret du 25 août 2021 s'applique depuis le 1^{er} septembre précisant ainsi les nouvelles missions des RPE.

■ Activité du service

- Le RPE est ouvert du lundi au vendredi :
- De 8 h 30 à 16h30 les lundis et mercredis
- De 8h30 à 17h les mardis et jeudis

Les périodes de fermetures annuelles sont variables.

L'accueil téléphonique est permanent pendant les heures d'ouverture sauf pendant les temps de transport, de déchargement et d'animation : 19 h /semaine

Les permanences sont assurées 9 h par semaine.

Les temps d'animation sont de 8 h par semaine (4 lieux x 2 h) pendant la période scolaire.

Ces temps sont répartis sur différents sites : THIVIERS, LA COQUILLE, JUMILHAC LE GRAND, LANOUAILLE, PAYZAC, ST MEDARD D'EXCIDEUIL.

4 animations sont proposées par semaine, une sur chaque secteur.

L'accent est mis sur l'accès à l'autonomie de l'enfant par le jeu libre. Les intervenants extérieurs sollicités apportent un souffle et un regard nouveaux.

Ce sont des « personnes ressources » qui permettent la découverte de certaines techniques et/ou pratiques artistiques ou pédagogiques. Concernant la fréquentation des animations, il n'y a pas d'inscription.

La fréquentation est entièrement libre d'accès sur tous les lieux proposés.

La régularité dans la fréquentation permet à chaque enfant d'évoluer dans un groupe. Les interactions sont nombreuses et permettent à l'enfant de se socialiser. Un matériel varié et adapté à l'âge des enfants permet de proposer un accueil et des activités de qualité.

• Les différentes missions du RPE :

L'animatrice est employée par la communauté de commune Périgord Limousin et l'ensemble du service du RPE est subventionné à la fois par cette Communauté de communes, Isle Loue Avezère en Périgord, la CAF et le département.

L'animatrice du RPE a plusieurs missions dirigées vers les parents

► Elle informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire.

► Elle délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés.

► Elle accompagne les parents sur leur rôle d'employeur et notamment sur les obligations qui en découlent (embauche des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, etc.).

► Elle les accompagne et les soutient dans leur rôle parental.

Des missions envers les assistantes maternelles et les gardes à domicile :

► L'animatrice les informe sur leur métier, le parcours pour obtenir l'agrément, sur leur statut professionnel, leurs droits et leurs devoirs en tant qu'employées.

► **Accompagnement vers la professionnalisation** (proposition de formation continue menée par des organismes agréés)

► Lors des temps d'animation, de nouvelles méthodes peuvent être proposées pour accompagner les enfants au quotidien

► Participation aux échanges avec maintien d'un cadre lors des temps d'animation, autour de leur profession (difficultés, évolution des enfants relation avec les parents...) ► Accompagnement des projets MAM.

Auprès des enfants

► Propositions de temps d'éveil psychomoteur à travers différentes activités adaptées à l'âge de chacun.

► L'observation des enfants est un temps important pour l'animatrice, ce qui lui permet de pouvoir échanger avec les parents et les personnes accueillantes autour de l'évolution des enfants.

► Il est important de préciser qu'au travers de toutes ses missions l'animatrice se doit de rester neutre en toute circonstance. Tous ces services sont gratuits pour les familles et les assistantes maternelles.

Résultats

Quelques chiffres

► En 2020 : 83 assistantes maternelles pour 278 places d'accueil

► En 2021 : 69 assistantes maternelles pour 235 places d'accueil

En 2021, 13 arrêts d'agrément (réorientation, non renouvellement agrément, 5 départs en retraite) et 4 nouvelles agréées ;

Contexte difficile suite à la crise sanitaire qui a accentué les difficultés déjà existantes.

► Augmentation des demandes de modes de garde : 47% au 30/09 2021 par rapport à 2019 (année entière)

Baisse importante de la capacité d'accueillir les enfants de moins de trois. La population des assistantes maternelles est vieillissante et peu de demande de nouvel agrément pour remplacer les départs à la retraite à venir.

► Augmentation des prises de rdv : + 15 %

Au total il y a eu 42 rendez-vous avec des parents, assistantes maternelles, projet MAM, renseignements métier de la petite enfance...

► 604 personnes ont contacté le RPE en 2021 (parents, AM, ...), essentiellement pour des questions liées au contrat de travail, dont 92 personnes en recherche d'un mode de garde.

La Fréquentation du RPE

En 2021, 28 animations ont eu lieu, dont : 12 côtés CCPL et 16 côtés CCILAP

31 assistantes maternelles, 95 enfants de moins de 3 ans et 2 parents différents ont participé aux animations.

On note une baisse de la fréquentation en 2021 de la part des assistantes maternelles du aux confinements successifs et à l'annulation des animations - l'obligation d'inscription - peur de la contamination de la part des assistantes maternelles ou des parents employeur, malgré les protocoles mis en place.

Hausse de la fréquentation des animations à partir de mi-mai grâce à la proposition d'intervenant en éveil moteur et musical, balade contée et amélioration du contexte covid – vaccination

	Nb animations	Nb total AM	Moyenne AM	Nb total enfants	Moyenne enfants
Thiviers	6	57	9,5	119	19,8
La Coquille	4	12	3	31	7,7
Jumilhac	2	3	1,5	7	3,5
TOTAL CCPL	12	72	6	157	13
Lanouaille	5	28	5,6	62	12,4
Payzac	3	12	4	27	9
St Médard	8	23	2,9	54	6,7
TOTAL CCILAP	16	63	4	143	9
TOTAL RPE	28	135	4,8	300	10,7



Actions menées en 2021 :

- ▶ Animations Bébés Lecteurs à la bibliothèque de Jumilhac
- ▶ Animations Éveil Moteur avec un intervenant de l'UFOLEP et éveil musical avec intervenant du territoire CCILAP
- ▶ Intervention à la MFR de Thiviers auprès des 2nd SAPAT pour présenter les métiers de la petite enfance et plus particulièrement le métier d'assistant maternel.
- ▶ Journée de la Petite Enfance avec intervention d'une musicothérapeute et une sophrologue, à destination des parents, AM, GAD et enfants
- ▶ Temps d'échange en Visio et en présentiel concernant la nouvelle convention collective
- ▶ Semaine nationale de la petite enfance
- ▶ Boite aux trésors mise en place sur le 2ème confinement pour garder du lien avec les

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

assistantes maternelles

- ▶ Spectacle à Lanouaille en avril
- ▶ Balade animée avec Mr Pissenlit
- ▶ Pas de spectacle de Noël mais des animations sur ce thème proposées aux assistantes Maternelles
- ▶ Réunion avec les élus, les responsables du service enfance et les assistantes maternelles.

Les partenariats

- ▶ Les ateliers bébés-lecteurs ont lieu, un vendredi par mois lors de l'animation à Saint Médard d'Excideuil et un jeudi par mois à la bibliothèque de Jumilhac le Grand.
- ▶ Rencontres ponctuelles avec l'école maternelle de Lanouaille programmées pour de petits spectacles et des moments festifs et musicaux.
- ▶ Animation à l'EHPAD d'Excideuil qui avait commencé fin 2019 et devait se mettre en place dans les autres EHPAD du territoire.



▪ Perspectives

- ▶ Modification de la Convention Collective des assistantes maternelles
- ▶ Nouveau référentiel des missions des Relais petite Enfance
- ▶ Élaboration d'un nouveau logo pour le RPE suite au changement d'appellation
- ▶ Diffusion des documents du RPE (livret aux familles, flyer du RPE, livret des indemnités) sur tout le territoire
- ▶ Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles par la formation continue.
- ▶ Mettre en place des animations bébés lecteurs dans les locaux des médiathèques du territoire du RPE.
- ▶ Journée portes ouvertes du RPE

Lieu d'Accueil parents- enfants (LAEP) – Ribambelle

C'est une structure d'accueil enfants-parents et un espace de jeu d'éveil, de parole, de rencontre, de socialisation encadrée par des professionnels de l'enfance. Il accueille les enfants de 0 à 3 ans tous les vendredis de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires), avec leur maman, leur papa ou tout autre personne dans les locaux du Relais Assistantes

Maternelles de Thiviers, 53 bis rue Lamy. Ribambelle est piloté par la PMI, la Communauté de communes en est le gestionnaire.

C'est un lieu intermédiaire entre le milieu familial et la vie sociale, il favorise l'autonomie et l'éveil de l'enfant tout en respectant ses rythmes individuels. C'est aussi un lieu de socialisation, de rencontre avec d'autres enfants et adultes, où sécurisé par la présence de sa mère ou de son père, il a le plaisir de se retrouver avec les autres.

Fréquentation

Situé dans les locaux du RAM à Thiviers, ce lieu a permis d'accueillir :

- 36 enfants en 2018 dont 72% issus de notre Communauté de communes et 28% de celle d'Isle Loue Auvézère en Périgord.
- En 2019, 53 enfants dont 60 % issus de notre Communauté de Communes.
- L'année 2020 n'est pas représentative car à plusieurs reprises, ce lieu d'accueil a été fermé dû au confinement et protocoles sanitaires. 53 enfants ont été accueillis
- L'année 2021 n'est pas non plus représentative car le lieu d'accueil a été fermé sur plusieurs périodes. 54 enfants ont été accueillis.
- Sur l'année 2020 et 2021, l'accueil a été ouvert 4 mois au total sur chaque année.

Les actions engagées sont définies par la PMI, Gaëlle LACAUD responsable de la ludothèque fait partie du groupe d'accueillantes depuis 22 Mars 2019 (15 h temps d'accueil et 3 h de supervision) et une formation de 2 jours), ce qui nous permet d'avoir un regard (observation et non intervenante).

Difficultés rencontrées

- Confinement mois d'Avril : arrêt de l'activité d'avril à mi-juin
- Reprise mi-juin par nos services : Gaëlle et Pauline ont pu maintenir l'ouverture de cet accueil
- Discussion avec l'UT de Nontron, PMI (Mme Dauriac puéricultrice) et Périgord famille (travailleurs sociaux) afin de maintenir le service
- Nouvelle organisation début septembre : Construire un nouveau projet de fonctionnement en lien avec les acteurs la PMI et Périgord famille

Perspectives :

- Revoir le projet de fonctionnement dans son ensemble en 2022
- Demande forte de la part des parents : thème fort autour de la parentalité
- Fréquentation importante de cet accueil depuis 2021.

- Difficultés importantes autour de la parentalité accentuées avec la crise sanitaire : Volonté de maintenir ce service

Cette offre de service a trouvé tout son sens dans ce contexte sanitaire particulier. Ce lieu a permis de rompre la solitude des familles et de proposer soutien et écoute tout au long de l'année.

Centre de loisirs

▪ Quelques données-repères

Fonctionnement

Tout au long de l'année, l'équipe s'est adaptée aux différents protocoles sanitaires à appliquer dans les accueils de loisirs.

Secteur Thiviers :

- Accueil des enfants à Thiviers :
 - De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires sauf la première semaine des vacances de Noël.

Thiviers : l'accueil est situé 47 rue Jean Jaurès à Thiviers dans les locaux de l'école maternelle. Il est composé de 3 espaces d'animations, le réfectoire, une salle de sieste et une salle de motricité accueillant des enfants de 3 à 10 ans. Nous avons à disposition les 2 cours de l'école maternelle. La capacité d'accueil est de 72 enfants.

En septembre 2021, les travaux sur le site de la maternelle ont débuté afin de réaménager les espaces de bureaux et de salle de repos des agents. L'accueil des enfants s'est réparti sur 2 sites : celui de l'école maternelle et celui de l'école primaire. Les groupes des enfants de CE et CM ont été accueillis sur ce dernier site. Les travaux sur le réfectoire de l'école maternelle ont débuté sur la première partie de l'année, les enfants ont tous déjeuné au restaurant scolaire de l'école primaire. Des navettes ont été mises en place entre les 2 sites.

Secteur La Coquille / Jumilhac le grand

La Coquille :

- Accueil des enfants :
 - De 7h30 à 9h / 17h à 18 h 30 les mercredis (ils sont ensuite conduits à l'Accueil à Jumilhac)
 - De 7h30 à 8h40 / 17h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires sauf la première semaine des vacances de Noël.

- Une navette est mise en place afin d'assurer le transport des enfants entre La Coquille et Jumilhac.
- L'accueil est situé place Boyer Laveyssière 24450 La Coquille dans les locaux de l'école primaire et comprend une salle d'activité et la mise à disposition de la cour et des toilettes de l'école. Cet espace est depuis 2018 dédié à l'accueil de loisirs. La capacité d'accueil est de 20 enfants.

Jumilhac

- Accueil des enfants :
 - De 7h30 à 18h30 les mercredis
 - De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires sauf la première semaine des vacances de Noël
- L'accueil est situé 18 bd Darnet 24630 Jumilhac, une partie est mutualisée avec l'école et l'autre avec la bibliothèque. Il comprend une salle d'activité au rez-de-chaussée de la bibliothèque, un réfectoire, une salle dite des « tapis » et une salle de sieste dans l'enceinte de l'école. La capacité d'accueil est de 35 enfants

■ Activité du service

THIVIERS :

Fréquentation en moyenne par jour / vacances scolaires

	2018	2019	2020	2021
Février	47	42	45	34 Pas de camps ski/neige (20 enfants)
Avril	52	44	Période COVID	Période COVID
Eté	50	52	30 Pas de camps / veillées	40 1camp vélo de 3 jours + 1 veillée (4/6 ans)
Toussaint	48	42	45	49

En 2019 : 361 enfants inscrits différents sur les vacances (enfants scolarisés)

En 2021 : 286 enfants inscrits différents sur les vacances (pas de camps ni de veillées)

JUMILHAC

Fréquentation en moyenne / jour/vacances scolaires

	2018	2019	2020	2021
Février	17	20	22	27
Avril	20	16	Covid	covid
Eté	21	25	20	31
Toussaint	23	22	22	35

En 2019 : 174 enfants inscrits sur les vacances

▪ Actions 2021

Sur Thiviers

Février : Thèmes : l'aventure / Dans la peau de...

Les activités proposées : Allons au restaurant, en route pour le voyage, roman photo, sortie à St Estèphe, histoire de prince et de princesse, ski sur gazon, jeux olympiques, ...

Avril : inément Thèmes : La nature

Les activités proposées : L'arbre de l'amitié, jouons tous ensemble, création d'un herbier, randonné. Beaucoup de sorties en extérieur : période sous protocole sanitaire : compliqué

Juillet/Aout : Sécurise-toi / en route pour l'aventure / Hé l'eau / Lez'arts / prends soin de toi / Chacun son rythme / Dépenses-toi / Des hanches tes hanches / Filles garçons tous égaux

Les activités proposées : Intervention des pompiers de Thiviers, repas à la Guinguettes de Nantheuil, baignade à Nantheuil et St Estèphe, pyramide alimentaire, jeux d'adresse, Blind test, chorégraphie, jeux de balles, « piscinette », jeux au parc de Thiviers, ...

Pass sanitaire mis en place le 9 aout : difficultés supplémentaires pour les sorties

Camp Vélo du 7 au 9 juillet

Veillée pour les 4/6 ans : St Estèphe (29 et 30 juillet 2021)

Octobre : Exprime-toi /ça donne des frissons

Les activités proposées : Aisance aquatique à Nontron, activité à Eyzerac avec le conseil départementale, chasse à l'araigne, création de costumes, exprime-toi avec ton corps, création d'un court métrage avec Olivier JAQUET, rallye photo, ...

Noël : changement → ouverture la première semaine du 20 au 24 décembre, un sondage a été fait auprès des parents

Regroupement des 2 accueils Thiviers et Jumilhac sur le site de Thiviers

Navettes : La coquille, Jumilhac :

→ Accueil sur La Coquille de 7 h 30 à 9 h / 17 h 30 à 18 h 30

→ Point arrêt sur Jumilhac

Conclusion :

Beaucoup de contraintes dues aux protocoles sanitaires, confinement, pass sanitaire, des activités ont été annulées.

Les travaux débutant début juillet sur le site de la maternelle nous ont contraint à repenser l'accueil et repartir les groupes d'enfants sur les 2 sites de la maternelle et du primaire

Les équipes ont dû s'adapter au mieux face aux protocoles et la mise en place du pass sanitaire mais aussi des travaux.

Sur Jumilhac

Vacances de Février :

Thème : Journée d'hiver : sortie ludothèque, intervenant, cinéma

34 enfants de Jumilhac et 33 enfants de La Coquille : **67** enfants différents ont fréquenté le centre.

Vacances Avril : confinement

Thème : la nature : randonnée, escalade, journée sportive à Ezyerac, cinéma

15 enfants de Jumilhac et 11 enfants de La Coquille : **26** enfants différents ont fréquenté le centre.

Vacances été : même thème que Thiviers

Activités proposées : piscine, étang, buissière Galant, grotte de Villars, orpillage, visite de la ferme, terra aventura, Jacquou parc

Vacances Toussaint : Certains jours : 38 enfants → manque de places

Sur ce site, 2 agents ont été en arrêt maladie sur une partie de l'année, ce qui a apporté des difficultés supplémentaires au niveau de l'organisation de l'équipe d'animation.

Cette année tout a été mis en œuvre pour proposer des animations différentes aux enfants en extérieur d'une part et enrichissantes d'autre part.



▪ Perspectives

Reétudier la modulation des tarifs en fonction du Quotient Familial afin de permettre au plus grand nombre et notamment les enfants des familles les moins aisées de participer.

- Revoir les tarifs dans leurs globalités
- Regrouper les accueils de Thiviers et Jumilhac sur certaines périodes de vacances notamment la semaine de Noël afin d'optimiser.
- Revoir les tarifs
- Revoir le PEDT
- Revoir les plan mercredi et sa charte
- Revoir les projets pédagogiques des différents accueils
- Mise en place de la CTG (Convention Territoriale Globale)
- Intégrer le dispositif vacances apprenantes sur les périodes des vacances d'été

Périscolaire

▪ Quelques données-repères

Les horaires

Lieux	Horaires
La Coquille (école maternelle)	7h30/8h50 - 16h45/18h30
Jumilhac (Centre de Loisirs)	7h30/8h50 - 16h30/18h30
Miallet	7h30/ 8h50 - 16h20/18h30
St Jory de Chalais	7h30/8h50 - 16h30/18h30
Chalais	7h30/8h50 - 16h20/18h30
Nantheuil	7h30/8h50 - 16h30/18h30
Eyzerac	7h15/8h50 - 16h30/18h30
Saint Romain St Clément	7h45/8h50 - 16h30/19h00
Saint Paul La Roche	7h30/8h45 - 16h15/18h30
Saint Pierre de Cole	7h30/8h50 - 16h30/18h30
Négrondes	7h00/8h35 - 16h30/19h00
Thiviers primaire	7h30/8h15 - 16h15/18h30
Thiviers maternelle	7h30/8h35 - 16h30/18h30

- Gaëlle est responsable du budget et des achats sur l'ensemble des périscolaires
- Christine : responsable pédagogique sur le secteur Sud
- Noémie : responsable pédagogique sur le secteur Nord

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

→ Un livret pédagogique est préparé sur chaque site

→ Des thèmes sur chaque site sont proposés aux enfants

Départ de Christine au 1 septembre 2021

Sa fonction de responsable périscolaire secteur sud revient à Mélissa

Sa fonction de directrice adjointe de l'accueil de loisirs de Thiviers n'est pas remplacée, à tour de rôle, un agent prend cette fonction selon les périodes de vacances.

Une formation PPMS/ extincteurs a été faite sur cette année pour l'ensemble des agents

Nombre d'enfants scolarisés sur l'ensemble du territoire

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
TOTAL	853	867	849	879

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022



■ Résultats

Fréquentation moyenne/jour

	Présences		Moyenne par jour	
	matin	soir	matin	soir
30 jours de périscolaires				
Thiviers maternelle et primaire	447	802	14,9	26,7
Eyzerac	442	609	14,7	20,3
Négrondes	373	452	12,4	15
Nantheuil	558	498	18,6	16,6
St Romain St Clément	448	584	14,9	19,4
St Pierre de Côte	41	35	1,3	1,16
Chalais	102	116	3,4	3,8
St Jory de Chalais	55	117	1,8	3,9
Mialet	124	192	4,1	6,4
La Coquille	648	719	21,6	23,9
Jumilhac	560	370	18,6	12,3
St Paul la Roche	32	84	1,6	2,8

Activités du service

Secteur SUD :



PERIODES	PERIODE 1 Sept - octobre	PERIODE 2 Novembre - décembre	PERIODE 3 Janvier - février	PERIODE 4 Mars - avril	PERIODE 5 Mai - juin - juillet
THEMES	Jardins d'hiver	Mosaïque Et marché de Noël éveil musical	String Art	Panier à œufs et bricolage	Jardin mosaïque
St Romain St Clément					
Thiviers	Origami Halloween	Partage et Noël	Les émotions, estime de soi	Sports collectifs, et broderie	Jeux vidéo, et manipulation des matériaux
Nantheuil	Jeux libres	Noël et jeux de société	Les émotions	Cuisine Foot	Zumba
Eyzerac	Jeux extérieurs	Atelier de père Noël	Le petit découpeur, papier, ciseaux colle	Les animaux du monde	Jeux extérieurs, balles, ballons
Négrondes	Halloween	Marché de Noël	Les arts	Les arts	Les arts
St Pierre	Atelier culinaire Pétanque	Atelier culinaire Scrapbooking	Atelier culinaire Fais pousser tes champignons	Atelier culinaire Fabrique ton savon	Atelier culinaire Pétanque

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
 Reçu le 13/07/2022
 Publié le 13/07/2022



Secteur nord :

PERIODES	PERIODE 1 Sept - octobre	PERIODE 2 Novembre - décembre	PERIODE 3 Janvier - février	PERIODE 4 Mars - avril	PERIODE 5 Mai - juin - juillet
THEMES St Jory de Chalais	Jeux de découverte	Noël	Photos souvenirs	Danse Country	Jeux plein air
Chalais	Jeux extérieurs	Activités de Noël	Jeux de société	Activités autour de pâques	Jeux plein air
Mialet	Jeux extérieurs	Activités de Noël	Jeux de société	Activités autour de pâques	Jeux plein air
La Coquille	Jeux extérieurs et décorations d'halloween	Décoration de Noël	Jeux de société et perle	Pâques, fête des pères et fêtes des mères	Jeux plein air
Jumilhac	Qui est-ce ? Photos, fabrication du jeu, activités bois et peinture	Participation au marché de Noël Fabrication de décorations	Calendrier des anniversaires, activités liées aux événements de l'année	Pâques, fête des pères et fêtes des mères	Intervenant sportif
St Paul	Jeux extérieurs	Activités de Noël	Jeux intérieurs	Activités de Noël	Jeux extérieurs



Perspectives

Une réflexion sur une réorganisation des sites périscolaires est à prévoir en 2022.

TAMM Temps d'Activités du Mercredi Matin

▪ Quelques données-repères

Nombre d'enfants scolarisés sur le territoire y compris l'école Montessori de St Pierre de Frugie

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
TOTAL	853	867	849	879

- Accueil et temps d'activités sur le site de Jumilhac et Thiviers :
 - De 7h ou 7h30 (selon les lieux) à 9 h : accueil des enfants
 - De 9h30 à 11h45 : activités avec intervenants
 - Un accueil est présent sur La Coquille le matin et le soir, les enfants sont amenés à Jumilhac.

▪ Activité du service

Nombre d'enfants en moyenne / jour / services

	2019	2020 (COVID)	2021
Thiviers journées	59	36	47
Thiviers TAMM	28 %	16 %	15 %
Jumilhac journées	17	12	25
Jumilhac TAMM	43 %	38 %	15 %

Activités proposées sur la journée : Thiviers

Janvier/Février : Thème histoire et aventure

Les activités proposées : Parlons des émotions, sortie à cheval, peinture nature, sortie en forêt, ...

Mars/Avril : Thèmes sur le vivre ensemble

Les activités proposées : Goûter philo, l'impact des mots, jeux de confiance, animation sur la bienveillance, ...

Mai/Juin/Juillet : Thèmes vivons le printemps

Les activités proposées : Visite de PAPREC, la chaîne alimentaire, sortie vélo, jeux du parachute, vélorail, ...

Septembre/Octobre : Thèmes Voyage dans tous les sens

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Les activités proposées : Les 5 sens, musique du monde, voyage en France, voyage autour du monde, spectacle avec Lionel VIRET, ...

Intervenants sur les TAMM :

Hand Ball, atelier violon, atelier lecture, salsa, jeux de coopération, art et récup, éveil musical, atelier théâtral, percussions

L'activité « aisance aquatique » est reconduite toutes les années, elle est organisée en alternance par période sur le site de Thiviers et Jumilhac.

Ce dispositif est financé à 40 % par l'agence Nationale du Sport (ANS)

▪ **Perspectives**

Apporter une nouvelle dimension au TAMM au travers du projet éducatif

Les Jeunes

La « Passerelle » : pour les jeunes de 10-11 ans – l'animatrice référente est Valérie LAMIGEON
« L'espace jeunes » pour les jeunes de 11-17 ans (collège et/ou lycée) – l'animatrice référente est Fanny LADA

Une « passerelle » est mise en place sur l'accueil de Thiviers proposant aux jeunes de 10 à 11 ans de pouvoir intégrer l'espace jeunes (11/17ans) selon les périodes et les activités proposées.

En 2021 une Prestation de Service a été validée par le CAF : 30 000 €/an

Depuis le 1/01/2021 : l'accueil jeunes se trouve à la salle St JEAN à La Coquille

Départ de Fanny LADA au 1/12/2021



Fréquentation :

	12-17 ans (2)	18-25 ans	Nombre de filles	Nombre de garçons	TOTAL 12-25 ans
Nb jeunes inscrits en 2021.	44		18	26	44
Nb jeunes différents non- inscrits accueillis en 2021. (1)	96		56	40	96
TOTAL Nb jeunes accueillis	140		74	66	140

Les enjeux :

Garder du lien, écouter, conseiller et soutenir

Moyens :

Présence sur les différents réseaux sociaux (Instagram et FB)

Interventions dans les collèges, Thiviers et La Coquille

Promeneurs du Net : identité sur les réseaux sociaux ⇒ Intervenir dans la rue numérique

Partenariat avec la Ludothèque

Participation au Café parents : cela est une demande des parents. Cette action prend tout sens où isolement et anxiété ont vu le jour.

Changement professionnel

Adaptabilité de l'équipe

Arrêt de Fanny la responsable de l'espace jeunes sur les mois de juillet et août puis départ de cette dernière en décembre 2021

Sur cette année, plusieurs confinements et mis en place de protocoles sanitaires ne nous ont pas permis de maintenir des activités et des projets.

▪ Les actions 2021

Les périodes de vacances :

Vacances de février :

- Continuité du projet : les jeunes du Périgord vert s'engagent pour le climat : Création de fiche action autour de la poubelle à masques, réflexion sur des actions de marche verte.
- Appropriation du nouveau local
- Réflexion sur la mise en place d'une semaine équitation pour les vacances d'Avril.
- Découverte du patrimoine local : partager avec les artisans locaux/élaborer une politique d'actions culturelles : Atelier poterie, visite de Chalus, Terra aventura ...

8 jeunes/ jour en moyenne ont fréquenté l'accueil dont 19 jeunes différents.

Les vacances d'Avril

Sur la période des mercredis, après les vacances de février, un groupe de jeunes avec l'aide de l'animatrice a pu continuer à monter l'activité équitation prévue sur une semaine de vacances (du 19 au 23 avril) :

- Recherche de lieu
- Temps avec la structure d'accueil
- Recherche de matériels différents pour monter à cheval
- Organisation des différents temps :
2 h d'équitation /jour : Dressage/ voltige /Balade



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

- Organisation d'un temps au centre de Pompadour
- Rencontre avec un autre accueil jeune de Brantôme
- Création d'un flyer et gestion de la communication

Tout était organisé, cette activité a été annulée dû au contexte sanitaire.

Plusieurs rencontres et temps de partage avec d'autres groupes de jeunes ont eu lieu. Ces temps ont fait soulever l'idée : « comment se déplacer seul, être plus autonome ? » « Comment par nos simples gestes, notre façon de nous déplacer nous pouvons faire quelque chose pour l'environnement ? ». Sur les temps collège, plusieurs temps avec les éco délégués et les CPE ont eu lieu et l'idée de création de pistes cyclables ont été soulevés par les jeunes.

→ Organisation d'un camp vélo itinérant et, pour aller plus loin, comment aller vers une vélo mobilité

Sur cette semaine de vacances (Du 12 au 16 avril), a été organisé des temps surs :

- De la préparation physique : avant tout faire du vélo, demande de l'endurance
- Réparation de vélo : Les jeunes sont allés à la rencontre du tricycle enchanté et ont pu mettre en place des ateliers de réparations. Avec un groupe de jeunes du ruban vert, ils ont pu échanger et commençait à organiser un séjour itinérant pour l'été
- Journée sportive à la coquille permettant de découvrir d'autres sports comme le tchoukball, crosse québécois....



Malgré tous ces belles actions, idées, un confinement ne nous a pas permis de les réaliser

Les vacances d'été

⇒ Fin du mois de juin, l'animatrice jeunesse, Fanny a été arrêté

Continuité du projet PCAET : « les jeunes du Périgord vert s'engagent pour le climat »

Des temps de rencontres, des débats ont pu être réalisés et deux idées fortes en sont ressorties

- Le projet de la poubelle à maques en 2020
- Le vélo pour répondre aux questions de mobilité douce en 2021

Un projet de camp itinérant à vélo a été conçu par et avec les jeunes

Nous avons répondu à 2 appels à projets sur cette action

- Action des « PARCoureurs » PNR
- Action « savoir rouler » DDSCPP

Appel à projet PNR « Les PARCoureurs »

« Mon patrimoine à vélo » dispositif été 2021

Ce projet a débuté en février 2021, se poursuit sur les vacances d'avril et se finalise par un camp de 5 jours au mois de juillet. Des actions subventionnées par le PNR ont été organisées pendant le séjour itinérant, comme une veillée aux étoiles et la découverte, sur le site de « la barde » à La Coquille, d'un espace de jeux : le grimpe arbre.

Nom du projet :



Objectifs du projet

- Permettre aux jeunes de découvrir leur lieu de vie, d'en connaître les richesses, d'en comprendre la complexité et d'agir pour le préserver. Apprécier et mieux vivre sur son territoire
- Favoriser la rencontre avec d'autres jeunes du territoire
- Réunir deux groupes de jeunes de territoire différents et cocrée vers des objectifs communs.
- Faire découvrir de nouveaux lieux.
- Développer et/ou renforcer chez les jeunes des savoir-faire, des savoir être.
- Acquérir des techniques autour de la réparation de vélo, de la lecture d'une carte, de l'organisation d'un séjour.
- Cuisiner, les produits découverts chez les producteurs rencontrés.
- Sensibiliser sur le "bien-être" pour "mieux vivre".

Dispositif « savoir rouler à vélo » DSDEN

Les objectifs :

- Favoriser auprès des jeunes une pratique du vélo responsable, adaptée aux différents milieux et sécurisée
- Favoriser auprès des jeunes la découverte de leur territoire
- Sensibiliser et impliquer les enfants dans le respect et la protection de l'environnement
- Favoriser les rencontres entre jeunes de différents accueils autour d'un projet commun
- Permettre aux jeunes de découvrir leur lieu de vie, d'en connaître les richesses, d'en comprendre la complexité et d'agir pour le préserver



Accompagnement pédagogique :

- Supports pédagogiques (permis vélo) et formation sur la sécurité routière

Un graff : pour une appropriation du local jeune par les jeunes

⇒ Sur les mercredis de septembre et octobre avec un groupe de 7 jeunes : Des rencontres avec la maire de la commune de La Coquille et élus techniques, se sont faites afin de Co construire ensemble ce projet.

Nous avons participé en parallèle à l'appel à projet dans le cadre de politiques partenariales JEP de la DSDEN et avons obtenu une subvention pour ce projet

Pourquoi un projet de graff ? :

5 jeunes sont à l'initiative de ce projet ainsi que la volonté de la mairie de voir d'un bon augure la réalisation d'une fresque sur les murs de l'espace jeunes

— Implication active des jeunes sur ce projet :

- Participation aux ateliers de conception et de réalisation d'une fresque
- Rencontre, discussion avec les élus locaux
- Approche des difficultés repérables en termes de faisabilité du projet
- Mise en place d'une inauguration avec les partenaires et élus
- Recueil des témoignages de la population



Les vacances d'automne :

Continuité des actions sur l'environnement et sportives

Marche verte organisée avec l'accueil jeune de Brantome en lien avec notre projet : « les jeunes du Périgord vert s'engagent pour le climat »

Mise en place de fiche action autour des thèmes : la poubelle à masque et marche verte

Journée sportive dans la continuité du thème : la vélo mobilité

Réflexion sur la fiche action : vers une mobilité douce au travers le vélo



Les mercredis et temps méridien :

Ces temps d'échange permettent de Co – construire les actions, de partager les idées et donc de faire émerger les projets.

Les temps méridiens ont permis de toucher en moyenne 24 jeunes/ jour sur le collège de Thiviers et 14 jeunes /jour sur le collège de La Coquille

Sur la première période de l'année, nous n'avons pas pu intervenir sur le collège de La Coquille du au contexte sanitaire.

En lien avec la ludothèque, des espaces jeux sont mis en place pendant ces temps permettant une approche avec les jeunes.

La mise en place d'éco délégués au sein des établissements permet un réel lien et une Co construction des actions.

Une communication au sein des collèges se fait au travers pro note et affichage de plaquette d'information.

Les sorties du vendredi soir 1 fois /mois

2 sorties ont pu être organisées

- Au mois de juin : le Paint Ball
- Au mois d'octobre : le Laser Game

Ces temps ont rassemblé en moyenne 25 jeunes

Ce sont des moments de partage et convivialité permettant d'entrevoir les jeunes de façon informelle et pouvoir discuter librement des difficultés rencontrées. Ces moments permettent également de pouvoir échanger avec les familles. Des temps avec ces derniers sont prévus avant le départ de chaque sortie



Les temps « parentalité »

Le service jeunesse a voulu expérimenter une action spécifique et pouvoir rencontrer les familles sur un temps dédié. Plusieurs problèmes sont apparus :

2 familles ont interpellé Fanny, l'animatrice jeunesse sur des difficultés d'accompagnement qu'elles éprouvées envers leurs adolescents.

Des temps téléphoniques ont eu lieu avec les éducateurs, psychologues afin de pouvoir accompagner ces 2 jeunes. Les familles ont fait appel au service de l'accueil jeune, étant pour eux un levier important d'aide et de soutien.

Un temps a été dédié, face à ces problématiques, le mercredi matin de 9 h à 12 h.

En parallèle, la continuité des café parents sur le samedi matin, en lien avec la ludothèque, a permis la continuité dans le soutien, l'écoute et le partage.

Ce temps a pris beaucoup d'ampleur et nous nous sommes interrogés sur la réelle mise en place d'actions. Malheureusement, Fanny l'animatrice jeunesse a quitté la structure en fin d'année et, de ce fait, cette action n'a pu être maintenue mais elle sera repensée avec le nouvel animateur jeunesse Florian.

Les cafés parents :

Malheureusement le contexte sanitaire a été une nouvelle fois défavorable à la mise en place de ces actions mais une conférence suivie d'ateliers de discussion a pu être faite autour du thème : « l'ado s'oppose »



Un diagnostic jeunesse

Un diagnostic sur la jeunesse a été fait dans l'année 2021

Son déroulé :

Plusieurs temps de rencontre par secteurs ont été faits avec les élus, partenaires associatifs, institutionnels et jeunes. Ces rencontres ont été riches et ont témoigné d'une véritable envie de travailler ensemble pour un territoire.



Plusieurs thèmes ont pu être relevés :

Scolarité, emploi et formation

Enjeux :

Face aux difficultés/au décrochage scolaire, à la difficulté d'accès à la formation et aux stages en entreprise, à la problématique de l'orientation, nous pouvons utiliser certains leviers :

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Propositions d'actions :

Orientations : Faciliter et accompagner le parcours de formation, d'orientation et d'insertion des jeunes sur le territoire

Mise en place de Forum d'orientation, de l'emploi, job dating en lien avec la mission locale et le service développement économique de la CC

Soutien scolaire : *mise en place du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)*
Lieu ressources/Informations jeunesse : *Création d'un PIJ (Point Information Jeunesse)*

Loisirs, sport, culture

Enjeux : épanouissement des jeunes et formation du citoyen de demain face à l'ennui des jeunes, au manque de communication, à l'accès difficile aux activités sportives et culturelles par manque de transport, plusieurs leviers :

Propositions d'actions :

Création d'un réseau partenaires/acteurs locaux

Développer l'offre d'événements à l'échelle de l'intercommunalité : Sport, culture, art /*Création d'un coTEAC (Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle)*

Réflexion autour d'une micro-folies : Un projet culturel global

Social, santé

Enjeux : Face aux difficultés sociales, financières, à la déviance, aux addictions, à l'accès difficile à la santé, plusieurs leviers :

Propositions d'actions :

Créer un projet de prévention en permettant aux jeunes de s'exprimer via des courts métrages sur les difficultés rencontrées

Ces actions débiteront en 2022 avec une formation accompagnée par le planning familial

Lien collèges/ espace jeunes / jeunes

« Promeneurs du Net » : Mise en place en 2020 et sera remis en place en 2022

Mobilité

Enjeux : Face à la rareté des transports, aux problèmes de mobilité des jeunes (maison/loisirs/école/entreprise), à l'impact psychologique que cela peut avoir, plusieurs leviers

Propositions d'actions :

En lien avec le lycée professionnel et la mission locale : comment aider les jeunes pour leur permis : permis citoyen

Réflexion autour d'une application numérique de Co voiturage sur le territoire

Parentalité

Enjeux : Face aux difficultés avec des pratiques éducatives permissives de certains parents ou encore au regard souvent négatif des adultes envers les jeunes, plusieurs leviers :

Nous avons déjà mis des actions en place :

- Café /parents : échange, conférences
- Ateliers parents / enfants

Proposition de réflexion :

Développer le soutien et l'accompagnement pour les familles en difficulté : Vers un bureau d'accueil à la parentalité

Engagement, citoyenneté

Enjeux : faciliter l'engagement, la participation et la citoyenneté des jeunes afin de consolider leur parcours de futur citoyen

Proposition de réflexions :

Fédérer les jeunes autour de projets : Conseil communautaire de jeunes en lien avec les conseils municipaux

Réflexion sur une coopérative jeunesse de service en lien avec la mission locale

Le temps à l'accueil jeune

Mercredi après-midi : possibilité de récupérer les jeunes sur les collèges :

- 13h30 pour le collège de Thiviers
- 12h30 pour le collège de La Coquille
- Navette retour La Coquille 17h30 (possibilité d'accueil jusqu'à 19h)

Pendant les petites vacances, la structure fonctionne du lundi au vendredi selon les horaires fixés dans le programme qui est disponible à l'accueil de loisirs, sur le site internet de la Communauté de Communes 10 jours avant le début des vacances. Il peut également être distribué par mail aux familles qui le souhaitent.

Une navette est mise en place au départ de La Coquille afin de faciliter l'accueil des jeunes.

Les horaires habituels des accueils sont les suivants :

- Ouverture à 7h30 et fermeture à 19h sur les sites de la coquille et Thiviers
- Départ navette La Coquille : 7h50 Retour 17h50

Modalités d'inscription

Chaque jeune âgé de 11 à 17 ans peut librement s'inscrire à la structure en :

- remplissant un dossier d'inscription suite à sa première visite
- consultant et signant le règlement intérieur
- payant une cotisation annuelle de 10 à 15 € (en fonction du quotient familial) par jeune
- prenant connaissance du projet pédagogique
- fournissant son test préalable à la pratique d'activités aquatiques et nautiques (si passé)

Mode de fonctionnement

Afin de rendre autonomes et responsables les usagers, les accueils de l'espace jeunes sont libres : En effet, les jeunes (quels que soient leurs âges) peuvent bénéficier de la structure pendant la durée souhaitée dans la limite des horaires fixés par la structure.

L'équipe considère que les familles acceptent que leurs enfants gèrent de manière autonome leurs arrivées et leurs départs.

L'espace jeune est un lieu d'accueil encadré par des animateurs dans lequel les jeunes peuvent jouer ou organiser leurs activités pendant leur temps libre. En cas d'activités extérieures, l'équipe n'assure pas d'animation à l'espace jeune.

Les inscriptions aux activités se font par mail et/ou téléphone auprès de la responsable ou l'animatrice.

Tarification

QF	SORTIE JOURNEE	SORTIE ½ JOURNEE	AVEC INTERVENANT SUR SITE	SORTIE VENDREDI SOIR REPAS COPMPRIS
0-400	8€	5€	4€	10.50€
401-622	10€	6€	5€	12.50€
623-870	12€	7€	6€	14.50€
871-1200	13€	8€	7€	15.50€
+1200	15€	9€	8€	17.50€

Les activités proposées par l'équipe d'animation et faites sur site sont gratuites dans la mesure où le jeune est adhérent.

L'Espace jeunes demande une cotisation annuelle de 10 à 15€ (en fonction du quotient familial) par année civile pour la fréquentation et l'utilisation du matériel mis à disposition des jeunes.

QF	ADHESION
0-400	10€
401-622	11€
623-870	12.50€
871-1200	14€
+1200	15€

Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux en 2020 :

Fanny est promeneuse du net depuis le 23 mars 2020, un compte Facebook et Instagram ont été créés, elle assure une permanence hebdomadaire sur ces réseaux.

L'animatrice prend du temps sur internet pour tout envoi des plannings, des informations et échanges avec les jeunes et parents par l'intermédiaire des mails.

Elle poste des images et vidéos sur Instagram avant et après chaque sortie ou actions. Elle répond aux différents messages reçus sur le site de la Communauté de Communes ainsi qu'aux différentes interrogations des jeunes

Nous nous apercevons que l'utilisation du compte Facebook est plus à destination des parents et professionnels nous avons donc orienté nos publications vers de l'information, tandis qu'Instagram est vraiment l'outil favori des jeunes pour communiquer et échanger.

Perspective :

⇒ Continuité du projet autour du climat en lien avec le PCAET et les partenaires déjà cités

- Présentation du projet et fiches action par les jeunes en conseil communautaire
- Interventions, actions dans les 2 collèges / appui des éco délégués
- Continuité du projet vélo mobilité
-

⇒ Continuité sorties vendredi 1 fois/ mois

⇒ Mise en place de temps de rencontre sous forme d'accompagnement aux devoirs les mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30

⇒ Séjour hiver et/ou été avec mutualisation avec un autre espace jeune : séjour ski en 2023 / camp itinérant à vélo été 2022

⇒ Thématique les mercredis/ vacances : actions sur le développement durable, actions sur le thème des Mangas (BD, jardin japonais) avec des intervenants.

⇒ Actions et ateliers sur les addictions et la sexualité en lien avec les professionnels (Formation faite pour les animateurs par le planning familial)

⇒ Actions en lien avec la mission locale

Nos objectifs pour 2022 :

- Prise en main de l'espace jeune par le nouvel animateur jeunesse.
- Nouvel agrément demandé pour 1 an, bilan à la fin de l'année 2022 pour une demande d'un agrément pour 5 ans
- Continuité dans l'identification d'un espace jeune repérable avec des horaires souples et adaptés à l'accueil des jeunes (accueil libre) : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures, faire évoluer l'offre et permettre la prise d'initiative et le développement de projet
- Co construire une démarche avec les jeunes et définir un projet avec eux : Continuité de nos projets engagés en 2021, mutualisation avec d'autres espaces jeunes. Temps collèges à définir autrement selon l'avancée de chaque projet.
- Définition d'actions mutualisées avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire /Renforcer l'implication des jeunes dans la prise d'initiative /Développer un partenariat local autour de la jeunesse
- Mettre en place une dynamique locale et tendre vrai une politique jeunesse construite avec les jeunes : Travail en lien avec les conseils communaux de jeunes. Présentation des projets par les jeunes dans les Conseils communautaires.

En s'appuyant sur le diagnostic jeunesse ainsi que la définition du projet de territoire, construire les axes de réflexions et actions à mener sur les années futures d'une politique jeunesse. La mise en place de la CTG va également dans ce sens.

Ludothèque

La ludothèque est basée Rue Albert Theulier à Thiviers : c'est un espace dédié au jeu et aux jouets, dont l'accès est libre et ouvert à tous les publics quels que soient leurs âges. Elle se définit comme un espace culturel et un lieu d'animation.

Elle est animée par Gaëlle LACAUD (ludothécaire) sur un ¾ temps (¼ sur le Périscolaire) parfois accompagnée par un service civique

Départ de Gaëlle au 31/12/2021

▪ Quelques données-repères

- **Publics accueillis :** De 0 à 99 ans et plus
- **Période (s) et heure (s) d'ouverture tout public :**

Mardi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 15h30-18h30

Jeudi : 9h30-12h

Samedi : 10h-12h30

Modalités d'inscription des particuliers :

Cotisation famille annuelle de 10€

Cotisation séance unique de 2 €

Modalités d'inscription des institutions et associations :

Cotisation Institution et association annuelle de 30€

- Modalités de prêts de jeux :

Location d'un jeu de société pour 3 semaines 1.50€

Location d'un surdimensionné pour 1 semaine 10€

Location d'une malle de 8 jeux pour 1 mois 20€

Personnel :

- 1 responsable Ludothèque

- 1 animatrice pour les ateliers parents/enfants, les soirées jeux, l'accueil des écoles et les cafés parents

▪ Activité du service

La ludothèque a accueilli un public intergénérationnel de 0 à 90 ans, provenant à 69% du territoire Périgord Limousin, et 31% hors territoire.

- Particuliers : 49 familles inscrites (dont 3 assistantes maternelles)
- 10 Institutions/Associations :
 - ALSH : 4
 - Parc régional Périgord Limousin : 1
 - Office du tourisme : 1
 - Écoles : 3
 - Collèges : 2

Nombre de personnes différentes	
Adultes	61
Enfants de 0 à 17 ans	81
Total	142

On note sur cette année une baisse tant en nombre de familles adhérentes que de personnes différentes accueillies. Avec toutes les modifications de fonctionnement de la ludothèque (ouvertures, réservations, drive.), les familles ont eu du mal à s'adapter à tous ces changements. Cette baisse des fréquentations est générale au niveau départemental

Modalités d'accueil des publics :

La ludothèque possède une salle d'environ 60 m², mise à disposition par la mairie de Thiviers. Un local de stockage de 15m² qui permet de ranger les jeux traditionnels et surdimensionnés. Nous avons aussi à disposition une salle supplémentaire pour les animations spécifiques (soirées jeux, ateliers parents-enfants, accueil de groupes.) pour les week-ends et les vacances scolaires.

Activités proposées :

- Prêt de jeux
- Accueil du tout public sur les horaires précisés ci-dessus. La crise sanitaire a modifié le taux de fréquentation des publics mais a fait augmenter les prêts de jeux, notamment pendant la période « drive ».
- Continuité de l'accueil des 2 ACM de la communauté des communes ainsi que celui de Nontron pendant les mercredis et les vacances scolaires. La ludothécaire s'est aussi déplacée sur chaque accueil de loisirs en laissant des malles de jeux sur les sites afin que les enfants puissent profiter plus longtemps des nouveaux jeux proposés.

Ces différents temps ont permis de faire découvrir les activités de la ludothèque à de nouveaux enfants.

- Locations de malles de jeux aux ACM de la CDC Isle Loue Avezère
- La ludothécaire s'est déplacée sur les accueils périscolaires du territoire (Eyzerac, St Jean de Côte et St Pierre de Côte, Nantheuil)

Intervention au collège de Thiviers le mardi et au collège de La Coquille le vendredi sur le temps méridien, avec l'animatrice de l'espace jeunes. Ces rencontres sont toujours très attendues et très fréquentées car la diversité des jeux proposés est adaptée à leurs attentes.

- Intervention dans les classes maternelles de Thiviers et St Jean de Côte ainsi qu'à l'école alternative de St pierre de Frugie
- Prêts de malles de jeu et de grands jeux pour l'ensemble des accueils de loisirs et périscolaires du territoire.
- 4 Soirées jeux ont pu être réalisés le vendredi soir
- 3 ateliers parents/enfants se sont déroulés le samedi après-midi. La fréquentation était limitée à 8 personnes (5 enfants et 3 parents) jusqu'en Juin 2021 et 2 ateliers de septembre à décembre avec une fréquentation entre 15 et 20 personnes (10 enfants et 5 parents en moyenne)
- 4 nouveaux ateliers parents/enfants d'organisées sur les mercredis matin avec une fréquentation de 10 personnes (6 enfants et 3 parents)
- Projets REAAP :
 - Conférence en juin sur le thème de « l'ado qui s'oppose » en comité restreint avec 6 parents. Très bon retour des parents
- Organisations et participations à des évènementiels spécifiques à la ludothèque :

Animations jeux à l'office du tourisme pour la journée du patrimoine en septembre sur Saint Jean de Côte, pendant les vacances d'été et d'Octobre sur Thiviers et Jumilhac Le grand

Animations jeux surdimensionnés en juillet et Août au Parc Naturel Périgord Limousin de La Coquille

Sorties familles en partenariat avec le parc Naturel Périgord Limousin

- Le mercredi 2 Juin : sortie « Découverte des zones humides » autour de la mare avec 5 familles (10 personnes)
- Le samedi 5 Juin : sortie dans une ferme pédagogique pour un atelier pâtisserie avec les produits de la ferme « Ânes et Carottes » avec 5 familles (10 personnes) sur la commune
- Les 15 et 16 Juillet : Organisation d'un bivouac avec jeu de piste et découverte des animaux de la nuit sur la commune de « Les Cars » (87) avec 4 familles (11 personnes)
- Sortie en Novembre avec une animatrice « Nature » pour fabriquer des jouets buissonniers sur la commune de St Jean de Côte

Le bilan des animations avec le parc est très positif. Les familles ont pu se ressourcer et découvrir une partie du territoire du parc.

Achats de mobilier et jouets pour l'aménagement de nouveaux espaces de jeux (jeux de motricité, espace jeux de construction et comptoir pour la gestion du prêt de jeux...)

Perspective - continuité du projet en 2022

Principes et fonctions :

Le Principe essentiel est de mettre la famille au centre de l'action ainsi que de :

- Permettre à tous l'accès aux activités proposées par la ludothèque ;
- Prendre en compte la diversité des publics sur le territoire d'action ;
- Promouvoir l'actualité et la culture ludique afin de sélectionner les jeux les plus adaptés aux familles
- Adapter l'espace et les activités ludiques aux besoins du public.

La ludothèque répond à des fonctions différentes :

- Fonction d'accueil de l'enfant, du jeune et de sa famille : Elle répond à une réelle demande des familles pour développer les loisirs durant le temps libre des enfants et des jeunes, par une offre de service dans une structure adaptée.
- La fonction de soutien à la parentalité : la ludothèque est un lieu ouvert à tous qui se souhaite d'être à l'écoute des parents sans apporter de jugement. C'est un lieu ressource qui permet la mise en relation des familles du territoire. Elle a pour objectif de soutenir, valoriser et conforter les parents dans leur fonction d'éducateurs. Le jeu est un outil indispensable à la création de liens intrafamiliaux. C'est un accessoire éducatif qui intervient comme support à la fonction parentale.
Le soutien à la parentalité se retrouve à travers l'accueil des familles et sa mise en jeu. C'est dans ces instants privilégiés que la relation enfant parent évolue sereinement.
- La fonction d'épanouissement : C'est un lieu de stimulation motrice et cognitive qui fait appel à un ensemble de compétences acquise ou à acquérir. C'est pour cette raison que la ludothèque accueille un public sans distinction d'âge à partir de la naissance. Elle a pour objectif de promouvoir des activités diversifiées autour d'un projet éducatif différent de celui de l'école (même s'il peut en être complémentaire), en relation avec la famille, mais ne se substituant ni à l'une ni à l'autre.
- La fonction d'insertion, de prévention de l'exclusion, d'éveil à la citoyenneté : C'est un lieu ressources pour les nouveaux habitants, ainsi que les différentes structures du territoire. La ludothèque a pour vocation d'adapter sa pratique au public qu'elle reçoit. L'outil ludique permet l'expression de chaque individu. Il permet d'engager des discussions et de prévenir les situations délicates. Par le jeu et l'accueil dans un espace collectif, l'éveil à la citoyenneté est présent au quotidien. C'est un espace de socialisation pour tous qui permet de prévenir et de réduire certaines inégalités sociales et culturelles.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

La ludothèque est un support culturel nécessaire qui permet de dynamiser et d'animer le territoire. Un travail partenarial de fond est mené chaque année pour démocratiser l'outil ludique avec les structures implantées sur les 22 communes (établissement scolaire, associations, commerçant...).

C'est un outil important au sein du service enfance-jeunesse. Il permet de dynamiser les temps périscolaires et extrascolaires par la mise à dispositions de jeux ou la visite des structures sur site.

C'est un lien évident entre les écoles, les accueils de loisirs, les périscolaires, les EHPAD, le RPE, les bibliothèques et la médiathèque.

C'est un modèle stable pour d'autres intercommunalité avec lesquels nous établissons des conventions.

La ludothèque a pour vocation de fonctionner sur le long terme, il est important que les horaires d'ouverture s'adaptent au besoin de la population et du rythme des familles.

L'objectif 2022 reste l'acquisition des nouvelles missions pour la nouvelle animatrice de la Ludothèque

Transport scolaire « secteur Pays de Jumilhac »



Déléguée chargée des transports scolaires :
Annick Maurussane



Agent administratif chargé du service :
Véronique LACOTTE

Accompagnatrices :

- **Mme Sandrine SIMONET** CIRCUIT 9 St Paul la Roche/ Jumilhac le Grand
- **Mme Sylvie LEONARD** Circuit 21 Firbeix/Miallet/St Jory de Chalais
- **Mme FLORENT ou M. ROLLAND** Circuit 5 partie La Coquille-Collège /La Coquille-école primaire

Gardiennes de bus :

- **Mmes MAZUEL et SIMONET** (St Paul la Roche)
- **Mmes MARCHAND et FERRON** (Jumilhac le Grand)
- **Mme BARRET Chantal** (Mialet)
- **Mmes TANCHAUD et MICHAUD** (St Jory de Chalais)
- **Mme OUZEAUD** (Chalais)
- **Mme FLORENT ou M. ROLLAND** (La Coquille)

➤ **Organisation des circuits**

Le service compte 10 circuits pour le ramassage des élèves à des points d'arrêts définis par la Région à destination des établissements scolaires (secteur secondaire et primaire).

Au sein de 3 de ces circuits fonctionnent 3 navettes, gratuites pour les familles, pour le ramassage d'école à école.

Circuit 1 : Jumilhac le Grand / Saint Priest les Fougères / La Coquille-Collège

Circuit 2 : Firbeix / Mialet / La Coquille / La Coquille-Collège

Circuit 3 : Saint Saud Lacoussière / La Coquille - Collège

Circuit 5 : St pierre de Frugie / La Coquille-Collège / La Coquille-Ecole primaire.

Circuit 8 : St Paul la Roche / St Paul la Roche-Ecole primaire / La Coquille / La Coquille-Collège / Thiviers-Collège Bourliaguet (Segpa) / Thiviers E-P Charlotte Serre (ULIS)

Circuit 9 : St Paul la Roche-Ecole / Jumilhac le Grand-Ecole / St Paul la Roche-Ecole

Circuit 10 : St Saud Lacoussière (préramassage collège) / St Saud Lacoussière-Ecole primaire

Circuit 14 : Jumilhac le Grand / St Yrieix la Perche-Collège & Lycée Darnet

Circuit 21 : Firbeix / Miallet

+ partie navette : Miallet-Ecole / St Jory de Chalais-Ecole / Miallet-Ecole

Circuit 24 :

St Jory de Chalais / Chalais / La Coquille-Collège.

+ partie navette : Chalais-Ecole / Saint Jory de Chalais-Ecole / Chalais-Ecole

Nombres d'élèves primaires inscrits uniquement sur les navettes 238 élèves inscrits sur les 10 circuits existants au 01 janvier 2021.		
R.P.I : Chalais / Miallet / St Jory de Chalais CIRCUIT 21 ET 24	Ecole Chalais	19
	Ecole Mialet	18
	Ecole St Jory de Chalais	8
R.P.I : Jumilhac le Grand / St Paul la Roche CIRCUIT 9	Ecole Jumilhac le Grand	7
	Ecole St Paul la Roche	27

Nombres d'élèves primaires inscrits uniquement sur les navettes 254 élèves inscrits sur les 10 circuits existants au 31 décembre 2021		
R.P.I : Chalais / Miallet / St Jory de Chalais CIRCUIT 21 ET 24	Ecole Chalais	16
	Ecole Mialet	19
	Ecole St Jory de Chalais	10
R.P.I : Jumilhac le Grand / St Paul la Roche CIRCUIT 9	Ecole Jumilhac le Grand	8
	Ecole St Paul la Roche	31

➤ **Activités du service**

Inscriptions des élèves.

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

Gestion des circuits en collaboration avec la Région (création-suppression d'arrêt, cartographie, sécurité-contrôle, etc.)

Administration (courriers, notes, conventions, etc.)

Communication (relations avec le conseil régional site de périgueux, transporteurs, familles, etc.)

Facturation (familles et communes)

Alerte SMS

Demandes de créations d'arrêts faites à la Région Nouvelle Aquitaine à la demande des familles par la Communauté de Communes

Circuit N°2 Firbeix « Pauliac » et La Coquille « Chaurieux »

Circuit N°5 La Coquille « Route de Bonhur » et « La Roussie »

Circuit N°8 St Paul la Roche « Curmont » et « Petite Pouge »

Circuit N°9 Jumilhac le Grand « Vaux »

Circuit N°10 Saint Saud Lacoussière « Bûcherie »

Circuit n°24 St Jory de Chalais « Boucherie » et « Les Gadeaux »

Suppression faite par la Région Nouvelle-Aquitaine

Circuit N°7 (point d'arrêt basculé sur le circuit 24)

Circuit 2V1 (point d'arrêt basculé sur le circuit 2)

CIAS

Le fonctionnement du service

Le territoire d'intervention est celui de la Communauté de Communes du Périgord Limousin qui est composée de 22 communes. Le service est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2017 du CIAS de Jumilhac le Grand et du CIAS de Thiviers.

Les interventions sont organisées 7 jours sur 7 entre 7h30 et 20h30. Les weekends et jours fériés le service assure uniquement les prestations d'aide à la personne.



SECTEURS D'INTERVENTION DU CIAS PERIGORD-LIMOUSIN



CONTEXTE

La Direction, les services administratifs ainsi que la responsable de secteur et le responsable planning du secteur de Thiviers sont logés à la Communauté de Communes Périgord Limousin. Depuis le 1er Août 2020, la responsable de secteur et la responsable planning du secteur de Jumilhac ont rejoint l'équipe à Thiviers et assure une permanence dans les anciens locaux de Jumilhac une fois par semaine.

Depuis le 14 avril 2020, la directrice est à temps plein, le poste d'agent administratif à 0.5 ETP a été supprimé depuis le 01 août 2020.

C'est la responsable de secteur de Jumilhac qui assure les missions à 50% de comptabilité depuis le 01/08/2020. Elle a rapidement su s'adapter à ce nouveau poste.

L'année 2021 a surtout été marqué par la crise sanitaire de la COVID 19 qui a entraîné une baisse de l'activité, des frais imprévus et surtout un vrai mal-être au travail.

L'ACTIVITE DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE

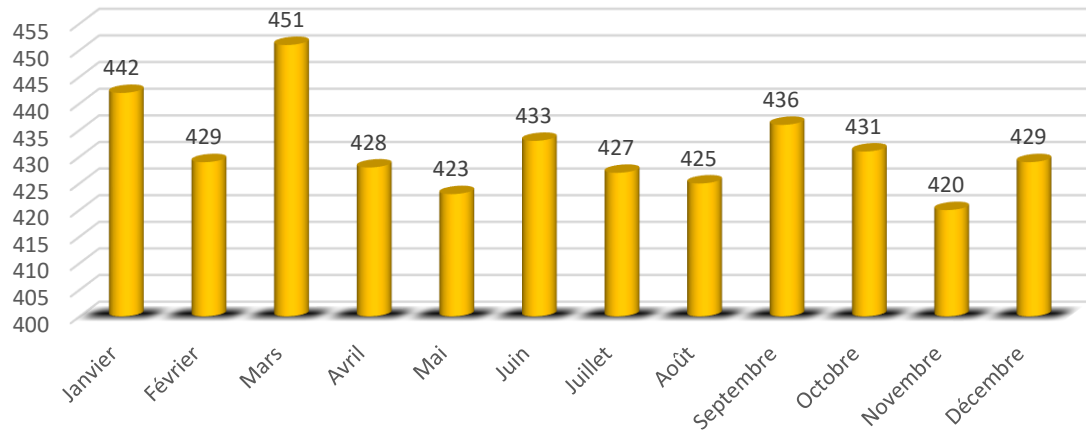
ANNEES	Heures prestataires Prévisionnel	Heures prestataires Réalisé
2014		103 506
2015		94 551
2016		84 641
2017	90 000	81 147
2018	79 346	80 906
2019	81 000	81 392
2020	85 000	72 483
2021	81 400	71 996

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Dec	TOTAL
6330,67	5983,59	6423,43	5884,25	5747,5	6188,17	6099,92	5875,92	6002,75	6069,92	5732,08	5665,17	71 995,87

L'année 2021 est aussi marquée par une baisse de l'activité

La forte baisse d'activité (8 909 jours soit près de 11% de diminution) est essentiellement liée à la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID 19. La période du premier confinement de mars à mai 2020 a été particulièrement touchée, puisque les heures d'entretien des logements et locaux ont été réduites au maximum à la demande du gouvernement.

Nombre de bénéficiaires en 2021



L'ACTION SOCIALE

En 2021, 24 personnes bénéficient de la domiciliation pour leurs courriers.

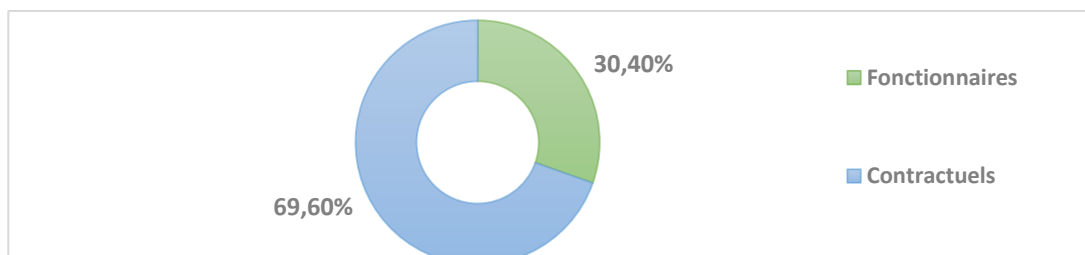
Concernant les bons alimentaires, 192 bénéficiaires ont été orientés par les CMP pour un total de 16 140€ :

- ✂ 5 250€ pour des bons de carburants
- ✂ 11 020€ pour des bons alimentaires
- ✂ 310€ pour des bons de bouteilles de gaz

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

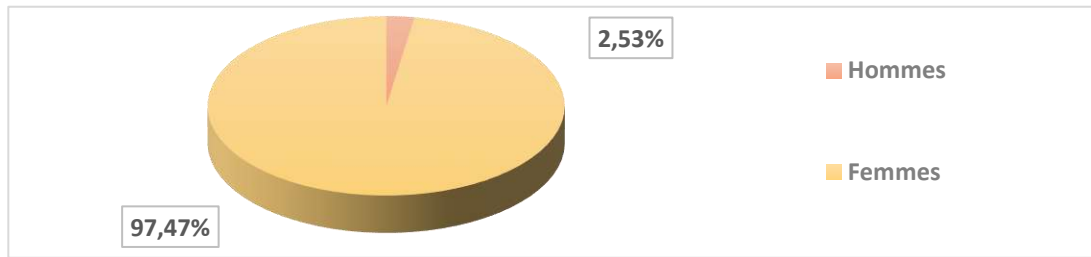
- ⇒ 79 agents employés par la collectivité au 31/12/2021 :
- 24 fonctionnaires
 - 55 contractuels
- cela correspond à 60.59 ETP



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

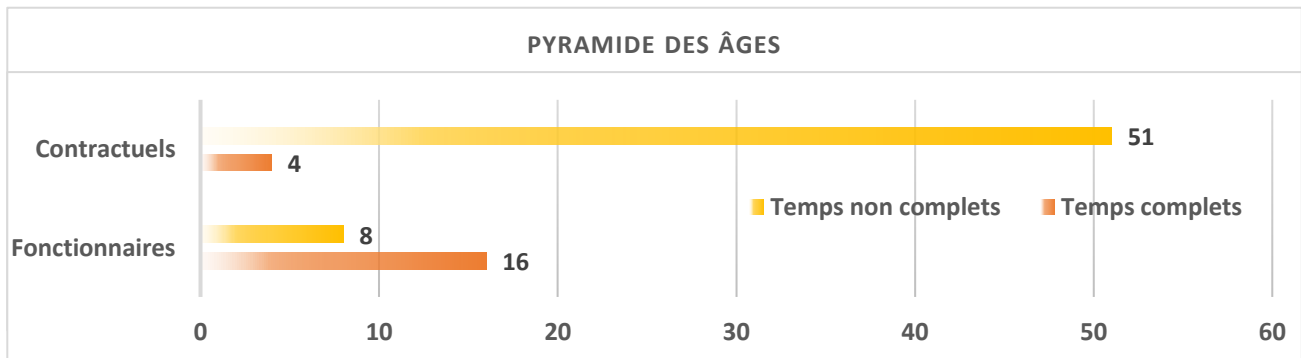
REPARTITIONS



⇒ Par filière et par catégorie

FILIERES	Titulaires	Contractuels	Total	
Administrative	4	1	5	6,3%
Technique	2	2	4	5,1%
Social	18	52	70	88,6%

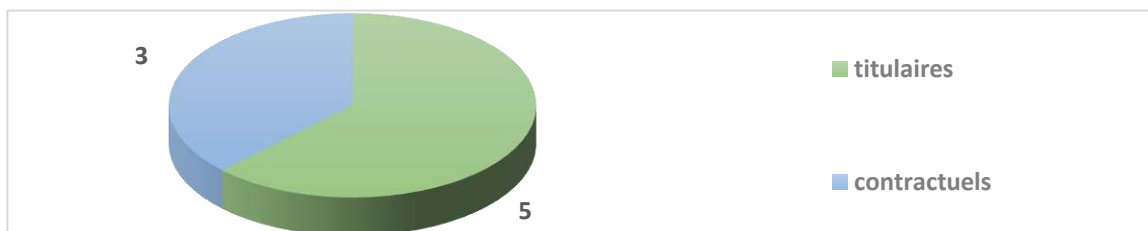
⇒ Age moyen des agents : 51.26 ans



⇒ Par temps de travail

FORMATION

⇒ 8 agents ont suivi une formation d'au moins 1 journée avec le CNFPT.



AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

⇒ Dans le cadre du programme aidants-aidés, financé par le Conseil Départemental et la CARSAT, 22 aides à domicile ont effectuées une formation initiale de 2 jours sur la sensibilisation des agents aux risques professionnels et une formation sur l'utilisation des aides techniques.

⇒ En partenariat avec l'UDCCAS des groupes d'analyses de pratiques professionnelles (GAPP) ont commencés en 2021. Ainsi en fin d'année 11 agents ont bénéficié de ce temps d'échanges pour un total de 46 heures. Les GAPP se déroulent pendant 6 mois à hauteur de 2 heures par mois.

ABSENTEISME

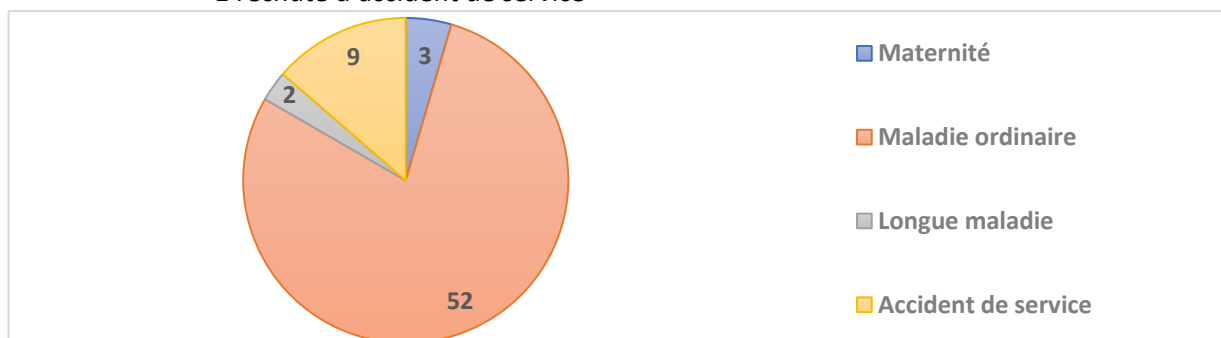
Nbre d'agents absents :	56
Maternité	3
Maladie ordinaire	52
Longue maladie	2
Accident / maladie prof.	9

⇒ 3 agents ont cumulé un arrêt maladie ordinaire et congé maternité

⇒ 7 agents ont cumulé un arrêt maladie ordinaire et arrêt pour accident de service

⇒ Les évènements imputables au service en 2021 :

- 7 accidents de service avec arrêts
- 1 rechute d'accident de service



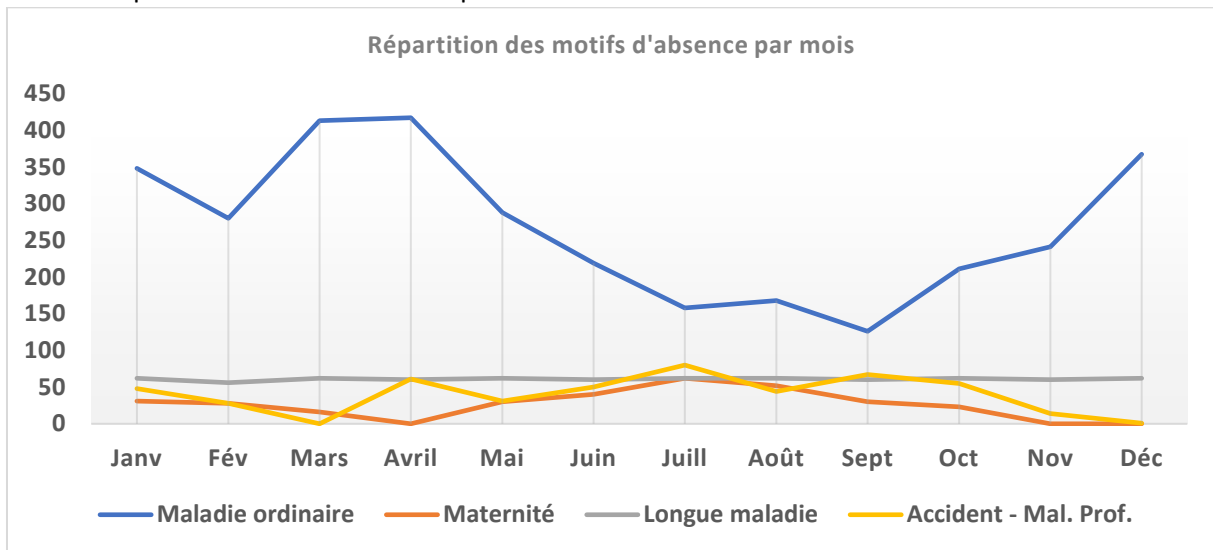
AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

→ 1 demande de reconnaissance de maladie professionnelle effectuée en 2020 a été reconnue imputable au service en 2021 par la CPAM.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

PERIGORD LIMOUSIN

Motifs	Au CIAS				Au niveau national (données 2020)
	2020		2021		2021
	Nbre de jours	Taux Absence	Nbre de jours	Taux Absence	Taux Absence
Maternité	37	0,13%	312	1.12%	0.50%
Maladie ordinaire	2676	9,40%	3236	11.67%	5.30%
Longue maladie	365	1,28%	730	2.63%	2.70%
Accident / maladie prof.	584	2,05%	479	1,73%	1,50%
Total	3662	12,86%	4757	17.15%	10.00%

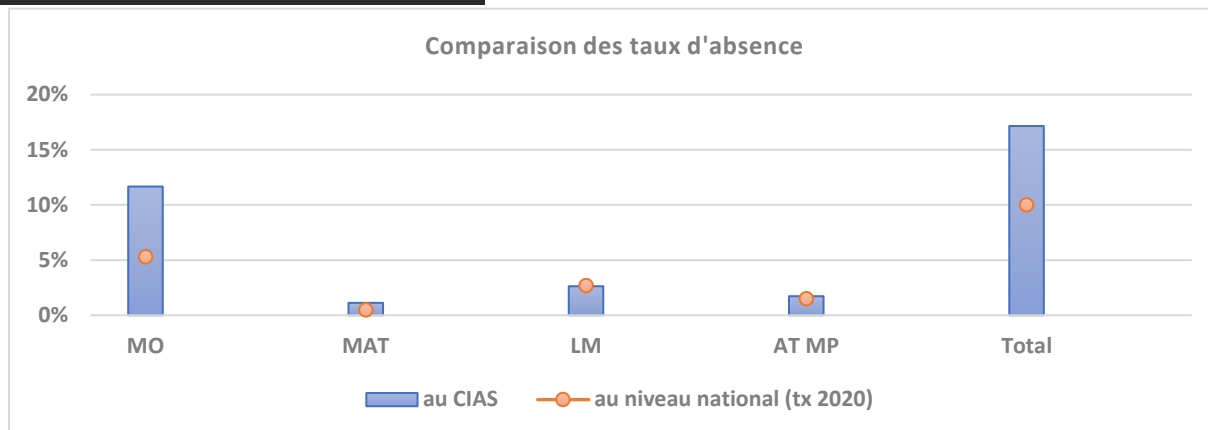
Taux d'absentéisme : nbre de jours d'absence / (nbre total d'agents au 01/01/2021 x 365)

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022



MEDICAL

- ⇒ 20 agents ont été reçus par le médecin de prévention en 2021.
- ⇒ 5 agents ont repris leurs fonctions à temps partiel thérapeutique :
 - 3 suite à un arrêt maladie ordinaire
 - 1 suite à un arrêt pour maladie professionnelle
 - 1 suite à un arrêt pour accident de service

- ⇒ La collectivité a mis en place une participation employeur pour les contrats prévoyance (50 % de la cotisation / plafonné à 10 euros)

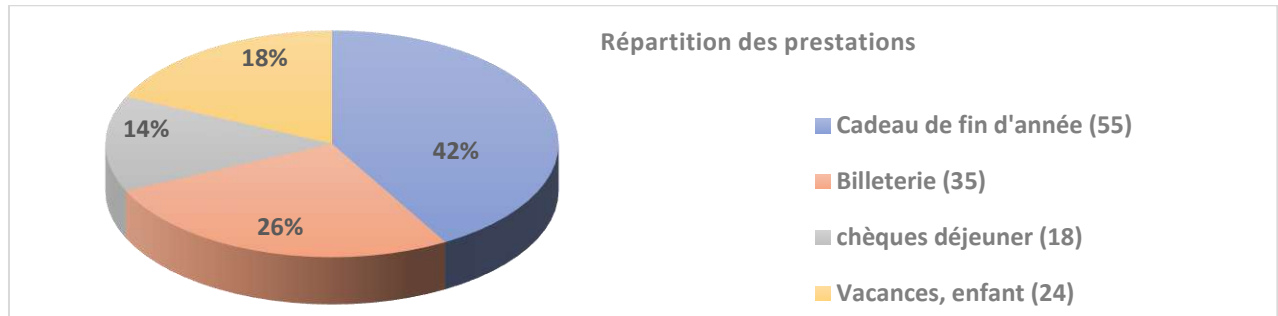


DIALOGUE SOCIAL

Les instances représentatives (Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) sont communes avec celles de la Communauté de Communes. En 2021, elle se sont réunies 3 fois.

Le CIAS permet aux agents d'adhérer aux Comités Départemental et National d'Action Sociale (CDAS et CNAS). 55 agents ont choisi de cotiser à ces organismes.

- ⇒ Le CDAS a enregistré 132 demandes de prestations pour un montant global de 4327.50 euros reversés aux adhérents.



Ces chiffres ne prennent pas en compte les différents avantages avec les partenaires.

Les demandes des adhérents étant moins élevées que les années précédentes, notamment sur la billetterie, le CDAS a augmenté de 50% le montant du cadeau de fin d'année.

- ⇒ Le CNAS a validé 46 demandes de prestations pour un coût total de 4762 euros (cotisations URSSAF comprises).

AR Prefecture

024-212405518-20220712-20220747-DE

Reçu le 13/07/2022

Publié le 13/07/2022

	Prestation	Nombre de prestations	Montant total
Loisirs	Abonnements	2	42 €
	Aides sport	1	57 €
	Billetterie	4	98 €
	Vacances	9	679 €
Vie quotidienne	Enfant handicapé	1	254 €
	Carte cadeau Noël enfant	7	218 €
	Centre de loisirs	2	90 €
	CESU	4	585 €
	Naissance	2	658 €
	Permis De Conduire Enfant	2	300 €
	Rentrée scolaires	12	1 781 €
	Total	46	4762



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les résultats de l'exercice 2020 de la section de fonctionnement sont les suivants :

Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
1 830 769.52 €	1 755 208.1 €

La section de fonctionnement du compte administratif 2021 présente le résultat suivant :

Déficit 2021 : 75 561.42 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de **4.1 %** par rapport à 2019 passant de 1 908 119.7€ à 1 830 769.52€.

Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante ► 87 548.05 € soit 4.8 % du budget total du SAAD

Le budget prévisionnel 2021 de cette section était de 110 359.96€, le budget a donc été consommé à 79.3%.

- Compte 606 : Sur ce compte on retrouve des EPI pour la protection contre le COVID ainsi que l'achat de chasubles. Le prévisionnel quant à ce compte n'a pas été dépensé grâce notamment à la baisse du tarif des masques.
- Compte 6251 : les remboursements des frais de déplacements pour 62 800.88€, à noter qu'en moyenne 15 agents ne demandent pas le remboursement des frais de déplacements pour les déduire de leurs impôts. L'intégralité de ce poste budgétaire n'a pas été dépensé (il était prévu 77 000€) en lien avec les difficultés de recrutement et la hausse des arrêts maladie.

Groupe II : Dépenses afférentes au personnel ► 1 691 109.89 € soit 92.3% du budget total du SAAD

Le budget prévisionnel 2021 de cette section était de 1 771 554€, le budget a donc été consommé à 95.4%. En 2020 ce groupe était de 1 710 324.67 €, soit une baisse de 1.12%.

Cet écart s'explique surtout par la hausse du taux d'absentéisme en 2021 de 17.15% contre 12.86% en 2020 et aux difficultés de remplacement. Le faible nombre de candidatures ne nous a pas permis de pallier à ces absences et des interventions n'ont pu être honorées faute de personnel disponible.

Groupe III : Dépenses afférentes à la structure ► Réalisé 52 111.58 € soit 2.84 % du budget total

Le budget prévisionnel 2021 de cette section était de 61 208.56€, le budget a donc été consommé à 95.4%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	Compte	2021
Total 011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante		87 548.05
Total 012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel		1 691 109.89
Total 016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure		52 111.58
TOTAL		1 830 769.52

RECETTES :

Le nombre d'heures prévisionnelles était de 81 400 heures. Il a été réalisé 71 996 heures sur 2021.

L'année a été marquée par un nombre important d'arrêts maladie et notamment de maladie ordinaire. On retrouve dans un premier temps les effets de la crise sanitaire que nous avons traversée, avec un fort impact psychologique. Les difficultés de recrutement ont aussi épuisé le personnel en poste du fait de remplacements intempestifs et fréquents. Enfin la pyramide des âges fait clairement apparaître un personnel vieillissant davantage sujets à des pathologies.

Groupe I : Produits de la tarification ► Réalisé 1 594 069.65 soit 90.8% du budget total

Le budget prévisionnel 2021 de cette section était de 1 733 305.24€, soit un delta de réalisation de -8.1%. En 2020 ce groupe était de 1 431 379.95 €, soit une augmentation de 11.4%.

- Comptes 73 : produits de la tarification
- Suite à l'envoi de l'arrêté de tarification pour 2021 par le Conseil Départemental 24, il a été appliqué aux heures APA, MDPH, aide sociale et mutuelles et personnes de plus de 70 ans à compter du 01/05/2021, les tarifs suivants :
 - **Tarif Employé Aide à Domicile (EAD) : 21.33 € / heure**
 - **Tarif Auxiliaire de Vie Sociale (AVS) : 21.33 € / heure**

Suite à l'erreur de rattachement de versement de l'APA de décembre 2020, on comptabilise 13 versements de l'APA sur l'année 2021.

Groupe II ► Réalisé 135 584.45€ soit 7.7% du budget total

Le budget prévisionnel 2021 de cette section était de 23 000€, soit un delta de réalisation de +489%. En 2020 ce groupe était de 310 054.04 €, soit une diminution de 56.2%. Cet écart est lié à l'absence de subvention par la communauté des communes.

- Compte 6419 : il concerne les remboursements d'indemnités journalières des agents en maladie, ainsi que les remboursements des contrats uniques d'insertion (7 214.31 + 26 552.18 sur le compte 7488).

Groupe III ► Réalisé 25 554 € soit 1.45% du budget total

- Compte 778 : Cela correspond à la subvention de la conférence des financeurs pour le programme aidants aidés à hauteur de 25 354 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Total 017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	1 594 069.65
Total 018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	135 584.45
Total 019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	25 554
TOTAL	1 755 208.1

Le résultat de la section d'exploitation reporté est de 183 567.28€.

LA SECTION INVESTISSEMENT

Les résultats de l'exercice 2020 de la section d'investissement sont les suivants :

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2 370.12	23 129.88

CONCLUSION

Les impacts de la crise sanitaire sont toujours présents sur l'année 2021, avec un très fort absentéisme en lien direct et indirect avec le COVID. Les difficultés de recrutement n'ont pas permis d'accompagner toutes les demandes des bénéficiaires, ce qui ne permet pas à la structure d'atteindre les objectifs d'activités fixés.

République Française
Département de la Dordogne
Arrondissement de Nontron
Canton de Thiviers

N° : 2022/07/47

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 12 juillet 2022 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Thiviers.

Etaient Présents : M. BOST Jean-François, Mme BOSREDON-COURNIL Sylvie, M. CHABROL Hugo, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. REBIERE Michel

Etaient Absents avec pouvoir : Mme Sophie CRESCENT pouvoir à M. DOBBELS Michel, M. LEHAIR Lionel à Mme Anne-Sophie ESCALAVRD, M. GARREAU Jacky donne pouvoir à M. DUTHEIL Frederic, Mme RABAUD Nathalie pouvoir à M. DUSSUTOUR Bernard, M. SAERENS Grégory à Mme Christine LASMESURAS-DEGLANE, Mme BRUN Christelle pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle, M. MORTESSAGNE Benoît à M. Jean-François BOST, Mme LANGLADE Colette pouvoir à M. REBIERE Michel

Etaient Absents excusés :

Etaient Absents : M. LECHEVALIER Sébastien, M. COUTURIER Pierre-Yves

Date de convocation : 06/07/2022

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 21

Procuration : 8

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Anne-Sophie ESCLAVARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : 2022/07/47 Rapport d'activité de la Communauté de communes PERIGORD
LIMOUSIN :**

Madame le Maire, présente le rapport d'activités de la communauté de communes remis par le Président de la CCPL concernant l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité.

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2021 de la communauté de communes Périgord Limousin.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
Monsieur le Sous-Préfet de Nontron
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ



THIVIERS le 13/07/2022
Madame le Maire,
Isabelle HYVOZ

